
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06734604 3



James Lenox.





LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME XI.

DE L'IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,

SUCCESSEUR DE P. DUPONT.



Devéria del.

Sixdeniers sc.



LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ,
DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

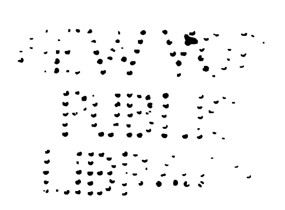
PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MOEURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME ONZIÈME.





A PARIS,
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.
M.DCCC.XXIII.

LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MCCLXXXVII,

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Paris, septembre 1693.

Je ne répondrai point, Madame, à toute l'émotion que vous a donnée le gain d'une bataille qui nous coûte si cher. Nous avons passé par ces tristes réflexions, et peut être aurons-nous bientôt sujet d'en faire encore, dès que les troupes qu'on envoie au maréchal de Catinat seront jointes à son armée; car il est sûr qu'il voudra secourir Pignerol, à quelque prix que ce soit : ainsi, vous voyez que nous aurons des sujets de raisonner. Dieu veuille que ce soit avec moins de tristesse! Je vis l'autre jour madame votre sœur, je lui demandai si elle avoit soin de vous mander toutes les nouvelles, qu'elle étoit logée bien commodément pour cela. Elle me dit qu'oui.

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

C'est que vous m'aviez paru, dans votre lettre, n'être instruite (comme vous le dites vous-même) que par bricole; et en vérité vous devriez l'être bien directement.

Je ne puis vous dire, ma chère Madame, la honte que j'ai, malgré tout ce que vous me mandez, de vous parler de mes misérables affaires. Hébert me mandoit la dernière fois qu'elles vous avoient bien rompu la tête; et comme j'aime et honore cette tête, et que je sais combien vous en avez abusé, je ne puis souffrir qu'elle reçoive encore le moindre épuisement pour mes intérêts. J'envoie à Boucard un petit mémoire de mon aimable Rochon, dont je ménage la tête et la poitrine aussi. Il conseille une compensation que vous verrez et que je trouve fort juste. Je ne blâme point Hébert de ce qu'il a prêté au meunier pour semer; mais je désapprouve fort qu'il donne tant de temps et de patience au meunier, qui est mauvais payeur; il ne devroit pas *pour cela seul avoir une si grande complaisance pour Boucard.* Je vous avoue enfin, Madame, que je suis ravie de n'avoir plus ce receveur. Je n'ai pas reçu 2,200 liv. de ma terre chaque année; et même cette dernière année que les grains sont chers, je ne m'en serois pas trop sentie. Je hais cette manière de paiement, encore plus les continuelles contestations de Boucard et de lui;

cela me déplaît. Nous avons joint la fin de son compte avec cette dernière année : il faut finir, ma chère Madame, et n'en entendre jamais parler. S'il venoit ici comme il me l'offre, je ne regarderois pas son compte ; c'est dans le pays et sur les lieux qu'il faut l'arrêter et se tirer de ce vilain détail. Ordonnez à Boucard de le finir ; et si Hébert ne veut pas l'en croire, priez M. Manin d'y entrer pour y mettre la conclusion ; il le voudra bien à votre prière, et je crois même qu'il ne sera pas fâché de me faire ce plaisir. Je vous assure que je signerai ce qu'ils auront tous deux signé ; et quand, au lieu de décider comme je vous le demande à genoux, vous me demandez mon avis, je suis prête à pleurer ; car que ferois-je si j'étois en Bourgogne, que de suivre tous vos conseils ? Après cela, ma chère Madame, je ne vous dirai plus rien.

Si le nouveau fermier étoit un homme sincère et de bonne foi, qui voulût me payer à Noël *tout ce qu'il aura reçu en conscience*, comme il me le fait espérer, je le croirois aussi sur la perte que la grêle lui auroit causée, j'entrerois en considération de ce qu'il n'auroit point reçu ; et si on voyoit dans le pays qu'il dit vrai, je ne lui demanderois pas ce qu'il n'auroit pas touché : voilà comme j'en userois avec lui, s'il est digne de cette confiance, car je n'ai aucune envie de

ruiner un homme qui l'est déjà, et je ne le ferois point du tout mettre en prison. Je vous ai envoyé le revenu de la terre, il sera aisé de voir ce qu'il ne recevra pas; et pour les bonnes années, si Dieu nous en envoie, il est clair que la terre qu'il afferme 3,400 liv. vaut 4,600 liv. Ainsi tout se pourroit accommoder et raccommoder. Ayez la bonté de vous informer de la conduite de cet homme, dont on m'a dit beaucoup de bien. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien que je n'aime mieux que la recette que je finis et où j'ai beaucoup perdu.

Pour M. Poussy, s'il veut, sans autre façon, nommer un ecclésiastique, et vous un autre, et qu'ils choisissent un tiers, s'ils ont peine à convenir, qu'ils voyent une bonne fois à quoi M. Poussy est obligé, et que je n'aie plus ce paquet sur la conscience. Je vous jure, Madame, que je signerai tout ce que vous me conseillerez. Usez donc de tout le pouvoir que je vous donne pour soulager votre tête par de fréquentes décisions, et pour me donner le repos que je n'espère que de vous.

L'abbé Testu vous honore, vous estime et se prépare à faire de vous une amie qui fasse la douceur, l'honneur et la consolation du reste de sa vie. Pour moi, ma chère Madame, je ne trouve aucune femme que je puisse comparer à vous.

Je le pense comme je le dis, et ne crois plus être votre dupe.

LETTRE MCCLXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Paris, décembre 1693.

Je vous avoue, ma chère Madame, qu'on ne peut pas être plus parfaitement consolée que je la suis de la perte de M. Hopines. C'étoit un bon homme, un bon docteur, de fort bonnes maximes; mais ses manières étoient si grossières, que j'avois beaucoup de peine à les supporter. Dès qu'il fut mort, il me parut que si le père Prieur de Sainte-Catherine, que j'estime depuis longtemps, vouloit prendre soin de ma pauvre ame, je serois trop heureuse: je le lui demandai, il me parut qu'il ne me refusoit point, et depuis ce temps je ne suis appliquée qu'à prendre sur moi de ne point abuser de son temps. Il a bien de l'esprit; j'aimerois fort à causer avec lui : mais je respecte ses occupations, son esprit de retraite; en un mot, j'entre dans le goût qu'il a de

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

ne point ressembler à ses voisins, et je le traite à sa mode, qui est aussi tout-à-fait la mienne. Car plus je vois de certaines femmes ne parler que de leur directeur, dîner avec lui, et le recevoir en visite, plus la vie retirée de ce Père et sa solitude me le font paroître précieux et digne de la bonne opinion que j'en ai toujours eue. Voilà, Madame, le fond de mon cœur; mais je vais vous dire une chose, c'est que lui ayant parlé de vous dans mon langage de votre dupe, dont je ne puis me défaire, il ne s'en faut guère que je ne l'aie trouvé aussi dupe que moi; aussi, Madame, ne croyez pas que je puisse jamais faire scrupule d'avoir des sentiments pareils aux siens.

Il est bien fâcheux de passer de ce discours à ceux dont votre bonté veut bien m'entretenir; vous devez bien les mettre sur le compte de votre charité; j'en fais juge M. le curé de Saint-Jacques, que j'honore infiniment. Je vous remercie donc, Madame, du terme de Noël, que Boucard même m'assure que je recevrai. Sans vous, qui voyez clair et qui avez en main un homme qui offre 4,600 liv. de ma terre, je ne me serois jamais tirée de tous les dédommagements et diminutions dont il ne cesse de m'entretenir. Mais vous lui fermez la bouche en disant: Eh bien! si vous perdez, voulez-vous quitter votre bail?

On voit par là qu'il ne croit pas faire un mauvais marché de tenir sa parole, *c'est-à-dire son bail; il se croiroit un lâche* de le céder à un autre. Je suis fâchée, ma chère Madame, que mon pauvre fermier vous paroisse suffisamment sot. Il me semble que l'esprit est si bon à toutes choses, que tout va mal quand on en manque. Nous verrons ce que son travail et la cherté des blés pourront faire en ma faveur. Je suis persuadée que M. Rochon sera bien de votre avis pour ne rien diminuer, la ferme étant de *six ans*. Je vous envoie son mémoire; je vous supplie, Madame, que ces pauvres tierceurs ne viennent point ici. Hélas! que viendroient-ils faire? et que leur dirois-je, sinon de s'en retourner et d'écouter la justice de vos décisions. Ce seroit un voyage bien placé et une dépense bien imaginée!

Vous êtes toujours maîtresse de l'affaire de M. Poussy. Je suis persuadée comme vous, que Boucard *ne laissera point de mon bien* à Hébert qu'à son corps défendant. Je trouve Hébert très-négligent et très-coupable de n'avoir pas fait payer le meunier. N'avois-je pas raison de me plaindre d'un receveur? Je serai très-obligée à M. Manin de vouloir bien finir cette affaire. C'est encore à vous, Madame, à qui j'ai cette obligation, quoi que vous puissiez dire. N'êtes-vous pas trop

bonne de vouloir bien, avec votre tête malade, entendre parler de toutes mes affaires! Elle ne laisse pas d'être si bonne, que vous décidez de tout en vous reposant. Bon Dieu, que je suis incapable d'approcher à cent lieues près de votre habileté! Aussi je me fais justice, et je me fie et suis trop heureuse de souscrire à tout. Si j'étois en Bretagne, ou en Provence, ou à Epoisses, je vous assure, Madame, que je me garderois bien de venir ici. On n'oseroit vous dire tout ce qu'on a sujet d'y craindre. C'est en cette occasion qu'il faut plus que jamais être disciple de la Providence.

J'embrasse de tout mon cœur *la très-bonne*. Je ne sais plus le plan de votre famille; je ne sais à qui j'ai affaire, ni ce qui est autour de vous. Il y a pourtant deux jolis garçons où je ne saurois me méprendre.

LETTRE MCCLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

1693.

Je viens de recevoir votre petit billet, ma chère Madame, et je vous remercie toujours de vos soins, qui sont proprement des charités. Je vous ai envoyé l'arrêté que j'ai fait au compte d'Hébert, que j'ai fait copier par son frère : je vois que vous ne l'avez pas reçu; car si vous l'eussiez eu, vous auriez vu ce qu'Hébert me doit de reste de ce compte, tant en argent qu'en grains, dont il s'est chargé. Le compte finit l'année 91, et il me doit toute l'année 92, sur quoi j'ai reçu cette lettre de 2,500 livres que je n'ai pas encore reçue; mais il verra par mon arrêté de quoi il est chargé, et comme il me doit encore toute l'année 92. Je serai bien fâchée si vous ne recevez point cet arrêté; s'il est perdu, je vous en renverrai un autre, car j'ai le compte ici en original, tant le frère d'Hébert a de confiance en moi. Je vous assure qu'il semble que tous les intérêts des princes soient de faire la guerre, rien ne se

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

trouve du côté de la paix : ainsi, Madame, vendons nos grains, dès que les intendants nous le permettront; tout le monde me le conseille : je vous l'ai mandé; il est présentement question de le prévenir : ne perdons point de temps, dès que nous le pourrons. Vous ne me dites rien de votre tête dont je suis toujours en peine. Je me réjouis avec vous, ma chère Madame, du mariage de mademoiselle votre nièce; tout le monde l'approuve. M. de Caumartin vous les mariera toutes, quand il y en auroit une douzaine. S'il vouloit aussi marier toutes nos petites sœurs d'Avalon, ce seroit une commodité. Je parlerai à l'abbé Testu des vêpres de la veille de la Chandeleur à Notre-Dame; vous me donnez envie d'y aller aussi. Mon Dieu, que je suis fâchée, les matins, de voir madame de Congis à votre place! ah! quelle représentation !

LETTRE MCCXC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

1693.

N'êtes-vous pas trop bonne! Hélas! Madame, vous pensez à moi, et je trouve qu'il n'y a que vous qui songez à mes pauvres intérêts. Tout le monde est entêté et soutient son parti. Je vous conjure donc, puisque vous avez la parole d'un homme qui me fait une si bonne offre de ma terre, de la faire valoir à Boucard et à mon fermier, afin que cela les oblige, au moins, à ne me pas proposer des rabais, qui ne seroient pas justes, dans la cherté où est le blé : il est vrai qu'il aura quelque peine à toucher ce qui est grêlé; j'en suis d'accord, mais les années suivantes le dédommageront bientôt de la grêle de celle-ci. Enfin, ma chère Madame, vous êtes maîtresse, ordonnez. On dit que mon fermier est bon homme et laborieux; parlez à lui, et comptez que je ne ferai que ce que vous ordonnerez, et sur l'affaire de M. Poussy, que vous finirez aussi comme il vous plaira. Comment se

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

porte votre tête? et quand reviendrez-vous, ma très-aimable Madame?

LETTRE MCCXCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

1693.

Vous ne voulez donc pas venir au sermon du père de La Rue, à Saint-Paul? c'est pourtant un Jésuite qui a fort contenté les courtisans à Versailles. Si vous ne voulez pas, et que vous aimiez mieux un de vos chanoines, ou M. Nicole ou M. Letourneur, faites-moi donc tenir ici deux mille francs que mon fermier me garde entre ses mains [2], et qu'il n'ose confier aux marchands de Semur, qui, n'osent plus se fier à ceux de Paris, et qui savent que présentement, sans aucune pudeur on refuse aussi toutes les lettres-de-change : ces vendeurs de moutons sont des vilains

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Charles de La Rue, jésuite, excellent poète latin et grand prédicateur dans son temps. Ce n'est pas sans une arrière-pensée que madame de Sévigné vante son mérite pour les courtisans de Versailles, et qu'elle invoque les noms de Nicole et de Letourneux pour être payée de ses fermiers. Elle écrit *Letourneur* au lieu de *Letourneux. G. D. S. G.*

qui m'ont fait enrager, et je ne puis pas même attendre jusqu'à Pâques; car mes besoins sont aussi pressants que ceux des pauvres à qui je donne du blé. Que ferai-je donc, Madame? Vous êtes mon secours en toutes occasions; ne pouvez-vous point, vous qui savez que mon argent est là, me le faire donner ici, par le moyen de M. de Caumartin? Que sais-je ce que je dis? Enfin, Madame, ayez pitié de moi, consolez-moi au moins, exhortez-moi au jeûne, afin de diminuer mes besoins. Je vous envoie M. Boucard pour trouver quelque remède prompt à mes peines. Je suis absolument à vous, plus entêtée de votre mérite que jamais, par la connoissance que j'ai des autres femmes. Enfin, vous me paroissez comme il n'y en a point.

Mon curé est-il content de mon obéissance?

LETTRE MCCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

A Paris, janvier 1693.

En voilà encore une, ma chère Madame, que je vais commencer. Je me souhaite, à moi toute la première, toutes les graces dont j'ai un extrême

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

besoin pour aimer Dieu plus que toutes choses, persuadée qu'il n'y a que cela de bon, et dédaignant de désirer autre chose. Et pour venir à vous, car encore faut-il bien que je pense à vous, je vous souhaite, Madame, la continuation des graces que vous avez, et l'augmentation, parce qu'on n'en sauroit trop avoir. Après ce ton si relevé, pourrois-je vous parler du besoin que j'ai que mon fermier m'envoie le terme de Noël, si promis et si désiré; pourrois-je me rabaisser à vous supplier de ressusciter M. Boucard sur toutes les choses dont je lui écris sans cesse et qu'il me promet toujours? Non, Madame, je ne veux point quitter le sublime, ni vous embarrasser de ces ennuyeux détails. Je veux vous demander la continuation de votre charitable amitié, et c'est tout dire, et vous assurer que j'en suis toujours logée là, c'est de croire qu'il n'y a point de mérite comme le vôtre.

LETTRE MCCXCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

On ne peut jamais être moins rouillée que vous l'êtes. Vos lettres font nos délices : la peinture de l'homme juché, partagé entre les plaintes de Philomèle et la précaution d'Ham-Carvel[2] est dans la plus folle et la plus plaisante vision qu'on puisse avoir. Il faut souffrir que vous-même rompiez en visière, quand vous me combattez avec de telles armes : je n'y sais point résister. Ce qui se passe dans votre pays mériteroit un voyage exprès : je parlerois dix ans sur ce chapitre inépuisable, mais je coupe court et vous prie de ne me citer jamais.

Ah ! ne me brouillez pas avec la république[3],

comme dit Attale. Je ne veux pas repasser sous la presse. Vos lettres sont admirables, et si les vieux châteaux sont mauvais à quelques-uns,

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

[2] Personnage d'un conte de La Fontaine.

[3] Vers déjà cité par madame de Sévigné, et tiré du *Nicomède* de Corneille.

croyez-moi, c'est que ceux qui les habitent n'ont pas une madame de Guitaud comme vous. Avec une telle compagnie je vous défie tous deux d'être moisis. Je ne sais si ma. . . (*Le reste est déchiré*).

LETTRE MCCXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

A Paris, janvier 1694.

Mon Dieu! que vous m'étonnez, ma chère Madame, de me faire entendre que le sage Gauthier, que je croyois le grand-lama de la contrée, soit tombé dans la confusion que vous me présentez! Les gens si fins sont quelquefois confondus; mais cette confusion vous donne d'étranges peines, et cause très-assurément les maux de tête que vous avez eus. Ce que vous faites me paroît comme impossible, c'est courir après les feuilles de la Sibylle : en un mot, Madame, cette chasse est bien fatigante. Vous avez bien raison d'être persuadée que l'espèce de folie dont vous parlez, manquoit absolument dans le nombre de toutes celles qu'on a connues jusqu'ici. Je vous plains infiniment et vous conjure

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

d'avoir pitié de votre tête, et de ne rien mettre en comparaison de sa conversation. Cependant je profiterai du temps que vous donnerez à vos affaires, pour finir les miennes. Celle de M. Poussy finira tout comme vous l'ordonnerez; et que puis-je désirer que de la terminer par votre avis? vous en êtes donc la maîtresse absolue. J'attends l'argent que mon fermier me doit envoyer, avec impatience, par des raisons que vous pourrez peut-être bien deviner. Je reçois et je conserve avec plaisir la lettre et les offres de M. Tribolet, et j'en profiterai pour n'avoir aucun égard aux lamentations du triste Boucard. Je vois bien que je puis être payée cette année malgré la grêle, à cause de ce que le fermier a déjà reçu; et je me servirai de tous les avis que me donne M. Tribolet, si on prétendoit me faire perdre sur mes paiements et je le ferai souvenir de ce qu'il me promet. Mais si on me paie bien, je ne ferai point d'incident et laisserai les choses comme elles sont. Ce que vous avez dit une fois à Boucard sur ce sujet, l'empêchera d'abuser de ma bonté et de mon éloignement, car sans vous, ma chère Madame, on prendroit tout sur moi, avec toute la bonne intention et toute l'affection du monde, car les gens prévenus ne voient ni n'entendent aucune raison; mais vous me valez tout ce que je ne perdrai point, et je suis ravie

de vous avoir tant d'obligations. Je vous prie de bien remercier aussi M. Tribolet, et de me conserver toutes ses bonnes volontés. Ayez recours aussi à toutes les équivoques, et invoquez M. de Vertamond pour finir l'affaire de M. Poussy.

Je m'en vais écrire à M. de Berbisey comme vous me le conseillez, et pour celui qui fait si bien des homélies. M. l'abbé Testu saura votre souvenir, dont il sera ravi : il vous estime et vous honore d'une manière digne de vous. On le va voir tous les dimanches. Ils surpassent de beaucoup présentement les plus beaux vendredis de feu madame de Chavigny. Vous me voulez tenter de faire abattre ma belle allée de Bourbilly. Non, Madame, je veux que ma fille en fasse une partie d'une campagne à son fils; je ne veux point dégrader une terre qui doit être à elle.

Je lui ferai vos souhaits pour cette année. Elle vous estime comme quand on vous connoît. J'ai envoyé votre billet chez vous; si on ne vous a point envoyé la harangue qu'a faite l'archevêque d'Arles, je vous l'enverrai, ma chère Madame; c'est une belle chose.

LETTRE MCCXCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

Paris, février 1694.

Je reçois, Madame, un arrêt du conseil d'en-haut, de M. l'abbé Tribolet, qui me taxe à donner aux pauvres de mes villages vingt boisseaux de blé par mois; il ne dit point jusqu'à la récolte, mais je le suppose : car ce seroit une étrange chose, et qui me mettroit quasi au nombre de ceux à qui je donnerois, si cela duroit toujours. Il m'assure que, si j'en appelle à votre tribunal, je n'en serai pas quitte à meilleur marché; cela ne m'empêche point d'y avoir recours et de m'y soumettre entièrement. Voyez donc, ma chère Madame, si une personne qui n'est pas très-bien payée de son bien, qui n'est pas sans dettes, et qui a peine à trouver le bout de l'année, doit obéir aveuglément à monsieur notre curé. Je suis persuadée que rien ne se prendra sur les deux mille francs que mon fermier me doit envoyer incessamment, et sur quoi je compte, et que cette charité ne durera que jusqu'à la moisson. Avec ces deux

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

précautions et les considérations que je vous ai fait faire d'abord, vous n'avez, ma chère Madame, qu'à ordonner et dire ce que vous voulez que je donne par mois, et ce sera une chose faite. Sans me vanter, j'ai de petites charités d'obligation en ce pays-ci; mais il n'importe, vous n'avez qu'à prononcer, et vous serez promptement obéie; voilà toute la réponse que je ferai à mon curé.

LETTRE MCCXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

Paris, février 1694.

Que je vous obéis de bon cœur, Madame, et que je suis touchée des histoires que vous me contez de ces pauvres gens qui meurent de faim! On pourroit vous en conter de plus pitoyables encore, et en plus grande quantité; mais il faut s'attacher principalement à ceux que nous pouvons et devons secourir; et comme il n'est pas aisé de vivre d'espérance dans ces pressants besoins, je vous envoie un billet pour Lapierre, qui donnera à monsieur notre curé, à qui j'écris, vingt boisseaux de blé et de seigle, c'est-à-dire moitié l'un et moitié l'autre. Je serai trop bien

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

récompensée, dès ce monde-ci, de cette aumône, si M. l'abbé Tribolet me délivre des plaintes de mon fermier, et même de M. Boucard, sur la grêle, en offrant de me donner un autre fermier. Cela ferme la bouche et me fait un bien dont je ne puis assez le remercier. Je n'ai point encore reçu mon terme de Noël, ce paiement ira encore bien loin, car comme c'est par une lettre-de-change sur un marchand, il y a tant de jours et de mystères avant que de toucher son argent, qu'on se trouve insensiblement dans le rang des pauvres. Je ne puis vous dire à quel point je suis incommodée de ce retardement.

Je trouve qu'Hébert ne se presse pas beaucoup aussi de finir ce compte. — Pour M. Poussy il dit qu'il est malade.

Enfin, ma chère Madame, rien ne finit que la patience, car on en trouve le bout fort souvent. Cependant, malgré les misères qui sont extrêmes, on ne laisse pas de se marier; M. le prince de Rohan et madame de Turenne; mademoiselle de Damas et le fils de M. de Chevreuse. On dit encore M. d'Alincourt et mademoiselle de Louvois. Vous ne songez point encore à quitter votre château; quelque joie que j'eusse de vous voir, je suis contrainte d'avouer que vous avez raison. Je vis l'autre jour un très-saint homme qui est de cet avis, quoiqu'il ait la même envie que moi.

LETTRE MCCXCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

Paris, mars 1694.

Puisque vous avez eu la bonté de songer à me faire tenir mes deux mille francs, je me trouve obligée de vous dire, ma chère Madame, que j'ai été assez heureuse de les recevoir par Dijon. C'est M. Boucard qui s'avisa de parler au trésorier de la province, qui fut bien aise de faire ce plaisir à M. le président de Berbisey, qui lui témoigna l'intérêt qu'il prenoit à moi. Bref, je les ai touchés ici, à mon très-grand étonnement.

Je vous conjure de me mander des nouvelles de votre bonne tête, à ce commencement de printemps, et si vous avez toujours bien de la peine à reprendre en l'air ces sommes éparpillées, que je compare toujours aux feuilles de cette Sibylle qui ne rendoit ses réponses qu'à condition de les chercher sur les feuilles qu'elle jetoit en l'air. Voilà ce que c'est que de lire les bons auteurs.

J'ai reçu une lettre de M. l'abbé Tribolet, qui

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

me loue d'avoir été si ponctuelle à suivre ses conseils touchant nos pauvres. Je le remercie ici, Madame, avec votre permission, de toutes les honnêtetés qu'il me fait. J'accepte ses offres pour me dire en sa conscience ce que je dois demander à Lapierre pour le paiement du terme de la Saint-Jean qui vient. Je vous en croirai et lui, Madame, persuadée que vous verrez clair aux plaintes qu'il voudroit me faire à cause de la grêle. Je n'en croirai pas tout-à-fait Boucard. Enfin, vous êtes ma souveraine de toutes les façons, et M. Tribolet le premier ministre. Je ne lui ferai point d'autre réponse. — Ma fille est partie pour la Provence; je crois que j'irai la trouver dans six semaines. Il n'y a pas moyen de vivre au milieu de l'air et de la misère qui est ici. Je vous embrasse, ma chère Madame, avec toute l'estime et l'inclination que vous savez.

LETTRE MCCXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

Paris, avril 1694.

Hélas! ma chère Madame, pour mon goût, je passerois bien volontiers à Epoisses, et j'y ferois un long séjour avant que de sentir le moindre ennui, et je ne mettrois qu'au second rang le plaisir d'être payée du terme de la Saint-Jean, mais voici mes engagements. Je suis liée avec M. le chevalier de Grignan, qui n'est point parti avec ma fille pour m'attendre, parce que je ne pouvois partir qu'au commencement de mai; elle crut que cette raison assuroit mon voyage à Grignan, et que je n'aurois jamais le courage de partir toute seule. Cette pensée est d'une personne qui me souhaite; et comme j'aime aussi cette campagne de Grignan, et le château, et le pays, et le repos qu'on y trouve, je me suis résolue d'aller me mettre à couvert pour quelque temps, jusqu'à ce que l'orage qui nous accable ici de toutes parts soit un peu passé. J'ai perdu mes deux premières amies, madame de La

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

Fayette et madame de Lavardin. J'en laisse encore ici que j'aime et que j'estime; mais comme ce n'est pas à ce degré, qu'elles en ont d'autres que moi, je les quitte avec un regret supportable. Pour le chevalier de Grignan, il est sur le point de manger du pain de feuilles et de fougères, n'ayant au monde qu'une pension de menin, qu'on ne lui paie plus. Son parti n'est pas difficile à prendre; nous faisons donc venir deux litières de Lyon, et avec des gens à cheval, et sa chaise roulante, nous partons le 8 de mai; et voilà, ma chère Madame, une trop bonne raison pour n'aller point à Epoisses. Si je ne meurs point bientôt, il me semble pourtant que la Providence veut que j'y fasse un voyage dans son temps, et que j'aime et admire de près cette madame de Guitaud, dont le mérite, et l'esprit, et les manières sont faites pour me toucher et pour me plaire, sans préjudice de ce qu'elles font ailleurs; mais je réponds pour moi, et voilà comme je pense. Je laisse donc à un autre le soin de cultiver votre amitié avec l'abbé Testu; le pauvre homme est tout-à-fait à plaindre: il y a quatre mois qu'il ne dort point; c'est une chose terrible; sa crainte est de perdre la raison, qui seroit une grande perte pour lui, et de ne pas mourir. Sa vie n'est plus qu'une tristesse perpétuelle; il est fort changé; il a eu de ces sortes

dans la famille. M. l'archevêque de Rheims[1] dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbesieux de se remarier, par l'impossibilité de trouver une femme aussi parfaite; mais pour moi, je lui conseillerai le contraire, s'il veut bien en prendre une[2] de ma main; car je connois un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très-aisément lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes. Après avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son devoir. La duchesse de Villeroi est venue ici passer quelques jours auprès de sa mère[3]; pour moi, je m'en vais demain, avec mes foibles pieds, porter mes mauvais bras à Saint-Martin, où je serai quelque temps avec le cardinal de Bouillon; je voudrois bien que l'air de Saint-Martin pût remettre mes épaules dans leur devoir; mais il fait une sécheresse et un diable de vent tout propre à rendre malade, bien loin de guérir: avez-vous le même temps à Grignan? C'est enfin demain le départ de madame de Sé-

[1] Charles-Maurice Le Tellier, oncle de M. de Barbesieux. *D. P.*

[2] C'est de Pauline de Grignan que M. de Coulanges veut parler et la même à qui cette lettre s'adresse. *D. P.*

[3] Anne de Souvré, marquise de Louvois. *D. P.*

vigné et de M. le chevalier de Grignan; voilà des hôtes qui ne vous déplairont assurément point; plût à Dieu que je pusse les accompagner! mais ce qui est différé n'est pas perdu; je crois fermement encore que je m'y retrouverai quelque jour, dans l'admiration de toutes vos grandeurs; car ce chapitre d'un côté, tous ces écussons en manteau ducal de l'autre, ce château magnifique, ces appartements si bien meublés, toutes ces tables dans la galerie, tout le monde qui va et vient, et ce comte et cette comtesse, qui remplissent si bien ce château, et qui y font si bonne chère à leurs amis, sont, en vérité, pour moi, *la gloire de Niquée*, ni plus, ni moins, et un séjour qui convient à tous mes goûts; attendez-moi donc, adorable Pauline, et soyez persuadée que vous ne pouvez jamais voir arriver personne à Grignan, qui vous honore et qui vous estime plus que je fais.

Je ne doute pas que madame de Coulanges ne vous dise elle-même des nouvelles de sa santé, qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a été.

DE MADAME DE COULANGES

Depuis que vous êtes partie, Mademoiselle, rien ne fait du bruit ici que vos lettres, mais je suis lasse que vous fassiez plus de bruit que de

besogne; vous ne pouvez jamais savoir ce que c'est que de vous regretter, et vous êtes bien heureuse. Je vous fais des complimens sur la tragique mort de madame de Barbesieux; j'en fais aussi à madame de Grignan; et j'ai bien de la bonté de penser à elle, sans me plaindre de ce qu'elle m'ôte aujourd'hui madame de Sévigné. Je vous avoue que je ne m'imagine de consolation pour moi que d'aller à Grignan, où j'espère que vous me recevrez mieux que la première fois que je fis ce voyage; vous n'y parûtes point[1]. Adieu, Mademoiselle, je vous serai sensiblement obligée, si vous faites souvenir M. et madame de Grignan de la manière dont je les honore : je me réjouis avec vous de ce que je ne suis pas morte, vous auriez perdu une personne bien attachée à vos charmes.

LETTRE MCCC.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 mai 1694.

Il y aura demain justement quinze jours que vous partîtes d'ici; il est donc temps, ma très-

[1] Dans l'année 1672. (*Voyez* la lettre de madame de Coulanges, tome III, page 119.)

aimable gouvernante, de vous écrire à Grignan, et de vous assurer que vous y êtes la très-bien venue. Nous avons eu de vos nouvelles de Moulins, et jusque-là, le voyage avoit été heureux: je souhaite qu'il ait continué de même, et qu'à l'heure présente, hors de toutes vos fatigues, vous jouissiez de la vue de tant de personnes que vous aimez, et de tous les charmes inséparables du château magnifique où vous êtes. Pour moi, je vous dirai que je partis pour Saint-Martin[1] le même jour que vous partîtes d'ici; et comme vous n'êtes point ennemie des détails, je vous rendrai compte de tout ce que j'ai fait depuis ce temps-là; je fus à Saint-Martin jusqu'au samedi, je ne vous dirai pas, en toute joie et en toute liesse; car jamais je ne fus plus triste ni plus abattu, sans savoir pourquoi, ni de plus mauvaise compagnie; Saint-Martin, aussi-bien que le cardinal, sont toujours pour moi d'un agrément sans pareil; mais enfin, cette épaule, ce bras gauche et cette main, qui ne sont point sans douleurs et qui me chicanent toujours, m'ont jeté dans une pesanteur et dans un abattement dont je ne reviens point; c'est ce qui me fait résoudre de songer absolument à ma santé; et pour cela depuis huit jours, je me suis aban-

[1] Abbaye près de Pontoise, dans une fort belle situation. Le cardinal de Bouillon en étoit titulaire.

donné à la saignée et à beaucoup de médecines réitérées, dont je ne sens point encore tout l'effet que j'en attends, mais il faut espérer que m'étant mis dans mon devoir, ma bonne nature s'y remettra aussi. Voilà donc où j'en suis, mon adorable gouvernante, j'ai été fort visité pendant tous mes remèdes, et je ne saurois trop courir, quand je me porterai bien, pour aller remercier tous les gens qui s'intéressent à ma santé. Je suis encore plus heureux qu'une infinité d'autres gens accablés de fièvres, de pourpre, et de mille autres maux. M. de Harlay [1], gendre de M. le chancelier, est assez considérablement malade; la présidente Le Coigneux l'est aussi; mais qui l'est d'une très-cruelle façon, c'est la pauvre mademoiselle de Sansei, qui court risque de tomber dans le mal de la feue duchesse de Grammont, si Dieu n'y met la main. L'on prétend que les parfums et les jonquilles, dans un temps où ces odeurs sont mortelles, l'ont jetée dans l'état où elle est. On a jusqu'ici qualifié son mal d'un rhumatisme dans les entrailles; il n'y a sorte de remèdes qu'on ne lui ait faits, jusqu'à la saigner trois et quatre fois du pied en deux jours, enfin, elle est dans des agitations et des convulsions si violentes, qu'elle n'a plus de repos qu'en prenant

[1] Il étoit cousin du premier président de ce nom et gendre du chancelier Boucherat.

de l'opium, dont on lui fait faire un trop fréquent usage; en un mot, les médecins paroissent bien empêchés pour remédier à un mal si extraordinaire. Madame de Coulanges vient d'envoyer Saint-Donnat à mademoiselle de Sanzei, et son retour nous apprendra ce qu'il faut espérer de la guérison de cette pauvre fille; le malheur est qu'il ne pourra pas la secourir long-temps, car il part incessamment. Madame de Poissy est accouchée d'un garçon : faites vos compliments à tout ce qui s'appelle Maisons et Lamoignon. On marie fort M. de Barbesieux[1] par la ville; mais il est constant qu'il est encore si affligé, qu'il ne songe point à se remarier; je veux toujours espérer, par tout ce que j'entends, qu'il préférera un mérite solide à tous les trésors périssables, quand il sera obligé d'en venir à de secondes noces. M. de Barrillon épouse aujourd'hui mademoiselle Doublet. Le chevalier de Bezons se maria aussi hier. Savez-vous qui se marie encore, s'il n'est déjà marié? M. le marquis de Grignan, et l'on débite que c'est mademoiselle de Saint-Amand qu'il épouse ou qu'il a épousée; c'est à vous, Madame, à nous éclaircir sur ce fait; vous avez du moins un avantage, qu'on a très-bonne opinion de tout ce que vous ferez ou aurez fait;

[1] On a vu plus haut qu'après la mort de Louvois son père, il fut secrétaire d'état de la guerre.

de bel et bon argent, et en quantité, voilà qui est un grand secours, dans le temps où nous sommes principalement[1]. Tous les guerriers prennent congé dans la semaine prochaine; la solitude sera grande à Versailles et dans les bonnes maisons. M. et madame de Chaulnes s'en vont jeudi; eux et madame de Coulanges se sont raccommodés de fort bonne grace; et il n'est plus question entre eux de la *pétoffe*, dont vous avez vu les commencements. Je m'en vais chez la maréchale de Villeroi, qui s'est fait saigner aujourd'hui du pied, par précaution seulement; et tous les Louvois ne manqueront pas de s'y trouver. Ce sera jeudi prochain la procession de la châsse de sainte Geneviève[2]; l'archevêque et madame

[1] Le père de mademoiselle de Saint-Amand étoit fermier-général, trésorier des états de Languedoc et commissaire des vivres. Ce fut sa grande fortune qui donna lieu à cet établissement. *M.* La réflexion de Coulanges sur ce mariage, sur l'argent qu'il procure, fait connoître la situation où se trouvoit réduite la noblesse en France par le luxe, la mollesse et l'asservissement à tous les genres de corruption. On vit alors beaucoup de familles nobles contracter des alliances avec celles des financiers; espèce d'alliances qu'elles appeloient : *prendre du fumier pour engraisser leurs terres*: mot fameux prononcé par madame de Grignan elle-même, qui mésallioit, disoit-elle, son fils pour raccommoder ses affaires délabrées (*Mémoires de Dangeau.*), et mis en vogue par la duchesse de Chaulnes, douairière, qui n'étoit pas en odeur de bonnes mœurs. *G. D. S. G.*

[2] La disette des grains et l'espèce de famine qui avoit affligé la

de Lesdiguières n'ont pas été les plus forts pour l'empêcher cette année. Adieu, ma très-aimable; je vous embrasse avec une tendresse infinie.

LETTRE MCCCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Grignan, juin 1694.

Je suis plus près de vous ici, Madame, que je n'étois à Paris; il faut cependant que cette lettre y retourne pour aller sûrement à vous. Je partis

France pendant l'année 1693, firent demander cette procession de la châsse de sainte Geneviève. Hénault qui en parle, la place dans cette même année, et pourtant on voit ici qu'elle n'eut lieu qu'en 1694: c'est l'anachronisme le moins fâcheux qu'il pût commettre. (*Voyez* sur cette procession la lettre du 7 août 1675 et la note 1, page 493 de notre tome III).

La liaison de madame de Lesdiguières avec l'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, est bien connue, comme il l'est aussi que les femmes n'en pouvoient guère avoir d'édifiantes avec ce prélat; il avoit passé du siége de Rouen à celui de Paris. Entre autres vaudevilles qui couroient contre lui, nous en avons un fort long, dont chaque couplet finit par :

Il fait tout ce qu'il défend
A Paris comme à Rouen. *A. G.*

(*Voyez* la note 1, page 400, tome III.)

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

le quatrième de mai, j'arrivai à Lyon le onzième jour, je m'y reposai trois jours, je m'embarquai sur le Rhône, et je trouvai le lendemain, sur le bord de ce beau fleuve, ma fille et M. de Grignan, qui me reçurent si bien, et m'amenèrent dans un pays si différent de celui que je quittois et de celui où j'avois passé, que je crois être dans un château enchanté. Enfin, Madame, jugez-en, puisqu'on n'y voit ni misère, ni famine, ni maladies, ni pauvres. On croit être dans un autre monde, mais on ne laisse pas de se souvenir de ses amies; et comme dans ce vilain monde que j'ai quitté, il est toujours question d'argent, et que j'ai assigné celui qui me doit revenir de mon terme de la Saint-Jean, à des gens à qui je dois des arrérages qui sont attendus avec impatience dans le mois de juillet, je mande à M. Boucard de m'envoyer 1,391 liv. que mon fermier me doit, parce qu'il m'a payé 2,090 liv. à Noël : ainsi il ne me doit plus que ce que je vous dis. Si la chose est sans difficulté, comme elle doit être, il ne vous importunera point, et m'enverra mon argent par Dijon. S'il a quelque chose à dire, je le renvoie à vous, ma chère Madame, et vous demande à genoux de juger et de décider, et de vous souvenir que j'avois un fermier qui m'offroit 200 liv. plus que Lapierre, en cas qu'il voulût quitter à cause de cette grêle; et qu'il songe que le blé

est cher, que notre bail sera long; en un mot, je crois qu'il me doit payer mes 1,391 liv. sans aucune difficulté; et je déclare que, si par hasard je me trompois là-dessus, je n'entendrois aucune raison que par vous, refusant toute remontrance et négociation, et perte de temps, et lettres inutiles, qui ne sont bonnes qu'à nourrir la lenteur et la nonchalance de mes gens, désirant *venir au fait* sans aucune mauvaise excuse. Ainsi, ma chère Madame, assemblez votre conseil, c'est-à-dire, M. l'abbé Tribolet, et ne me refusez pas cette suite et cette continuation de vos bontés et charités, car je n'ai que vous. M. Manin, M. Boucard et Hébert lui-même, m'avoient promis d'y mettre la dernière main; mais ce n'est pas une chose possible que de mettre ensemble et de fixer ces trois personnes; je n'y songe plus. Il n'est donc question que de ce nouveau-fermier. Son premier terme étoit payable à Noël dernier 93, qui étoit de dix-sept cents livres, il me fit toucher 2909 liv. 4 s., c'est 309 liv. 4 s. de trop; il faut les compter comme reçus à bon compte sur les 1700 liv. qu'il me doit à la Saint-Jean dernière. Il doit donc encore 1,390 liv. 16 s., sur quoi il faut compter les réparations dont je suis assommée, et le blé qu'il a donné par mon ordre: c'est justement, ma chère Madame, ce qu'il faut que vous fassiez

pour l'amour de Dieu. Si ces réparations n'étoient pas absolument nécessaires, j'aurois sujet de me plaindre de Boucard et de Lapierre; mais ce n'est plus votre affaire, car elles sont faites.

Je vous ai mandé, Madame, comme j'étois arrivée ici fort heureusement; je crois vous avoir dit aussi l'aimable vie que j'y fais. Un chapitre et une tribune dont il ne tiendroit qu'à moi de faire des merveilles; une liberté qui fait que j'ai toujours trois heures pour le moins à lire, et à faire ce que je veux. Quand je rentre dans la société, je trouve ma fille et sa fille, M. le chevalier de Grignan, M. le marquis de La Garde, d'une piété et d'un commerce admirables; M. de Carcassonne et M. d'Arles, dans deux ou trois jours; un beau château, un bel air, de belles terrasses, une trop bonne chère. Madame, cette vie est trop douce, les jours s'écoulent trop tôt, et l'on ne fait point de pénitence. — La mort de M. de Saint-Romain me fait peur; je n'y vois pas un moment, entre sa vie dure et sèche pour la religion, et sa mort. Comment fait-on pour parler à Dieu, en faveur d'un tel philosophe? Pour moi, il ne me vient jamais que ce que dit saint Augustin d'un religieux qui déserta le christianisme, c'est qu'il n'étoit pas d'avec nous; car s'il avoit, etc.: vous savez le reste.

Il est vrai qu'on a pensé enterrer toute vive

cette pauvre petite La Fayette, et l'histoire que vous me contez fait grand'peur. Mais on est bien empêché, car vous saurez, Madame, qu'on me mande de Caen, qu'une mademoiselle de Guinée, nièce d'un abbé que vous avez peut-être connu, étoit malade de la petite vérole : elle eut des convulsions, on la crut morte; on lui voulut tirer le cœur, pour le mettre dans un couvent qu'elle aimoit : elle cria quand on commença de lui faire cette petite opération; on fut étonné, comme vous pouvez penser; on lui fit des remèdes, elle guérit, mais non pas de l'incision qu'on avoit commencée, car il faisoit fort chaud, la gangrène s'y mit, et elle en est morte. Ainsi, ma chère Madame, histoire de tous côtés. On ne sait quel parti prendre. Mais le pauvre M. Dubois, j'y ai un regret extrême. Il avoit été si occupé de saint Augustin, qu'il en avoit oublié ses petites affaires domestiques; mais je le crois bien placé, il étoit entre les mains de votre aimable et saint curé de Saint-Jacques. Je l'envie et le regrette en même temps. Je ne vous dis point de nouvelles, vous en savez comme nous. Pour moi, je n'en sais jamais à Paris, mais dans les provinces on lit tout, on sait tout. Ma fille vous estime et vous honore; et moi, ma chère Madame, je vous embrasse et vous demande mille pardons, et vous conjure d'avoir pitié de mes pauvres affaires.

Je salue *la très-bonne.* Mandez-moi où est M. Trouvé. J'en ai entendu parler d'une manière qui me donne du chagrin. Éclaircissez-moi.

LETTRE MCCCII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 23 juin 1694.

Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles; à qui en avez-vous, ma chère gouvernante? croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes! non, en vérité, nous vous aimons tendrement, et tous les habitants de ce royal château où vous êtes. J'arrive de Versailles, où j'ai été huit grands jours à faire une fort jolie vie avec tous mes amis et amies. J'y ai laissé mademoiselle de Sanzei dans le doux et agréable chemin de la convalescence : elle vous est très-obligée de toute l'inquiétude que vous avez eue de son mal, qui a été fort douloureux, en vérité, et fort périlleux; mais enfin, jeunesse revient de loin; et désormais, dans de certains temps principalement, elle ne s'abandonnera pas volontiers à tous

les parfums dont elle est entourée, quoiqu'elle s'en prenne plus à une promenade qu'elle fit sur l'eau qu'aux jonquilles. Mais une bizarre aventure qui m'est arrivée à Versailles, a été la mort de mon petit laquais qui chantoit, et que bien connoissiez. J'arrivai à Versailles le jeudi au soir; la nuit il fut pris d'une grosse fièvre, et d'un grand mal de côté; et il lui survint encore tant de fâcheux accidents, qu'il mourut le lundi sur les dix heures du matin : mais pourquoi ne seroit-il pas mort? M. le duc de Sully et M. de Rebenac sont bien morts; madame de Verneuil et la duchesse du Lude, qui alloient à Sully à leurs journées, n'ont été que jusqu'à Montargis; et la duchesse (*de Sully*) qui avoit pris la poste, est arrivée tout juste pour les derniers moments; elles sont toutes de retour ici. La duchesse est à Saint-Denis aux filles de Sainte-Marie. Le fils unique de la belle madame du Fresnoi [1] est mort aussi; enfin, l'on ne voit qu'enterrements, et l'on ne parle que de gens malades. La princesse d'Enrichemont, maintenant duchesse régnante de Sully, a la petite-vérole, et madame de Berringhen la rougeole; mais je suis bien moins en peine d'elles, que de madame de Coulanges, qui a perdu son temps et son argent avec Saint-Donnat. Les douleurs de colique sont reve-

[1] *Voyez* dans la table, Fresnoi (du).

nues de plus belle; l'enflure de son estomac et de son ventre est devenue si considérable, que la maladie dont elle est menacée n'étant point équivoque, elle s'est mise depuis trois jours, avec l'approbation de toutes les bonnes têtes qu'elle a consultées, entre les mains de Carette [1] qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint-Mion, dans lesquelles elle fait tomber sept gouttes d'une liqueur, qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler. Madame de Coulanges a été assez mal de ces remèdes les deux premiers jours; mais aujourd'hui elle se trouve beaucoup mieux; je souhaite fort, comme vous pouvez croire, que ce mieux continue, et que nous la tirions bientôt d'affaire; vous ne sauriez croire combien son mal me donne de chagrin, et combien il m'envoie de tristes vapeurs à la tête, dont je ne me vante pas. Vous apprendrez, sans doute aujourd'hui, par plus

[1] C'étoit un empirique ultramontain, que La Bruyère désigne dans son chapitre intitulé : *De quelques usages*: (*Caro-carri* débarque avec une recette bonne à tous les maux, il est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance; si le mal est incurable, tant mieux, il n'en est que plus digne de son remède.) Il paroît que Carette étoit le médecin tant-pis, tant-mieux, et un de ces guérisseurs homicides, comme dit un de nos docteurs modernes, qui venoit tout exprès en France pour ouvrir des successions et hâter les jouissances des héritiers et même des collatéraux. *G. D. S. G.*

d'un endroit, les nouvelles de Bretagne; la flotte ennemie s'est présentée devant Brest, et a voulu faire une tentative : mais douze cents hommes, qui étoient descendus, ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente[1]; ils ont tous été tués ou noyés, et l'on prétend qu'un milord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers : Langeron a fait des merveilles en cette occasion. Je ne doute pas que cette tentative des ennemis n'ait donné par plus d'une raison de l'inquiétude à nos amis[2], qui sont toujours à Saint-Malo; mais s'il est vrai que la flotte ait levé l'ancre, comme on dit, ils n'auront point le dégoût de voir venir les troupes de Normandie à leur secours; Dieu veuille qu'ils n'en aient aucun besoin; car comme nous connoissons le mari et la femme, *le diable seroit bien aux vaches*. L'abbé Testu est toujours fort extraordinaire : il

[1] Les Anglois venoient pour la seconde fois de tenter une descente à Brest; ils furent repoussés vigoureusement par les compagnies franches de la marine, sous les ordres de M. de Langeron, chef d'escadre.

Outre cette descente que les Anglois firent sans succès, ils attaquèrent dans la même campagne, Dieppe, le Havre, et enfin Dunkerque, où ils firent de nouveau l'essai d'un vaisseau incendiaire qu'ils appeloient *machine infernale*. Ce moyen qui avoit échoué l'année précédente à Saint-Malo, manqua de même en 1694. *A. G.*

[2] M. et madame de Chaulnes. (*Voyez* la lettre suivante.)

a loué une maison dans la rue neuve Saint-Paul Voilà, ma belle gouvernante, toutes nos nouvelles, au moins les miennes; car je ne sais jamais que fort grossièrement le sujet de la pièce. La maréchale de Villeroi qui est ici, sachant que je venois de vous écrire, m'a prié de vous dire toujours mille belles et bonnes choses de sa part; elle est très-assidue auprès de madame de Coulanges qu'elle aime de plus en plus, et dont elle est en peine; je n'ai jamais vu une meilleure femme, ni plus digne d'être honorée et aimée. Je fus hier chez madame de Lesdiguières, qui me fait enfin espérer son portrait; mais il ne sera pas avec ses accompagnements, comme celui qui se débite dans les tabatières : quelque charitable personne ne vous en auroit-elle point envoyé quelqu'une à Grignan? Il n'est rien de plus scandaleux que ces sortes de boîtes, et l'on en cherche les peintres avec attention pour en faire justice. Adieu, ma très-aimable gouvernante.

LETTRE MCCCIII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 juin 1694.

Faites, faites votre mariage, vous avez raison, et le public a tort, et très-grand tort. Si j'avois su que madame de Coulanges vous eût parlé de tous les dits publics, je me serois bien gardé de les répéter; et si la lettre que vous lui avez écrite fût arrivée deux heures plus tôt, je me serois bien gardé encore de traiter avec vous ce chapitre; tout ce que vous nous avez écrit à l'un et à l'autre sur ce sujet, est admirable, très-vrai, et sans aucune réplique : chacun sait ses affaires; *l'un a dételé le matin, l'autre l'après-dînée*[1], et quiconque dételle, mérite louange; c'est une marque d'esprit, et d'un grand savoir-faire; prenez donc le parti qui vous convient; mais voulez-vous mettre le public dans son tort? faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant, que vous vous mettiez à votre aise :

[1] C'est la fin d'un joli couplet de Coulanges, rapporté dans sa *Notice*, tome I.

un gros mariage justifiera votre procédé; tirez, comme je vous le dis, le plus d'argent comptant que vous pourrez; car voilà la précaution qu'il faut prendre en pareil cas; le public dit, et il n'a pas tort, qu'il ne faut jamais compter avec les financiers sur les biens à venir; et le public est persuadé, et il a raison encore, que la paix faite, on les pressera tant, qu'on en ruinera beaucoup; prenez donc bien toutes vos mesures, et consolez-vous d'une mésalliance, et par le doux repos de n'avoir plus de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, qui ne doivent rien à personne, et par la satisfaction de donner quelquefois dans le superflu, qui me paroît le plus grand bonheur de la vie. Voilà, ma belle Madame, tout ce que j'ai à vous répondre. Vos lettres sont admirables, et c'est un meurtre de n'en pouvoir faire aucune part au public; mais comme il n'en profiteroit pas, je conviens avec vous du silence; ce seroient précisément *des marguerites devant des pourceaux*. Je n'ai pu cependant m'empêcher de discourir de tout cela avec la maréchale de Villeroi, qui a bon sens et bon esprit, qui aime tendrement tout ce qui s'appelle Grignan; qui vous estime et vous aime aussi, qui se sent obligée de l'attention que vous avez de lui faire faire des compliments, qui me prie à tout moment de vous les

rendre au centuple, et sur de bons tons, et qui, enfin, est déchaînée, comme vous, contre le public qui se déchaîne toujours sans savoir pourquoi. Elle approuve toutes vos raisons, elle vous loue sans fin et sans cesse, et vous conseille d'aller votre grand chemin. Aujourd'hui, comme vous dites fort bien, on parle d'une chose, et demain on n'en parle plus; et quand vous présenterez au public une jolie marquise de Grignan, et qu'il sera persuadé que vous en avez beaucoup de bien, il ne vous fera pas plus votre procès qu'à tous les gens de la première qualité, qui vous ont montré ce chemin, et qui ne croient pas, à l'heure qu'il est, en avoir la jambe moins bien tournée. Voilà qui est dit, je ne vous en parlerai plus.

Madame de Coulanges vous a mandé de ses nouvelles, qui ne sont point encore trop bonnes; elle eut avant-hier une très-mauvaise nuit; mais les remèdes qu'elle prend, ne peuvent pas la guérir sur-le-champ, il faut bien se donner quelque patience. Qui en mourra assurément, c'est l'abbé Testu, qui ne peut souffrir ni la personne, ni la conversation de Carette, et à tel point, qu'il a déserté la maison de madame de Coulanges, parce que Carette la vient voir tous les jours, et passer avec elle des temps infinis. Madame de Coulanges est bien de même goût

que l'abbé, mais quand il y va de la vie, *il sait bien peu faire, qui cela ne sait faire;* et l'abbé qui veut être le maître partout, admire madame de Coulanges, et trouve mauvais, entre cuir et chair, qu'elle ne se défasse pas de Carette, puisqu'il lui déplaît; l'abbé a trouvé mauvais encore qu'elle eût mis un oranger chargé de fleurs dans sa galerie : en un mot, il est bien extraordinaire; et je crains que la transmigration qu'il fera, sans doute, quelque jour au sortir du quartier de Saint-Paul, où il se va loger, ne soit au quartier des incurables, pour adoucir le mot de la retraite par où il finira vraisemblablement[1]. Je n'ai point entendu parler des Chaulnes depuis l'affaire de Brest, qui s'est passée à souhait pour eux. Le blé et l'avoine sont ici toujours fort chers, et les maladies et les morts très-fréquentes. La Péraudière, frère de M. de Valentiné, est mort en deux fois vingt-quatre heures; mais qui est assez malade, et dont je suis bien en peine, c'est de madame de Louvois; elle a une petite fièvre, des frissons de temps en temps, qui la chicanent; elle a fort mal passé la nuit, elle a tant de peur d'être malade, qu'elle en sera malade, et

[1] Madame de Caylus (*Souvenirs*) fait un singulier portrait de cet abbé Têtu ou Testu dont le nom était le synonyme de son caractère. Il était insoutenable en société par son esprit de domination et d'obstination. *G. D. S. G.*

tant de peur de la mort, que je crains qu'elle n'en meure; dès qu'elle a le moindre mal, c'est la rougeole, le pourpre, la petite-vérole; en un mot, elle est agitée de la crainte continuelle de toutes ces maladies : mais savez-vous ce qui me fait le plus de peur pour elle? ce sont ses immenses richesses, et l'extrême bonheur dont elle jouit. Madame de Coulanges est aujourd'hui toute tournée du côté de la vie; elle se trouve beaucoup mieux qu'elle n'a encore été. Elle a donné à dîner à Carette, au maréchal de Bellefonds, *et aux Divines* [1]; vous croyez bien que l'abbé Testu n'a pas été de ce repas, son procédé est trop plaisant. Carette dit toujours qu'il part mercredi pour l'Italie; mais il promet à sa malade des gouttes, et la manière dont elle aura à se conduire pendant son absence; franchement j'ai bien de l'impatience de revoir madame de Coulanges dans sa première santé, par bien des raisons. Adieu, ma chère Madame, voilà une assez longue lettre. Rendez-moi toujours de bons offices auprès des habitants de votre château, que j'honore et que je prends la liberté d'aimer selon leurs mérites. Je suis très-obligé à la sage Pauline des deux lignes qu'elle a écrites dans votre lettre; j'ai beaucoup d'amitiés à lui faire de la part de la duchesse de Villeroi, qui ne me voit

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise. *D. P.*

point sans me demander de ses nouvelles, et sans me prier de lui dire mille choses pour elle.

LETTRE MCCCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES [1].

A Grignan, le 5 juillet 1694.

Vous me faites respirer, en me disant que madame de Coulanges est bien mieux : sa dernière lettre m'avoit tellement affligée, que je n'en pouvois plus; je suis fâchée que Carette la quitte, je veux qu'il laisse le maréchal de Bellefonds, comme son maître garçon, pour la conduire dans la suite de ses remèdes. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin, qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie; je vous demande la suite d'une histoire où je prends tant d'intérêt. Je plains bien madame de Louvois de toutes ses craintes; c'est le malheur attaché au bonheur de cette vie. Vous ne me dites rien

[1] Il paroît qu'on a supprimé de cette lettre tout ce que madame de Sévigné répondoit sur le mariage de son petit-fils. *A. G.*

de vous, mon cher cousin; pensez-vous que votre santé et votre joie me soient indifférentes? M. de Grignan est vers Nice avec un gros corps de troupes, pour repousser en cas d'alarmes cette flotte si mal reçue à Brest. Vous savez comme messieurs les lieutenants-généraux des provinces sont présentement lieutenants-généraux des armées, cela les charme et les ruine. Nous avons toujours ici quelqu'un qui passe et joue à l'hombre. On lit, on est dans sa chambre; enfin, les jours passent. Notre petite troupe vous aime et vous embrasse.

LETTRE MCCCV.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 4 août 1694.

Je viens de passer les plus beaux quinze jours du monde à Meudon; en vérité, c'est un lieu enchanté; et je ne comprendrai jamais que le roi ne veuille point jouir d'un tel enchantement; car cette maison, avec toute sa vaste étendue, lui convient beaucoup mieux qu'à madame de Louvois; il en faut demeurer d'accord. Elle espère bien aussi que la paix faite, et l'abondance reve-

nue dans le royaume, le roi prendra Meudon[1] et lui donnera moyen d'acquérir aux portes de Paris une maison plus convenable pour elle et pour les compagnies qu'elle veut voir, et moins exposée à celles dont elle se passeroit à merveille; et je ne trouve pas qu'elle ait tort. Cependant, je lui conseille fort de prendre le temps comme il vient, et de s'accommoder autant qu'elle pourra des incommodités de Meudon. Elle a même eu contentement ce voyage-ci; car elle n'y a eu précisément que les gens qu'elle y vouloit avoir. Nous en revînmes samedi au soir, pour assister dimanche au dernier acte de philosophie du joli abbé de Villeroi[2] qui fit des merveilles, et où se trouva bonne et nombreuse compagnie en haut et en bas; car présentement les dames viennent aux actes; et la maréchale de Villeroi donna une belle et magnifique collation à toutes celles qu'elle y avoit invitées. Mais parlons d'autres choses; j'espérois à mon retour trouver madame de Coulanges dans le bon train où je l'avois laissée; elle avait même été d'une fête à Lestang chez M. de Barbesieux, il n'y a que huit jours, où je l'avois vue, et d'où elle étoit revenue à Paris sur les deux heures après minuit, sans qu'elle s'en fût trouvée mal. Il est vrai, Ma-

[1] (*Voyez* la note sous la date du 3 juin, et la lettre du 24 juin 1695.)

[2] Archevêque de Lyon en 1714.

dame, qu'au lieu de la retrouver avec le même visage, je l'ai trouvée dans le dernier changement, causé par un grand dérangement, et une insomnie extraordinaire, nonobstant quoi Carette a voulu la faire baigner; ce qui l'a réduite en tel état, et son pauvre estomac s'en est trouvé si affoibli, que Carette lui-même a suspendu, quant à présent, les bains et les gouttes mêmes; elle ne digère plus, elle rend le peu qu'elle mange, sans appétit, tout comme elle le prend; en un mot, elle ne sait plus où elle en est, et tous les gens occupés d'elle se trouvent bien embarrassés: faut-il quitter Carette? ne le faut-il pas? faut-il frapper à une autre porte? faut-il aller à Bourbon cette automne sans perdre de temps? Enfin, que faut-il faire? On n'ose donner aucun conseil, parce qu'on ne veut se charger d'aucun événement; cependant nous ne sommes pas bien; après avoir passé trois nuits entières sans fermer l'œil, elle a enfin dormi quatre ou cinq heures celle-ci. Je suis assuré que cette rechute ne vous plaira point; car elle trouve encore que les vents s'emparent de son estomac, comme dans le premier temps; ce qui fait voir l'inutilité de tout ce qu'elle a pris jusques ici pour les en chasser. L'abbé Testu triomphe, et bat des mains, et ce triomphe ne sert qu'à déplaire et à mettre en colère, car quel autre parti falloit-il prendre? Cependant,

la maison de madame de Coulanges ne désemplit point; comme on est assuré de la trouver, tout ce qui la connoît y vient; et chacun donne son avis, qui est, à mon gré, un autre mal. C'est tout vous dire que madame de Monchevreuil y a passé deux après-dînées, et que madame la chancelière Le Tellier, à quatre-vingt-six ans, y passa celle d'avant-hier. Je suis assuré que vous ne nous quitteriez pas si vous étiez ici. Madame de Coulanges me prie de vous dire de sa part mille choses plus tendres les unes que les autres. Dans le nombre des visites qu'elle reçoit, vous croyez bien que les maréchales de Créqui et de Villeroi ne lui manquent pas; ainsi il me fut hier fort aisé de leur faire voir dans votre dernière lettre l'honorable commémoration que vous faites d'elles; elles m'ont chargé de n'épargner aucun des termes les plus significatifs pour vous bien marquer leur reconnoissance, et pour vous bien assurer qu'elles sont très-sensibles aux marques de votre amitié. La maréchale de Créqui est fort tendre sur le sujet de Blanchefort; et vous n'avez rien oublié de tout ce qui se pouvoit dire à cette occasion pour la bien flatter. Vous n'avez assurément, ma belle Madame, qu'à me mettre entre les mains tous vos souvenirs, j'en ferai toujours un très-bon usage et fort aisément, car vous connoissez tous mes amis et toutes mes amies. Je

ne sais si je n'irai point demain à Pontoise; je reçus hier une semonce fort obligeante de mon aimable cardinal (*de Bouillon*), et son ambassadeur me fit entendre qu'il pourroit bien m'envoyer ce soir une voiture pour cela; je n'y serai qu'autant de temps que l'état de madame de Coulanges me le permettra; car vous croyez bien que désormais cet état fera la règle de mes séjours. C'est un premier devoir, à quoi je n'ai garde de manquer; mais c'est elle-même qui veut que j'aille mon chemin, disant que sa maladie ne doit pas être regardée comme un mal dont on voie si tôt la fin; et c'est à moi sur cela de marcher avec prudence.

Nous avons eu bien des affaires avec Carette, mais cela seroit bien long à vous conter; on l'avoit mis d'une partie à Vaugirard avec mesdames de Louvois, de Créqui, Bernières, et madame de Coulanges y avoit fourré une petite madame de Séchelles, amie de madame de Peseux, fort jolie, et dont Carette disoit qu'il étoit amoureux passionné; on espéra que cette passion réjouiroit la compagnie, et tout cela se passa de travers. La marquise de Créqui outra la pièce; M. de Barbesieux qui survint parut touché de la petite dame, et le tout pour rendre Carette jaloux; enfin, on en vint si bien à bout, que Carette s'en retourna furieux à Paris en traitant madame de

Coulanges d'infame, qui n'avoit amené cette jeune femme que pour la vendre à son cousin; et mesdames de Louvois et de Créqui, de bonnes confidentes. Enfin, cela fut si plaisant, qu'on n'a parlé d'autre chose à Paris; mais vous croyez bien que tous les acteurs de la pièce n'ont fait qu'en rire, et que tout le ridicule en est tombé sur *le marquis* de Carette : si on l'avoit mieux connu, on ne l'auroit point admis en si bonne compagnie. Il a été long-temps sans venir voir madame de Coulanges; mais enfin, comme elle en avoit affaire, elle a fait marcher le père Gaillard pour lui demander pardon; et *le Prince* paroît, à l'heure qu'il est, avoir mis tout son ressentiment sous les pieds du crucifix : mais comme madame de Coulanges est retombée après cette *pétoffe*, il y a bien des gens qui la trouvent hardie d'avoir repris les remèdes de Carette [1]. Voilà grossièrement le sujet de cette pièce, qui a été fort ridicule. Eussiez-vous jamais pris votre amie pour une vendeuse de chair humaine; et de concert avec elle, de telles confidentes que celles que je vous ai nommées?

Il n'y a rien ici de nouveau; et puis les nouvelles publiques, et plusieurs particulières vous vont par l'abbé Bigorre et par madame de La

[1] *Voyez* Carette, qui fait le sujet de cette tirade, sous la date du 23 juin.

Troche. Madame de Bagnols, qui partit samedi pour Versailles, y est tombée si malade, qu'il la fallut saigner du pied en diligence; cela est fort commode pour les gens qui lui prêtent leur appartement; mais aussi que va-t-elle faire dans cette galère? Voilà son portrait que je vous envoie : y a-t-il rien de plus plaisant que cette taille-douce avec ses chiens, et son nom gravé et orthographié à ne pouvoir pas le prendre pour un autre[1]? Cette taille-douce a fort réjoui madame de Coulanges; c'est madame de Louvois qui vient de me l'envoyer, et vous la recevrez tout chaudement. Adieu, ma très-aimable; toujours mille tendresses et mille respects pour vous et pour tous les habitants du magnifique château où vous êtes. Je vois ces amusements et toute votre bonne compagnie, et l'eau m'en vient à la bouche. M. l'archevêque d'Arles m'a fait une très-bonne et très-aimable réponse, et j'aurai encore l'honneur de lui écrire incessamment. C'est donc présentement monsieur de Carcassonne qui est malade.

[1] Madame du Gué de Bagnols a en effet été gravée assise, et tenant un chien (*Voyez* la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, *appendice* du tome IV, page 206; première colonne.) *M.*

LETTRE MCCCVI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 27 août 1694.

Je viens de passer trois semaines tant à Pontoise qu'à Versailles sans débrider, c'est-à-dire, sans revenir à Paris. Vous pouvez bien juger par-là de la meilleure santé de madame de Coulanges; car pour peu qu'elle eût été équivoque, vous croyez bien que je ne l'eusse pas quittée; ou que mon voyage n'eût pas été si long. J'ai été même fort content à mon retour, l'ayant trouvée avec un très-bon visage et fort angraissée; cependant elle ne se tient pas encore guérie, parce qu'elle a de temps en temps de petits retours de colique, et qu'elle n'est pas tout-à-fait délivrée des vents qui veulent s'établir dans son estomac, et qui font qu'elle est quelquefois enflée; mais enfin elle mange, sobrement à la vérité; elle a de bonnes nuits, et elle va et vient par le monde, comme si de rien n'étoit. Voilà ce qui a succédé au triste état dont je vous rendis compte dans ma dernière lettre; elle s'est remise aux gouttes de Carette, avec intention pourtant de laisser passer des jours sans en prendre; elle

est, au surplus, délivrée des fréquentes visites du *marquis*, parce qu'il a été lui-même assez malade, et qu'il ne sort point encore. Je n'ai pas manqué, ma très aimable Madame, de faire lire votre lettre à madame de Coulanges, qui a été fort contente d'y voir la continuation de votre amitié, et fort touchée des sentiments de l'adorable Pauline, qui a des manières d'écrire et des expressions si naturelles, qu'on est très-persuadé qu'elle a dans le cœur tout ce qu'elle écrit. Ainsi, madame de Coulanges et moi, nous lui sommes, très-obligés de tout ce qu'elle nous dit d'agréable, et nous vous supplions instamment, ma belle Marquise, de la bien remercier, et tous les habitants de ce magnifique château, qui veulent bien s'intéresser à ce qui nous regarde. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'étoit le style de l'amitié[1]. Ce fut donc un vendredi matin qu'une calèche à six chevaux de l'aimable cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi, et me mena rapidement dîner à Saint-Martin, où je trouvai M. et Madame de Croissi, mademoiselle de Croissi, madame de Saint-Géran, et Richard Hamilton, qui y étoient dès la veille;

[1] « Je vous écris ces détails, car nous aimons ce style qui est « celui de l'amitié ». (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné à M. de Coulanges, 1er décembre 1690.)

mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit; quelle chère, quelle maison, quelles promenades, et quelle liberté! Les Croissi s'en allèrent samedi au soir, mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg, et par mademoiselle d'Albret, une jolie seconde fille de madame de Bouillon. Le dimanche arrivèrent, M. le Grand...

MADAME DE COULANGES *interrompt ici la lettre de son mari.*

C'est moi qui arrive dans Saint-Alexis, où je trouve un vieil enfant entouré de jouets, et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire cet enfant; il me fait voir qu'il vous a rendu compte de tout ce que j'avois à vous dire sur ma santé : vous n'aurez donc point de mes nouvelles cet ordinaire, mon amie; mais je vous assurerai de toute la vive reconnoissance que j'ai de vos bontés pour moi; peut-être guérirai-je, peut-être mourrai-je; mais je vous aime bien en attendant, ma très-aimable; je ne suis point du tout insensible à toutes les honnêtetés que je reçois des habitants du palais *de la félicité*[1] : M. de La Garde a beaucoup de part à ma reconnoissance, et pour l'adorable Pauline, j'en suis charmée; savoir dire des choses aussi aimables

[1] Le château de Grignan.

que celles que M. de Coulanges m'a montrées, est un trésor que je suis bien aise, en vérité, qui ne me soit point caché. Jamais absente n'a été moins oubliée qu'elle l'est ici; on en parle, on la loue, et je dis tristement, *mais ce n'est pas la voir que de s'en souvenir.* Cela est trop plaisant combien je l'aime; je crois devoir lui en demander pardon, et j'ai même la confiance d'espérer l'obtenir. Le maréchal d'Humières est bien malade[1]; mais le maréchal de Villeroi se porte bien. Mon amie, n'avez-vous jamais vu une madame Berthier belle et fleurie, jeune et saine? elle est morte en quatre jours; et puis, comptez sur quelque chose en cette vie. Je vous embrasse, ma très-belle, et je sens le plaisir de vous griffonner quelques lignes, que vous ne pourrez peut-être pas lire. Voici bien une autre rareté que je viens de trouver ici; c'est le miroir de toilette dont se servoit la reine Marguerite; les carrés y manquent, on va les chercher par toute la terre; c'est bien à M. de Coulanges à avoir les restes de la reine Marguerite[2]!

[1] Il mourut le 31 août, quatre jours après la date de cette lettre.

[2] Il paroît que Coulanges passoit pour connoisseur dans la curiosité, qu'il en embrassoit toutes les parties, et songeoit aussi à faire de ses goûts une spéculation lucrative. Il n'est pas bien certain que sa réputation de connoisseur étoit bien fondée, mais il eut l'adresse d'en tirer un assez bon parti auprès de M. de Grignan et d'autres amateurs peu instruits. *G. D. S. G.*

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

C'est bien parlé; voilà un beau griffonage, et une femme qui a du sens et de la raison, peut-elle orthographier de la sorte! Je suis vengé de toutes ses mauvaises plaisanteries à mon égard, par l'espérance bien fondée que j'ai que vous ne les pourrez jamais lire.

Le dimanche, arrivèrent donc M. le Grand, madame d'Armagnac avec *les Anges*, ses filles, mademoiselle de Bouillon et madame de Beaufremont; et lundi à dîner, le chevalier de Lorraine, et le mardi, M. de Bouillon, la duchesse de La Ferté et Langlée : tout cela fait une compagnie admirable pour manger les bons mêts du cardinal, et pour faire ronfler les pistoles au lansquenet, tout comme si elles ne valoient pas quatorze francs la pièce. Il y eut beaucoup de sang répandu, mais il ne fut pas perdu, et tel devint gai, qui étoit triste auparavant, comme tel devint triste, qui auparavant étoit de fort bonne humeur; des quarante et cinquante pistoles aux réjouissances seulement; en un mot, grande chère et beau jeu. Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard; mais le jeudi le cardinal me ramena à Versailles avec madame de Saint-Géran[1], qui avoit trouvé le gîte de Saint-

[1] Il a déjà été fait mention de cette dame, amie et confidente

Martin fort bon. J'ai été à Versailles, depuis ce jeudi jusqu'à avant-hier en toute joie et en toute liesse, et, ce qui est rare à Versailles, en toute liberté; car, Dieu merci, je n'y vois que qui j'y veux voir, et que les personnes encore qui me conviennent. J'ai donc passé mes journées avec la maréchale de Villeroi, qui répond à vos souvenirs, comme vous pouvez le désirer, et qui dit comme vous, que je ne ménage point les termes pour vous parler de ses sentiments; avec la duchesse de Villeroi, qui me parle très-souvent de l'adorable Pauline, et qui la souhaite à tout propos; avec la Saint-Géran, *belle pochette et rien dedans;* avec tout ce qui s'appelle Noailles, Boufflers, Croissi; à toute heure chez madame d'Armagnac, qui me donne son portrait et celui de ses filles; mais chez qui encore? chez madame la duchesse la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fût jamais, j'y ai eu des entrées fort libres; et je lui ai déclaré que, quelques avances qu'on me fît de la part des autres princesses pour les fréquenter, je ne verrois jamais qu'elle. Enfin, ma chère gouvernante, je ne me suis point du tout encanaillé; et je ne serois point encore revenu, si je m'étois laissé aller aux pressantes

de madame de Maintenon. (*Voyez* la lettre du 22 mai 1674, et la note de la page 342 de notre tome III, et la lettre du 25 septembre, tome V, page 138.) *G. D. S. G.*

instances qu'on m'a faites pour rester encore à Versailles; mais il a bien fallu revenir aux ordres de madame de Louvois, qui graisse ses bottes pour aller à Tonnerre et à Ancy-le-Franc, et qui ne veut point faire de voyage sans moi; en sorte que me voici. Elle dit qu'elle partira sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui en tournoit : si elle le fait donc, je m'en vais avec elle, et voilà notre commerce interrompu pour quelque temps; si je ne le fais pas, je ne m'éloignerai point de Paris; ainsi je serai à portée de vous rendre toujours compte de mes faits et gestes.

La disgrace de mademoiselle Chouin a fait une grande nouvelle à Versailles : la princesse de Conti eut l'honnêteté d'assurer mademoiselle de Sanzei [1] qu'elle n'avoit aucune part au sujet qu'elle avoit de s'en défaire; mais quel est-il ce sujet? c'est sur quoi on raisonne, qui d'une façon, qui d'une autre, car si jamais MONSEIGNEUR a aimé quelqu'un, c'est cette fille. L'a-t-on chassée sans sa participation? La princesse de Conti a eu des entretiens très-particuliers avec le roi qui étonnoient tout le monde, et voilà ce qu'ils ont enfanté. Mademoiselle Chouin est à Paris chez

[1] Nommée fille d'honneur de cette princesse en 1685.

madame de Lislebonne, et l'on dit qu'on lui prépare un appartement aux petites Hospitalières[1].

Vous saurez par l'abbé Bigorre les nouvelles de l'armée, qui furent hier apportées par le petit Bontemps[2]; et moi, je finis par vous remercier

[1] M. de Clermont de Chate, dont il a déjà été parlé, avoit déjà plu à madame la princesse de Conti; mais il avoit aussi cherché à plaire à mademoiselle Chouin, sa fille d'honneur; et ce qui est pis encore, il sacrifioit la maîtresse à la suivante. Car, cette suivante, quoique laide, étoit une fille d'esprit adorée du dauphin; et par elle on comptoit gouverner ce prince. On dit que c'étoit d'accord avec un héros, le maréchal de Luxembourg, que M. de Chate menoit cette double intrigue. Qoiqu'il en soit, un paquet de lettres de ce personnage qui s'adressoient à la princesse et à la fille d'honneur, arriva de l'armée avec les dépêches du maréchal, et fut remis au secrétaire d'état Barbezieux, qui, en bon serviteur, le porta sur le champ au roi. On comprend fort bien maintenant et l'expulsion de la Chouin, et les entretiens de la princesse avec le roi, et les mêmes termes équivoques dans lesquels elle s'expliquoit sur sa fille d'honneur. Il faut se souvenir que cette princesse étoit veuve et singulièrement aimable. *A. G.* Grouvelle achève cette note en accréditant le mariage du dauphin avec la Chouin, erreur que nous avons réfutée à la page 318 de notre tome III, et sous la date du 29 juin 1686. Le Chevalier Clermont de Chate, proche parent du maréchal de Luxembourg, fut exilé dans sa province, et la princesse de Conti fit une pension à la Chouin, qui cependant ne fut pas rigoureusement privée des bonnes graces de *Monseigneur*. (*Voyez* les *Souvenirs de Caylus* et les *Mémoires de Saint-Simon*.) *G. D. S. G.*

[2] Il apportoit la nouvelle d'une marche fameuse de MONSEIGNEUR et du maréchal de Luxembourg de Vignamont au pont d'Espierres, du 22 août au 25. L'armée fit quarante lieues en quatre jours; et par cette promptitude, MONSEIGNEUR, moins fort de moitié

aussi de vos détails, et par vous en demander la continuation. Le dîner de *Rochecourbière* m'a fait venir l'eau à la bouche; je vois d'ici ce lieu enchanté, et j'en connois tout le mérite; rien n'est pareil à la description que vous en faites. Je vous fais mes compliments, quoiqu'un peu tard, sur la mort de M. de La Fayette[1] : sa pauvre mère n'avoit songé qu'à remettre ce nom et cette maison à la cour et dans le monde, et le voilà sur la tête d'une petite fille[2]. On dit que le testament de M. de La Fayette, fait par les soins et du vivant de madame sa mère a consolé sa femme et M. de Marillac, qui étoient fort affligés, avant que d'avoir vu ce testament, lequel est très-désavantageux pour la veuve[3]. M. de Lamoignon vous en pourra mieux dire que moi tous les tenants et aboutissants; c'est, dit-on, l'ouvrage du lieutenant-civil. Adieu, ma très-aimable gouvernante, adieu, madame la comtesse, adieu, divine Pau-

que le prince d'Orange, garantit les frontières depuis l'Escaut et la Lys jusqu'à l'Océan, et empêcha le prince d'Orange d'attaquer les places maritimes qui étoient menacées par la flotte ennemie. (Hénault.)

[1] Il mourut de maladie à Landau, le 12 août 1694. Il avoit fait son testament le 11 mai 1692. *M.*

[2] Marie-Madeleine de La Fayette, mariée, le 12 avril 1706, à Charles-Louis Bretagne, duc de La Trémouille, prince de Tarente, premier gentilhomme de la chambre du roi. *D. P.*

[3] Madeleine de Marillac. *D. P.*

line, et tous les aimables habitants d'un des plus magnifiques châteaux que je connoisse. Dieu vous conserve tous, et nous fasse la grace de nous revoir quelque jour. Madame de Morangiés est très-malade : madame Bénard de Rezé, notre voisine, est morte; et j'ai appris aussi la mort d'un de mes cousins d'Ormesson[1], qui étoit religieux de Sainte-Geneviève, et, je crois, votre filleul. Enfin, l'on meurt à tout âge et par tout pays. Faites savoir, je vous prie, à M. le comte de Grignan, quand vous lui écrirez, combien je l'honore; et n'oubliez pas dans mes litanies la bonne Martillac, ni M. le doyen[2]. On vous aura mandé l'histoire tragique d'Hanovre[3]. La cour s'en va le 15 du mois prochain à Fontainebleau.

[1] Simon Lefèvre d'Ormesson, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Il étoit cousin-germain de Coulanges et de madame de Sévigné. *M.*

[2] Du chapitre de Grignan. *D. P.*

[3] On trouve dans une lettre de l'abbé de Choisy, de janvier 1691, ce passage : « Le duc d'Hanovre a fait arrêter le prince « Maximilien son fils qui vouloit l'empoisonner. » Il s'agit des suites de cette affaire. *A. G.*

LETTRE MCCCVII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 1er septembre 1694.

Adieu, ma belle gouvernante, adieu, madame la comtesse, adieu, divine Pauline, adieu, M. le chevalier, et tous les charmants habitants du palais d'Apollidon; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Ancy-le-Franc, et je m'abandonne avec soumission à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal. Madame de Louvois, contre l'avis des sottes gens qui s'opposoient à son voyage, en lui disant qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle, ne doit jamais passer Meudon, a pris courage, et part sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour; cependant, si elle alloit tomber malade, jugez de l'embarras et des repentirs qui nous suffoqueroient; mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé; toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. L'évangile du jour est la mort du ma-

réchal d'Humières, qui mourut hier à Versailles [1]; l'on a attendu si tard à lui dire qu'il alloit mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes, pour tourner à bien ses derniers moments, dans lesquels il a reçu ses sacrements : voilà un beau sujet de faire des réflexions. Le public donne déja tous les grands postes qu'il occupoit; je ne sais si le roi sera de même goût; je souhaite du moins que le public ne se trompe pas, lorsqu'il donne l'artillerie au maréchal de Villeroi [2]. La maréchale et la duchesse suivirent hier le roi à Marly, cela me paroît d'un bon augure. La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble; il n'y eut jamais une telle déroute; la maréchale n'aura point de pain, au pied de la lettre; autre sujet encore de réflexion sur la mauvaise conduite. La maréchale [3], qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien [4], se retire aujourd'hui chez les Filles de la Croix, dans le faubourg Saint-Antoine, sous

[1] Louis de Crevan, marquis d'Humières, maréchal de France, mourut à Versailles assez brusquement dit Saint-Simon. (*Voyez* ses dernières paroles dans la lettre suivante.) *G. D. S. G.*

[2] Le roi donna au duc du Maine, qui depuis dix ans étoit colonel général des Suisses, la charge de grand-maître d'artillerie, vacante par la mort du maréchal qui l'avoit eue en 1685, à la mort du duc de Lude. (Hénault.)

[3] Louise-Antoine-Thérèse de La Châtre. *D. P.*

[4] Épouse de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien.

les auspices de l'abbé d'Effiat, qui pourra lui servir de caution envers les religieuses. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle a envoyé à son *marquis* une tabatière d'or, pesant deux cents écus, et coûtant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avait du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en venir remercier, et a publié qu'elle lui avoit fait un présent, où il y avoit plus d'invention que de magnificence [1]; il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (*de son élixir*); jamais il n'y eut un homme plus extravagant, et madame de Coulanges est bien heureuse d'en être défaite. Je la quitte avec quelque repos, par le bon état où je la laisse. Adieu, mon aimable gouvernante, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly [2], si je ne me trompe; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin, et ils me feront plaisir, quand je les entendrai nommer. Je vous embrasse, ma belle Madame, avec une tendresse infinie. Écri-

[1] Carette l'empirique étoit un ingrat, mais en soupesant cette tabatière, il avoit le droit de dire comme l'Aretin en recevant une chaîne d'or de Charles-Quint après l'échec que ce prince reçut devant Alger : *Elle est bien légère pour une si lourde sottise.* *G. D. S. G.*

[2] Terre qui appartenoit à madame de Sévigné.

vez-moi toujours, quand cela vous conviendra; j'ai prié madame de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres; ainsi ne nous séparez point, cela seroit inutile, puisque les siennes me viendront, après qu'elle les aura lues.

LETTRE MCCCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES, *qui étoit alors à Ancy-le-Franc, chez madame de Louvois.*

A Grignan, le 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin; il n'y en a point de perdues, ce seroit grand dommage, elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société, ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne: *Au château royal de Grignan.* Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est un de ses plus beaux titres: il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montoit dans la seconde cour,

à la honte des *Adhémar*, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer; je ne dis point grand, ni magnifique; parce que ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise, on y monte par un grand perron; les armes de Grignan sont sur la porte; vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connaissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très-délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout, des perdreaux, cela est commun; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous, comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant: ah! quel fumet! sentez un peu; nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets; il n'y a point à choisir; j'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce, elle n'y manque jamais, et des tourterelles toutes

parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange; si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris; il ne s'en trouve point ici; les figues blanches et sucrées, les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feroient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parce que c'est comme si l'on buvoit à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent : mon cher cousin, quelle vie! vous la connoissez sous de moindres degrés de soleil; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détail je me suis jetée, c'est le hasard qui conduit nos plumes; je vous rends ceux que vous m'avez mandés, et que j'aime tant; cette liberté est assez commode, on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

Je loue fort le courage de madame de Louvois d'avoir quitté Paris, contre l'avis de tous ceux qui lui vouloient faire peur du mauvais air : hé, où est-il, ce mauvais air? qui leur a dit qu'il n'est point à Paris? Nous le trouvons, quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc; j'ai vu ce beau château, et une reine de Sicile sur une porte, dont M. de Noyon vient directe-

ment[1]. Je vous trouve trop heureux; au sortir des dignités de M. le duc de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de madame de Louvois; suivez cette étoile si bienfaisante, tant qu'elle vous conduira. Je le mandois l'autre jour à madame de Coulanges : elle m'a parlé de Carette; ah! quel fou!

Comment pourrons-nous passer de tout ceci, mon cher cousin, au maréchal d'Humières, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans? Il a dit à M. le curé de Versailles : *Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre heures, et qui n'a jamais pensé, ni à son salut, ni à ses affaires;* il disoit bien vrai, et cette vérité est digne de beaucoup de réflexions; mais je quitte ce sérieux, pour vous demander sur un autre ton sérieux, si je ne puis pas assurer ici madame de Louvois de mes très-humbles services; elle est si honnête qu'elle donne toujours envie de lui faire exercer cette qualité. Mandez-moi qui est de votre troupe, et me payez avec la monnoie dont vous vous servez présentement. Je suis aise que vous soyez plus près de

[1] L'éloge ironique d'une vieille origine étoit le seul convenable à l'évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre), prélat d'une vanité insolente, ingénieusement parodié, par Coulanges, sous la date du 2 février 1700. (*Voyez* la note sous la date du 10 décembre suivant.) *G. D. S. G.*

nous, sans que cela me donnne plus d'espérance; mais c'est toujours quelque chose. M. de Grignan est revenu à Marseille; c'est signe que nous l'aurons bientôt. La flotte qui est vers Barcelonne, fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille. Tout ce qui est ici vous aime et vous embrasse, chacun au *prorata* de ce qui lui convient, et moi plus que tous. M. de Carcassonne est charmé de vos lettres.

LETTRE MCCCIX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 3 octobre 1694.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infame, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie; cependant, Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre; Ancy-le-Franc et Grignan, Grignan et Ancy-le-Franc; tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les états de madame de Louvois; en vérité, ce sont des états, au pied de la lettre;

et c'en sont des plaisants, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Ancy-le-Franc, dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons partout cour plénière, et partout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connoître la grandeur de nos états; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il? on nous répond, c'est à *Madame;* à qui est celui qui est le plus éloigné? c'est à *Madame;* mais là-bas, là-bas, un autre que je vois? c'est à *Madame*; et ces forêts? elles sont à *Madame.* Voilà une plaine d'une grande longueur : elle est à *Madame;* mais j'aperçois un beau château : c'est Nicei, qui est à *Madame*, une terre considérable, qui appartenoit aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut! c'est Pacy, qui est à *Madame*, et lui est venu par la maison de Mandelot dont étoit sa bisaïeule; en un mot, Madame, tout est à *Madame* en ce pays; je n'ai jamais vu tant de possessions ni un tel arrondissement. Au surplus, *Madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa do-

mination; tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour; qui lui présente des gâteaux; qui des châtaignes; qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs-d'inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château? Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame;* car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays : et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame!* qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante; pour moi, j'y ai mes coudées franches; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage. Au surplus, *Madame* se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris; elle y respire un bon air; et il n'en faut pas de meilleure preuve qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude; aussi fait-elle état de passer ici la Toussaint, et de ne s'en retourner que comme les grandes personnes. Elle est ravie de n'avoir qu'à se tranquilliser; et je lui vois faire avec un tel zèle son noviciat de campagne, et même de province, qu'il est comme assuré qu'elle fera profession,

et qu'il ne se passera guère d'automne, quand la cour sera à Fontainebleau, qu'elle ne vienne se reposer ici, et jouir innocemment de tous les plaisirs champêtres. Nous n'avons pas encore eu un moment à nous ennuyer; pour moi, je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique s'est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je ne m'avise ici, pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain; car charité bien ordonnée doit toujours commencer par soi-même. Il faut bien vous faire part de nos chansons et de nos mascarades; les voilà. Vous aurez bien la bonté de les présenter à la charmante Pauline, et d'en faire *chorus* avec elle; c'est par-là que je vous veux récompenser de l'agréable description que vous me fîtes, il y a quelque temps, de votre débauche de *Rochecourbière;* je n'en ai jamais vu une telle, et j'ai bien mis cette lettre entre les parfaites que je conserve dans mon trésor. Nous n'aurons pas ici grande compagnie de Fontainebleau, comme nous l'avions espéré; les maréchale et duchesse de Villeroi sont tombées malades à Paris, et nous ont fait peur; mais à l'heure qu'il est, nous sommes tous rassurés. Le mauvais air, les morts et les maladies y continuent; mais le principal pour moi, c'est que madame de Coulanges me paroît hors d'affaire;

elle va et vient comme une autre; et pour peu qu'elle s'applique à faire une vie sainte, il y a toute apparence que le médecin ne rentrera de long-temps chez elle; Dieu le veuille, et nous conserve tous.

On me mande de Paris que votre mariage est tout-à-fait résolu; que M. de Saint-Amand[1] achète des habits pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres; que vous avez eu à Grignan cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens, et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige: et qui me mande tout cela? ce n'est point madame de Coulanges; et voilà par conséquent quelle est la voix du peuple: s'il dit bien, ou s'il dit mal, je m'en rapporte à vous. J'ai été ravi du mariage de la petite d'Ormesson avec M. d'Aguesseau[2], je n'en ai jamais vu de mieux assorti,

[1] C'est-à-dire, le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. (*Voyez* ci-dessus la note sous la date du 24 mai.)

[2] Sans doute Henri-François d'Aguesseau, qui fut depuis chancelier de France, génie supérieur, dont le nom honorera toujours la magistrature française. Son père avoit quitté l'intendance de Languedoc, dans laquelle son humanité courageuse n'avoit pu souscrire aux mesures impitoyables de l'ancien ministère contre les protestants. Mais les ministres nouveaux, les Pomponne, les Beauvilliers n'avoient point souffert qu'il fût écarté et puni de sa vertu. *A. G.*

ni de plus désirable. M. le premier président a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, et que c'étoit l'alliance du mérite et de la vertu. J'ai fait tous vos compliments à nos *reines de Sicile;* la grandeur de la maison de Clermont est bien étalée dans tous les coins et les recoins d'Ancy-le-Franc; et je suis toujours à admirer qu'on puisse sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. M. de Louvois, avec toute sa faveur, mérite qu'on rende à sa mémoire la justice qu'il a eue de n'entrer dans aucune terre, qu'on ne lui ait, pour ainsi dire, jetée à la tête; il n'y a aucun seigneur, grand ni petit, qui puisse lui reprocher la moindre contrainte, et cela peut passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il étoit.

Adieu, ma très aimable Madame, croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne et très-sincère tendresse que j'ai pour vous. Trouvez bon que je me promène dans ce royal château de Grignan, et qu'allant d'appartement en appartement, je rende tous mes honneurs et mes devoirs à ceux qui les occupent; il n'est pas nécessaire de vous les nommer, vous comprenez mes intentions à merveilles. Je n'ai seulement qu'à ne pas oublier la chambre de la bonne Martillac; en vérité, je voudrois bien encore me re-

trouver avec vous, tous tant que vous êtes, et je n'en veux point désespérer, pour ne pas mourir de chagrin. Madame de Louvois a fort agréablement reçu tous vos compliments, et m'a chargé de vous les rendre avec usure, et de vous supplier d'en distribuer encore de sa part, à la belle comtesse, à la charmante Pauline, et à tout ce qui s'appelle Grignan. Je crois que vous ne manquez pas de vous bien récrier sur tous les gens qui meurent à Paris; vous avez été apparemment affligée de la mort de madame de Poissy[1], par rapport à M. de Lamoignon. On nous mande de Fontainebleau que le pauvre petit capitaine Saint-Hérem a fait une chute à la chasse, et qu'il a la cuisse cassée trois doigts au-dessous de la hanche; voilà qui est bien mortel pour un homme de son âge, et j'en suis tout-à-fait fâché. Vous avez fait de belles réflexions, de l'humeur que je vous connois, sur la mort de M. Fieubet[2]; mais adieu.

[1] La mort de cette madame de Poissy, fille de M. de Lamoignon, touche de très-près son accouchement, annoncé sous la date du 24 mai dernier. *G. D. S. G.*

[2] Gaspard de Fieubet, il mourut aux Camaldules de Gros-Bois cette même année, à 67 ans. (*Voyez* sur *Fieubet*, tome III, page 359, note 2.) *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 14 octobre 1694.

Votre lettre, mon cher cousin, ne pouvoit être trop long-temps attendue; elle nous a tous charmés, nous l'avons lue et relue, nous avons chanté et rechanté vos chansons; et quand M. de Grignan arriva hier de Marseille, où il avoit eu encore quelques affaires, ce fut la première chose que nous lui lûmes, que la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place, après la première surprise qu'il nous donna : il étoit tombé à Sorgues[1] sur un degré, et s'étoit tellement cassé le nez, et un peu la tête, et avoit de si grands emplâtres que jamais *la Rapinière* ni *le Destin*[2] n'en portèrent de plus remarquables; mais étant persuadés et bien assurés que ce ne seroit rien du tout, nous reprîmes tous notre première joie à vos dépens; jamais un commencement de discours n'a captivé plus agréable-

[1] Petite ville du Comtat Venaissin. *D. P.*

[2] Personnage du *Roman comique* de Scarron. *D. P.*

ment les auditeurs. Le château d'*Ancy-le-Franc*, *celui de Grignan; Tonnerre*, *Grignan*; *Grignan et Tonnerre*: cette égalité, cette balance doit plaire également aux vivants et aux morts; après cela, vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions, et puis, vous vous écriez: Comment est-il possible que les seigneurs de tels royaumes aient pu se résoudre à s'en défaire? hélas! vous le dites dans vos chansons, c'est que depuis très-long-temps, l'hôpital étoit attaché à cette maison seigneuriale de Tonnerre; en voilà la seule et véritable raison : raison où il n'y a pas un mot à répondre; raison qui ferme la bouche; raison, enfin, qui fait sortir le loup du bois, et qui fait que tout est à madame de Louvois, et qu'on est encore trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espèces de souverainetés, que vous mettez avec raison bien au-dessus de Parme et de Modène. Pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples tout accablés de leur pauvreté et de celle de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille de Gilles[1], et des Mandelot, toute

[1] Elle étoit arrière petite-fille de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France. Jacques de Souvré, fils de ce dernier, qui devint grand prieur de France, a fait bâtir l'hôtel

à leur tour. Madame de Louvois, contente, et avec raison très-contente de son état, s'est donc si bien trouvée d'une liberté dont elle n'avoit jamais joui, et dont il est impossible qu'elle jouisse à Paris, ni même à Meudon, qu'insensiblement elle a attrapé la Toussaint, et que je la vois comme résolue de ne partir de son royaume que le quinze du mois prochain : pour moi, je me suis rangé volontiers sous ses lois; et plus je connois sa domination tout aimable et tout honnête, plus je suis content de vivre partout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas après cela que mes secondes nôces sont très-heureuses, et que vous n'avez jamais entendu parler d'un mari plus soumis que je le suis, ni d'un meilleur ménage que le nôtre? quand madame de Louvois est à Tonnerre, c'est le bruit, c'est le tumulte, ce sont tous les attributs de la royauté; quand elle est ici, ce n'est point madame de Grignan dans son château, exposée à un nombre infini de voisins, exposée aux hommages de tous les Provençaux, mais c'est madame de Sévigné dans ses Rochers, qui lit, qui se promène beaucoup, qui écrit à Paris, qui reçoit beaucoup de lettres, qui entreprend de son pied des promenades champêtres et de long cours, et qui fait enfin une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément; et une vie que madame de Louvois goûte de

telle sorte qu'elle ne songe pas qu'il y ait au monde un Fontainebleau, ni un Versailles.

Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir madame de Courtenvaux[1], qui cavalièrement et honnêtement est partie de Fontainebleau en poste pour venir se ranger auprès de madame sa belle-mère; nous avons tous été fort aises de la voir, et nous ne cessons de l'interroger sur les événements du pays d'où elle vient; cela nous fait une compagnie sans containte, et un amusement nouveau. Nous n'avons pas manqué à son arrivée ici, de lui présenter l'aimable Amadis, qui est bien l'homme de la meilleure compagnie qu'on puisse entretenir? et qui est assurément d'une grande ressource contre l'ennui. Nous allons sagement et raisonnablement passer ici les fêtes, et puis nous ferons une Saint-Hubert, à peu près comme celle que nous fîmes, il y a trois ans[2], dans ce royal château de Grignan; avec cette différence pourtant que si la bête nous échappe, elle ne tombera pas de si haut. Madame de Courtenvaux vient de recevoir toute sorte d'honneurs à Tonnerre; il y a eu même un bal magnifique et des mascarades, en sorte qu'elle n'est pas fâchée, non plus que nous, d'être ici en repos loin du monde et du bruit; car nous

[1] Marie-Anne-Catherine d'Estrées. *D. P.*

[2] *Voyez* la lettre du 27 octobre 1691.

n'avons pas même de voisins qui nous puissent tourner à importunité.

Voilà, Madame, quel est notre état, selon toutes personnes raisonnables, beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Je suis ravi que ma dernière lettre ait fait le voyage si heureusement, sans passer par Paris; c'est ce qui me donne courage de vous écrire encore celle-ci par la même route. Mon amour-propre m'a obligé de faire voir la vôtre à madame de Louvois, qui en a été ravie, et qui a pris plaisir à la lire plus d'une fois; car parmi toutes ses bonnes qualités, elle a encore celle de goûter les bonnes choses, et en lisant certaines lettres, de leur donner tous les tons qui leur conviennent. Mais où prenez-vous, madame la Marquise, que si l'on eût marié l'héritier de toutes ces possessions-ci[1] d'une certaine manière, il pourroit les posséder encore? hélas! ne l'est-il pas? n'aura-t-il pas des millions de sa femme[2]? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre, et il n'est pas à l'heure qu'il est à s'en repentir; mais c'est qu'il étoit temps qu'Anne de Souvré parût sur cet horizon, et que cela étoit réglé de toute éternité. Il faut avouer aussi que les peuples de ces cantons sont heureux de ce changement;

[1] François-Joseph, comte de Clermont et de Tonnerre.

[2] Marie d'Hannyvel de Mannevillette, fille du secrétaire des commandements de MONSIEUR.

car elle n'a d'application qu'à les soulager, et qu'à donner des marques de sa charité à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais qu'est-ce, Madame, qu'un bruit que madame de Coulanges me mande qui s'est répandu dans Paris, et dont elle doit s'éclaircir avec vous, que votre mariage est rompu? j'en serois d'autant plus surpris que vous m'en avez parlé dans votre dernière lettre comme d'une chose faite, et dont vous sembliez tous très-contents. Pour moi, j'en serois fâché à l'heure qu'il est; car voyant le changement qui est arrivé dans ces terres, je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui nous vient de nos pères, que de le mettre au hazard, fondé sur un petit point d'honneur, qui avec le temps renverse toutes les bonnes maisons; ainsi, ma très-aimable gouvernante, je suis impatient de savoir la vérité de ce bruit; comme prenant plus d'intérêt que personne à tout ce qui regarde la maison de Grignan. Je vous conjure de la vouloir toujours bien assurer de tous mes respects et de toute ma vénération; et pour vous, ma très-aimable, d'être bien persuadée qu'en m'honorant de vos bonnes graces, et même de votre tendresse, vous favorisez la personne du monde qui vous estime, et qui vous aime davantage.

LETTRE MCCCXII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 29 octobre 1694.

On me dit hier que votre mariage étoit refait, c'est-à-dire qu'on avoit envoyé des conditions à madame de Grignan, qu'elle auroit tort de ne pas accepter; et comme je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez[1], et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie.

Le roi est à Choisy pour jusqu'à samedi; tout le monde revient en foule; l'armée de Flandre est séparée. Nous n'aurons madame de Louvois et M. de Coulanges que le 8 du mois qui vient; ils ont M. de Souvré et madame de Courtenvaux pour augmentation de bonne compagnie. La maréchale de Villeroi est partie pour passer tout son hiver à Versailles avec sa belle-fille; nous avons cru être fort fâchées de nous séparer. Au

[1] Il étoit question du mariage du marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné, avec mademoiselle de Saint-Amand, qu'il épousa peu de temps après. (*Voyez* la lettre de M. de Coulanges à madame de Sévigné, 24 mai dernier.)

reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer; c'est un portrait de madame de Maintenon, fait par Mignard; elle est habillée en sainte Françoise romaine [1] : Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire; des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du roi [2]; je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits: il a eu beaucoup de

[1] Ce portrait a fourni une anecdote curieuse dont M. de Monmerqué a fait usage pour donner une juste idée de l'ascendant qu'avoit alors madame de Maintenon sur l'esprit de Louis XIV. (Mignard fit demander au roi par madame de Feuguières, sa fille, s'il pouvoit mettre au portrait un manteau doublé d'hermine, l'une des marques de la principauté; et le roi répondit: *Oui, sainte Françoise le mérite bien.*) Réponse fatigante, peu digne de la vraie piété, soufflée par ce fanatisme de coterie qui arrache de la vieillesse d'un beau règne, les plus tristes souvenirs.

G. D. S. G.

[2] Ce portrait de Louis XIV, en armure, étoit jadis placé dans la galerie d'Apollon au Louvre, et faisoit partie du mobilier de l'académie royale de peinture et de sculpture. Il a été supérieurement gravé par Jean-Louis Roullet, mort à Paris en 1699.

G. D. S. G.

N. B. Madame de Coulanges cite dans ce passage, Catherine Bernard, demoiselle illustre par son esprit, qui remporta plu-

succès ici : vous jugerez si nous avons raison. Mademoiselle de Villarceaux est morte de la petite-vérole, sans confession et sans avoir eu le temps de déshériter ses cousines. Madame d'Épinoi, la princesse [1], est accouchée d'un fils; et depuis ce grand jour on ne cesse de tirer et de boire à la place royale. Adieu, ma chère amie.

LETTRE MCCCXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, ce 16 novembre 1694.

Je ne sais, Madame, où cette lettre que je vous adresse, trouvera présentement mon cousin ; la voilà toute pleine de bagatelles bien indignes des relations qu'il nous fait tous les jours de son voyage. Je ne sais si vous vous souvenez de votre dernière lettre, et avec quel agrément et quelle politesse vous vous excusez d'avoir montré une

sieurs fois le prix à l'académie françoise, et qui fut couronnée trois fois aux jeux Floraux. Robert Nanteuil a dessiné son portrait, il fait partie de ma riche collection de dessins originaux de toutes les écoles. *G. D. S. G.*

[1] Élisabeth de Lorraine Lillebonne, mariée à Louis de Melun, prince d'Epinoi, le 7 octobre 1691. *M.*

voit point ce chapitre vénérable, qui m'a
de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu,
de respect pour ses fondateurs. J'arrivai
di au soir. Madame la maréchale de Vil-
venue pour voir madame de Louvois,
n vais demain avec elle à Versailles et
de là à Pontoise, pour me redonner à
illustres amis. Je ne sais quand je re-
t c'est ce qui fait que je vous écris
, et pour vous, et pour tout ce qui est
qui ne l'est pas dans le royal châ-
s habitez; mais comme il est impos-
son thême en tant de façons, je
ma très-belle, tous mes compli-
distribuer, et je vous supplie de
un terme pour bien faire con-
sentiments de mon cœur et de
suis point content de la santé de
langes, je l'ai retrouvée avec ses
ac et ses justes craintes de ne point
premier état; elle continue les re-
Dieu veuille qu'elle s'en trouve
fait jusqu'ici; mais, selon
, elle ne pourra pas se dis-
bon ce printemps. Je suis
son état trouble bien la
je à merveille
la goutte, qui

LETTRE MCCCIV.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 17 novembre 1694.

Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan, qu'on dit être non seulement résolu et réglé, mais peut-être fait et parfait présentement; vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents; et mes souhaits sont assurément des plus sincères, puisque personne ne s'intéresse plus que je ne fais à tout ce qui regarde la bonne et illustre et ancienne maison des Adhémar entés sur Castellanne; Dieu leur conserve *ad multos annos* leurs beaux et magnifiques châteaux : et que sur toute chose ils n'y fondent jamais d'hôpital; car tôt ou tard l'hôpital porte guignon. Je n'ai point erré, quand je vous ai mandé que l'église de celui de Tonnerre étoit de soixante-trois toises de long; on la dit de la longueur de Notre-Dame de Paris; mais elle n'est pas desservie comme celle de Grignan;

on n'y voit point ce chapitre vénérable, qui m'a donné de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu, et tant de respect pour ses fondateurs. J'arrivai ici samedi au soir. Madame la maréchale de Villeroi est venue pour voir madame de Louvois, et je m'en vais demain avec elle à Versailles et peut-être de là à Pontoise, pour me redonner à tous mes illustres amis. Je ne sais quand je reviendrai, et c'est ce qui fait que je vous écris aujourd'hui, et pour vous, et pour tout ce qui est marié, et ce qui ne l'est pas dans le royal château que vous habitez; mais comme il est impossible de faire son thême en tant de façons, je vous remets, ma très-belle, tous mes compliments pour les distribuer, et je vous supplie de n'épargner aucun terme pour bien faire connoître tous les sentiments de mon cœur et de mon ame. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges, je l'ai retrouvée avec ses maux d'estomac et ses justes craintes de ne point rattraper son premier état; elle continue les remèdes de Carette. Dieu veuille qu'elle s'en trouve mieux qu'elle n'a fait jusqu'ici; mais, selon toutes les apparences, elle ne pourra pas se dispenser d'aller à Bourbon ce printemps. Je suis très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien; car je me porte à merveille et de corps et d'esprit; mais gare la goutte, qui

me prit si vilainement le 20 décembre de l'année passée. Adieu, ma très-belle, je suis mille fois plus à vous qu'à moi-même. La maréchale de Villeroi vous prie de trouver bon que tous ses compliments pour vous, et pour tout ce qui s'appelle Grignan, passent par mon canal : elle n'est pas *écriveuse* de son naturel ; mais elle sait penser et parler, comme si elle écrivoit. Vous devez être assurément très-contente de la manière dont elle parle de tout ce qui vous regarde, et de la chaleur avec laquelle elle relève les sottises et les dits du vulgaire.

LETTRE MCCCXV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 novembre 1694.

Il y a quinze jours, mon amie, que je ne vous ai écrit ; je vous en avertis, de peur que vous ne vous en aperceviez pas. Je n'avois point reçu de vos lettres, et cela me faisoit craindre que vous ne voulussiez plus les miennes. Êtes-vous à la noce ? y serez-vous bientôt ? Je veux savoir ce qui vous regarde tous, parce que j'y prends un

véritable intérêt. Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paroît dans le monde un livre imprimé de ses chansons, et à la tête de ce titre, un éloge admirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles; on montre les preuves des dernières; il est très-touché de cette aventure, que j'ai encore aggravée par ne la pouvoir prendre sérieusement : à tout cela je réponds : *chansons*, *chansons*. Il est allé à Versailles, et de là à Saint-Martin; il faut espérer qu'il se consolera d'avoir fait ce livre par en faire un second, avant que sa jeunesse se passe. Vous voulez que je vous dise des nouvelles de ma santé; mon amie, elle n'est, en vérité, point bonne; Carette me donne tout ce qu'il veut, et j'avale ses remèdes sans confiance et sans succès; mais je crois que ce seroit encore pis de changer tous les jours de médecin : il faut prendre patience, et être bien persuadée qu'on ne meurt que quand il plaît à Dieu. Voilà des vers que l'abbé Testu m'a priée de vous envoyer, ils sont de sa façon. Le bruit court que le marquis de Mouy aura la maison du Pipaut; on dit qu'il fait habiller un de ses laquais en cerf, et qu'il le court toutes les nuits avec un cor : que vous semble de cet équipage de chasse? M. de Harlay n'est

point encore de retour de ses négociations : tout le monde désire la paix, et l'espère peu. Voilà encore des vers de mademoiselle Bernard; malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe; mais il n'importe, elle a du rouge et des mouches. Adieu, ma belle amie, ne m'oubliez pas, je vous en conjure.

LETTRE MCCCXVI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 26 novembre 1694.

J'ai envoyé à Versailles la lettre que vous m'avez adressée pour M. de Coulanges; il y est établi depuis son retour : j'ai été bien tentée d'ouvrir cette lettre; mais la discrétion l'a emporté sur l'envie que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez; tout devient or entre vos mains. Je suis très-obligée à M. de Grignan de se souvenir encore de moi : sa chute me met tout-à-fait en peine; et je vous prie, ma belle, de me bien mander de ses nouvelles, parce que j'y prends un très-sincère intérêt. Les vers que j'ai envoyés à la cour, ont été fort bien reçus : la personne à qui ces

vers s'adressoient m'a écrit la plus aimable lettre du monde; vous en jugerez par son effet, puisque, sans ma mauvaise santé, qui me rend si difficile à changer de lieu, je serois partie sur-le-champ pour Versailles. J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal; il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. Au reste, j'allai voir hier la maréchale d'Humières; elle demeure dans une vilaine maison au faubourg Saint-Germain, où il n'y a place que dans la cour pour mettre son dais. La duchesse d'Humières, de son côté, occupe une autre maisonnette dans l'Ile. Si la maréchale avoit un peu de courage, en attendant mieux, elle auroit bien donné la préférence à un couvent. M. du Maine vient coucher aujourd'hui à l'arsenal [1]; il y doit donner à souper à toutes les dames qui l'habitent; la jeune madame de La Troche y brillera, car elle est la beauté de ce lieu. Madame de Boisfranc a la petite-vérole; le fils de M. le premier président l'a aussi; enfin tout en est rempli. Je vous ai mandé l'affliction de M. de Coulanges au sujet de ses chansons, qui ont été même assez mal choisies à l'impression : on a mis son éloge à la tête du livre; comme il ne pouvoit plus lui arriver que ce malheur, il y a été

[1] On a vû plus haut qu'il avoit succédé au maréchal d'Humières dans la charge de grand-maître de l'artillerie de France, dont le chef-lieu étoit le bâtiment de l'arsenal à Paris. *G. D. S. G.*

aussi sensible que ce capitaine, qui, après avoir vu mourir son fils, et perdu la bataille de sang-froid, pleura seulement la mort de son esclave. Madame de Montespan est de retour ici; elle a donné un lit de quarante mille écus à M. du Maine, et trois autres encore très-magnifiques. Elle donne ses perles à madame la duchesse. Adieu, ma chère amie, dites bien des choses pour moi à toute votre belle et bonne compagnie, et surtout ménagez-moi bien les bonnes graces de la charmante Pauline[1].

LETTRE MCCCXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[2].

Grignan, décembre 1694.

Je vous ai écrit la dernière, ma chère Madame; je vous demandois même une suite de vos bontés pour mes affaires, qui sont quasi devenues les vôtres; mais il ne faut pas compter juste avec vous. Vous avez une règle de ne point perdre le temps, et de retrancher toutes

[1] Fille de madame de Grignan, depuis marquise de Simiane. *D. P.*

[2] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

les paroles inutiles, qui coupe la gorge à vos pauvres amies qui seroient ravies de vous entendre quelquefois. Il faut cependant vous faire justice, c'est que, sans le dire, vous faites sûrement ce que l'on vous demande; mais vous ôtez le plaisir de le savoir par vous-même et de vous en remercier. Par exemple, Madame, je vous écrivis cet été; je vous disois que j'avois quitté toutes les misères de Paris, pour venir respirer un peu plus doucement avec ma fille; je vous suppliois en même temps d'ordonner à M. Boucard de vous donner une entière connoissance des réparations que mon fermier a faites à Bourbilly, et de faire de vous, Madame, et de votre bonté, comme si j'étois dans le pays, hormis que vous avez mille fois plus de mérite, et que vous êtes cent fois plus habile. Je ne rabattrai rien de ce calcul. Je mandois en même temps à Boucard que je ne passerois rien à mon fermier, de tout le mémoire qui montoit à neuf cents francs, que vous n'eussiez pris la peine de le faire examiner et de l'arrêter : voilà ce que je souhaitois, et j'en suis encore là; car du terme de Saint-Jean passé, je n'ai touché que 800 livres. Ces diminutions font de grands mécomptes. J'espérois même que notre bon curé, M. Tribolet feroit un petit tour sur les lieux. Enfin, ma chère Madame, ayant su que vous n'êtes point encore à Paris, et que l'on

doute même si vous y reviendrez, je vous écris cette lettre par Lyon droit à Semur, pour vous dire que je vous demande encore toutes ces bontés, et de vouloir bien me répondre avec cette charité qui fait le fondement de toutes mes importunités, et puis je prendrai la confiance de vous parler un peu de ce qui se passe ici. Il y a près d'un an que l'on parle d'un mariage pour le marquis de Grignan; c'est la fille d'un fermier-général, nommé Saint-Amand. Vous ne doutez pas qu'il ne soit fort riche : il avoit une commission à Marseille pour les vivres; sa fille aînée a dix-huit ans, jolie, aimable, sage, bien élevée, raisonnable au dernier point. Il donne quatre cent mille francs comptant à cette personne, beaucoup plus dans l'avenir : il n'a qu'une autre fille. On a cru qu'un tel parti seroit bon pour soutenir les grandeurs de la maison, qui n'est pas sans dettes, principalement celle de madame de Vibras, fille du premier mariage, qui presse fort. M. de Pontchartrain est entré dans cette affaire avec beaucoup d'amitié, M. le lieutenant civil aussi; ils ont fait le contrat à Paris, où le père étoit allé; il l'a signé, et le lieutenant civil qui avoit une bonne procuration. Le père et le contrat sont ici; sa femme et sa fille s'y sont rendues de Montpellier; et enfin, Madame, après avoir vu et admiré pour plus de cinquante mille

francs de linge, d'habits, de dentelles et pierreries, qu'il donne encore fort honnêtement, après huit ou dix jours de séjour ici pour faire connoissance, le marquis et cette fille [1] seront mariés dimanche, deuxième jour de l'année 95. Voilà, Madame, comme nous passons cet hiver, sans être sortis de notre château, où l'on a seulement les deux prélats, et M. de Montmort qui a commencé toute cette affaire. Je vais vous faire perdre un quart d'heure de votre temps, Madame, pour lire cette longue lettre, et vous apprendre de quelle manière il a plu à la Providence de disposer de l'établissement de cette maison, et de notre séjour en ce pays. Si vous me faites l'honneur de répondre, adressez votre lettre à Paris, à l'hôtel du Carnavalet. Boucard me les envoie par Lyon, mais il est plus sûr de faire comme je le dis. Adieu, Madame, l'objet de mon estime et de mon envie. Ma fille me prie de vous assurer de ses très-humbles services, et de vous dire qu'elle espère que bientôt vous aurez une pareille occupation.

[1] *Cette fille*, comme on voit, étoit mademoiselle de Saint-Amand, et *cette fille* qui n'épousoit pas l'impertinence de l'espèce privilégiée, s'est aperçue trop tard de l'erreur de ses parents. On en verra plus bas les suites. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCXVIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 10 décembre 1694.

Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire; mais je garde mes excuses pour quand je vous écris; car mes lettres ne peuvent être que tristes et ennuyeuses; je perds tous mes amis et amies : la mort du maréchal de Bellefonds[1] m'a donné une véritable douleur; je suis la dernière visite qu'il a faite; je le vis en parfaite santé, et six jours après il étoit mort : on dit que c'est d'un abcès dans le genou, et que si on le lui avoit percé, on lui auroit sauvé la vie; mais vous n'êtes pas la dupe de ces sortes de repentirs, il faut partir quand l'heure est venue : sa famille est dans une désolation digne de pitié; pour moi, je sens très-vivement cette perte : ajoutez à cette mort celle de mademoiselle de Lestranges, qui étoit mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas surprise de la noirceur de mes pensées. Ma santé est assez mauvaise; Carette

[1] Mort le 5 décembre 1694, âgé de 64 ans. *D. P.*

exerce son art très-inutilement sur ma personne; il me donna, il y a quelques jours une médecine, qui me fit de très-grands maux; mais il dit, comme à don Carlos, *tout est pour mon bien*[1]. J'ai des journées assez bonnes, et puis des retours de coliques plus violents que jamais; je suis résolue à ne plus faire de remèdes, et à vivre avec ce mal tant qu'il plaira à Dieu: le pis qu'il en puisse arriver, arrive sitôt, même avec une bonne santé, que l'événement ne vaut pas qu'on s'en tourmente; il n'y a que les douleurs qui sont redoutables. Vous voyez, mon amie, par le réçit de tous mes ennuis, quelle est ma confiance en votre amitié. Je sens cependant le plaisir de vous savoir tous dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit hier des biens infinis de M. et de madame de Saint-Amand, et de madame la marquise de Grignan leur fille; il les a vus à Vincennes: il dit que ce sont les plus honnêtes gens qu'il est possible, et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre: enfin, il passa bien du temps à me chanter leurs louanges, et je vous assure qu'il ne m'ennuya pas; car je prends un très-sincère intérêt à tout ce qui a rapport à vous et à ce qui vous touche; je vous demande en grâce de faire bien des com-

[1] (*Voyez* la lettre de Bussy, 20 juin 1687, et la note sur Philippe II, et aussi la note sur Carette, sous la date du 23 juin précédent.) *G. D. S. G.*

pliments de ma part à M. et madame de Grignan; je suis trop triste et trop malade pour écrire à tout autre que vous, vous vous passeriez peut-être bien de cette préférence. M. de Coulanges est toujours à la cour. M. de Noyon y fait une figure principale; il est le seul présentement qui y soit, et la cour a toujours besoin d'un pareil amusement. Il sera reçu lundi à l'académie[1]; le roi a dit qu'il s'attendoit à être seul ce jour-là.

[1] Il a déjà été fait mention sous les dates du 21 septembre 1689 et du 9 septembre dernier, des prétentions extravagantes et mondaines de l'évêque de Noyon (François de Clermont-Tonnerre): celle du fauteuil académique n'a pas été une des moins ridicules. Le roi qui honoroit ses académies, et qui n'aimoit pas y voir siéger les ignorants, ni même la noblesse inédite, en ouvrit les portes cependant à l'évêque de Noyon. L'abbé de Caumartin qui lui répondit en sa qualité de directeur, assaisonna son discours de persiflage et d'épigrammes qui signaloient le récipiendiaire comme une idole de contrebande dans le sanctuaire des lettres. Ce panégyriste ne laisse point ignorer dans son discours que la réception de M. l'évêque de Noyon est la volonté du roi, et il ajoute: « Il sait ce que vous valez : il vous connoît à fond; il aime à vous « entretenir, et lorsqu'il vous a parlé, une joie se répand sur son « visage, dont tout le monde s'aperçoit......», ironie qui fut prise pour un encens de bon aloi par le récipiendaire, et par tout le monde pour ce qu'elle valoit sans en excepter le monarque qui se rangea du côté des rieurs. D'Alembert, souple, austère quand il falloit ou qu'il vouloit, avoit sans doute de bonnes raisons pour n'être point de l'avis des contemporains sur les ridicules de l'évêque de Noyon. La meilleure de toutes était l'académie, alors sous la direction de madame de Pompadour et de la duchesse de Chaulnes, et les fauteuils de cette compagnie, occupés par un si grand nombre

L'abbé Testu se trouva ici lorsque je reçus votre dernière lettre; il fut fort touché du bon accueil que vous avez fait à ses stances [1]; il vous envoie une dissertation sur Montaigne. Je ne veux pas oublier, mon amie, que l'on m'obligea, il y a quelques jours, en très-bonne compagnie, à dire tout ce que je savois de la charmante Pauline; mon cœur avoit tant de part dans le portrait que j'en fis, qu'en vérité je crois qu'il lui ressembloit; au moins, dit-on, qu'une telle personne devoit être cherchée au bout du monde par tout ce qu'il y avoit de meilleur. Je crois que nous aurons M. et madame de Chaulnes à la fin de ce mois. Le maréchal de Choiseul a exécuté vos ordres; c'est une vérité, je ne le vois plus; il dit qu'on l'a averti qu'il se rendoit ridicule par aller souvent chez des femmes; je lui ai laissé croire qu'on ne le trompoit pas; et enfin, j'en suis quitte pour une visite la semaine. Il a fait des merveilles pour le pauvre maréchal de Bellefonds; il n'y a que lui qui parle au roi pour toute cette famille. Adieu, ma très-chère, embrassez toujours la belle Pauline pour l'amour de moi : voyez comme j'a-

de membres du clergé depuis l'influence de madame de Maintenon, qu'on auroit pu, témoin pour la première fois d'une de ses séances générales, la prendre pour un concile. *G. D. S. G.*

[1] L'abbé Testu a fait des *Stances chrétiennes*, et d'autres poésies morales et pieuses qui ont eu assez de vogue.

buse de vous, de vous demander des choses si difficiles.

LETTRE MCCCXIX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le dernier jour de l'an 1694.

Me voici enfin dans la grande ville, où je n'ai pas fait un grand séjour depuis quatre mois; car vous saurez, Madame, que depuis mon retour de Tonnerre, j'ai partagé, pendant six semaines durant, mes faveurs entre Versailles et Saint-Martin, où j'ai mené assurément une vie fort agréable; mais enfin, me voici; il faut un peu se rendre à ses *femmes* et à ses amis de Paris, et ne pas abandonner tout-à-fait ses parents et ses anciennes connoissances. Tout le monde me dit que je me porte si bien, que j'ai le teint si frais, et que je suis si jeune, que, *par saint Jean, je le crois*. Enfin, voilà le 20 décembre passé, et je suis sur mes pieds comme un autre; c'est dommage que la saison soit aussi avancée; car si j'avois pu prévoir une santé aussi parfaite, quand j'étois à Ancy-le-Franc, *ma foi, ma foi jurée*,

j'aurois pris la diligence de Lyon, en passant chemin, et à l'heure qu'il est, je chanterois, *hymen Io, ô hýménée.* N'est-il pas vrai, tous mes adorables Grignan, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château, et que vous m'auriez admis à votre noce? A quoi en êtes-vous? est-ce fait? la victime est-elle immolée, et le sacrificateur a-t-il bien fait son devoir? faut-il vous faire à tous des compliments en forme, et séparément? je crois, en vérité, que vous ne le voulez pas, et que madame de Sévigné voudra bien, quand vous serez tous assemblés, vous faire la lecture de cette mauvaise lettre, pour distribuer selon les rangs toutes les assurances de mes respects, de mes obéissances, de mes services et de mon très-sincère attachement pour toute l'illustre maison des Adhémar entée sur Castellanne, dont je souhaite la prospérité *ès-siècles des siècles.*

M. le marquis, il ne faut point lanterner, il nous faut promptement un bel enfant de votre façon, et par-là élever tous vos parents, et leur donner la qualité de *grands :* pour moi, je ne désespère point du tout de voir les enfants de vos enfants; et si ce bonheur m'arrive, je me flatte que vous voudrez bien me présenter à eux, comme ayant l'honneur d'être neveu de leur quatrième aïeule.

Mais, M. le Comte, comment vous portez-vous? vos étourdissements continuent-ils? Je suis, en vérité, très en peine de vous, sans croire qu'il vous puisse mésarriver d'une chute que vous avez faite il y a déjà si long-temps; conservez-vous bien, au nom de Dieu, et que cela vous serve à ne pas négliger dans les occasions la main de quelqu'un pour vous soutenir; quant à moi, je suis toujours sur le poing de mon écuyer, et je m'en trouve fort bien.

Mais, mon aimable chevalier, faut-il que je vous voie toujours avec la goutte? j'en suis, en vérité, au désespoir. Je n'ai rien à dire à la goutte; mais pour à mes épaules et à mes bras, j'ai fait l'expérience d'un remède nouveau, dont je me trouve à merveille. Il faut, sans autre cérémonie, faire mettre en plusieurs doubles un linge sur la partie affligée, et se faire repasser comme du linge avec le fer à repasser. Je fus dernièrement attaqué à Versailles, je criois l'épaule, on mit en même temps les fers au feu; et les femmes-de-chambre de madame de Saint-Géran me repassèrent que rien n'y manqua; oncques depuis je n'ai crié l'épaule; et voilà comme j'en userai à l'avenir pour tout ce qui s'appellera rhumatisme; il est, au surplus, de la prudence que le fer ne soit pas trop chaud.

Pour vous, madame la Comtesse, je suis assuré

que vous êtes plus belle que jamais : je vous fais tous mes compliments et tous mes remerciements de la bonne et aimable lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire ; vous ne devez jamais douter que je n'approuve tout ce que vous approuvez, et que je ne sois fort content de voir entrer dans votre maison une belle-fille, dont j'entends dire tant de merveilles ; il n'y a pas deux avis sur son aimable figure, et sur ses manières nobles et polies, qui font honneur à son éducation. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous voir tous ensemble ; mais encore faut-il que je fasse ma révérence à ces illustres prélats, et à M. de La Garde, et que je leur fasse aussi mon petit compliment.

Pour vous, charmante Pauline, il faut vous souhaiter un mari, et un mari digne de vous ; dès que je fais ce souhait, vous voyez bien que je ne veux point vous être de quelque chose de plus d'un côté ; non, en vérité j'aimerois mieux avoir perdu mon petit doigt, je vous l'ai déja dit.

Je reviens maintenant à vous, adorable gouvernante, pour vous remercier de la lecture que vous venez de faire, et pour vous assurer que je vous honore, et que je vous aime toujours plus que ma vie ; maintenant que je suis à Paris, et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble, car, en vé-

rité, il n'y a pas moyen d'écrire au pays d'où je viens. J'ai mis dans ma hotte toute la *maisonnée* d'Armagnac, qui m'occupe encore beaucoup; c'est tout vous dire, qu'on me donna dernièrement à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, de La Feuillade et mademoiselle d'Armagnac, et que j'étois avec elles en cinquième sur le premier banc de la loge; et pour comble de bonheur, que c'étoit *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais. Que de détails, et de jolis détails j'aurois à vous conter! Mais ce sera pour une autre fois, ma lettre est assez longue. Nos Chaulnes sont en chemin, et arrivent incessamment; c'est encore une raison qui m'a ramené ici, que leur retour. Aimez toujours votre petit cousin, ma très-aimable gouvernante, et croyez-moi plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire. Je ne finirai point sans saluer M. le doyen à la tête de son vénérable chapitre, sans caresser mademoiselle de Martillac, ni sans entonner un *croustillantes*, qui retentisse aux quatre coins du château, il faut encore que j'ajoute ici un remerciement d'un plaisir que vous nous faites sans le savoir. Le chevalier de Sanzei, fort joli, et filleul de madame de Grignan, est ici; et ne sachant où le gîter, l'abbé Bigorre nous a bien voulu ouvrir la chambre du marquis de Grignan, que nous avons

meublée, et où nous l'avons établi pour le peu de temps qu'il a à être ici; nous avons cru que vous le trouveriez bon; il n'y fera pas grande ordure, comme vous pouvez croire, par le soin que nous prendrons de ses journées. Adieu, ma très-adorable; quand une fois je vous écris, je ne puis finir. La maréchale de Villeroi n'est pas *écriveuse*; ainsi, il faut tous tant que vous êtes, que vous soyez aussi contents de tous les compliments qu'elle m'a ordonné de vous faire de sa part, sans ménager aucuns termes, que si elle vous avoit écrit à tous en particulier; elle est pour vous envers tous et contre tous, et parle très-dignement de vous, et de tout ce que vous faites.

LETTRE MCCCXX.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 janvier 1695.

Je vous remercie, mon amie, de m'avoir appris la conclusion de votre roman; car tout ce que vous me mandez, est romanesque. L'héroïne est charmante; le héros nous le connoissons; ce qui me paroît, c'est que vous ne faites point

de légers repas, comme faisoient tous ces princes et princesses. Je suis ravie que M. de Grignan se porte bien; cette circonstance n'a pas été inutile pour l'agrément de la fête. J'appris hier votre mariage, à madame de Chaulnes, qui est arrivée en très-bonne santé, et qui n'en dit pas moins: *Jésus Dieu! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avoit jamais entendu parler. Elle avoit couché à Versailles; elle y avoit vu madame de Chevreuse et toutes ses amies. On ne peut être plus remplie qu'elle l'est de tout ce qu'on lui a conté de la mort de M. de Luxembourg; si vous étiez ici, mon amie, elle vous diroit bien: *Gouvernante, il est mort bien chrétiennement:* MONSIEUR *a presque toujours été dans sa chambre.* Ce qui est de vrai, c'est que le père Bourdaloue a dit qu'il n'avoit pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il voudroit mourir comme lui[2]. Madame de Maintenon se porte bien; elle a été assez mal; elle sort maintenant tous les jours pour aller à Saint-Cyr. J'eus hier une des *Andromaques* de ce temps. La maréchale d'Humières donna ses rendez-vous dans ma chambre à M. de

[1] Le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. (*Voir* la lettre du 24 mai 1694 et la note.)

[2] Le maréchal de Luxembourg mourut à Versailles le 4 janvier 1695, âgé de 67 ans. Les événements qui suivirent la mort de ce grand capitaine, justifièrent bien les regrets du roi et ceux de toute la France. (Hénault.) *G. D. S. G.*

Tréville et à l'abbé Testu; elle nous apprit qu'elle ne voyoit plus la duchesse d'Humières; qui l'eût cru, que les intérêts pussent faire une telle désunion?

Le bruit court ici que la princesse d'Orange [1] est morte; mais cette nouvelle auroit besoin d'une plus grande confirmation. La capitation [2] est enfin passée et réglée. J'ai toujours oublié de vous faire les compliments de l'abbé Testu, et à toute la maison de Grignan. Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse, je vous aime et vous désire toujours. M. de Coulanges n'habite plus que la cour; on ne dira pas qu'il est mené par l'intérêt, quelque pays qu'il habite; c'est toujours son plaisir qui le gouverne, et il est heureux; en faut-il davantage?

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre, lequel n'étoit connu alors en France que sous le nom de prince d'Orange. *D. P.*

[2] L'impôt, sous la dénomination de capitation, fut en effet établi cette même année 1695, et devoit finir à la paix, et, en effet, il cessa et fut remplacé par un nouvel impôt sous le nom de contribution personnelle, qu'on nommoit toujours vulgairement capitation. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCXXI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Comptez, Madame, qu'on ne songe point ici qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous ne me faites pitié où vous êtes, que par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts dont ici on ne se souvient plus du tout. Les meilleurs amis de M. de Luxembourg s'assemblent encore souvent; le prétexte est de le pleurer, et ils boivent, ils mangent, rient, se trouvent de bonne compagnie; *et de Caron, pas un mot*[1]. C'est ainsi qu'est fait le monde, ce monde que nous voulons toujours aimer. On parle à peine encore de la princesse d'Orange[2], qui n'avoit que trente-trois ans, qui étoit belle, qui étoit reine, qui gouvernoit, et qui est morte en trois jours. Mais une grande nouvelle, c'est que le prince d'Orange est malade, très-assurément; la maladie de la reine sa femme étoit con-

[1] Passage d'un dialogue de Lucien, tant de fois répété.

[2] Morte le 7 janvier 1695.

tagieuse ; il ne l'a point quittée, et Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas quitté pour long-temps.

Il se passa hier une belle et magnifique scène à l'hôtel de Chaulnes ; MONSIEUR y passa presque toute la journée, avec ses bontés, et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement de cette duchesse est dans le point de la perfection ; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connoissez ; on a fait dans la chambre du lit une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire ; il y avoit de gros feux partout, et des bougies en si grande quantité, qu'elles auroient obscurci le soleil, s'ils s'étoient trouvés ensemble. Madame de Chaulnes est allée ce matin rendre la visite à MONSIEUR, et ensuite à Versailles pour quelques jours, c'est ce qui l'a empêchée de vous écrire. Il n'y a de plaisirs qu'à Grignan, mon amie ; mais ce qui est triste, c'est qu'il n'y en a point pour nous à Paris, quand vous êtes à Grignan. Je révère et estime tout ce qui habite ce beau château. M. le marquis de Grignan m'a écrit la plus jolie lettre qu'il est possible : elle a été trouvée telle par les connoisseurs. Rendez-moi de bons offices auprès de madame sa femme ; mais, mon amie, rendez-m'en de bons auprès de vous, je vous en supplie. On parle ici

tous les jours de l'aimable Pauline, et toutes ses amies s'en souviennent si tendrement, qu'elle est une ingrate si elle ne s'en soucie plus; mais pourvu qu'elle ne m'oublie pas, je lui pardonne tout le reste. La petite duchesse de Sully, qui est à mon gré la vieille, vient de m'envoyer prier de vous faire à tous mille compliments de sa part. Aimez-moi toujours, je vous en conjure, ma chère amie.

LETTRE MCCCXXII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Paris, le 21 janvier 1695.

Mon Dieu, les bonnes lettres que les vôtres, ma très-aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir. J'ai vu toutes vos noces comme si j'y avois assisté; j'ai vu ce beau château illuminé, toute la compagnie qui le remplissoit, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie; tous les appartements richement meublés et éclairés; j'ai même entendu la musique; en un mot, par vos détails aimables, je n'ai rien perdu, et ils m'ont tiré de la peine où j'étois de

voir les tables servies dans la galerie en ce temps-ci; j'en trouvois la séance bien froide; mais les deux cheminées dont vous me parlez, m'ont réchauffé l'imagination : et je me suis trouvé à ce festin nuptial, sans autre incommodité que d'y avoir trop mangé; car jamais je ne fis meilleure chère. Vous vous êtes, en vérité, acquittée des détails à merveille; mais qui m'apprendra si véritablement nous avons une marquise de Grignan, et si nous pouvons espérer des neveux dignes de nos ancêtres? qu'on m'assure au moins que la première nuit des noces du marquis ne ressembla point à la première nuit des noces de monsieur son père, et je me le tiendrai pour dit. Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très-aimable marquise, tantôt à Versailles, et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie. Je partage à Paris mes nuits entre mes deux *femmes;* car j'en passe bien autant au quartier de Richelieu, que dans la rue des Tournelles [1]; bien m'en a pris par les

[1] Coulanges désigne ici son épouse et madame de Louvois qu'il appeloit sa seconde femme; il demeuroit alors rue des Tournelles, et l'hôtel de Louvois étoit dans la rue de Richelieu. L'hôtel de Louvois a été bâti en 1680, par l'architecte Chamois, pour François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre d'état. En 1754, il étoit encore occupé par le marquis de Courtenvaux, colonel des Cent-Suisses, descendant de ce ministre; par madame de Mancini, et par le marquis de Montmirel, ami de Voltaire. Le mauvais goût régnoit partout dans cet hôtel, qui n'offroit en outre rien de remarquable que son immensité. Tout y paroissoit mé-

temps horribles que nous avons eus, car il n'y alloit pas moins que de la vie à courir les rues et principalement la nuit[1].

Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, tout comme vous les avez jamais vus, et toujours aussi disposés à faire bonne chère à leurs amis; ils sont arrangés à merveille dans leur hôtel; et la du-

diocre, jusqu'aux décorations intérieures. Pas une passable sculpture, pas une passable peinture, et le tout exécuté sous les yeux, aux frais d'un ministre qui possédoit une fortune colossale, et au milieu d'un siècle qui brilloit du plus grand éclat par ses arts et le nombre de ses artistes célèbres. *G. D. S. G.*

[1] Paris n'étoit encore éclairé qu'avec des lanternes d'écurie, à des distances fort éloignées; enfin un vrai coupe-gorge, c'est l'horreur de cette obscurité vraiment redoutable qui a fait dire à Boileau:

Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques;
. . . .
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue!
Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés,
La bourse!..... il faut se rendre : ou bien non, résistez,
Afin que votre mort de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire.

Satire VI.

Le dernier vers est allusif aux vols, guet-à-pens multipliés, et à l'*Histoire des Larrons*, publiée dans le même temps. Nous avons encore vu les nuits de Paris, aussi effrayantes jusqu'à l'établissement des réverbères, qui date de 1766 ou 1767. Brillant éclairage qui fait murmurer les gens qui ont besoin des ténèbres pour vivre heureux. *G. D. S. G.*

chesse, toujours si opposée aux changements qu'on y veut faire, est toujours ravie, quand elle arrive de Bretagne, de les trouver faits, et est toute la première, à les approuver. MONSIEUR, que vous savez qui est passionné pour elle, la vint voir hier, et lui fit une visite, la plus aimable qu'on puisse faire. Madame de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes quand MONSIEUR y vint, parce que je dînois au faubourg Saint-Germain; mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très-bon air dans toutes les cheminées, et toutes les marques d'une riche maison, où l'on sait vivre à la grande. MONSIEUR fut voir encore madame de Rohan, qui est en couche, et la princesse d'Epinoy la douairière, qui a été malade.

La mort de la princesse d'Orange[1] fait toujours faire beaucoup de raisonnements; mais hier encore, il y avoit des parieurs qui soutenoient qu'elle n'étoit point morte; quoi qu'il en soit, il est résolu par le roi son père qu'il ne recevra point de visites, et qu'on n'en portera point le deuil. Mademoiselle d'Hocquincourt épouse le marquis de Feuquières; et madame de Bracciane[2]

[1] Fille de Jacques II, roi d'Angleterre, morte le 7 janvier 1695. *D. P.*

[2] La duchesse de Bracciano fut depuis la fameuse princesse des

donne de petits bals, qui finissent à dix heures du soir; on y voit toutes les héritières à marier, et c'est à ceux qui y prétendent à les aller faire danser. Voilà toutes nos nouvelles. Je m'en vais de ce pas dîner à l'hôtel de Chaulnes; le mari et la femme s'en vont après dîner à Versailles; pour moi, je suis fort prié d'aller à Saint-Martin, et je ne sais si je n'irai point dimanche, avec M. le duc de Montmorenci, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y meneroit; c'est toujours une très-bonne maison, en quelque saison que ce soit, et quelque temps qu'il fasse. Adieu, ma très-adorable, je vous remercie d'avoir si bien distribué tous mes compliments; je vous supplie de continuer, et d'être très-persuadée que personne au monde n'est plus à vous que j'y suis; ni avec un plus tendre attachement. Madame d'Armagnac m'a envoyé son portrait, et ceux de ses deux filles[1]; vous croyez bien qu'il a fallu leur faire place; mais ne soyez point en peine pour votre portrait; il occupe toujours le même lieu, et tient à mon cœur, ce qui est bien plus vous dire qu'à fer et à clou. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle commence à manger un peu plus qu'elle ne faisoit.

Ursins, qui gouverna l'Espagne sous Philippe V. (*Voyez* les *Mémoires de Saint-Simon.*) *A. G.*

[1] Madame la duchesse de Valentinois, et mademoiselle d'Armagnac. (*Voyez* la lettre du 15 juin 1688.) *D. P.*

LETTRE MCCCXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, ce 3 février 1695.

Ah! ne me parlez point de madame de Mecklenbourg[1]; je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on étoit accablé dans ces derniers temps? mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau . comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette

[1] Sœur du maréchal de Luxembourg, morte à Paris à l'âge de 70 ans environ. Elle fut une des jolies femmes de son temps, et ne fut pas une des moins galantes. (*Voyez* la lettre du cardinal de Retz, sous la date du 20 décembre 1668, tome Ier.)

G. D.S. G.

horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère Madame, je parlerois un an sur ce sujet; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnellement que d'en user comme vient de faire madame de Mecklenbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs, je la renonce : qu'on ne m'en parle plus.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire; ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avoient point les lingots de Saint-Malo ils savoient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence, enfin, ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer, et admirer. J'en suis tellement entêtée que je loue même madame de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à Monsieur; c'est une science que les personnes de l'élévation de Monsieur n'ont pas le bonheur de connoître. Je suis fort aise qu'on ne m'oublie point dans cet hôtel; je vous conjure, mon aimable amie, de ne m'y point oublier vous-même; Pauline vous embrasse, et ne sauroit plus se passer de vos douceurs. Nous sommes encore dans des visites de noces; des madames de Brancas, des ma-

dames de Buous, dames de conséquence, qu'on avoit priées de ne point venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie, pour venir faire un compliment : voilà comme on aime en ce pays; en fait-on de même à Paris? cependant je me contente à moins, et je vous jure que j'aurai un joie fort sensible de vous revoir.

LETTRE MCCCXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Madame de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable; c'est à qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres; toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritoires sont

gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis; nous ne respirons que de la neige; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Vous avez très-bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce [1]; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez; mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas! que vous êtes grossier! J'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée; je l'ai mandé à madame de Coulanges; on mène la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes, elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit; nous ne savons qui va ni qui vient dans cette chambre; chacun se va coucher; on se lève le lendemain, on ne va point chez les mariés; ils se lèvent de leur côté; ils s'habillent; on ne leur fait point de sottes questions; êtes-vous mon gendre? êtes-vous ma belle-fille? ils sont ce qu'ils sont; on ne propose aucune sorte de déjeûner : chacun fait

[1] Le mariage du marquis de Grignan. D. P.

et mange ce qu'il veut; tout est dans le silence et dans la modestie; il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries; et voilà ce que je n'avois jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous? à Saint-Martin, à Meudon [1], à Bâville? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à madame de Coulanges : les richesses que laisse madame de Mecklenbourg me donnent une joie extrême de penser que je mourrai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.

LETTRE MCCCXXV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 février 1695.

On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous; jamais il n'y a eu un hiver comme celui-ci. Le soleil se fait voir depuis deux

[1] Meudon appartenoit alors à madame de Louvois. *D. P.*

jours, mais il ne se laisse point sentir; c'est un privilége dont vous jouissez à Grignan, j'en suis assurée. Je comprends à merveille que madame de Grignan se fasse un plaisir de ne point faire des visites; c'est un avantage que j'ai au milieu de Paris; mais aussi n'ai-je point de raison pour m'incommoder; point d'enfants, point de famille; graces à Dieu, assez de dégoût pour ces fatigantes occupations; bien des années; et une assez mauvaise santé : tout cela me fait demeurer au coin de mon feu avec un plaisir pour moi, que je préfère à d'autres, qui paroissent plus sensibles; mais une retraite que j'admire, c'est celle de mademoiselle de la Trousse. Dieu lui fait de grandes graces, et son état est maintenant bien digne d'envie. Madame de Chaulnes veut toujours se reposer, et court incessamment. Il y a chez elle des dîners magnifiques; le chevalier de Lorraine, M. de Marsan, M. le cardinal de Bouillon; cela se soutient de cette sorte tous les jours de la semaine. Madame de Ponchartrain est assez malade; la comtesse de Gramont est retournée à la cour en assez bonne santé. L'on ne se souvient plus ici de madame de Mecklenbourg, si ce n'est pour parler de son avarice. On dit que M. de Montmorenci va épouser madame de Seignelai; j'ai peine à croire ce mariage-là. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles; mais

c'est chez madame de Louvois qu'il est descendu; *à tout seigneur, tout honneur.* Je comprends fort bien que l'on s'accommode d'un mari qui a plusieurs femmes; j'en souhaiterois encore une ou deux, comme madame de Louvois, à M. de Coulanges[1]. Le maréchal de Villeroi prêta hier le serment[2], et prit le bâton ensuite; il fit attendre beaucoup le roi, parcequ'il s'ajustoit; il avoit un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine le paroit plus que son habit. Madame la duchesse du Lude m'a fait promettre que je vous ferois mille compliments et mille amitiés bien tendres de sa part. Le roi a donné à madame de Soubise l'appartement que le maréchal d'Humières avoit à Versailles, et celui de madame de Soubise aux princesses d'Epinoy; celui de ces princesses à M. de Rasilly; et de la la duchesse d'Humières[3], pas un mot. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et vous aime beaucoup. J'ai peur que la charmante Pauline ne m'oublie à la fin; l'absence laisse tout craindre, même quand on est heureux. Continuez je vous prie, de faire mes compliments dans le château de Grignan. Je suis fort obligée à M. le chevalier

[1] On a vu plus haut que M. de Coulanges appeloit madame de Louvois *sa seconde femme.*

[2] Pour sa charge de capitaine des gardes-du-corps de sa majesté.

[3] *Voyez* la lettre du 14 janvier précédent.

(*de Grignan*) de l'honneur de son souvenir; et je vous conjure de l'en remercier pour moi; je suis véritablement occupée de ses maux; son ami, le père de La Tour, prêche à Saint-Nicolas, et si je suis en état de pouvoir sortir, ce sera mon prédicateur pour ce carême. On vous a sans doute envoyé tous les sonnets qui ont été faits à la louange de la princesse de Conti [1].

LETTRE MCCCXXVI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 22 février 1695.

J'ai perdu mon petit secrétaire, mon amie, et je ne puis me résoudre à vous faire voir de ma

[1] On ne peut guère prendre ceci que pour une ironie. L'aventure de M. de Clermont Chate et de la Chouin fit éclore beaucoup d'épigrammes contre cette pauvre princesse. Voici un couplet que nous avons distingué :

Princesse, l'objet de nos vœux,
Que venons-nous d'apprendre ?
On dit que Clermont est heureux;
Ma foi, c'est trop descendre;
Les amours en sont indignés;
Ils s'en vont à Cythère,
Les yeux de larmes tous baignés,
Le conter à leur mère.

Plusieurs de ces malins vaudevilles étoient de la duchesse de Bourbon, fille de madame de Maintenon, comme la princesse de Conti l'étoit de madame de La Vallière. (*Voyez* l'aventure de Clermont Chate, sous la date du 27 août 1694.) *A. G.*

mauvaise écriture. J'essaie un secrétaire nouveau[1], mandez-moi si vous lisez bien son écriture. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, est le mariage de la belle Pauline; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces; quand je dis que je n'en sais rien, personne ne me veut croire. La duchesse du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan; pour moi je pardonne tout le secret que vous m'en faites, pourvu que cela soit vrai; vous croirez par-là que j'aime passionnément M. de Simiane.

M. le duc de Chaulnes donne des dîners magnifiques; il en a donné un à madame de Louvois, comme il l'auroit donné à M. de Louvois, un autre au chevalier de Lorraine, et à toute la maison de MONSIEUR; j'étois du premier, et pour le second, j'y envoyai M. de Coulanges; à mesure qu'il me vient des années, les siennes diminuent, de façon que je me trouve encore bien vieille pour être sa mère. Tous les courtisans sont devenus poètes, l'on ne voit que des bouts-rimés, les uns aussi remplis de louanges que les autres de médisances; Dieu me garde de vous envoyer ces derniers : il en court un à la louange du cardinal de Bouillon, qui passe pour une chanson; qu'en dites-vous, mon amie? Que dites-vous aussi du *prince dauphin?* je laisse à mon secré-

[1] C'étoit M. de Coulanges. *D. P.*

taire le soin de vous mander cette histoire; car il se mêle quelquefois d'écrire de son style. On dit que c'est une affaire résolue que le mariage de mademoiselle de Croissi avec le comte de Tillières[1]. Madame de Maintenon est encore languissante; mais elle se porte beaucoup mieux. Madame de Gramont paroît à la cour sous la figure d'une beauté nouvelle; elle est parfaitement guérie.

M. l'abbé de Fénélon a paru surpris du présent que le roi lui a fait[2]; en le remerciant, il lui a représenté qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense une grace qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne; le roi lui a dit qu'il ne prétendoit point qu'il fût obligé à une résidence entière; et en même-temps ce digne archevêque a fait voir au roi que par le concile de Trente il n'étoit permis aux prélats que trois mois d'absence de leurs diocèses, encore pour les affaires qui les pouvoient regarder; le roi lui a représenté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il demeurât neuf mois à Cambray, et trois à la cour; il a rendu son unique abbaye. M. de Rheims (*M. Le Tellier*)

[1] Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de Croissi fut mariée en 1696 au marquis de Bouzoles, et le comte de Tillières épousa en 1699 mademoiselle du Gué de Bagnols, nièce de madame de Coulanges. *D. P.*

[2] De l'archevêché de Cambray. *D. P.*

a dit que M. de Fénélon pensant comme il faisoit, prenoit le bon parti; et que lui, pensant comme il fait, il fait bien aussi de garder les siennes [1]. Adieu, ma chère amie, votre absence m'est toujours insupportable, ne me laissez point oublier dans ce château de Grignan; c'est votre affaire, je vous en avertis. J'embrasse bien tendrement la charmante Pauline. Les femmes courent après mademoiselle de l'Enclos, comme d'autres gens y couroient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse après un tel exemple? L'abbé et le chevalier de Sanzei partirent hier pour aller faire carême-prenant avec leur mère; ce dernier fera son possible pour aller faire la révérence à sa marraine [2], en s'en retournant à son vaisseau.

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

Premièrement, Madame, comment vous accommodez-vous de ce petit papier [3]? ne vous

[1] Ce qui signifioit que le vertueux et illustre Fénélon étoit le prélat des autels de Dieu, et que l'orgueilleux Charles-Maurice Le Tellier étoit le prélat du trésor de l'ambition. Les prélats de l'espèce de Fénélon, prient pour ceux qui ne les respectent pas; les prélats de l'espèce de Le Tellier, et il y en a beaucoup trop, lancent l'anathème contre ceux qui les critiquent. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Sévigné étoit la marraine du chevalier de Sanzei. *D. P.*

[3] Cette lettre et la précédente étoient écrites sur des feuilles détachées d'un très-petit papier. *D. P.*

trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les détails se trouvent à l'aise. Il y eut hier huit jours que je revins de Saint-Martin et de Versailles, pour passer le reste des jours gras à Paris. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées; il n'y a plus en vérité que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. M. de Marsan et le duc de Villeroi furent du dîner du chevalier de Lorraine.

Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince dauphin*, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait; mais on prétend que MONSIEUR, pressé par le cardinal, avoit consenti à démembrer la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvoit avoir sur la succession de MADEMOISELLE; en sorte qu'ils étoient par-là les maîtres de toute l'Auvergne; car le cardinal en a le duché, et M. de Bouillon le comté; et que dans la suite le duc d'Albret se seroit appelé *le prince dauphin* [1];

[1] Sur ce titre *prince Dauphin* au sujet du démembrement dont il est ici question, il est nécessaire de savoir que Vodable, petite ville voisine d'Issoire, et chef-lieu d'une châtellenie de fort grande

omme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision? Ce qui est vrai, c'est que MONSIEUR ayant tout promis, fut parler au roi de ce démembrement, et que le roi s'y opposa[1]. On assure que le cardinal, encore affligé de ce refus, a écrit au chevalier de Lorraine, pour lui dire qu'il étoit surpris que MONSIEUR lui eût manqué de parole, et qu'il ne pouvoit plus désormais être du nombre de ses serviteurs. On ajoute que le chevalier de Lorraine a montré sa lettre à MONSIEUR, qui l'a gardée, et qui a dit, que du moins le cardinal devoit lui savoir gré de ce qu'il

étendue, se nommoit le *Dauphiné d'Auvergne*, à cause de Dauphin d'Auvergne qui en fut un des premiers seigneurs, et ce que madame de Sévigné nomme la *principauté Dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier*. Quant à l'origine des grandes propriétés féodales de la maison de Bouillon en Auvergne, elles ne datent que depuis Henri IV, qui fit épouser à un La Tour d'Auvergne l'héritière de La Marcq et de Bouillon d'où descend l'illustre capitaine Turenne. Les La Tour d'Auvergne ne sont même connus dans l'Histoire que depuis le règne de Henri IV. *G. D. S. G.*

[1] Après l'emprisonnement des princes, sous la minorité de Louis XIV, lorsque le parti du Grand-Condé se fût décidé à recourir aux armes, ce fut dans l'Auvergne que se rendit d'abord la princesse son épouse. On peut voir dans les *Mémoires de Lenet* le curieux détail de la magnificence avec laquelle le duc de Bouillon l'y reçut, des forces qu'il y rassembloit, du pouvoir vraiment souverain qu'il y exerçoit. Un pareil souvenir suffiroit bien pour que le roi prit ombrage du nouveau plan de la maison de Bouillon dont il s'agit ici. *A. G.*

ne la montroit point au roi. Quoi qu'il en soit, Madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal; car comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison, et qu'il ne s'accommode point au temps présent [1]. Jugez après cela du succès du bout-rimé, dont madame de Coulanges vous a parlé. Il y a des temps in-infinis que je ne vous ai écrit; mais je sais toujours de vos nouvelles par madame de Coulanges, qui veut bien quelquefois me faire part de vos lettres. J'ai toujours oublié de vous faire dans les miennes les compliments de madame de Louvois, et à tout le château de Grignan; elle me gronda très-sérieusement l'autre jour d'y avoir manqué.

[1] Sur les accablantes prétentions de la maison de Bouillon, *Voyez* outre les notes ci-dessus la lettre du 8 janvier 1690.
G. D. S. G.

LETTRE MCCCXXVII.

E MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 26 février 1695.

: serois consolée du petit secrétaire[1] que ; avez perdu, si celui[2] que vous avez pris en lace, étoit capable de s'attacher entièrement ›tre service. Son écriture est fort belle, son : est bon; mais de la façon que j'en ai ouï er, il vous manquera à tout moment; il est :tin, je sais même que souvent il couche à ille; après cela, mon amie, vous en userez me vous voudrez; je vous conseille de le ıdre à l'essai; quand vous le trouverez sous e patte, servez-vous-en, *tant tenu, tant é*. Voilà qui est fait, il n'y a plus que notre :l de Chaulnes qui conserve l'honneur de eigneurie; ils sont dans l'usage de jouir de ' bien; il font l'un et l'autre[3] ce qui ne se plus présentement; ils sont dignes de toute e d'estime et d'amitié; Dieu conserve leur :é, et la pluie d'or de Saint-Malo, et la jeu-

[1] Le comte de Sanzei. *D. P.*
[2] M. de Coulanges. *D. P.*
[3] Le duc et la duchesse de Chaulnes. *D. P.*

nesse de votre secrétaire! je m'en vais un peu lui parler.

A MONSIEUR DE COULANGES.

Premièrement, mon cher cousin, pour vous le dire à cœur ouvert à cette heure que nous sommes en liberté, je n'aime point les petites feuilles volantes de madame de Coulanges[1]; elles me font enrager, je m'y brouille à tout moment; je ne sais plus où j'en suis; ce sont les feuilles de la sibylle, elles s'envolent; et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre ce que dit mon amie; mais il ne faut pas lui parler, car elle est attachée à ses petites feuilles. Je voudrois que vous pussiez aussi vous attacher à son service, c'est une bonne condition que d'être son secrétaire, je m'en trouverois fort bien; votre écriture m'a fait un plaisir sensible. Je sais toutes les merveilles de l'hôtel de Chaulnes, je suis fâchée de n'en être pas témoin; si j'avois pu changer les arrangemens qui font que je suis ici, quand ils sont à la Place Royale, je l'aurois fait avec plaisir. J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon; vous le savez louer en vers et en prose; je voudrois que ce qu'il avoit imaginé pour le lot de la succession de MADEMOISELLE, eût pu réussir. On nous apprend ici les magnificences de votre duchesse de Villeroi, ses

[1] Madame de Coulanges écrivoit ordinairement sur du petit papier coupé des quatre côtés. *D. P.*


Ninon de Lenclos.
Tavernier sculp.

habits superbes pour les derniers jours de carnaval; elle est dans le juste point d'aimer toutes ces choses. n'avez-vous pas fait tous les compliments de ce château au maréchal et à la maréchale de Villeroi? je vous en avois prié. Nous recevons avec une extrême reconnoissance ceux de madame de Louvois; c'est une personne que j'honore en mon particulier; elle est honnête, elle est polie, c'est tout ce que je lui demande. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez; et puis de la gelée par-dessus; et puis de la neige encore, et du verglas; et enfin, nous avons été cent fois pis qu'à Paris. Je finis, mon aimable, je n'ai point de jolis détails à mettre à leur aise sur ma feuille, je gagnerois beaucoup que le vent emportât cette lettre; c'est à vous à parler. Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de l'Enclos[1]; ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'auroit présentement que les femmes, elle devroit

[1] M. Monsiau, artiste françois, a donné une brillante idée du cercle de cette illustre courtisane, dans son tableau intitulée : *réunion des savans du siècle de Louis XIV, chez Ninon de l'Enclos*. Ce tableau, qui a été gravé, méritoit les honneurs d'un meilleur burin.
G. D. S. G.

se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans *le bel âge pour plaider* [1].

LETTRE MCCCXXVIII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

Il a bien paru à la dernière lettre que vous avez reçue de votre amie [2], qu'elle n'avoit pas un secrétaire tout-à-fait à ses commandements. Tout ce que vous me mandez sur le libertinage de ce secrétaire, est incomparable et très-vrai. Je ne revins que mercredi matin de chez ma seconde *femme* [3], où j'avois couché deux nuits; et j'en revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère, qu'on ne peut assez vanter : leur maître-d'hôtel est un homme admirable, et qui contribue beaucoup à ce triomphe, mais faut-il que la compagnie qui s'y trouve, soit quelquefois aussi mêlée? Jugez-en,

[1] (*Voyez les Plaideurs*, acte I, scène VI.)

[2] Madame de Coulanges. *D. P.*

[3] Madame de Louvois. *D. P.*

Madame, par l'échantillon de mercredi dernier; les *divines* toujours d'un fort bon commerce; mais madame de La Salle[1] et sa fille de Roussillon[2], madame de Saint-Germain[3], madame du Bois de La Roche, qui rit plus haut que jamais[4]; et le bon abbé d'Effiat, pour qui principalement la fête se faisoit; j'aurois juré d'abord que je me serois contenté de manger pour vivre seulement; mais la chère se trouva si bonne, si grande, et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur; je mangeai comme un diable, je bus comme un trou, et je fis convenir madame de La Salle, sa fille, madame de Saint-Germain, et madame du Bois de La Roche, qu'il n'étoit rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parloit la même langue, et qui étoit fort aise de se voir rassemblée; je dis qu'il falloit convenir encore que la moindre personne qui seroit survenue à notre dîner nous auroit troublés infiniment; en sorte qu'elles opinèrent que

[1] Dont le mari étoit capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde. *G. D. S. G.*

[2] Épouse de Charles-Balthasar de Clermont-Chate, comte de Roussillon, frère aîné du chevalier de Clermont-Chate, dont il a été parlé sous la date du 27 août 1694. *G. D. S. G.*

[3] Épouse du marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche. *G. D. S. G.*

[4] Il est parlé de cette rieuse sans fin sous la date du 21 septembre 1689, et dans les mêmes termes. *G. D. S. G.*

les maîtres de la maison seroient exacts à ne donner entrée à l'heure de leur dîner qu'à de certaines gens et qué rien n'étoit si capable de mortifier une bonne compagnie que de la mêler avec une mauvaise : sur cela madame de La Salle dit cent jolies choses plus délicates et plus françoises les unes que les autres; madame de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et madame du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais; les cuillers sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un, et pour servir l'autre; et ayant par malheur souhaité une vive, madame de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne voulois point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valoit encore mieux que le poisson, l'arrosa, à diverses reprises, avec sa cuiller, qui sortoit toute fraîche de sa belle bouche; madame de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts; en un mot, je ne vis jamais plus de saleté; et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. Je m'en vais de ce pas dîner encore avec la duchesse de Chaulnes, car le duc n'arrivera que ce soir de Versailles; mais demain le triomphe est destiné au premier

président de Bretagne, à son fils, à sa belle-fille, à madame Girardin, à l'évêque de Vannes, à sa sœur madame de Creil, et autres : je suis encore retenu pour en faire les honneurs.

Mademoiselle de Bréval[1] fut mariée mercredi avec M. de Thianges; et comme M. de Thianges entendit quelques propositions d'aller à l'opéra, en attendant le souper, car le mariage se fit le matin, et on dîna chez M. l'archevêque de Paris, il supplia de prendre quelque autre divertissement : en sorte que toute la noce fut amenée par M. du Maine à l'arsenal, dont on ferma les portes, et où l'on joua au lansquenet jusqu'à ce que l'heure fût venue d'aller souper chez le premier président : les mariés y ont couché jusqu'à aujourd'hui, qu'ils doivent aller demeurer à l'hôtel de Nevers, où ils seront trois mois, c'est-à-dire en attendant qu'ils trouvent une maison qui leur convienne. Madame de Montespan ouvrit hier sa porte[2], et, couchée dans son lit, elle reçut les compliments de tous ceux qui voulurent lui en aller faire. Voilà ce qui a fait la grande nouvelle de tous ces jours-ci. La duchesse de Villeroi

[1] Geneviève-Françoise de Harlay, fille de Bonaventure-François de Harlay, marquis de Bréval et de Champvallon, et de Geneviève Fortia. *D. P.*

[2] Elle étoit en retraite au couvent des filles de Saint-Joseph, quartier Montmartre.

est grosse, et bien triste d'un état qui lui est for nouveau, pendant que toute sa famille en est dan la dernière joie. Le comte de Sanzei arriva hier il n'attend que les ordres de madame de Coulanges pour vous faire voir de son écriture; i ne sera tout au plus que quinze jours avec nous, car voilà le tambour qui va battre aux champs. Vous avez su la mort de madame de Montglas[1]: en revanche, la comtesse de Fiesque se porte mieux que jamais; elle a été merveilleuse sur ce mariage de mademoiselle de Bréval, qu'elle a toujours aimée et regardée comme sa fille. Il n'est plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon; je l'ai fort vu depuis quelque temps, et il me paroît tout aussi tranquille qu'il le peut être. L'hôtel de Chaulnes avec tous ses triomphes ne laisse pas aussi d'avoir quelquefois des chagrins, parce que le duc et la duchesse en veulent avoir: toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander, les embarrassent, lorsqu'ils devroient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les états : mais ils étouf-

[1] C'est cette femme si connue par la passion qu'elle avoit inspirée à Bussy, et par les plaintes qu'il en fit en vers et en prose, lui reprochant de l'avoir abandonné et même trahi dans sa disgrace. *A. G.*

sent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, et il a raison pour cela ; mais en ce monde qui est-ce qui se rend justice ?

Voici insensiblement une assez longue lettre ; elle est au moins sur les feuilles de nos pères, qui ne s'envoleront point comme celles de votre amie. Elle est partie dès le matin, votre amie, pour le sermon du père Gaillard à Saint-Roch, et de là elle doit aller dîner chez madame de Valentiné. Adieu, ma très-aimable Madame, aimez-moi toujours, et comptez que je vous aime ni plus ni moins que moi-même. La marquise de La Trousse va se remettre dans le commerce ; elle a prié madame de Coulanges de la présenter en certaines maisons ; elle doit aussi vous écrire. Dites, je vous supplie, mille belles et bonnes choses pour moi à tous les habitants de votre royal château. J'ai bien de l'impatience d'apprendre de bonnes nouvelles de l'adorable Pauline : nous espérons que vous nous en donnerez, indépendamment de celles qui nous pourroient venir d'ailleurs. Nous méritons cette distinction par l'intérêt sincère que nous prenons à tout ce

LETTRE MCCCXXIX.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 25 mars 1695.

Mes secrétaires me manquent au besoin; mais quand c'est à vous que j'écris, ma chère amie, mes deux doigts sont toujours disposés à écrire, *ils ne vont plus que pour Climène*. Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne? On ne parle que de ce grand événement; les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement: les autres les croient désespérés; pour moi, je dis tout ce que l'on veut, et suis très-persuadée qu'il ne faut point juger de la manière de penser de nos amis par la nôtre; c'est cependant un tort que le monde a toujours, et qu'il ne peut pas ne point avoir : il a plus tôt fait de juger par ses dispositions, que d'examiner celles des autres. M. de Chaulnes fait bonne mine, la duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue; il est vrai qu'il est assez aisé de m'échapper; car je fais naturellement peu de diligence; et j'en fais moins que jamais, dans l'espérance d'avancer

toujours dans cette parfaite indifférence, dont vous ne vous apercevrez jamais, ma très-aimable. Au reste, ma santé n'est point du tout bonne; il est plus question que jamais de me faire aller à Bourbon, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu; quand je songe que dix ou douze ans de plus ou de moins font la différence de cette affaire-là, je ne trouve pas que cela vaille la peine de la traiter si solidement; peut-être penserai-je tout d'une autre façon, quand je me trouverai plus proche de la mort; il faut trancher le mot, ne fût-ce que pour s'y accoutumer.

J'attends de vous un compliment, qui sera bien sincère, sur l'aventure du feu; cela a paru une occasion digne de m'attirer le monde entier; mais le monde est bien inutile, je l'ai évité avec assez de soin. Au reste, madame de Villars m'a fait promettre que je vous dirois des choses infinies de sa part, et surtout que j'apprendrois qu'elle ne pardonnera point à M. de Villars de n'avoir point parlé d'elle à madame de Grignan; cela pourroit bien aller à une séparation, si madame votre fille ne s'y oppose. Comme j'achève ma lettre, voilà un secrétaire qui m'arrive; il vous apprendra que je viens de recevoir M. de Chaulnes, qui m'a conté tout ce qui s'étoit passé entre le roi et lui; mais comme en même temps il m'a dit qu'il vous alloit écrire, je ne m'embar-

querai point dans un réçit, que vous saurez encore mieux par lui-même; il me paroît tout plein de raison [1]. Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût aujourd'hui passer la journée avec moi; je la plains, puisqu'elle est fâchée : pour moi, qui ne connois point le goût de la réprésentation, ou pour mieux dire, qui ne connois que celui du repos quand on n'est plus jeune, je ne me trouverois pas à plaindre à la place de madame de Chaulnes. M. de Mesmes [2] épouse mademoiselle de Brou [3], à qui on donne trois cent cinquante mille francs en argent, et cinquante mille francs en habits et en pierreries; on dit aussi que M. de Poissy épouse mademoiselle de Bosmelet [4] qui aura un jour soixante mille livres de rente; *et de ma pauvre nièce, pas un mot.* M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin, et il est allé aujourd'hui, je ne sais où. Le maréchal de Choiseul part dimanche; il a le commandement de la Bretagne joint aux autres; comme il a le commandement beau, je suis assez aise qu'il commande loin d'ici; ce n'est pas que je ne sois

[1] Le gouvernement de Bretagne fut donné à M. le comte de Toulouse, et celui de Guyenne, à M. le duc de Chaulnes. *D. P.*

[2] Président à mortier au parlement de Paris.

[3] Fille de Feydeau de Brou, président au grand conseil.

[4] M. de Poissy n'épousa point mademoiselle de Bosmelet, il se maria en 1698 avec mademoiselle de Varangeville. *D. P.*

une ingrate cette année, car je ne l'ai presque pas vu. Adieu, ma vraie amie, ne me laissez pas oublier à Grignan, et surtout de l'adorable Pauline.

LETTRE MCCCXXX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 mars 1695.

Je ne vous ai point écrit depuis la bizarre aventure de notre feu, il y a un temps infini; je vous en demande mille pardons, ma très-aimable Madame; mais il faut excuser un homme qui n'est point à lui, et qui a toujours l'esprit bandé, comme je disois autrefois à monsieur votre fils qui me faisoit des reproches. Dès que j'eus pris part à la déconvenue de nos pauvres meubles, je m'en retournai à Versailles, et de là à Pontoise, d'où je ne suis revenu presque que pour m'en aller passer la quinzaine de pâques à Bâville; me voici présentement de retour de Bâville; mais on m'a signifié de me tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois, pour y demeurer jusqu'à la Pentecôte. Je ne doute pas qu'en ce temps-là quelqu'un ne mette encore la main sur moi, et c'est ainsi que mes jours s'en vont in-

sensiblement, et que je profite d'un regain de jeunesse, qui fait que je m'accommode encore du monde, et que le monde s'accommode encore de moi. Je ne sais plus ce qu'est devenue la goutte, je n'en ai point entendu parler depuis l'année passée; et mes forces, et ma santé, et ma bonne humeur sont revenues de telle sorte, que je suis prêt de croire qu'il y a une très-grosse erreur dans mon baptistère, et qu'il faut qu'on s'y soit trompé pour le moins de vingt ans, car assurément à soixante et un ans passés, on n'est point aussi jeune que je le suis. Vous êtes jeune aussi, ma très-aimable, je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux; vos lettres me font un plaisir sensible; madame de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne me puis lasser.

Vous avez su, et vous avez vu avec une lunette d'approche, tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes; plus on va en avant, plus tous les zélés serviteurs et amis du duc et de la duchesse trouvent qu'ils sont trop heureux d'être sortis d'intrigue aussi noblement qu'ils ont fait; enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires, et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils

y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des règles plus étroites aux états, pour en arrêter les petites douceurs qui faisoient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et pauvres familles. En vérité, ce sont de bonnes gens que notre duc et notre duchesse; Dieu les conserve! mais qu'ils se gardent bien par inquiétude de vouloir aller en Guyenne, car s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent, et quels esprits auront-ils à gouverner!

Il n'y a pas ici de grandes nouvelles. M. l'archevêque de Rheims croyoit avoir acheté l'hôtel Colbert; et M. de Bauvilliers, premier tuteur des enfants, et nanti des consentements de l'archevêque de Rouen, de madame de Seignelai, croyoit l'avoir vendu; mais ces derniers ayant changé d'avis, ils ont manqué, et à M. de Beauvilliers, et à M. de Rheims, qui ont eu une conduite sans reproche[1]. Ce sont de ces choses qui

[1] L'hôtel Colbert a été réuni à l'hôtel Mazarin par suite d'un projet qui, dans l'origine, n'offroit qu'un provisoire dans l'intérêt du gouvernement. Colbert, en 1666, fit transporter la bibliothèque du roi, de la rue de la Harpe, où elle étoit, dans la rue Vivienne, et la fit placer dans deux maisons qui lui appartenoient et qui étoient près de son hôtel. Après la mort de ce ministre en 1683, Louvois, surintendant des bâtiments, ne changea rien à cette dis-

font discourir, et dont on parle selon que l'on est dans les intérêts des uns ou des autres. Je vis hier madame de Nevers, tout le matin, et puis je retournai chez elle le soir; c'est pour vous dire que je ne l'ai point abandonnée; mais il est constant qu'on la voit avec cela toujours moins qu'une autre, parce que sa vie et celle de son mari sont toujours des vies très-particulières, et même extraordinaires [1].

Adieu, ma très-aimable gouvernante, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes, où cette belle duchesse doit venir après-dîner. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges; la voilà dans les remèdes d'Helvétius [2], Dieu veuille qu'ils fassent mieux que ceux de Saint-Donnat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empyrique en empyrique; elle me paroît une personne égarée, qui cherche le bon chemin, et qui ne le peut trouver : portez-vous toujours bien, ma très-belle; il est constant que je suis plus en repos de vous à Grignan que si

position parce qu'il entroit dans les plans du ministère d'établir la bibliothèque au Louvre ou à la place Vendôme que l'on bâtissoit alors. Ce n'est qu'après la mort de ce dernier ministre que s'opéra définitivement la jonction des hôtels Mazarin et Colbert qui forment aujourd'hui le vaste bâtiment de la bibliothèque royale. *G. D. S. G.*

[1] (*Voyez* la lettre du 17 décembre 1690.)

[2] (*Voyez* sur ce médecin la note sous la date du 15 septembre 1688.)

vous étiez ici, parce que je sais que vous ne manquez de rien où vous êtes, et que vous y avez tout ce que vous aimez le mieux. Je vois M. de Sévigné tant que je puis; il est toujours mon enfant.

L'incendiaire s'appeloit *Beauvais*, une femme-de-chambre que madame de Coulanges avoit depuis peu à la place de la *belle de nuit*; cette femme-de-chambre lui déplut dès le lendemain qu'elle fut entrée à son service; elle attira aussi la haine de toute la maison; mais jamais votre amie n'eut la force de s'en défaire, parce qu'elle lui étoit donnée par une pénitente chérie du père Gaillard.

LETTRE MCCCXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible; vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand partout; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire, chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand

vous ne m'écrivez pas, je ne gronde p..
boude point, je dis, mon cousin est ..
que palais enchanté; mon cousin n'..
lui; on aura sans doute enlevé mon p..
sin, et j'attends avec patience le retou..
souvenir, sans jamais douter de vo..
car, le moyen que vous ne m'aimiez
la première chose que vous avez faite q..
avez commencé d'ouvrir les yeux; e..
aussi qui ai commencé la mode de vo..
de vous trouver aimable; une amitié s..
ditionnée ne craint point les injures
Il paroît que ce temps, qui fait tant
passant sur la tête des autres, ne vo..
aucun; vous ne connoissez plus ri..
baptistère; vous êtes persuadé qu'on
très-grosse erreur à la date de l'anné..
valier de Grignan dit qu'on a mis s..
tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a ra..
ainsi qu'il faut compter son â.. Pour
rien n'avertit encore du nom.. le m..
je suis quelquefois surprise .. san..
guérie de mille petites incomm..tés q..
autrefois, non-seulement j'av.. ce d..
comme une tortue, mais je sui.. prête
que je vais comme une écrevisse[1]; cep..
fais des efforts pour n'être point la du..

[1] Moins d'un an après elle n'existoit p..us .. A. G.

us quitte après-
retrouvera cet
oître l'été bien
le Chaulnes re-
re duchesse ne
Coulanges me
s, plus il sent
dige; car, sans
que madame de
able, de dire
dame de Gri-
en tendrement
vous nous l'a-
éjà que je ne
n funèbre de
mprimer dans
ché quelques
ge [2]. Madame
recevoir des

bleau, avoit ap-
Orléans, frère de
superbe château
Louis XIV ai-
ouvent en allant

d'Orange n'étoit
paix qui se fit
funèbre de
n atten-
ure-

par les ordres du maréchal de Tourville qu'on l'a ménagé en tout; ce maréchal lui demandera des troupes quand il en aura besoin; et M. de Grignan, comme lieutenant-général des armées, commandera les troupes de la marine sous ce maréchal, voilà de quoi il est question; on veut agir, quoi qu'il en coûte. Je plains bien mon fils de n'avoir plus la douceur de faire sa cour à nos anciens gouverneurs; il sent cette perte, comme il le doit. Je suis en peine de madame de Coulanges, je m'en vais lui écrire. Recevez les amitiés de tout ce qui est ici, et venez que je vous baise des deux côtés.

LETTRE MCCCXXXII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 13 mai 1695.

Je me porte beaucoup mieux; Helvétius ne m'a donné que d'un extrait d'absinthe, qui m'a rétabli, ce me semble, mon estomac; je vous assure, ma très-belle, que je suis bien éloignée d'avoir de l'indifférence pour ma santé, et que je supporte mes maux fort impatiemment; ainsi je ne veux point me parer auprès de vous d'un

mérite que je n'ai point. Je crois que si j'eusse imaginé de passer à Grignan le temps d'entre les deux saisons des eaux, je les aurois crues nécessaires pour ma santé; et je pense que si j'y étois une fois arrivée, j'aurois donné la préférence aux vins de Grignan sur les eaux de Bourbon. Je plains bien M. le chevalier de Grignan, et je suis bien honteuse de me plaindre de mes petits maux, quand j'en vois souffrir de si grands, et avec tant de patience. La pauvre madame de Kerman est bien mal, nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience[1].

Mon Dieu! que je me presse de vous faire des compliments de M. de Tréville, il me gronde tous les jours de l'avoir oublié; il souhaite votre retour très-sincèrement. Il nous dit avant-hier les plus belles choses du monde sur le quiétisme, c'est-à-dire, en nous l'expliquant; il n'y a jamais eu un esprit si lumineux que le sien. M. Duguet, qui n'est pas trop sot, comme vous savez, sur de tels sujets, étoit transporté de l'entendre[2]. Parlons d'autres choses. Les princesses sont ici,

[1] Elle ne mourut qu'en 1707.

[2] Les deux hommes qui passent dans cette tirade sous la plume de madame de Coulanges sont remarquables. Tréville, immortalisé dans les *OEuvres de Boileau*, est placé sur la ligne des supériorités sociales par l'académie françoise, dont l'autorité lui ferma les portes. Il étoit l'ami des solitaires de Port-Royal, un trait de la vengeance ne pouvoit lui échapper, et fort de ses vertus et de ses

et se divertissent si parfaitement bien, qu'on assure qu'elles n'ont nulle impatience du retour de la cour; elles se couchent ordinairement vers onze heures ou midi. Langlée donna hier un souper à M. et à madame de Chartres; madame la princesse, madame la duchesse, qui étoit la reine de la fête; madame de Montespan, une infinité d'autres dames, dont madame la maréchale et madame la duchesse de Villeroi étoient, M. le duc et tous les princes qui sont ici, s'y trouvèrent; mais une autre fête, ce fut celle que M. le duc donna il y a deux jours, dans sa petite maison de madame de la Sablière; tous les princes et princesses y étoient; cette maison est devenue un petit palais de cristal : ne trouvez-vous pas que ce sont les lieux saints aux infidèles[1]? Madame de Montespan a acheté Petit-Bourg quarante mille écus; elle le donne après sa mort

lumières, il en consoloit les honnêtes gens et ses amis comme Socrate en buvant la ciguë. En retour chacun lui disoit : « La terre te condamne, et le ciel va t'absoudre, etc. » On pouvoit en dire autant du savant Duguet, l'oratorien, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques et de l'*Institution d'un prince*, mais un des opposants à la *Constitution unigenitus*, persécuté, errant une partie de sa vie, et mort à Paris en 1733 à 84 ans. (*Voyez* Tréville, sous les dates du 17 novembre 1688 et du 6 décembre même année.) *G. D. S. G.*

[1] A cause de l'extrême dévotion de madame de La Sablière, à qui cette maison appartenoit auparavant. *D. P.*

à M. d'Antin[1]. M. de Sévigné nous quitte après-demain ; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris; cela me fera paroître l'été bien long, malgré la belle saison. M. de Chaulnes reviendra le 17 de ce mois, et notre duchesse ne reviendra qu'après les fêtes. M. de Coulanges me mande que plus il a de printemps, plus il sent le printemps : voilà un grand prodige; car, sans l'offenser, il a plus de printemps que madame de Brégi. Je vous prie, ma très-aimable, de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et d'embrasser pour moi bien tendrement la tranquille Pauline : on dit que vous nous l'amènerez toute mariée, je sens déjà que je ne l'en aimerai pas moins. L'oraison funèbre de M. de Luxembourg sera achevée d'imprimer dans deux jours; l'on dit qu'on a retranché quelques traits du portrait du prince d'Orange[2]. Madame de Grignan va avoir le plaisir de recevoir des

[1] Petit-Bourg, sur la route de Paris à Fontainebleau, avoit appartenu à l'abbé de La Rivière, favori du duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le duc d'Antin y a fait bâtir un superbe château après la mort de madame de Montespan, sa mère. Louis XIV aimoit singulièrement Petit-Bourg, et s'y arrêtoit souvent en allant à Fontainebleau. *G. D. S. G.*

[2] La cour commençoit à sentir que le prince d'Orange n'étoit pas un ennemi méprisable, et l'on pensoit déjà à la paix qui se fit deux ans après. Le jésuite La Rue, auteur de l'*Oraison funèbre de Luxembourg*, eut ordre de mitiger la guerre des paroles en attendant mieux. *A. G.* Cet ordre n'a pas nui à l'orateur, car en re-

lettres tendres de son mari, et de lui en écrire il est bien joli que tous ses sentiments se développent pour lui. Adieu, ma très-chère.

LETTRE MCCCXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 28 mai 1695.

J'ai reçu vos deux lettres de Chaulnes, mon cher cousin; nous y avons trouvé des couplets[1] dont nous sommes charmés; nous les avons chantés avec un plaisir extrême, et plus d'une personne vous le dira; car il ne faut pas que vous ignoriez le bon goût que nous conservons ici pour ce que vous faites. Vous allez en avant pour la gaieté et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistère; c'est tout ce qui se peut souhaiter, et c'est ce qui fonde bien naturellement l'envie qu'on a de vous avoir partout;

nonçant aux injures obligées par l'aveuglement du ministère, il s'est élevé à la hauteur de son sujet et s'est surpassé lui-même
G. D. S. G.

[1] Ces couplets de société assez médiocres roulent sur des conseils philosophiques, adressés au duc de Chaulnes qui sembloi regretter la cour dans sa terre en Picardie où il étoit alors
G. D. S. G.

avec qui n'êtes-vous pas bon? avec qui ne vous accommodez-vous point? et sur le tout, cette conduite de ne vous point jeter à la tête, et de laisser place aux désirs de vous voir; c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays. Je reçois souvent des nouvelles de madame de Coulanges; son commerce est fort aimable, et sa santé ne doit plus faire de peur, surtout ayant la ressource que nous devons avoir, que quand elle sera lasse et désabusée des remèdes, c'en sera un très-salutaire que de n'en plus faire.

Mais revenons à Chaulnes, j'en connois la beauté[1], et je vois d'ici combien notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde, il répondra toujours, *je ne saurois*, et si vous continuez, il vous fera taire enfin en disant, *j'en mourrois*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et de la douceur d'une vie tranquille; les habitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée au commandement et aux grands rôles, a fait de trop profondes traces, pour qu'elles s'effacent aisément. J'écrivis à ce duc sur

[1] Madame de Sévigné y avoit fait un voyage au printemps de l'année 1689. *M.*

la députation de mon fils, et je badinois avec lui, croyant dire des contre-vérités sur sa solitude de Chaulnes; je le traitois comme un véritable hermite, s'entretenant avec ce beau jet d'eau qu'on appelle le *solitaire*[1]. Je supposois ses repas conformes à cet état, et que les dattes et les fruits sauvages feroient tous ses festins; je plaignois son maître-d'hôtel; et en disant toutes ces bagatelles, je sentois que j'avois grand besoin de vous, et que l'ânonnement[2] que je connois, feroit une étrange pauvreté de toute cette lettre. Vous êtes venu au secours, comme je l'avois pensé; et vous êtes présentement dans un autre pays, où vous sentez toutes les douceurs de l'amour paternel; qu'en dites-vous? vous n'eussiez jamais pensé qu'il eût été si fort, si vous ne l'aviez éprouvé : c'eût été grand dommage que toutes les bonnes instructions que vous avez données aux petits enfants, n'eussent point été suivies par quelque enfant de votre imagination. Ce petit comte de Nicei est un chef d'œuvre[3], et la singularité d'être invisible le met au-dessus des autres. Quel usage vous faites de ce conte, que je n'osois quasi vous

[1] *Voyez* la lettre du 17 avril 1689.

[2] M. de Chaulnes lisoit aussi mal que M. de Coulanges lisoit bien. *D. P.*

[3] Toute cette plaisanterie est expliquée dans des couplets adressés par M. de Coulanges à madame de Louvois; elle roule sur un conte qui leur étoit venu de Provence. *D. P.*

rappeler! le voilà en honneur pour jamais; rien ne sauroit être plus joli que tous ces couplets, nous les chantons avec plaisir. Nous avons eu ici un commencement de printemps admirable; mais depuis deux jours, la pluie qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols; enfin, mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde; la compagnie cependant ne vous déplairoit pas, et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château......, mais c'est une vision, il faut espérer de nous revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable; nous avons encore un été à nous écrire.

Le mariage de M. de Lauzun nous a surpris[1]; je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis une autre[2] à Lyon : madame de Coulanges s'en souvient encore. Tout le monde vous aime ici, et vous remercie de votre souvenir. Je vous écris imprudemment, sans songer que vous n'êtes

[1] Avec mademoiselle de Lorges. *D. P.*

N. B. Ce mariage étoit un arrangement d'ambition. Avec une grande fortune et de grandes dignités, la manie de Lauzun fut toujours de redevenir favori; il n'y put jamais réussir. *A. G.*

[2] C'est-à-dire, lorsqu'il s'agissoit du mariage de M. de Lauzun avec Mademoiselle. (*Voyez* dans la table *Lauzan.*)

plus à Chaulnes, et que dans un autre pays il ne sera plus question de tout ceci. Il faut finir par Pauline, elle chante vos louanges en chantant vos couplets; elle vous aime toujours, et vous prie de faire tous ses remerciements à madame la duchesse de Villeroi; on ne peut oublier une jolie amie. Adieu, mon cousin, vous savez combien je suis à vous.

DE MADAME DE GRIGNAN.

Tous vos enfants sont charmants; ceux que l'on voit, l'emportent sur ceux qu'on ne voit point, et quelque parfait que puisse être le comte de Nicei, dont vous me paroissez faire votre Benjamin, nous ne saurions croire qu'il soit préférable à ces jolis enfants que vous nous envoyez, et que nous chantons avec tant de plaisir. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil dans tous vos ouvrages, à la folie de mettre en œuvre, *le voyez-vous? non, ni moi non plus.* Comme l'original de ce conte est provençal, vous me devez un tribut de tout ce que vous composerez sur ce modèle, dont les copies le surpassent de bien loin. Je vois avec plaisir dans vos lettres à ma mère le souvenir qui vous reste de notre *Rocher;* les épithètes dont vous l'honorez [1], sont des monuments éternels à la gloire

[1] Le *royal* château. *D. P.*

des *Adhémar*; si leur château mérite dans votre esprit un rang entre tout ce que vous voyez de châteaux magnifiques, superbes et singuliers, rien ne sauroit être pour lui un si grand éloge. Il est plus beau que vous ne l'avez vu; et si on avoit l'espérance de vous y revoir, il n'y auroit plus rien à desirer.

LETTRE MCCCXXXIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 3 juin 1695.

Comment vous portez-vous, ma très-belle? Je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait écrire par votre joli secrétaire. J'ai peur que vous n'ayez gâté votre belle santé par une médecine. Je vis hier M. de Chaulnes, qui est le parfait courtisan; il a demeuré dix jours à Marly, où il a passé ses journées à jouer aux échecs avec le cardinal d'Estrées, et sur ce qu'on lui a dit que cela faisoit ici une nouvelle, il a répondu qu'il en étoit surpris, par la raison qu'il y a long-temps qu'ils cherchoient à se donner échec et mat*. Une autre

* Réflexion du duc de Chaulnes, qui n'étoit pas sans quelque

nouvelle est que madame de Louvois a cédé Meu-
don au roi, qui l'a pris pour Monseigneur [illegible]
donne [illegible] quatre cent mille francs [illegible] madame de
Louvois [illegible] Choisy [illegible]
qui étoit la chose du monde qu'elle désiroit le
plus; ainsi je crains qu'elle ne puisse plus avoir
de désirs. Elle est fort mal contente de M. de
Coulanges, qui, en arrivant de Chaulnes, partit
le lendemain pour Pontoise. Quant à moi, je
me sens plus de goût [illegible] pour le repos [illegible]
priée d'aller chez le cardinal de Bouillon [illegible]
semaine, cela me paroît comme si l'on me pro-
posoit d'aller faire un petit tour à Rome; je

ressentiments amers des échecs politiques qu'il avoit reçus du cardinal pendant sa mission diplomatique à Rome, près du conclave de 1689, et peut-être de quelques traits qu'il lui sembloit prendre de [illegible] *G. D. S. G.*

Louis XIV a acheté Meudon pour le Dauphin et pour les princes, qui dans la suite auroient droit à en naître. Le château ancien, bien supérieur au château neuf, a été bâti par Jacques Androuet du Cerceau pour le cardinal de Lorraine. Le comte Abel de Servien, surintendant des finances, le chancelier Le Tellier, et le ministre d'état Louvois, y avoient successivement fait des embellissements. Louis Dauphin, dit Monseigneur, y mourut le 14 avril 1711. Quant au château de Choisy-sur-Seine, que reçut madame de Louvois, en échange pour Meudon, il avoit été légué à *Monseigneur* par mademoiselle de Montpensier. Choisy ayant depuis été vendu par le duc de Villeroi, gendre de madame de Louvois, à la princesse de Conti, le duc de la Vallière, son héritier, le vendit au roi, en 1739. La révolution en a fait disparoître toute la munificence d'une maison royale. *G. D. S. G.*

trouve qu'il faut de grandes raisons pour quitter son lit; c'est la mauvaise santé qui fait penser ainsi; il faut bien le croire; la mienne est cependant meilleure qu'elle n'a été. Je ne suis point contente de celle de madame de Chaulnes; elle a un vilain rhume que je n'aime point. Je crois le marché de Ménil-montant absolument rompu, d'autant que, selon toutes les apparences, le premier président ne le veut plus vendre. Adieu, ma très-aimable, ne me laissez point oublier à Grignan, je vous en prie, et dites à la belle Pauline de songer quelquefois à ce que je suis pour elle.

LETTRE MCCCXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 5 juin 1695.

J'ai dessein, Monsieur, de vous faire un procès : voici comme je m'y prends. Je veux que vous le jugiez vous-même. Il y a plus d'un an que je suis ici avec ma fille, pour qui je n'ai pas changé de goût. Depuis ce temps vous avez entendu parler, sans doute, du mariage du marquis

de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. Vous l'avez vue assez souvent à Montpellier pour connoître sa personne; vous avez aussi entendu parler des grands biens de monsieur son père; vous n'avez point ignoré que ce mariage s'est fait avec un assez grand bruit dans ce château que vous connoissez. Je suppose que vous n'avez point oublié ce temps où commença la véritable estime que nous avons toujours conservée pour vous. Sur cela je mesure vos sentimens par les miens, et je juge que ne vous ayant point oublié, vous ne devez non plus nous avoir oubliées.

J'y joins même M. de Grignan, dont les dates sont encore plus anciennes que les nôtres. Je rassemble toutes ces choses, et de tout côté je me trouve offensée; je m'en plains à nos amis, je m'en plains à notre cher Corbinelli, confident jaloux et témoin de toute l'estime et l'amitié que nous avons pour vous, et enfin, je m'en plains à vous-même, Monsieur. D'où vient ce silence? est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? Je ne sais : que voulez-vous que je pense? A quoi ressemble votre conduite? donnez-y un nom, Monsieur; voilà le procès en état d'être jugé. Jugez-le : je consens que vous soyez juge et partie.

LETTRE MCCCXXXVI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 juin 1695.

Elle est tombée au beau milieu de Saint-Martin, cette dernière aimable lettre; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au-delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château, et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome. En parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin? Nous vous fîmes même placer au fond d'une superbe calèche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés; mais hélas! on avoit beau demander : *les voyez-vous?* on disoit *non;* et nous répondions tristement, *ni nous non plus.* Nous vous donnâmes aussi un très-bon souper; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de bonté, que je fis en soupant ce triolet, qui nous parut avoir votre approbation :

Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!
Chantons à jamais sur ce nom :
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
Rôti, soyez exquis et blond,
Mais mon appétit vous oublie;
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!

Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin; il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait; je m'y en retourne demain, pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent madame de Coulanges et l'abbé Testu. Il y a un temps infini que le cardinal demande madame de Coulanges; et il y a un temps infini que je désire aussi que madame de Coulanges voie Saint-Martin, et qu'elle me voie à Saint-Martin; car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et, si j'ose le dire, considéré depuis le galopin jusques au maître. Je ne puis, en vérité, assez me louer du cardinal; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Évreux, avec la

même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne. Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur.

Pendant que j'étois à Saint-Martin, est arrivé cet échange de Meudon contre Choisy, et quatre cent mille francs; c'est ce qui m'a obligé de revenir ici, pour marquer à madame de Louvois l'intérêt sensible que je prends à tout ce qui la regarde. Je l'ai trouvée fort contente et fort satisfaite du beau présent qu'elle a fait au roi. Je fus avant-hier avec elle à Versailles; le roi la reçut chez madame de Maintenon; Sa Majesté la combla de mille honnêtetés; et elle eut la force d'y répondre, en lui disant qu'elle étoit ravie d'avoir eu en ses mains de quoi lui marquer tout son respect et toute sa reconnoissance; qu'elle avoit toujours regardé Meudon comme une maison qui lui étoit destinée, et que ce n'étoit que dans cette vue qu'elle avoit pris tant de soin pour le bien entretenir, et le lui remettre en bon état toutes fois et quantes il lui plairoit; qu'elle savoit les intentions de feu M. de Louvois, à qui, si Dieu avoit accordé quelque temps pour s'expliquer, son dessein auroit été d'en faire présent à Sa Majesté. Le roi répondit des mer-

veilles; elle vit ensuite MONSEIGNEUR, qui la remercia d'un si beau présent; enfin, toute cette scène s'est passée à merveille, et nous voilà maintenant occupés à transporter nos meubles de Meudon à Choisy, et à bien nous assurer nos quatre cent mille francs, dont il devroit bien revenir quelque petite chose *au petit comte de Nicei;* mais avec toute la tendresse du monde de madame de Louvois pour moi, les beaux yeux de sa cassette l'éblouiront toujours de telle sorte, qu'elle ne verra jamais, *ni moi non plus*, les petits présents qu'elle me pourroit faire; je l'ai toujours dit, je suis né pour le superflu, et jamais pour le nécessaire; il s'en faut consoler, et mourir heureux au milieu de l'indigence [1].

J'ai été ravi, mon adorable Comtesse, des sacrés caractères dont vous m'avez honoré. Je vous remercie de recevoir aussi agréablement que vous m'en assurez, tout ce que je dis à madame votre mère de vous et de votre royal château, et je vous prie de continuer; car je mérite assurément quelque reconnoissance de tous les sentiments

[1] Cette lettre de Coulanges dévoile le sort d'une vie cagnarde, et ses regrets tardifs d'en être la dupe servent encore de leçon. On y voit que les grands payent d'ingratitude et de mépris ceux qui font profession de les amuser en dissipant leur fortune et leur esprit. De tels gens, que l'expérience n'instruit pas, sont de véritables gobe-mouches dans les salons et les ruelles, et tel a été toute sa vie le petit Coulanges. *G. D. S. G.*

tendres et respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous environne; plût à Dieu qu'un coup de vent me jetât encore vers Donzère! je sais bien ou j'irois; je ne doute point que ce royal château n'embellisse chaque jour, et que mon goût ne s'y trouvât, en toute manière, plus satisfait que jamais; mais il est bien plus vraisemblable qu'un coup de vent vous jettera de ces côtés-ci, et en ce cas-là, je vous ferai voir, quand il vous plaira, mes maisons de Chaulnes, de Saint-Martin et de Choisy, qui ne vous déplairont point. Je m'en vais encore pour huit jours à Saint-Martin, après quoi, je m'en reviens à Choisy, pour y arranger, et y cogner et recogner depuis le matin jusqu'au soir; ce n'est que sous cette promesse que madame de Louvois me laisse partir demain; des quatre jours qu'il y a que je suis ici, j'ai couché deux nuits chez elle; enfin, la maison où je suis le moins, est celle de madame de Coulanges, qui a bien son mérite aussi. Je suis ravi que vous ayez approuvé tous mes couplets; en voici encore que je vous envoie. Je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; les maîtres y revinrent hier au soir de Versailles. Le duc se flatte toujours qu'il aura le Ménil-montant, et la duchesse y résiste toujours; elle n'est pas bien raisonnable quelquefois, votre amie; pour moi, voilà ce que je chante tout haut, avec cette li-

berté que Dieu m'a donnée, et en dépit de sa grosse moue. C'est au duc que je m'adresse.

TRIOLET.

Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie;
Avez-vous de l'argent comptant,
Achetez le Ménil-montant.
Madame n'en dit pas autant;
Mais satisfaites votre envie;
Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie.

Je m'en vais voir comme va cette affaire, et boire à votre santé, adorable mère, fille et petite-fille. Voilà M. de Vendôme qui va commander en Catalogne, et M. de Noailles qui revient pour faire achever son portrait par Rigaud. La duchesse de Villeroi, sur nouveaux frais, fait mille et mille compliments à la belle Pauline. Vous ne sauriez croire comme une grossesse de quatre mois et demi sied bien à cette duchesse.

Voilà encore des triolets, enfants de Saint-Martin.

Pour mademoiselle DE BOUILLON, *absente.*

La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.
La belle et charmante BOUILLON,
La voyez-vous? vous dites non;
Je ne la vois plus tout de bon,
Celle que j'adore et que j'aime;
La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.

*Pour mademoiselle d'*ALBRET, *présente.*

La voyez-vous? vous dites oui;
D'ALBRET, cette belle princesse;
Car pour moi, j'en suis ébloui,
La voyez-vous? vous dites oui.
Ses yeux, son teint épanoui,
Inspirent certaine tendresse,
La voyez-vous? vous dites oui.
D'ALBRET, cette belle princesse.

demoiselle DE CHATEAU-THIERRY, *la plus belle et la plus des trois sœurs*[1], *qui est à Port-Royal de Paris, et qui vient nt à Saint-Martin.*

Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?
Il n'est cœur qui n'en soit marri,
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY.
L'Oise en attendant un mari,
Vous demande sur son rivage.
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?

eu, ma charmante gouvernante, lisez ma avec les points et les virgules, en récom- des bons tons que je donne aux vôtres.

[1] trois sœurs, de la maison de La Tour, étoient nièces du de Bouillon. (*Voyez* ci-après la lettre du 22 juin.)
G. D. S. G.

LETTRE MCCCXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 19 juin 1695.

Je suis fort affligée de cette colique de madame de Coulanges; je lui conseille Carette ou Vichi, il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à des maux si dangereux et si douloureux. Si l'on peut passer d'un discours si triste à une bagatelle que vous avez mandée à Pauline, je vous dirai que nous en avons senti tout le sel; il nous sembloit que madame Cornuel [1] étoit ressuscitée, ou qu'elle l'avoit mandée de l'autre monde. Pour moi, j'en ferois un vrai compliment à M. de Poissy [2], si j'avois eu seulement l'honneur de le voir deux fois en ma vie; mais il peut s'assurer de nos admirations secrètes. *Ah! masques, je vous connois*, en voyant entrer de certaines gens annoncés sous de grands noms. Comment cette pensée si naturelle, et qui paroît si simple, ne m'est-elle point venue mille fois à moi, qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets? J'admire l'humilité de

[1] *Voyez* la note sur cette femme intéressante, tome V, page 114.

[2] Depuis président de Maisons.

ceux qui veulent bien les porter; ils les refuseroient, s'ils avoient l'esprit de faire réflexion à ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms; et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms, à quoi l'on ne penseroit pas, s'ils n'avoient point voulu prendre les plumes du paon, qui leur conviennent si peu. J'espère que ce mot empêchera dans l'avenir ces sortes d'usurpations, et les pourra corriger, comme Molière a corrigé tant de ridicules; Dieu le veuille, et que chacun craigne qu'on ne lui puisse dire, *masque, je vous connois*. Mon cousin, vous ne doutez pas que nous n'ayons reçu avec votre lettre tout l'entêtement qu'il nous a paru que vous aviez de ce mot, que je vous supplie de mettre à la tête de tous ceux que M. du Bellay rassemble; je voulois vous en dire un de ce pays-ci; mais il ne paroîtroit pas; je vous le garde pour quand nous aurons oublié celui dont il s'agit; c'est-à-dire, jamais.

Oui, mon enfant, je suis dans cette chambre, dans ce beau cabinet, où vous m'avez vue entourée de toutes ces belles vues. M. de Grignan est allé faire un tour vers ces côtes; son absence se fait sentir dans ce château; nous pensions y avoir M. de Carcassonne, il n'arrivera que dans deux ou trois jours. Si vous écriviez un petit mot à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection,

d'un style d'*alleluia*, il me semble que vous lui feriez plaisir; il est fort sensible à la joie d'être revenu de si loin, il ne s'étoit jamais trouvé à telle fête. Vous êtes fort aimé de tous les habitants de ce château; vous savez la vie qu'on y fait; quelle bonne chère, quelle société, quelle liberté, les jours passent trop vite; c'est ce qui me tue de toutes les manières. Si vous allez à Vichi, vous ne sauriez vous dispenser de venir à Grignan. Je suis tentée de vous prier de faire mille très-humbles compliments à madame la maréchale de Villeroi; vous êtes trop heureux d'être si souvent avec cette aimable personne. Pauline trouve que vous l'êtes beaucoup aussi de voir encore madame sa belle-fille; elle a reçu sa lettre avec beaucoup de plaisir; elle vous conjure de la conserver dans l'amitié de cette duchesse, dans la vôtre, et dans celle de madame de Coulanges.

LETTRE MCCCXXXVIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 juin 1695.

Vous jouissez présentement des beautés de la campagne, ma très-belle; le printemps paroît

dans tout son triomphe. Je m'en vais faire un grand excès, car je compte partir dimanche pour aller à Saint-Martin avec M. et madame de Chaulnes, et y passer trois jours; les plaisirs que j'y espère, seront bien troublés par une mauvaise santé : je suis arrivée à un tel excès de délicatesse, que la vue d'un bon dîner me fait malade; ainsi je suis intimidée, et dans cet état les plus petites choses paroissent considérables. Madame de Louvois alla hier remercier le roi; il lui donna une audience particulière chez madame de Maintenon; elle sent plus que jamais la joie d'être défaite de Meudon. Le roi est allé à Trianon, où il demeurera jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je crois vous avoir mandé que M. de Montchevreuil marie son fils à la cousine germaine de la maréchale de Lorges, qui est une petite personne que vous avez souvent vue avec elle; on lui donne trois cent quatre-vingt mille livres. C'est vous qui me mandez que M. de Vendôme va commander en Catalogne, et que M. de Noailles en revient malade. Monsieur de Coulanges a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux; c'est de cela qu'il est question. J'ai trouvé les couplets du comte de Nicei fort jolis; c'est un aimable enfant : aussi rien ne laisse des

idées plus agréables que de ne le point voir; ce petit comte-là parviendra à l'immortalité. J'ai remarqué, comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette [1]. Madame de Caylus se divertit à merveille chez elle, la cour ne lui paroît pas un séjour de plaisir; elle ne quitte plus madame de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible. Je ne crois pas le marché de Ménil-montant rompu sans ressources; et, n'en déplaise à madame de Chaulnes, c'est la plus jolie acquisition que puisse faire M. de Chaulnes. La maréchale d'Humières se retire aux Carmélites, elle a loué la maison de feu mademoiselle de Porte; elle gouverne entièrement le faubourg Saint-Jacques; et ce qu'il y a de plus étonnant c'est que le père de La Tour la gouverne [2]. Vous savez que M. de Lauzun a l'appartement de Versailles du maréchal d'Humières; il fait faire pour sa femme un collier de diamants de deux cent mille francs. Adieu, ma chère amie; je souhaite bien plus votre retour que je ne l'espère; je vous prie de dire des choses infinies de ma part à madame de Grignan;

[1] *Voyez* madame de La Fayette et sa mort, lettre à madame de Guitaud. Paris, juin 1693. *G. D. S. G.*

[2] Ce faubourg, comme on a déjà vu, avoit la réputation d'être janséniste sans excepter les Carmélites. Le père La Tour, du parti opposé, devoit en effet paroître étrange dans ce pays-là. *G. D. S. G.*

parlez à la belle Pauline de ne me point jeter dans la nécessité d'aimer une ingrate. Madame de Mesmes paroît dans un carrosse de mille louis. Lisez un peu dans le *Mercure galant* la généalogie de Feydeau [1], et vous verrez qu'il n'y a que cette maison-là de noble et d'illustre dans le monde, et que le feu grand-maître [2] s'est trompé, quand il a cru ne pas tirer de là tout son éclat.

LETTRE MCCCXXXIX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 22 juin 1695.

J'arrivai avant-hier de Saint-Martin; je passai hier tout le jour à Choisy; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller demain matin à Évreux avec tous les Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer, à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour, et puis dites, Mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré : ce qui est encore à savoir, est que je ne vais point d'un côté, qu'on

[1] *Voyez* le *Mercure Galant*, mai 1695, page 283. En 1751 il y avoit un Feydeau de Marville, lieutenant de police. C'est cette famille qui a donné son nom au quartier Feydeau à Paris, entre les rues Montmartre et de Richelieu, près le boulevard. *G. D. S. G.*

[2] Le duc de Lude.

ne crie miséricorde de l'autre; car madame de Louvois étoit hier dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnois encore pour huit ou dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage d'Évreux; mais aussi je lui fis voir des lettres si honnêtes, et si touchantes, et si menaçantes de M. et de mademoiselle de Bouillon, que madame de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterois pas d'un moment pour cogner et recogner à Choisy depuis le matin jusqu'au soir; mais il faudra bien pourtant placer encore une petite partie de Saint-Martin; car madame de Chaulnes, qui veut se tuer, à quelque prix que ce soit, par tous les tourments qu'elle se donne sans rime ni sans raison, n'a pu y venir la semaine passée, comme elle l'avoit résolu avec madame de Coulanges, à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. Ce voyage n'est que différé, et mon amour-propre prendra soin de le renouer, dès que la santé de la duchesse le permettra. Voilà déja une grande épine hors de son pied; car l'affaire de Ménil-montant vient d'échouer une seconde fois : vous jugez bien que les embarras ne viennent que de la part du premier président, qui est un homme difficultueux.

Comme je n'ai point vu M. de Chaulnes depuis que je suis ici, parce qu'il a toujours la rage de Versailles, je ne sais point les tenants et les aboutissants de la rupture de ce marché; mais je les saurai tantôt, car le duc vient dîner à Paris, parce que le roi s'en va à Marly pour neuf jours; et je me propose d'aller dîner avec lui pour lui dire adieu, et voir un peu comme se porte cette grande duchesse, qui a pour garde, par préférence à toute autre, madame de Saint-Germain avec une quenouille à son côté et le fuseau à la main. Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à Saint-Martin; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec madame de Guénégaud[1]. Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront, *le voyez-vous? Non. Ni moi non plus.* En voici de toutes nouvelles; mais les dernières, pour ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendroit mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la cour, les mène à Saint-Martin, et se charge plus volontiers encore de mademoiselle d'Albret, que de mademoiselle de Château-Thierry; en sorte que nous appelons la petite d'Albret *madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en

[1] Épouse de Henri de Guénégaud de Plancy, secrétaire d'état.

fait les honneurs; et même en ce temps-ci elle préfère à Port-Royal de Paris une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly; en sorte qu'à l'heure présente, elle est dans son couvent de Pontoise, le cardinal étant à Versailles pour s'en aller aujourd'hui à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons : M. de Chaulnes s'apprivoisa avec la petite d'Albret; il la trouva jolie, et ne put même s'empêcher de le lui dire; en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille [1]. Plût à Dieu, dit le cardinal! Plût à Dieu! dit M. de Chaulnes! Mais, hélas! voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? *Non, ni moi non plus;* et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets, que je lui envoyai le lendemain, c'est encore sur l'*air de Joconde*:

La belle d'ALBRET pour certain
Dans deux jours se marie;
Tout se prépare à Saint-Martin
Pour la cérémonie.
Elle épouse un joli garçon
Fait comme une peinture;
Le voyez-vous? vous dites non :
Ni moi, je vous le jure.

Il est fils d'un fort grand seigneur,
Homme de conséquence;
Trois fois à Rome ambassadeur,
Et duc et pair de France.

[1] La plaisanterie consiste en ce que le duc de Chaulnes n'avoit point d'enfants. *D. P.*

Son épouse dans Trianon
 Fera bonne figure;
Le voyez-vous? vous dites non:
 Ni moi, je vous le jure.

Le petit comte de Nicé
 Qui, bien loin d'être bête,
Pour son âge est fort avancé,
 Doit venir à la fête.
Il y brillera, ce dit-on,
 D'une riche parure;
Le voyez-vous? vous dites non:
 Ni moi, je vous le jure.

On dit déja que dans un an
 La nouvelle duchesse
Pourra nous donner un enfant
 Digne de sa noblesse.
Qu'il sera joli, ce poupon!
 L'aimable créature!
Le verrez-vous? je crois que non:
 Ni moi, je vous le jure.

Que Chaulnes sera satisfait
 De voir sa belle-fille
D'un rejeton aussi parfait
 Augmenter sa famille!
Mais tout ceci n'est que chanson
 Et que pure chimère;
Nous ne voyons rien tout de bon,
 Et je m'en désespère.

Hé bien! qu'en dites-vous? voilà la plaisanterie finie par ces couplets; au moins, je vous le répète encore. J'ai retrouvé ici madame de Coulanges avec une fort jolie santé; elle est même engraissée, ce qui est un très-bon signe: je ne vous dirai pas beaucoup de nouvelles publiques, car je n'en sais point. La maréchale de Créqui a pensé mourir; mais elle est hors d'affaire. Adieu,

Mesdames; adieu, mère et fille adorables; adieu, belle Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, que M. de Grignan ait été traité avec toutes les distinctions qu'il mérite. Mais seroit-il vrai que la flotte ennemie fût devant Marseille avec quelque intention de le bombarder? Quelle éternelle et malheureuse guerre! Les poètes satiriques ne finissent point ici sur les chansons et sur les épigrammes; mais je ne me charge de rien de tout cela; je me flatte au moins qu'il vous en vient quelque chose par des voies détournées. Adieu encore une fois. Voici la deuxième lettre que je vous écris depuis celle que j'ai reçue de vous.

LETTRE MCCCXL.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 juin 1695.

Madame de Louvois n'avoit point attendu l'approbation du monde pour désirer Choisy; ça été la seule maison qu'elle ait souhaitée; le roi et elle ont fait un très-bon marché; ils en paroissent fort contents aussi : cela se passe de part et d'autre avec des honnêtetés que l'on voit quelquefois entre les particuliers, mais que l'on éprouve

rarement avec son maître. Le roi est à Marly pour neuf jours; la duchesse du Lude est de ce grand voyage; et, pour comble de bonheur, elle mène et remène demain madame de Maintenon de Pontoise, où cette dernière va voir une fille de Saint-Cyr. Le roi donna une fête lundi dernier à Trianon au roi et à la reine d'Angleterre; il y eut un opéra[1], où le roi alla; madame de Maintenon n'y parut point du tout. Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de MONSEIGNEUR, et qu'il se sert de son crédit tout comme le roi le peut désirer. Sa Majesté mena, il a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme *La Selle*[2], et je vous le dis ainsi, pour ne vous point dire qu'il les mena à la selle. Il doit aller (*le roi*) un de ces jours à l'Étang chez M. de Barbesieux; afin d'avoir l'air de partager ses faveurs : une autre grande nouvelle, les princesses ont mené dîner et souper à Trianon avec le roi, la com-

[1] *Acis et Galatée*, pastorale de Campistron, mise en musique par Lully. Campistron avoit composé cette pastorale pour une fête que le duc de Vendôme donna dans son château d'Anet; elle eut beaucoup de succès, et fut souvent reprise à l'opéra.

G. D. S. G.

[2] Près de Marly, et qui appartenoit à la famille de La Rochefoucauld.

tesse de La Chaise, les marquises de La Chaise et de La Luzerne; je crois que cette distinction les a fort touchées; car jusqu'alors elles n'en avoient eu qu'au salut. M. de Coulanges arriva avant-hier de Saint-Martin; il fut tout de suite à Choisy, le lendemain à Versailles, et part enfin aujourd'hui pour Évreux avec M. de Bouillon; je lui propose de ne plus tant perdre de temps en chemin; et de se mettre tout d'un coup dans une escarpolette, qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.

J'attends aujourd'hui une compagnie, qui ne vous déplairoit pas, ma très-belle; c'est M. de Tréville qui vient lire à deux ou trois personnes un ouvrage qu'il a composé; c'est un précis des Pères, qu'on dit être la plus belle chose qui ait jamais été. Cet ouvrage ne verra jamais le jour, et ne sera lu que cette fois seulement de tout ce qui sera chez moi; je suis la seule indigne de l'entendre; c'est un secret que je vous confie au moins,

> . . . . N'abusez pas, prince, de mon secret:
> Au milieu de ma lettre il m'échappe à regret;

mais enfin il m'échappe [1]. M. de Bagnols est parti pour l'armée; et ma sœur sera, je crois,

[1] Dans les conférences qui se tenoient chez la duchesse de Longueville, pour revoir les ouvrages qui sortoient de la mai-

bientôt de retour; cependant elle ne me parle point encore du jour de son départ. Avez-vous bien chaud à Grignan, ma très-belle? Je me souviens d'y avoir été par un temps pareil à celui-ci. L'affaire du Ménil-montant paroît tout-à-fait rompue; cependant j'ai dans la tête qu'elle se raccommodera. Adieu, ma chère amie.

son de Port-Royal, le comte de Tréville y tenoit un rang très-honorable, comme un des meilleurs conseillers et des plus grands correcteurs : et la confiance qu'il inspiroit à MM. Arnauld, Nicole, de Sacy, de Lalane, et même à MM. de Sainte Marthe et l'abbé de Rancé, Trappiste, fait son plus grand éloge. Il n'osoit cependant écrire sur les matières ecclésiastiques, n'étant que laïc; et quelqu'effort qu'on ait fait pour lever tous ses scrupules, il ne voulut rien publier de son chef, et se contentoit de communiquer avec ses amis le fruit de ses veilles, d'ailleurs condamné d'avance par le parti moliniste. C'est ce qu'il faut entendre par la discrétion que recommande ici madame de Coulanges à madame de Sévigné, qui, à cet égard, n'avoit pas besoin de recommandation; car madame de Sévigné eut toute sa vie assez de caractère pour résister aux tentatives de faveurs et de graces près de la cour, afin de jouir paisiblement des avantages qu'elle espéroit de ses opinions religieuses et orthodoxes, quoiqu'en oppositions avec celles des ouvriers actifs qui travailloient sans relâche à troubler la paix des consciences et de l'état, avec *un fantôme*. (*Voyez* Tréville sous la date du 13 mai précédent et sous celle du 17 novembre 1688.)

G. D. S. G.

LETTRE MCCCXLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 29 juin 1695.

C'est bien gagner son procès, Monsieur, que de le perdre comme vous faites. Je ne puis m'empêcher de vous dire, malgré le dessein que je vois que vous avez de rompre tout commerce avec le monde, que votre style que nous avons reconnu et retrouvé avec les mêmes agréments, nous a fait une sorte de plaisir que nous n'avions pas senti depuis votre silence. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre, ma fille et moi; elle est délicieuse, et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut. Que vous êtes heureux, Monsieur, de conserver cette sorte d'esprit avec le sérieux et la solidité de la dévotion! elle vous fait faire des réflexions très-bien placées sur ces deux tropiques que vous avez vus depuis peu si près de vous, et je ne sais comme notre ami Corbinelli a pu résister à vos lettres. C'est dommage qu'une morale accommodée au style que vous avez avec lui eût été perdue; cette perte ne vous seroit pas arrivée avec nous; et comme

l'appétit vient en mangeant, il nous a pris une si grande envie d'avoir encore une fois l'honneur et le plaisir de vous revoir dans ce château, que ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'ayez point eu la pensée de nous venir voir, et que même vous ne puissiez y venir encore cet automne. J'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là, et que sans moi vous seriez encore dans votre léthargie; il n'importe, elle veut que je hasarde de vous en faire la proposition. En vérité, si vous jugiez du plaisir que vous nous feriez par celui que nous a donné votre lettre, je crois en conscience que vous ne pourriez pas nous résister. Je vais parler de vous, Monsieur, à notre *ami*. Il me répondra; je serai obligée de vous faire savoir sa réponse; peut-être qu'il se trouvera encore quelque autre occasion de vous dire un mot; enfin, je n'oublierai ni raison ni prétexte pour vous faire dire encore quelques mots, et pour vous dire encore, Monsieur, que jamais votre mérite et votre esprit n'ont fait de plus profondes traces dans aucun cerveau, que dans celui de vos très-humbles servantes.

LETTRE MCCCXLII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 juillet 1695.

Je puis répondre pour M. de Tréville qu'il auroit été ravi que vous eussiez augmenté la bonne compagnie qui l'entendit; et je suis assurée, ma chère amie, que vous auriez été contente de votre journée; mais vous nous regardez du haut en bas de votre château de Grignan, et je m'amuse à vous désirer toujours sans m'en pouvoir empêcher. On est fort alerte ici sur le grand événement du siége de Namur; car c'est tout de bon, et apparemment ce siége sera meurtrier; vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments de dragons à pied, et celui du roi à cheval; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur tout comme un grand homme; M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double-tierce, mais il aura bien d'autres affaires qu'à l'écouter. Le maréchal de Lorges est hors de danger. Tout retentit ici des louanges du maréchal de Villeroi: il n'y a guère de jours que le roi n'en parle avec

éloge, et tous les guerriers qui composent son armée n'écrivent ici que pour chanter ses louanges. Je crois qu'à la fin M. le duc de Chaulnes va acheter Puteaux, qui est une maison près du pont de Neuilly, situé sur le bord de la rivière; il y a de quoi faire des merveilles, et il les fera, car il a une extrême envie d'une maison de campagne. Le roi va à Marly pour quinze jours, si la duchesse du Lude est de ce voyage, ce sera pour la troisième fois de suite; ces distinctions charment quand on est en ces pays-là; heureux qui peut voir cela du point de vue où il faut l'envisager! Je n'ai point vu la lettre du père Quesnel[1]; on dit qu'il la désavoue, et il ne sauroit mieux faire. Vous savez, ma très-belle, que M. de La Trappe (*l'abbé de Rancé*) a remis son abbaye entre les mains de dom Zozime[2], supérieur de sa maison, avec la permission du roi, et qu'il va se trouver simple religieux : cette fin est bien digne de lui, et couronne parfaitement une si

[1] C'est la justification d'Antoine Arnauld par le fameux Quesnel, oratorien, auteur des *Réflexions morales* sur le nouveau testament, ouvrage qui fit grand bruit. Le père Quesnel s'étoit retiré à Bruxelles, auprès de son ami Arnauld, qui mourut le 8 août 1694, après avoir reçu les sacrements de la main de son curé. Ainsi finit loin de sa patrie, *le plus savant mortel qui jamais ait écrit*, comme dit Boileau. (*Voyez* la vie de M. Arnauld, Cologne 1695.)

G. D. S. G.

[2] L'abbé de Rancé, après cette pieuse résolution, n'eut qu'à se

belle vie. Pour l'oraison funèbre du père de La Rue, on n'en parle non plus présentement que de celle que l'on fit pour la reine-mère. On ne sait pas qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde; est bien fou qui compte sur la gloire qui suit la mort; ce n'est, en vérité, pas de cela qu'il faut être occupé dans cette vie, mais les hommes auront toujours leurs erreurs et les chériront.

M. de Coulanges arriva avant-hier au soir ici plus charmé de M. de Bouillon, de mesdemoiselles de Bouillon et de Navarre que de tous ses anciens amis; il partit hier pour Choisy, où il sera jusqu'à ce que notre voyage de Saint-Martin s'accomplisse; je ne me sens pour ces sortes de parties que la force du projet; l'exécution est fort au-dessus de moi. Ma sœur monte dimanche sur l'*Hippogriphe*, et arrive lundi à Paris. M. de Bagnols[1] ne perd pas de vue le maréchal de Villeroi, cela me fait craindre pour sa vie. M. de Rheims a acheté la maison d'Herval[2] deux cent

louer de dom Zozime qui vécut peu; mais il eut beaucoup à se repentir de son généreux sacrifice sous la direction de dom Armand, François-Gervaise, qui fut obligé de donner sa démission d'abbé de la Trappe, après avoir semé le trouble et la division dans l'abbaye. *G. D. S. G.*

[1] Intendant de l'armée de Flandre. *D. P.*

[2] Grouvelle croit qu'il faut écrire *Hervart*, et il paroît qu'il a raison. On a connu anciennement un hôtel à Paris, portant ce

vingt-un mille livres. Adieu, ma très-aimable, n'oubliez pas de m'aimer, je vous en conjure, et ne me laissez point oublier dans le lieu que vous habitez; mandez-moi si la charmante Pauline aura été bien contente du portrait mystérieux que vous lui avez donné. Madame de Caylus me vint voir hier plus jolie qu'un ange; elle me demanda en grace de venir voir l'arrangement de sa maison; j'aurai plus de peine à rendre cette visite, que je n'en montrerai : ce que je sens là-dessus ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie.

non, rue Plâtrière, près de l'hôtel de Bullion. (Cette maison, dit Germain Brice, a été bâtie par Hervart, autrefois contrôleur général des finances, qui l'a fait construire avec bien de la dépense. Mignard a fait une partie des peintures qui y sont, et l'on estime surtout les plafonds, qui passent pour les plus beaux ouvrages de ce maître. Fleurian d'Armenonville a acheté cet hôtel en l'année 1707, mais avant que d'y entrer, il y a fait beaucoup travailler, non seulement pour l'embellir simplement, mais pour le rendre magnifique, aussi peut-on dire que pour la disposition, pour la richesse et la beauté des meubles, il n'a pas beaucoup d'égaux en cette ville.) On trouve le nom du financier Hervart, qui mourut en 1676, écrit de différentes manières, dans plusieurs des mémoires du temps : tantôt Erval, tantôt Herval et enfin Hervart. C'est peut-être ces vieilles erreurs qui autorisent le dernier éditeur à donner à cet hôtel le nom d'Irval, frère de M. de Mesme, lequel d'après le témoignage de Dangeau étoit aussi propriétaire d'une maison qui avoit appartenu à Hervart. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCXLIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 29 juillet 1695.

Il n'est plus question, ma chère amie, ni de M. Arnauld, ni du père Quesnel; toutes les pensées sont tournées du côté de Namur[1]. Ces derniers tués ont jeté une consternation qui ne laisse plus de joie ici. Madame de Morstein est inconsolable[2]. La bonne chancelière pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg; et madame de Maulevrier renvoie bien loin tous les gens qui lui veulent parler de consolation, jusqu'au père Bourdaloue. On ne sait point de nouvelles du comte d'Albert, sinon qu'on le croit trépané et depuis cela pas un mot; M. et madame de Chaulnes en sont dans une extrême inquiétude. Vous savez que M. le prince de Conti a la petite vérole; elle est sortie avec abondance, et commence à suppurer sans aucun accident; ainsi on espère

[1] *Voyez*, sur le siége de Namur, la note de la page suivante et la lettre ci-après, 6 août.

[2] Anne-Françoise de Loménie, femme de Louis Boucherat chancelier de France. *D. P.*

qu'il s'en tirera heureusement. On fait des détachements de tous côtés pour envoyer au secours de Namur[1]; Sanzei est dans la place, il n'y a que sa mère qui soit plus à plaindre que lui. Madame la duchesse du Lude, qui est de retour de Versailles, m'a conté qu'elle avoit mené ma petite nièce de La Chaise dîner à Trianon avec le roi; Sa Majesté et MONSEIGNEUR ne parlèrent que de l'agrément de cette petite personne, et de son peu d'embarras; pour moi, je crois qu'elle con-

[1] Le siége de Namur, commandé par Villeroi et Boufflers, a été jugé comme l'action la plus éclatante du prince d'Orange. Il se rendit maître de cette place forte aux yeux d'une armée encore plus redoutable que n'avoit été la sienne quand Louis XIV l'assiéga : alors on ne disoit plus avec le chantre des guerres de vanité :

Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France;
Et, désormais gracieux,
Allez à Liège, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

(BOILEAU, Ode sur *la prise de Namur.*)

Boufflers qui s'étoit jeté dans la ville pour la défendre, fut arrêté prisonnier, sous prétexte que le gouvernement françois avoit manqué aux capitulations de Dixmude et de Deinse, traités faits sous le ministère de Louvois. On nommoit parmi les morts, le comte de Morstein, colonel du régiment de Haynaut, un des fils de Jean-Baptiste Colbert, comte de Maulevrier, Louis de Vieuxbourg, marquis de Mienne; le comte d'Albert, s'échappa de la mêlée à l'aide d'un déguisement : enfin toutes les familles attendoient avec anxiété les suites du désastre de Namur, où les François perdirent dix mille hommes. *G. D. S. G.*

fesseroit[1] fort bien le roi. M. le prémier président (*de Harlay*) a eu une manière d'apoplexie; on l'a saigné quatre fois; sa bouche est demeurée un peu tournée; il doit partir incessamment pour Bourbon. Voilà une épigramme que l'on a fait sur son mal.

> Ne le saignez pas tant; l'émétique est meilleur;
> Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'*humeur*[2].

Je crois que je ferois bien de prendre le même chemin que ce magistrat, car mon estomac ne se rétablit point du tout: au reste, ma très-belle, j'ai consulté si l'on pouvoit prendre du café deux heures après la germandrée; on en peut prendre en toute sûreté, et même ils s'accordent fort bien ensemble. Adieu, ma très-aimable, je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui; je vous supplie seulement de faire mes compliments à *tutti quanti*; et surtout de vous faire la violence d'embrasser pour moi bien tendrement la charmante Pauline. Ma sœur[3] vous rend mille graces de l'honneur de votre souvenir, elle en a été fort touchée; elle est à Versailles pour quelques jours.

[1] Allusion au père de La Chaise, confesseur du roi. *D. P.*

[2] *Voyez* Achille de Harlay, sous la date du 9 octobre 1689.

[3] Madame de Gué-Bagnols.

LETTRE MCCCXLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, ce 6 août 1695.

Je ne vous écrirai qu'une très-petite méchante lettre, mon aimable, pour vous remercier de la vôtre qui nous a fait un très-grand plaisir. Je ne changerai point d'avis sur l'estime que j'ai pour les détails, tant que vous me ferez lire les vôtres. Nous sommes charmés de Navarre[1]; la si-

[1] Il est nécessaire d'éclairer ici une situation aussi historique que géographique, qu'on ne trouve pas aisément quand on en a besoin. Sur la fin du XIII[e] siècle, Philippe-le-Bel donna à son plus jeune frère Louis, les comtés d'Évreux et de Beaumont-le-Roger; et le roi Louis le Hutin, neveu de Louis, érigea en sa faveur Évreux en pairie l'an 1316. Le fils du comte Louis, nommé Philippe, épousa Jeanne de France, reine de Navarre, et laissa à ses descendants mâles ce royaume et le comté d'Évreux. Depuis cette époque le château d'Évreux, en Normandie, a pris le nom de Navarre. Le duc de Bouillon dans le dernier siècle en a fait un lieu de plaisance, où régnoient à la fois les charmes de l'agrément et du pittoresque. Le duc de Bouillon y accueilloit tous les honnêtes gens avec une grace infinie. Ainsi que beaucoup d'autres j'ai joui du double avantage qu'on éprouvoit en visitant Navarre. L'impératrice Joséphine a possédé cette belle propriété qui appartient, dit-on, aujourd'hui à M. Roy, ministre d'état. (Extrait de mon *Abrégé de l'Histoire de France*, tome II, page 443.) G. D. S. G.

tuation, le bâtiment, comme celui de Marly que je n'ai jamais vu, la bonne compagnie, tout cela me persuade que cette maison doit être du rang des vôtres : pour Choisy, il est fait exprès pour vous; vos couplets instruisent fort bien les passants de la noblesse de son origine et de sa destinée; mais vous méritez d'être exalté jusqu'aux nues pour le couplet, où vous vous humiliez jusqu'au pied du mont *avec le cocher de Verthamont* [1]; tout homme qui veut bien se mettre dans ce limon jusqu'au cou, et qui croasse de si jolis couplets, mérite la place que lui donne M. Tambonneau. Le couplet est au rang des meilleurs que vous ayez jamais faits; c'est cette Comtesse dont vous demandez toujours l'approbation, qui vous conjure de l'en croire; il est joli, il surprend : enfin, mon enfant, croassez toujours, et faites-nous-en part.

Mais, mon Dieu, que de sang répandu à Namur! que de pleurs! que de veuves et de mères affligées! et l'on est assez barbare pour trouver que ce n'est point encore assez, et l'on voudroit que le maréchal de Villeroi eût encore battu, tué et massacré ce pauvre M. de Vaudemont [2]! quelle rage! Je suis en peine de votre

[1] Cocher fameux, qui faisoit toutes les chansons du Pont-Neuf. *D. P.*

[2] Tous les historiens sont d'accord sur la belle retraite de M. de

neveu de Sanzei ; je plains sa mère ; on dit qu'elle vient attendre de plus près la fin de ce siége ; il nous paroît d'une fureur digne du maréchal (*de Boufflers*) qui le défend ; toutes les occasions sont des batailles. Notre Allemagne est assez paisible ; c'est elle qui fait nos principales inquiétudes [1]. Adieu, mon cher cousin, ne vous avois-je pas promis que ma lettre seroit bien plate? On a quelquefois des chagrins, et l'on sait pourquoi ; j'en parle à madame de Coulanges ; je vous fais les amitiés de ma fille : vous l'avez parfaitement divertie par vos chansons et votre causerie ; car votre lettre est une vraie conversation. J'ai arrosé tous les appartements de vos souvenirs ; ils ont été reçus et rendus avec empressement. Je vous embrasse, mon aimable cousin, et je vous exhorte à vivre toujours délicieusement en l'honneur de la polygamie [2], qui, au lieu d'être un cas pendable pour vous, fait tout le bonheur et le plaisir de votre vie.

Vaudemont, le 14 juillet, devant le maréchal de Villeroi et le duc du Maine, qui manquèrent de l'attaquer à la tête de quatre-vingt mille hommes. On ne pouvoit rien attendre de mieux d'un capitaine comme Villeroi. (*Voyez* Saint-Simon.) *G. D. S. G.*

[1] A cause du marquis de Grignan, qui étoit à l'armée d'Allemagne. *D. P.*

[2] Plaisanterie au sujet de madame de Louvois, que M. de Coulanges nommoit sa seconde femme. *D. P.*

LETTRE MCCCXLV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 12 août 1695.

La mort de M. de Paris [1], ma très-belle, vous aura infailliblement surprise; il n'y en eut jamais de si prompte. Madame de Lesdiguières a été présente à ce spectacle; on assure qu'elle est médiocrement affligée. L'on ne parle point encore du successeur; mais bien des gens croient que ce sera M. de Cambray (*Fénélon*), et ce sera certainement un bon choix; d'autres disent M. le cardinal de Janson. Nous saurons lundi ce grand événement; la chose mérite bien qu'on y pense [2]. Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort [3]; on pré-

[1] François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, mort à Conflans près de Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, à l'âge de 70 ans. Il ne put même recevoir ses sacrements.

[2] *Voyez* la lettre suivante.

[3] Mascaron avoit refusé de faire l'oraison funèbre de l'archevêque de Paris sous prétexte qu'il étoit *incommodé*, sur quoi on lui répondit c'est la matière qui est *incommode;* et le père Gaillard,

tend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie[1] et la mort. . . . .

On vous aura, sans doute, envoyé les articles de la capitulation de Namur; vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment, et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles à l'heure qu'il est[2]; les chansons, les madrigaux, les bons mots, pleuvent sur le maréchal de Villerpi, qui peut-être n'a aucun tort; c'est le malheur des places; heureux qui n'en a point; mais peu de gens sentent ce bonheur-là.

au moyen de quelques restrictions qui lui furent accordées, se chargea de l'oraison funèbre d'un prélat que personne ne regrettoit. (*Voyez* la lettre du 15 septembre suivant.) *G. D. S. G.*

[1] Cette tâche étoit en effet difficile: il s'agissoit de louer un mort dont la vie étoit un scandale; il s'agissoit encore de ne point confondre la religion avec un de ses ministres qui en avoit flétri le culte, ce qui n'étoit pas sans inconvénients pour l'orateur. Car où en serions-nous donc si un ministre des autels personnifioit la religion? Un pareil leurre, tendu à la crédulité, mettroit souvent en péril les plus saints mystères de la religion révélée! (*Voyez* notre tome VII, page 43, note 2.) *G. D. S. G.*

[2] Le roi, pendant qu'il perdoit Namur, fit bombarder Bruxelles: (vengeance inutile, dit Voltaire, qu'il prenoit sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglois.) Le maréchal de Villeroi fut chargé de cette expédition funeste aux deux partis, et s'en acquitta avec la bravoure d'un capitaine qui faisoit la guerre aux cheminées d'une ville sans défense. Les chansonniers du temps se chargèrent de son éloge. (*Voyez* le recueil des *Poésies-Anecdotes du règne de Louis XIV* et la lettre du 9 septembre ci-après.)
G. D. S. G.

La comtesse de Gramont est de retour, je la vis hier si fatiguée des eaux de Bourbon, qu'elle me confirma plus que jamais dans ma paresse; elle est revenue dans une litière, et elle dit qu'elle aimeroit mieux être revenue à pied. Le roi doit aller samedi à Meudon pour deux jours; les distinctions vont rouler présentement sur Meudon, et point sur Marly; tout y a été cette semaine, jusqu'à M. de Buzenval, et M. de Saint-Germain. Comme je me sens incapable de prendre la résolution d'aller à Bourbon, je m'en vais essayer à Paris des eaux de Forges; cela s'appelle aller du chaud au froid. Depuis que madame de Fontevrauld[1] est ici, Saint-Joseph, où elle est presque toujours, est le rendez-vous du beau monde, mais non pas de la galanterie. Adieu, ma très-aimable. Tous les marchés de M. de Chaulnes sont rompus[2]; madame de Chaulnes se console de tout avec madame de Saint-Germain; elle ne se peut passer d'elle; et cela apprend à se passer de madame de Chaulnes.

[1] Sœur de madame de Montespan.

[2] *Voyez* la lettre du 8 juillet précédent.

LETTRE MCCCXLVI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 2 septembre 1695.

Hélas! mon amie, il n'est non plus question de M. l'archevêque, que s'il n'avoit jamais été; on a dit bien du mal de lui après sa mort : on a parlé du successeur[1]; et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre : ceci est un tourbillon qui ne permet pas les réflexions. Tout le monde étoit fou hier à Paris; on ne voyoit que des femmes désespérées; les unes couroient les rues, les autres se faisoient enfermer dans les églises; on entendoit, je n'ai plus de mari, je n'ai plus de fils; d'autres ne disoient pas ce qu'elles n'avoient plus, mais elles ne s'en désespéroient pas moins[2]. La comtesse de Fiesque disoit que la bataille étoit donnée, et par conséquent gagnée; elle ajoutoit que le prince d'Orange étoit prisonnier : je me trouvai le soir chez

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, depuis cardinal.

[2] *Voyez* la note sous la date du 29 juillet précédent.

madame de Kerman, où étoient madame de Sully, la duchesse du Lude, madame de Chaulnes, et une douzaine d'autres femmes dont étoit *la* comtesse de Fiesque; quand elles eurent bien discouru, j'entrepris de leur remettre l'esprit (chose bien difficile) par un petit raisonnement, qui concluoit qu'il n'y auroit point de bataille; elles se moquoient toutes de moi; aujourd'hui que l'événement justifie mes raisons, elles croient que d'ici je conduis l'armée; on ne parle que de ma pénétration; sur cela, je conclus qu'on ne sait presque jamais pourquoi on loue, ni pourquoi on blâme. J'étois hier folle, et aujourd'hui je suis la plus habile personne du monde; et la vérité est, que je ne suis ni folle, ni habile; mais que par un courrier qui étoit arrivé, on avoit appris qu'il étoit impossible de donner une bataille sans hasarder toute l'armée. M. de Conti l'a mandé au roi, aussi bien que M. le duc du Maine, et tout ce qu'il y a de principal dans l'armée.

M. de Coulanges est toujours à Navarre; il me prie par toutes ses lettres de vous dire des choses infinies de sa part. Le roi doit partir le 24 de ce mois pour aller à Fontainebleau. M. et madame de Chaulnes partent incessamment pour Chaulnes, et le bruit court que je vais avec eux. Je prends des eaux de Forges, dont je me trouve assez bien. Je suis ravie que la santé de madame de Grignan

soit bonne, je m'en réjouis avec vous et avec elle. Faites-vous la violence d'embrasser la charmante Pauline pour l'amour de moi; je vous en conjure, ma très-aimable.

LETTRE MCCCXLVII.

DE MADAME DE COULANGES À MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 9 septembre 1695.

Que d'événements, Madame! que de discours! que de chansons! que d'épigrammes! que de dignités! le maréchal de Boufflers est duc; vous le savez déjà. Le même courrier qui a apporté la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le roi le faisoit duc, et lui dire en même temps qu'il pouvoit prendre le chemin de la cour; quand il s'est trouvé pressé par sa reconnoissance de venir remercier le roi, le prince d'Orange lui a dit qu'il le faisoit son prisonnier; on prétend qu'il a pris cette conduite sur celle que nous avons eue à Dixmude [1]; il a bien voulu cependant le laisser revenir à la cour sur sa parole; mais le maréchal a cru devoir attendre les ordres du roi. La maréchale de Boufflers est transportée de joie de sa nouvelle di-

[1] *Voyez* la note sous la date du 29 juillet précédent.

gnité, et ne sait point encore le malheur, qui, selon les apparences, ne sera pas long. Revenons aux épigrammes; le maréchal de Villeroi en est chamarré [1]; il a pourtant la consolation de savoir que le roi est persuadé qu'il n'a aucun tort; et je sais bien ce que je dis; mais le monde veut juger de ce qu'il ignore, et comme on juge par l'opinion des autres, on est assez fou pour se croire malheureux malgré sa bonne conduite. Le roi va aujourd'hui à Marly pour dix jours.

[1] Dans le nombre on distingue ce quatrain sur la prise de Namur :

> Orange devant nous faisoit le pied de grue :
> Mais enfin chacun a son tour;
> Et grace à Villeroi, Namur mieux que La Rue,
> Fait l'éloge de Luxembourg *.

Et ce vaudeville naïf et plaisant :

> Vive Monsieur de Villeroi!
> Il a fort bien servi le Roi. . . .
> Guillaume, Guillaume. . . . .

G.

Et cette épigramme sur l'air de *Joconde* ;

> Quand Charles sept contre l'Anglois
> N'avoit plus d'espérance,
> De Jeanne d'Arc Dieu fit le choix
> Pour délivrer la France;
> Ne t'embarrasse pas, grand roi :
> Cent fois plus sûre qu'elle,
> Dans le fourreau de Villeroi
> Il est une *pucelle*.

M.

* On a vu plus haut que le père La Rue a fait l'oraison funèbre de Luxembourg.

M. et madame de Chaulnes partiront dans peu pour Chaulnes, et moi avec eux, que dites-vous de cette résolution? Ne me trouvez-vous pas grande femme tout-à-fait? M. de Coulanges est toujours à Évreux; madame de Louvois le boude, mademoiselle de Bouillon l'aime de passion, et le retient malgré lui; moi je lui écris régulièrement et lui mande toutes les nouvelles; à qui donnerez-vous la préférence! les passions sont horribles; je ne les ai jamais tant haïes que depuis qu'elles ne sont plus à mon usage; cela est heureux. Notre dragon est sorti tout couvert de gloire, et tout nourri de cheval; il a écrit une très-plaisante lettre à sa sœur; dans toutes les relations il a été nommé au roi avec distinction; et pour dire plus, c'est de madame de Montchevreuil que je le sais. Vous jugez bien, ma très-aimable, de la joie de madame de Sanzei, qui sait à cette heure que son fils se porte bien [1]; songez que de douze mille hommes qu'ils étoient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents. J'oubliois de vous dire que c'est M. de Guiscard [2] qui est venu apprendre à la cour que le maréchal de Boufflers est prisonnier. Madame de Sully a la même maladie que madame de Gri-

[1] M. de Sanzei, neveu de M. de Coulanges. *D. P.*

[2] Le marquis de Guiscard-Magny étoit gouverneur de Sédan et de Namur.

gnan, elle prend des eaux de Forges, dont elle se trouve à merveille; mais Forges, est un peu trop loin de Grignan, il faudroit s'en approcher, mon amie. Je pardonne à madame de Sully cette maladie; mais madame de Grignan est trop avancée pour son âge. On prétend que de toutes les façons d'être malade, c'est la moins fâcheuse. Je vous demande toujours des nouvelles de madame de Grignan, dont je suis très-sincèrement en peine. Ne me laissez point oublier dans le château que vous habitez, et baisez pour l'amour de moi la charmante Pauline; vous m'avouerez que j'exige des choses bien difficiles de votre amitié.

LETTRE MCCCXLVIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 septembre 1695.

Ce n'est que pour marquer la cadence que je vous écris aujourd'hui, Madame, car je n'ai point reçu de vos lettres cette semaine, et je suis toute honteuse de n'avoir pas de grands événements à vous mander; depuis quelque temps, ils ne nous ont pas manqué : de vous dire que le roi est à Marly depuis huit jours,

voilà une belle affaire; la duchesse du Lude y est; le roi en revient demain, et doit partir, jeudi 22 de ce mois, pour aller à Fontainebleau; une assez grande nouvelle, c'est que je crois que j'irai dimanche à Versailles pour deux ou trois jours. Il sera question incessamment du voyage de Chaulnes, j'espère encore que j'en serai; mais j'ai une santé qui se dérange si aisément, que je n'ose plus faire de projets. M. de Coulanges doit revenir aujourd'hui d'Évreux pour rompre avec madame de Louvois, et aller à Chaulnes. Encore faut-il bien vous apprendre, mon amie, que c'est le père Gaillard qui ne doit point faire l'oraison funèbre de feu M. l'archevêque (*de Paris*). Voici ce que je veux dire : M. le premier président et le père de La-Chaise se sont adressés au père Gaillard pour ce grand ouvrage; le père Gaillard a répondu qu'il y trouvoit de grandes difficultés [1]; il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux; tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point; il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort; et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle.

Adieu, ma belle amie, ne me laissez jamais

[1] *Voyez* la note sous la date du 12 août précédent.

du fond de mon cœur. Vous me faites justice quand vous me dites que vous craignez de m'attendrir, en me contant l'état de votre ame; n'en doutez pas, et que je n'y sois infiniment sensible. J'espère que cette réponse vous trouvera dans un état plus tranquille et plus heureux. Vous me paroissez loin de penser à Paris pour notre marquise. Vous ne voyez que Bourbon pour le printemps. Conduisez-moi toujours dans tous vos desseins, et ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous touche.

Rendez-moi compte d'une lettre du 23 d'août et du 30. Il y avoit aussi un billet pour Gallois, que je priois M. Branjon de payer. Répondez-moi sur cet article. Il est marié, le bon Branjon; il m'écrit, sur ce sujet, une fort jolie lettre. Mandez-moi si ce sujet est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parente de tout le parlement et de M. d'Harouïs. Expliquez-moi cela, mon enfant. Je vous adressois aussi une lettre pour notre bon abbé Charrier. Il sera bien fâché de ne vous plus trouver : et M. de Toulon! vous dites fort bien sur ce bœuf; c'est à lui à le dompter, et à vous à demeurer ferme comme vous êtes. Renvoyez la lettre de l'abbé à Quimperlai.

Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée; mais elle ne s'en remet

point, elle est toujours changée à n'être pas reconnoissable, parce que son estomac ne se rétablit point, et qu'elle ne profite d'aucune nourriture; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a long-temps qu'elle se plaint. Ce mal est si capital que, pour moi, j'en suis dans une véritable peine. On pourroit faire quelques remèdes à ce foie; mais ils sont contraires à la perte de sang, qu'on craint toujours qui ne revienne, et qui a causé le mauvais effet de cette partie affligée. Ainsi ces deux maux, dont les remèdes sont contraires, font un état qui fait beaucoup de pitié. On espère que le temps rétablira ce désordre : je le souhaite, et si ce bonheur arrive, nous irons promptement à Paris. Voilà le point où nous en sommes, et qu'il faut démêler, et dont je vous instruirai très-fidèlement.

Cette langueur fait aussi qu'on ne parle point encore du retour des guerriers. Cependant je ne doute pas que l'affaire[1] ne se fasse; elle est trop engagée; mais ce sera sans joie, et même si nous allions à Paris, on partiroit deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites dont on ne veut recevoir aucune, *chat échaudé, etc.*

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand, dont

[1] Il s'agit du mariage de Pauline de Grignan (*Voyez* la lettre du 10 octobre suivant.)

il a fait grand bruit à Paris, ils étoient fondés sur ce que ma fille ayant véritablement prouvé, par des mémoires qu'elle nous a fait voir à tous, qu'elle avoit payé à son fils neuf mille francs, sur dix qu'elle lui a promis, et ne lui en ayant par conséquent envoyé que mille, M. de Saint-Amand a dit qu'on le trompoit, qu'on vouloit tout prendre sur lui, et qu'il ne donneroit plus rien du tout, ayant donné les quinze mille francs du bien de sa fille, (qu'il a payés à Paris en fonds, et dont il a les terres qu'on lui a données et délaissées ici) et que c'étoit à M. le marquis à chercher son secours de ce côté-là [1]. Vous jugez bien que quand *ce côté-là* a payé, cela peut jeter quelques petits chagrins; mais cela s'est passé. M. de Saint-Amand a songé, en lui-même, qu'il ne lui seroit pas bon d'être brouillé avec ma fille. Ainsi, il est venu ici, plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et à ramener sa fille à Paris, ce qu'il a fait, quoiqu'en bonne justice elle dût nous attendre [2]; mais l'avantage

[1] Dans une des notes sous la date du 24 mai 1694, on découvrira le véritable motif de l'emportement de M. de Saint-Amand, contre la famille de Grignan, notamment contre la hauteur, l'impertinence et l'ingratitude de madame de Grignan : défauts que lui connoissoit bien sa mère. (*Voyez* la page 222 de notre tome VII.)

G. D. S. G.

[2] La bonne foi ne règne point dans ce récit. Madame de Sévigné sentoit le besoin où étoit réduit sa famille; mais elle ne vouloit

d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, d'y être bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser aller jouir de tous ces avantages; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir; car elle est fort aimable, et elle étoit si fondue en pleurs, en nous disant adieu, qu'il ne sembloit pas que ce fût elle qui partît, pour aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abondance. Elle avoit pris beaucoup de goût à notre société. Elle partit le premier de ce mois avec son père.

Croyez, mon fils, qu'aucun Grignan n'a dessein de vous faire des finesses, que vous êtes aimé de tous, et que si cette bagatelle avoit été une chose sérieuse, on auroit été persuadé que vous y auriez pris bien de l'intérêt, comme vous avez toujours fait.

M. de Grignan est encore à Marseille : nous

point avouer à son fils ce qu'il en coûte quand on fait trop peser sur ses semblables le joug du privilége. Toutefois la famille de Saint-Amand n'oublia jamais les torts d'une alliance qui ne lui avoit attiré que des injures de vanité, lorsque dans son erreur elle en espéroit de grands avantages.

N. B. M. de Grignan avoit l'ambition de tous les goûts et de toutes les jouissances; il ne payoit personne, il étoit accablé de dettes, et ne put élever la dot de Pauline au-dessus de vingt mille écus lorsqu'il la donna en mariage au marquis de Simiane qui jouissoit de vingt-cinq mille livres de rente en bien-fonds.

G. D. S. G.

l'attendons bientôt, car la mer est libre, et l'amiral Russel, qu'on ne voit plus, lui donnera la liberté de venir ici.

Je ferai chercher les deux petits écrits, dont vous me parlez. Je me fie fort à votre goût. Pour ces lettres à M. de La Trappe, ce sont des livres qu'on ne sauroit envoyer, quoique manuscrits. Je vous les ferai lire à Paris, où j'espère toujours vous voir : car je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous, que vous ne sentez celle que vous avez pour moi. C'est l'ordre, et je ne m'en plains pas.

Voilà une lettre de madame de Chaulnes, que je vous envoie entière, par confiance en votre sagesse. Vous vous justifierez des choses où vous savez bien ce qu'il faut répondre, et vous ne ferez point d'attention à celles qui vous pourroient fâcher. Pour moi, j'ai dit ce que j'avois à dire, mais en attendant que vous me répondissiez vous-même sur ce que je ne savois pas; et j'ai ajouté que je vous manderois ce que cette duchesse me mandoit. Écrivez-lui donc tout bonnement comme ayant su de moi ce qu'elle écrit de vous. Après tout, vous devez conserver cette liaison, ils vous aiment et vous ont fait plaisir; il ne faut pas blesser la reconnoissance. J'ai dit que vous étiez obligé à l'intendant; mais je vous dis à vous, mon enfant, cette amitié ne

peut-elle compatir avec vos anciens commerces, et du premier président, et du procureur général? Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant? M. de Pommereuil n'exigeoit point cette conduite. J'ai dit aussi qu'il vous falloit entendre, et qu'il étoit impossible que vous n'eussiez pas fait des compliments au procureur général, sur le mariage de sa fille. Enfin, mon enfant, défendez-vous, et me dites ce que vous aurez dit, afin que je vous soutienne [1].

Ceci est pour mon bon président.

J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président, elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez. Je suis étonnée que *Dupuis* ne vous réponde point, je crains qu'il ne soit malade.

Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et notre marquise. Gouvernez-la bien; divertissez-la; amusez-la; enfin, mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne. Ayez soin de me faire savoir de ses nouvelles; j'y prends un sensible intérêt.

Mon fils me fait les compliments de *Pilois* [2]

[1] Madame de Sévigné en avertissant son fils des reproches qu'on lui faisoit sur ses accointances avec l'intendant de la province, dévoile en même temps les guerres de ridicules que se faisoient entre eux, à ces époques et plus tard, les seigneurs châtelains, et les intendants de province. Les anecdotes piquantes abondent sur les assauts de mépris et de vexationsà cet égard. *G. D. S. G.*

[2] Jardinier des Rochers.

voyage; mais je me garde pour Dampierre[1]; et je fais très-facilement de ma maison une maison de campagne; je me promène les matins sur mon rempart[2], et je passe les après-dîners assez solitairement. La cour d'Angleterre est à Fontainebleau; ils ont des comédies, des fêtes, et s'ennuient, à ce qu'ils disent, et tant pis pour eux. Madame la marquise de Grignan ne veut voir personne; c'est ce qui m'a empêchée de me présenter à sa porte aussi souvent que j'aurois fait[3]. M. de Chaulnes qui sait forcer les portes, dit qu'elle est très-aimable. M. de Coulanges est allé à Chaulnes; ils reviendront tous dans un mois, et c'est tout à l'heure. L'abbé et moi ne laisserons point ignorer à madame de Sanzei tout ce que vous dites pour elle. Je vous demande mille compliments pour madame de Grignan, ma très-aimable : je vous demande aussi d'embrasser la belle Pauline pour l'amour de moi, tout comme si vous n'aviez point de sujet de vous plaindre d'elle.

[1] *Voyez* la lettre du 10 octobre suivant.

[2] On a vu dans une des notes de la lettre du 21 juin précédent, que le ménage de Coulanges étoit alors rue des Tournelles, où plusieurs maisons avoient des sorties sur le rempart Saint-Antoine.
G. D. S. G.

[3] La jeune marquise de Grignan, née Saint-Amand, avoit de bonnes et justes raisons pour refuser sa porte à toute la famille de son mari. (*Voyez* la lettre précédente et celle du 24 mai 1694, et la note.) *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

Me voici absolument aux gages de madame la duchesse de Chaulnes; c'est ma bonne maîtresse, quoique M. de Chaulnes m'assure que j'ai pris une étrange condition, et que je sers une étrange maîtresse. La voilà qui parle, écoutez-la bien.

DE MADAME LA DUCHESSE DE CHAULNES.

Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide; et mon sécrétaire (*M. de Coulanges*) la trouve assez honnêtement meublée; mais nous y voyons souvent de fort mauvais temps, ce qui est fort triste à la campagne. Parlons, ma chère gouvernante, de la belle comtesse, dont nous serions fort en peine, si nous n'espérions qu'après ce temps-ci sa santé en sera beaucoup meilleure; mais je vous conseille d'empêcher qu'elle ne prenne des remèdes de M. Alliot; car feu madame Colbert s'en est fort mal trouvée. Il ne faut plus songer qu'à la bien nourrir, et à rétablir son estomac tout

doucement, pour revenir le plus tôt que vous pourrez dans un air beaucoup plus doux que celui de Grignan. J'ai impatience que la campagne soit finie, pour que vous me mandiez que mademoiselle de Grignan changera de nom; personne ne souhaite plus que moi de lui voir un bon établissement[1]. Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sol d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rente qui y sont attachées, pour l'entretenir; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra cinq mille livres de rente sur nos revenus. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne serez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal-des-Champs. Mon secrétaire a lu votre lettre à M. de Chaulnes avec tous les tons qui y convenoient, et nous avons bien plaint la belle comtesse; mais c'est à

[1] Le mariage de Pauline de Grignan avec Louis de Simiane de Claret, marquis d'Esparron, devoit se faire incessamment.
G. D. S. G.

M. de Chaulnes à vous répondre sur l'empressement qu'il a eu de voir madame la marquise de Grignan : il a reçu toutes les lettres de monsieur votre fils, dont il est fort content. Il faut laisser toutes ces tracasseries-là de province[1], jusqu'à ce que nous soyons tous ensemble à Paris. Vous jugez bien que je serai toujours disposée à ne lui pas faire son procès, personne ne connoissant mieux que moi les dits et redits de la ville de Rennes; et le secrétaire ne sait que trop comme Beaucé autrefois hasarda de se faire chasser de l'hôtel de Méneuf par sa mauvaise langue. A cet hiver donc toutes sortes d'éclaircissements, et de bonne intention pour rétablir la paix. Madame de La Châtre est accouchée d'un gros garçon, il est déja destiné pour le baptême à M. de Lavardin son grand-père, et à madame de La Châtre sa grand'mère. Fontainebleau ne dit mot, et la Flandre encore moins; toutes les armées se séparent le 25 de ce mois, et déja le roi et la reine d'Angleterre sont revenus de Fontainebleau à Saint-Germain. Je suis, ma chère gouvernante, tout à vous et à la belle comtesse. Mille compliments à tout ce qui est Grignan.

[1] *Voyez* la lettre du 20 septembre précédent.

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Et moi, je vous dirai en mon particulier que j'ai été très-effrayé de l'état où vous mandez qu'a été madame de Grignan; je ne savois point qu'il eût été si terrible; vous ne devez pas douter que je ne désire fort sa meilleure santé, et par plus d'une raison; car, quelque errant que je sois, j'ai bien de l'impatience de vous trouver quelquefois en mon chemin. Mille caresses, mille tendresses, mille respects, mille compliments pour vous, ma très-aimable gouvernante, et pour tout ce qui est autour de vous. Dès qu'il fait beau, je voudrois que madame de Coulanges fût venue ici; mais, en vérité, nous sommes venus trop tard pour une santé aussi ébranlée que la sienne. Pour moi, je suis devenu un bilboquet, à qui rien ne fait mal, et qui se trouve partout sur ses pieds, comme s'il n'avoit jamais eu de goutte.

LETTRE MCCCLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes; mais je vous dispense de lire mes lettres, elles ne valent rien du tout. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules, d'en pouvoir rien faire de bon : ainsi, laissez-les là; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce seroit de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les

LETTRE MCCCLIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 28 octobre 1695.

Vous avez eu la colique, ma chère amie, et quoique je sache que vous vous en portez bien présentement, je ne saurois être rassurée que je ne le sois par vous-même. Je vous demande aussi des nouvelles de madame de Grignan; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris : l'air de Lyon lui feroit connoître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat; c'est l'avis de mon oracle [1]. La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie; elle se porte très-bien aujourd'hui. Le roi est de retour dans une parfaite santé. Je vis hier la duchesse du Lude, qui est venue à Paris pour se faire saigner et purger, sans autre raison, je crois, que d'avoir trop de santé. Il s'est fait de grands changements

[1] Helvétius le docteur. (*Voyez* ce nom dans la table.)

à Chaulnes; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le peut quitter. Madame de Chaulnes passe les jours, et peut-être une bonne partie des nuits, à jouer. M. de Coulanges est devenu délicat et précieux; les visites de province l'ennuient. Je vois souvent notre petite accouchée (*la duchesse de Villeroi*[1]); elle a un fils un peu plus grand que son père, et un peu moins grand que le maréchal (*de Villeroi*); il n'y a point de jours qu'elle ne demande des nouvelles de mademoiselle de Grignan, et qu'elle ne lui souhaite tous les biens et les maux qu'elle a. L'on dit que le maréchal de Lorges se porte mieux, et on n'appelle plus sa maladie une apoplexie : la maréchale, qui est allée le trouver, va avec lui aux eaux de Plombières. Tout le monde croit le mariage de M. de Lesdiguières fait avec mademoiselle de Clérembault[2], le charme que madame de Lesdiguières trouve dans ce mariage, c'est qu'elle n'aura point son fils avec elle. Le monde dit aussi celui de mademoiselle d'Aubigné avec le fils[3] de M. de Noailles, et je crois qu'en cette occasion le monde dit vrai. Au reste,

[1] Marguerite Le Tellier, fille du marquis de Louvois. *D. P.*

[2] Ce mariage ne se fit point avec mademoiselle de Clérembault, mais avec mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom, en 1696. *D. P.*

[3] Ce mariage ne se fit que le premier avril 1698. *D. P.*

ma très-belle, j'ai à vous apprendre que l'abbé Testu est charmé de madame de Kerman, et qu'il se plaint hautement de toutes ses amies, de ne lui avoir pas fait connoître ce mérite-là plus tôt. On parle fort ici de la solitude de madame la marquise de Grignan; on dit que sa vie n'est pas soutenable, parce qu'il ne faut voir personne, ou voir bonne compagnie : vous voyez combien votre retour et celui de sa *belle-mère*[1] sont nécessaires. Mes conseils sur cela vous paroîtront bien intéressés; je souhaite que cette raison ne vous empêche pas de les suivre, et que vous me croyez aussi tendrement à vous que j'y suis. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et de ne pas oublier la belle et charmante Pauline.

LETTRE MCCCLIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 7 novembre 1695.

Après avoir réfléchi avec toute l'application possible sur tout ce que vous me mandiez, ma chère amie, Helvétius a encore voulu empor-

[1] Madame la comtesse de Grignan. *D. P.*

ter votre lettre, afin d'y penser à loisir, il ne me rapporta qu'hier ce que je vous envoie : il est persuadé que l'air subtil est fort contraire à madame de Grignan, et que s'il étoit possible qu'elle se mît dans une litière bien commode, et qu'elle fît de petites journées, elle ne seroit pas plus tôt arrivée à Lyon qu'elle se trouveroit fort soulagée; c'est un remède que nous approuvons fort ici. Notre oracle Helvétius a sauvé la vie à la pauvre *Tourte*[1]; il a un remède sûr pour arrêter le sang, de quelque côté qu'il vienne[2]; c'est un très-joli homme et très-sage : sa physionomie ne promet pas tant de sagesse; car il ressemble à Dupré comme deux gouttes d'eau. Je vous demande des nouvelles de madame de Grignan, ma très-aimable, pour me récompenser de toutes mes consultations. M. le marquis de Grignan m'est venu voir; il est assurément moins gras qu'il n'étoit, je lui en ai fait des compliments très-sincères : madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avois vue; c'est qu'elle est engraissée, et qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux si brillants que j'en fus éblouie; elle vint ici sur les deux heures avec ma-

[1] Sobriquet qui désigne ici mademoiselle de Montgeron.

[2] On a vu ailleurs que ce remède étoit la racine d'ipécacuanha.

dame et mademoiselle sa sœur. Malheureusement pour moi, madame de Nevers s'étoit levée aussi matin qu'elles; elle arriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra; et madame de Nevers, qui me parla très-sincèrement, trouva madame la marquise de Grignan toute des plus jolies. M. et madame de Chaulnes et M. de Coulanges arrivent mercredi pour dîner à Paris; je dois me trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les y recevoir. Le roi est à Marly pour jusqu'à lundi; la comtesse de Gramont y est aussi; mais quoiqu'elle ait attrapé à la cour les graces de la nouveauté, la pauvre femme ne s'en porte pas mieux; tous ses maux sont revenus; elle les soutient avec un courage et une gaieté qui m'étonnent, ayant perdu, je crois, jusqu'à l'espérance de guérir. La duchesse de Villeroi reçoit ses visites dans son lit, jolie tout ce qu'on peut l'être: je fis, il y a deux jours, les honneurs de sa chambre avec la maréchale de Villeroi. J'ai découvert à cette petite duchesse un mérite qui lui fait bien de l'honneur dans mon esprit, c'est qu'elle a un goût si naturel pour mademoiselle de Grignan[1], qu'elle en est sincèrement occupée; elle m'en demande continuellement des nouvelles; elle lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite, mais elle ne veut consentir à aucun mariage

[1] Depuis marquise de Simiane. *D. P.*

qu'elle ne soit assurée de la revoir ici; enfin, elle a des sentiments, elle a des pensées, c'est un des miracles de Pauline. Je sais de ses nouvelles : on dit que vous vous allez encore marier[1], j'en suis ravie, mon amie. Revenez donc toutes; la vie est trop courte pour de si longues absences : par rapport à la vie, les plus longues ne devroient être que de deux heures. Je vous envoie une lettre de M. de Vannes, qu'il y a, en vérité, trois mois qui est dans mon écritoire : je lui en demande pardon; car pour vous, je suis assurée que vous l'aimez autant à l'heure qu'il est, que quand elle a été écrite. Adieu, ma très-aimable; Mandez-moi vitement que vous allez revenir, et que vous ne pouvez plus souffrir la solitude de cette jeune marquise, qui, comme moi, soupire après votre retour.

LETTRE MCCCLV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 18 novembre 1695.

M. de Lamoignon me montra hier une lettre de M. le chevalier de Grignan, qui m'apprit que

[1] C'est à l'occasion du mariage de mademoiselle de Grignan, qui alloit épouser le marquis de Simiane. *D. P.*

madame votre fille se portoit bien mieux; j'en ai une joie très-sincère, et je souhaite de tout mon cœur, ma très-chère, d'apprendre la continuation de ce mieux. J'ai la confiance de croire que vous me le ferez savoir; cela me donne aussi des espérances que nous vous reverrons bientôt: il n'y a rien, en vérité, que je désire si vivement. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour madame de Grignan; madame sa belle-fille est trop abandonnée ici; le retour de M. de Sévigné qui approche; que de raisons, ma très-belle, pour nous revenir voir! Paris est fort rempli à l'heure qu'il est; mais il ne le sera point à ma fantaisie, tant que vous ne serez point avec nous. J'ai bien envie d'apprendre si madame de Grignan a fait usage des bouillons d'écrevisse, et si elle s'en est bien trouvée. Il y a tous les jours de bons dîners à l'hôtel de Chaulnes, et une très-bonne compagnie, où vous êtes toujours désirée. M. le marquis de Grignan me fit l'honneur de me venir voir, il y a deux jours; je le remerciai de n'être point grossi : il me paroît fort content du palais qu'il habite. On me mande de Lyon que la charmante Pauline va changer de nom; ne nous l'amenerez-vous pas? Il n'y a que madame de Simiane que je puisse jamais autant aimer que mademoiselle de Gri-

gnan. Hélas! à propos de Simiane, le pauvre M. de Langres [1] est à l'extrémité; j'en suis tout-à-fait en peine. Je crois M. Nicole mort; il tomba en apoplexie il y a deux jours; Racine vint en diligence de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre, qui le ressuscitèrent; mais on vient de me dire qu'il étoit retombé [2] : c'est une grande perte; il s'est trop épuisé à écrire; on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier livre contre les quiétistes [3] : ils n'en valoient, en vérité, pas la peine. Adieu, ma très-aimable; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience, mais encore plus à présent, à cause de l'état où est madame de Grignan.

LETTRE MCCCLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE POMPONNE.

A Grignan, ce 24 novembre 1695.

Que j'aurois de choses à vous dire, Monsieur, si je voulois repasser sur tous les sujets de tris-

[1] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, mort le 21 novembre 1695. *D. P.*

[2] *Voyez* Nicole dans la lettre suivante, et la note.

[3] Nicole écrivit sur le démêlé entre Bossuet et Fénélon; mais combattit ce dernier avec douceur et respect. *A. G.* (*Voyez* la lettre suivante.)

tesse que vous avez eus de votre côté et moi du mien; le respect, la crainte de renouveler vos peines [1], et, plus que tout, la confiance que vous connoissez mon cœur, et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parce que M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre comme vous, et ma fille ne pourroit encore vous écrire de sa main, et n'oseroit en prendre une autre que la mienne; je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez mademoiselle de Grignan [2]; elle n'oseroit changer de nom sans que vous en soyez informé : celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur, toute ma commission finie; et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle marchandise, nous vous prions de faire mademoiselle votre fille la *Félicité* [3] d'une autre

[1] M. de Pomponne avoit perdu le marquis de Pomponne, son fils, colonel d'un régiment de dragons, qui donnoit les plus belles espérances, et s'étoit singulièrement distingué à la bataille de Fleurus. *M.*

[2] Le mariage de Pauline de Grignan se fit 5 jours après la date de cette lettre le 29. (*Voyez* la note sous la date du 10 octobre.)
G. D. S. G.

[3] Il étoit question, suivant le *Journal de Dangeau*, du mariage

maison; c'est un présent digne de vous, et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de foiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces, que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant nous perdons M. Nicole; c'est le dernier des Romains [1], et je suis toujours, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

La marquise DE SÉVIGNÉ.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à madame votre femme, en l'assurant de nos très-humbles services.

de Catherine-Félicité Arnaud de Pompone avec M. de Torci. *M.*

[1] Madame de Sévigné se plaît à rendre une justice éclatante au célèbre Nicole, un de nos plus polis et de nos meilleurs écrivains, beau génie, exemple sublime d'honneur, de conscience, de piété sincère et de solidité dans le jugement. Il ne fut que simple tonsuré, et mourut bachelier de Sorbonne le 16 (d'autres disent le 26) de novembre 1695, d'une seconde attaque d'apoplexie, âgé de 70 ans. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLVII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

Du quartier de Richelieu [1], le 6 janvier 1696.

Je suis assurément fort touché, Madame, de l'honneur de votre souvenir; mais il me semble cependant que vous pouviez ne pas m'écrire aussi sérieusement que vous avez fait; tout ce qui m'en a consolé, c'est que votre lettre étoit datée de Vauréas [2]; et vous devez savoir, ce me semble, combien j'ai eu toute ma vie de curiosité pour aller voir cette belle ville, sans que j'aie pu me contenter là-dessus. Quoi, Madame, vous demeurez dans Vauréas! que vous êtes heureuse! et faut-il qu'un homme qui a séjourné si long-temps à Rome, n'ait pas seulement été un quart d'heure à Vauréas? mais je ne veux pas désespérer d'y aller quelque jour, puisque je sais que vous y avez un palais très-magnifiquement meublé. Ne vous souvient-il point de l'attachement particulier que j'eus pour un laquais de madame de Grignan, seulement parce qu'il étoit

[1] C'est-à-dire, de chez madame de Louvois. *D. P.*

[2] Petite ville du comtat Venaissin, où madame de Simiane faisoit quelquefois sa demeure depuis son mariage. *D. P.*

de Vauréas; et que, n'ayant point obligé un ingrat en sa personne, il se fit un devoir très-étroit de me revenir voir à Paris, où je n'eus pas l'avantage de le conserver long-temps, parce que Paris n'eut aucun charme pour lui! Et ne vous souvient-il point encore combien, étant à Grignan, je trouvois heureux les gens que je voyois aller à Vauréas, ou en revenir? Vous croyez donc bien que quand vous y serez, je ne vous plaindrai point du tout; mais c'est assez parlé de Vauréas. Je veux vous dire maintenant que j'ai beaucoup d'impatience de vous revoir ici, et de faire connoissance avec le jeune et joli seigneur dont vous me parlez; mais je crains un peu qu'il ne se rebute d'abord sur ma vieillesse et sur ma figure: cependant, je puis vous assurer, Madame, que je ne suis pas encore de contrebande en beaucoup de bonnes maisons; c'est de chez ma *seconde femme* que je vous écris, elle m'a trouvé tellement enrhumé, à mon retour de Versailles, où je viens de passer quinze jours, qu'elle ne veut point se confier à madame de Coulanges pour me désenrhumer; ainsi voilà deux nuits que je couche chez elle; et selon les apparences, j'y en coucherai encore plusieurs, pour être des noces de M. de Barbesieux[1], qui

[1] Le marquis de Barbesieux épousa en secondes noces Marie-Thérèse-Delphine-Eustochie d'Alègre. *M.*

se feront mardi. Je ne vois autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant et difficile à croire; un seul équipage de tête, cinq cents écus; je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise; enfin, je suis dans une fort bonne maison, où je reçois toujours beaucoup d'honneurs et de distinctions, et où je m'entends appeler très-souvent du doux nom de mari et de beau-père. J'ai un appartement très-bon, très-chaud et très-voisin de celui de madame la duchesse de Villeroi; c'est où je vais prendre mon eau sucrée, avant que de me coucher. Il y a des temps infinis que je n'ai écrit à madame de Sévigné, non plus qu'à madame votre mère; mais j'espère que par vous, elles entendront parler de moi. Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* de Barbesieux, madame de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornay et de mademoiselle du Gué; on ne vit jamais un enfant si difficile à baptiser; il le sera pourtant; mais je ne sais point à quoi l'on en est pour le jour, ni même pour le lieu où se célébreront les noces; rien n'est plus bizarre que tout ce qui se passe entre l'aveugle[1] et sa femme, qui ne peuvent jamais être d'un même avis; et madame de Coulanges et madame de Bagnols sont toujours deux sœurs fort diffé-

[1] Le père de mademoiselle du Gué-Bagnols étoit devenu aveugle. *M.*

rentes; je ne sais si je mettrai mon nez dans ces noces-là; madame de Montchevreuil cependant m'a dit qu'il falloit bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles : mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce? Vraiment, j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui; et je fus présenté d'un si bon ton à mademoiselle de La Trémouille [1], que toute pleine déjà d'honnêtetés et de caresses pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté jointe à une taille au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance, qui a toujours pour moi de grands charmes; car vous savez que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles. On ne parle point encore du jour que ce mariage se terminera, parce qu'il dépend du retour d'un courrier, qui est allé quérir une dispense à Rome. Celui de madame de Seignelay et de M. de Luxembourg ne se publie point encore; tout est d'accord, il n'est plus question que du consentement de madame de Luxembourg. On tient celui de mademoiselle de Monaco en fort bon chemin avec le duc d'Usez; et celui du marquis de Janson avec made-

[1] Depuis duchesse d'Albret. *D. P.*

moiselle de Virieu. Pour celui de mademoiselle de Duras avec M. de Lesdiguières, les uns parient pour, et les autres contre; mais madame de Lesdiguières se décrie si fort, qu'on commence à la regarder comme la femelle de M. de Mazarin; il sera plaisant que madame de Duras, par son bon esprit, ait profité à bon marché de l'extravagance de l'un et de l'autre, pour aussi bien établir ses filles. Le maréchal de Lorges s'est retiré du service, les uns disent volontairement, les autres le contraire. Le roi vient de faire cent mille officiers généraux; j'en ai la liste devant mes yeux; je ne vous l'envoie point, parce que monsieur votre frère apparemment ne manquera pas de vous l'envoyer; j'ai été fort fâché de n'y pas trouver son nom. Je n'ai vu madame votre belle-sœur qu'une seule fois; à moins que vous ne soyez tous ici, je comprends fort bien que nous ne ferons pas grande connoissance; mais quand y serez-vous, Mesdames? La santé de madame votre mère se fortifie-t-elle assez pour que nous puissions croire aux paroles qu'on nous donne pour le mois de mars? J'ai été ravi de savoir que madame de Sévigné couroit le pays, j'aime assez que son étoile ait rapport avec la mienne, qu'on peut très-bien appeler *errante*. Il seroit difficile de mettre mieux en œuvre le regain de jeunesse dont je suis en possession; Dieu

veuille qu'il dure encore quelques années; mais il est extraordinaire que j'ignore ce qu'est devenue cette goutte qui m'affligea tant il y a deux ans, et dont vous me consoliez par me tendre si obligeamment le bras, pour me faire faire dans ma chambre quelque sorte d'exercice. Voilà une lettre qui me mène loin, comme vous voyez; mais que puis-je mieux faire que de m'entretenir avec vous, mon adorable Pauline, puisque j'en ai le temps! madame de Louvois est allée courir la ville; et comme le maître de la maison, je suis demeuré dans sa chambre avec un très-bon feu, et tous les instruments nécessaires pour vous écrire; elle m'a même laissé tout à propos madame la duchesse de Villeroi, pour qu'elle s'acquitte envers vous d'un compliment qu'il y a longtemps qu'elle a envie de vous faire. Le cardinal de Bouillon vouloit aussi vous en faire un, et c'est ma faute de n'y avoir pas tenu la main. Madame la duchesse de Villeroi m'a recommandé aussi mille fois de vous dire bien des choses de sa part, et à mesdames vos mères; madame de Louvois tout de même; enfin, croyez toutes, Mesdames, que vous n'êtes point du tout oubliées dans ce pays-ci; mais il est temps de finir, et de vous assurer, Madame, que cette année ne diffère point de toutes les précédentes, quand au respect et à la bonne et sincère amitié avec

lesquels je suis mille fois plus à vous que personne du monde. Voilà madame la duchesse de Villeroi qui va vous écrire de sa main blanche.

DE MADAME LA DUCHESSE DE VILLEROI.

Il y a long-temps, Madame, que j'ai dessein de vous faire mes compliments sur votre mariage, sans l'avoir fait, par la faute de Coulanges, qui m'avoit toujours dit que nous vous écririons ensemble; mais enfin cet heureux moment est arrivé, et je l'emploie, Madame, à vous assurer que je conserve toujours pour vous toute l'estime et l'amitié que vous méritez.

LETTRE MCCCLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, mardi 10 janvier 1696.

J'ai pris pour moi les compliments qui me sont dus, Monsieur, sur le mariage de madame de Simiane, qui ne sont proprement que d'avoir extrêmement approuvé ce que ma fille a disposé dans son esprit il y a fort long-temps. Jamais rien ne sauroit être mieux assorti : tout y est noble, commode et avantageux pour une fille

de la maison de Grignan qui a trouvé un homme et une famille qui compte pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien [1]; et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays; ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. On ne sauroit mieux recevoir vos compliments que M. et madame de Grignan les ont reçus, ni conserver pour votre mérite, Monsieur, une estime plus singulière. Nous n'avons qu'un sentiment sur ce sujet, et vous avez fait dans nos cœurs la même impression profonde que vous dites que nous avons faite sur vous : ce coup double est bien heureux, c'est dommage qu'on ne s'en donne plus souvent des marques. Votre style nous charme et nous plaît, il vous est particulier, et plus que nous ne saurions vous le dire, dans notre goût; c'est dommage que nous n'ayons encore quatre ou cinq enfants à marier. Il est triste de penser que nous ne reverrons jamais une seule de vos aimables lettres; les traits que vous donnez à celle qui cache la moitié de son esprit et au degré de parenté de l'autre, nous font voir que vous seriez un bon peintre, si c'étoit encore la mode des portraits [2].

[1] *Voyez* la dot de Pauline de Grignan, maintenant madame de Simiane, sous la date du 20 septembre 1695. *G. D. S. G.*

[2] Sur l'usage de tracer des portraits. *Voir* le tome III, page 354, note 1.

C'est à vous, Monsieur, qu'il faut souhaiter une longue vie, afin que le monde jouisse longtemps de tant de bonnes choses; pour moi, je ne suis plus bonne à rien, j'ai fait mon rôle, et par mon goût je ne souhaiterois jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soit humiliante; mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la règle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres.

Vous me parlez de Corbinelli, je suis honteuse de vous dire que m'écrivant très-peu, quoique nous nous aimions toujours cordialement, je ne lui ai point parlé de vous; ainsi son tort n'est pas si grand; je m'en vais lui en écrire sans lui parler d'autre chose : nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui. Je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous; je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore long-temps ici; mais il nous fera voir, comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve, et n'est point incompatible avec le silence; et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MCCCLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, mercredi 25 janvier 1696.

J'ai répondu, Monsieur, à votre dernière lettre au commencement de cette année [1] : ce billet est donc uniquement pour vous supplier de faire lire ces consultations sur l'état de ma fille à M. Barbeyrac [2], le prier qu'il augmente, s'il se peut, son application ordinaire pour nous donner son avis que nous estimons beaucoup, de nous l'envoyer le plus promptement qu'il sera possible. Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre cœur, qui, sans doute, n'a pas oublié combien le mien est tendre et sensible à ce qui touche ma fille ; et dans une occasion si importante, je croirois vous offenser, si je vous faisois la moindre excuse et le moindre compliment.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] Charles Barbeyrac, docteur de la faculté de Montpellier et le plus savant des médecins du dix-septième siècle. Il mourut en 1699. Son neveu Jean Barbeyrac est connu par ses traductions de Puffendorf et de Tillotson. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 27 janvier 1696.

J'espère que la lettre que je vous écrivis, il y a aujourd'hui huit jours, n'aura pas été mal reçue. J'en reçus le lendemain une aimable petite, qui me fit d'autant plus de plaisir, que me disant que vous ne m'écriviez qu'un mot pour en avoir mille, il se trouvoit que de ma bonne, libre et franche volonté je vous avois obéi par avance, et satisfait, ce mé semble, à toutes les questions que vous me pouviez faire; aujourd'hui, ma très-aimable gouvernante, ma lettre ne sera pas si longue, par la raison qu'il n'est pas tous les jours fête. Les nouvelles duchesses d'Usez et de Lesdiguières ont été présentées au roi. La duchesse de Lesdiguières la douairière fut à Versailles avec tous les Duras, et même y coucha; et le bruit court que Sa Majesté les traita fort sérieusement, ne disant autres paroles, que de souhaiter à la jeune duchesse qu'elle fût heureuse.

DE MADAME DE COULANGES.

Je ne vous écrirai point aujourd'hui, ma très-aimable; M. de Coulanges en est bien plus digne que moi, sa belle jeunesse le laisse dans un commerce du monde, qui lui orne fort l'esprit. Il vous dira des nouvelles du bal du Palais-Royal, de la parure des beautés qui composoient cette belle assemblée. Je vis madame de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui me parurent resplendissantes; les diamants, la magnificence, l'éclat de l'or et de l'argent, tout cela m'impose et m'empêche de faire le discernement, que je sais, ce me semble, faire de la beauté, quand elle est moins chargée d'ornements. Madame de Mornay[1] reçoit toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y paroître trop sensible; elle le deviendra, et je le souhaite, afin qu'elle se fasse au moins un plaisir de ce qui charme les autres. Je vis avant-hier M. de Pomponne; nous parlâmes toujours de vous, ma chère amie, et de tout ce qui est Grignan; nous nous plaignîmes tendrement de votre longue absence, et de celle de madame de Grignan. J'allai ensuite chez madame de Vins; je changeai de compagnie sans changer de conversation; nous conclûmes que madame de Grignan ne retrouveroit de la santé que par venir

[1] Nièce de madame de Coulanges.

avec le cardinal de Bouillon; et c'est là où je ne manquerai pas de lui faire tous les compliments dont vous me chargez. Le mariage du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille ne tient plus qu'à une grosse fièvre, qui est survenue à la duchesse de Créqui, car la dispense de Rome est arrivée; mais vous jugez bien qu'une telle noce veut la présence, ou du moins la meilleure santé, d'une grand'mère qui y a autant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg est toujours rompu sans retour; son procédé fort désapprouvé, d'autant plus qu'on croit que c'est un sacrifice qu'il a voulu faire à la marquise de Bellefonds[1]; mais madame de Seignelay ne méritoit pas un tel traitement; cependant on ne désapprouve point la marquise de Bellefonds, si tant est qu'elle puisse devenir une duchesse considérable. Il est constant que le duc a toujours été fort assidu auprès d'elle, et que la marquise a toujours dit qu'elle verroit M. de Luxembourg et madame de Seignelay aller ensemble à l'église pour être mariés, sans croire pour cela que le mariage se fît; ce qui a même fait dire par le monde qu'elle avoit épousé M. de Luxembourg, il y a plus de six mois, et que M. de Luxembourg n'osant le déclarer à sa mère, écoutoit les propositions de mariage qu'on lui faisoit, pour amuser le tapis et

[1] Veuve du marquis de Bellefonds, tué au combat de Steinkerque.

ır gagner du temps : avec un peu de patience
ıs serons plus savants [1]. On me dit hier que
nariage du petit Saint-Hérem étoit conclu avec
petite cousine de la maréchale de Lorges [2]. Il
st plus question de celui de mademoiselle de
érembault avec le petit de Guemené. Madame
duchesse de Rohan a la petite-vérole en Bre-
gne. Voilà tout ce que je sais, ma très-aimable
uvernante ; ainsi je n'ai plus qu'à vous em-
asser avec une tendresse infinie, et à vous
otester que je suis toujours plus à vous qu'à
oi-même. Je vous demande vos bons offices
ıprès de madame votre fille et de tous les il-
ıstres habitants du royal château où vous êtes.
omment se porte M. le chevalier ? je lui en de-
ıande pardon ; mais je n'ai point du tout de
outte, et si je bois comme un trou de tous les
ins qui la pourroient faire venir. Il n'en est pas
e même de M. de Nevers, qui est enfin revenu
le Nevers avec sa belle épouse, après y avoir
ensé mourir ; l'humeur de la goutte, qui se pro-
nène par tous les canaux les plus cachés de son
orps, lui cause des maux tout extraordinaires.
l partit avant-hier pour aller dans le voisinage
le la Roche-Guyon consulter *Christophe aux*

[1] Ce mariage n'eut pas lieu. *Voyez* ci-après la lettre du 3 février pour en connoître la raison.

[2] *Voyez* la lettre du 20 juin 1695.

ânes[1], qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connoissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux; enfin, les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui; on ne parle que des cures étonnantes qu'il fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent; n'exige pour toute récompense que trente sous ou un écu qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci; il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui; le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.

[1] Calembour allusif au nom de Christophe Ozannes, qui de paysan se fit guérisseur des simples humains, avec des simples dont il avoit, soi-disant, deviné la vertu. C'étoit le Druide de son temps. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLXI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 3 février 1696.

Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de madame de Grignan, m'affligent à tel point et pour vous et pour elle, ma très-aimable gouvernante, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez, et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde, et cette aimable comtesse. Je vous dirai après cela que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille[1], qui auroient été infailliblement plus joyeuses sans le contre-temps de la maladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là; car hier même elle étoit en quelque dan-

[1] Fille de la princesse de Tarente.

ger; je ne sais pas encore comme elle est aujourd'hui. L'hôtel de Créqui cependant étoit magnifiquement meublé et illuminé; il y eut deux tables de quinze ou seize couverts chacune, si bien et si délicatement servies, qu'on dit qu'elles ont surpassé en délicatesse celles de la noce de M. de Barbesieux. Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons; ce qui est présentement fort en usage à la cour; joua qui voulut, et qui voulut aussi prêta l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descôteaux et Philibert [1]; avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut à cette noce plus d'amis que de parents; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences; et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu; mais j'aime mieux être grondé en pareille occasion, que de hasarder d'arriver comme le chien dans un jeu de quilles. Je vis le lendemain matin toute la noce, et je fus

[1] Le plus habile de ces quatre personnages étoit Marin Marais, auteur de plusieurs opéra et qui a porté la viole à son plus haut degré de perfection, instrument de musique à sept cordes, qui a fait les délices du temps. Vizé est sans doute ici l'auteur du *Mercure Galant*, poëte aussi fécond que médiocre, lequel embrassa plusieurs autres genres sans réussir dans aucun. Quant à Descôteaux et Philibert, musiciens joueurs de flûte, ils figuroient dans les concerts de la cour et de la ville, avec applaudissements. Le dernier fut compromis dans l'affaire des poisons.

G. D. S. G.

rès-agréablement accueilli de tout ce qui s'ap-
pelle Bouillon et La Trémouille. La porte de l'hô-
el de Créqui n'a été ouverte au public que par
rapport aux visites de MONSIEUR et de MADAME,
et de leurs enfants, qui n'ont pas manqué en
cette occasion de venir voir leurs proches pa-
rents; car elle a été fermée, à cause de la mala-
die de madame de Créqui, à tout ce qui s'y est
présenté, hors cet heureux moment; toutes les
dames s'en sont consolées par la peine qu'elles
avoient de s'enharnacher de leurs habits noirs,
moitié révolte et moitié paresse. Mademoiselle de
Villars, fille de la pauvre duchesse de ce nom,
épousa le même jour son cousin de Brancas [1].
Mais voici bien un autre mariage : M. et madame
de Clérembault se sont si bien emparés de M. de
Luxembourg, aussitôt qu'il a eu rompu avec ma-
dame de Seignelay, qu'enfin c'est un mariage
conclu. On donne à mademoiselle de Clérem-
bault [2] cinq cent mille francs présentement, et
pour cent mille francs de pierreries, suivant l'es-
timation des trois plus fameux joailliers de Paris.
Je vis hier des gens qui s'étoient trouvés chez

[1] Depuis maréchal de France, et grand-d'Espagne de la pre-
mière classe. *D. P.*

[2] Marie Gillonne Gillier, seconde femme de Charles-François-
Frédéric de Montmorenci, duc de Luxembourg, et fille unique
de René Gillier, marquis de Clérembault, et de Marie Le Loup
de Bellenave. *D. P.*

madame de Clérembault à la visite qu'elle reçut de M. de Luxembourg, de madame sa mère, et de toute sa famille; ainsi cette affaire est conclue absolument, et je ne sais pas ce qu'en dira la marquise de Bellefonds; voilà, par ce moyen, les Clérembault bien dépiqués. Le public veut que madame de Seignelay soit en quelque négociation avec M. de Marsan; je m'en rapporte. Le jeune Saint-Hérem épouse dimanche la petite cousine de la maréchale de Lorges. Madame la duchesse de S. S....... est toujours grosse, et fait voir par-là qu'il n'y a rien d'impossible en ce monde. Mais, savez-vous qui entre dans ma chambre? c'est le marquis de Grignan en propre personne, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher inutilement les après-dîners; cela n'est-il pas bien obligeant? Pour le récompenser de sa peine, je le menerai dîner un de ces jours chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, Mesdames, et à tout ce qui porte le nom de Grignan, qu'il honore et qu'il aime. Nous fîmes ensemble, c'est-à-dire le cardinal et moi, un dîner merveilleux dimanche dernier chez la duchesse du Lude, où je déployai à ce cardinal tous vos compliments, qu'il reçut avec une joie et une reconnoissance infinie; je suis chargé de vous en faire beaucoup de sa part, jusqu'à ce que, nous re-

trouvant tranquillement ensemble à Saint-Martin, nous vous écrivions conjointement dans la même lettre, comme il y a long-temps que c'est son dessein. Savez-vous qu'il a si bien patrociné jusqu'ici avec le roi et avec ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont? Ainsi, il a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en bonne forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité; ils ont grand intérêt cependant que le cardinal en jouisse long-temps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses. Le comte de Luxe [1], à qui le roi, selon la promesse qu'il en avoit faite à feu M. le maréchal de Luxembourg, a accordé un brevet de duc, épouse toujours, dit-on, mademoiselle de Bosmelet, avec quatre cent mille francs présentement, et trois cent mille francs d'assurés; mais ce mariage pourtant n'est pas encore fait [2]; la demoiselle me paroît

[1] Paul-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, comte de Luxe, depuis duc de Châtillon, troisième fils du maréchal de Luxembourg. *D. P.*

[2] Il ne se fit point. Le duc de Châtillon épousa, le 6 mars sui-

assez déplaisante, et la famille de Luxembourg, dit-on encore, n'est pas bien charmée de cette alliance. Voilà, Mesdames, tout ce que j'ai à vous dire; mais, au nom de Dieu, apprenez-moi de bonnes nouvelles de la santé de notre comtesse, si vous voulez que je continue mes longues lettres. Je vis avant-hier la bonne La Troche, qui se porte beaucoup mieux. Notre aimable l'Enclos a un rhume qui ne me plaît point : on ne voit que des enrhumés par le monde. Madame de Soubise l'a été aussi au suprême degré; mais adieu, je men vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; j'ai attendu jusqu'ici inutilement des nouvelles de mon cardinal pour aller aujourd'hui coucher à Pontoise; mais la maladie de madame de Créqui pourroit bien l'avoir arrêté; il ne se portoit pas très-bien lui-même; voilà qui me fera prendre après dîner la route du faubourg Saint-Germain. A vendredi prochain le reste, si mon étoile errante m'en donne la permission.

vant, Marie-Antoine de La Trémouille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne. *D. P.* La demoiselle Bosmelet, fille d'un président à mortier au parlement de Rouen, épousa plus tard le duc de La Force. (*Voyez* ci-après la lettre du 20 février.)

LETTRE MCCCLXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, le samedi 4 février 1696.

Je ne me suis point trompée, Monsieur, quand j'ai cru que vous seriez touché de ma peine, et que vous feriez toute la diligence possible pour la soulager. Votre ordonnance de M. Barbeyrac et votre lettre ont eu des ailes, comme vous le souhaitiez, et il semble que cette petite fièvre qui paroissoit si lente, en ait eu aussi pour fuir aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac. Tout de bon, Monsieur, il y a du miracle à un si prompt changement; et je ne saurois douter que vos souhaits et vos prières n'y aient contribué. Jugez de ma reconnoissance par leur effet. Ma fille est de moitié de tout ce que je vous dis ici : elle vous fait mille remerciements, et vous conjure d'en faire beaucoup à M. Barbeyrac. Nous sommes trop heureuses de n'avoir plus qu'à prendre patience, et de la rhubarbe, dont elle se trouve tout-à-fait bien. Nous ne doutons pas que dans cet état de repos, M. Barbeyrac n'approuve ce remède, avec un régime

qui est quelquefois le meilleur de tous [1]. Remerciez Dieu, Monsieur, et pour vous, et pour nous, car nous ne saurions douter que vous ne soyez intéressé dans cette reconnoissance; et puis, Monsieur, jetez les yeux sur tous les habitants de ce château, et jugez de leurs sentiments pour vous.

LETTRE MCCCLXIII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Martin, le 17 février 1696.

Mais pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio*, quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite? J'ai reçu ici, ma très-aimable gouvernante, la grande et la petite lettre que vous avez bien voulu m'écrire en même jour pour répondre à toutes les miennes; et je suis toujours charmé de votre style et de votre bon et loyal commerce. Il y a tantôt quinze jours que

[1] Voilà bien des fois *Barbeyrac* dans ce trait de reconnoissance, et pas un mot d'obligeant pour ce grand docteur du dix-septième siècle, dont nous disons un mot plus haut. C'est la manière de madame de Sévigné. Pour trouver sous sa plume la politesse et les égards généreux bien assaisonnés, il falloit de la noblesse; la moindre tache de roture répugnoit à son esprit. *G. D. S. G.*

je suis ici auprès de cet adorable cardinal, et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux; bonne compagnie, partout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux; enfin, Madame, voici le pays de cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés; en sorte qu'ils nous feront crever à la fin : ils possédoient au suprême degré tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie; les voilà devenus apprentifs sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglois beaucoup plus savants que lui; nous ne savons donc plus où nous en sommes; tous nos ragoûts parlent des langues différentes, mais ils se font si bien entendre, que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent. Vous voyez bien, Madame, que ce seul article de la bonne chère demandoit un *in-folio*[1]. Voici, en vérité, une maison admirable, et un maître de

[1] Voilà certainement un tableau très-curieux sur les mœurs d'un prélat qui règne sur le duvet de toutes les voluptés. La description de sa table ne pouvoit être mieux faite que par Coulanges, un des fameux gastronomes de son siècle, et si connoisseur en fait de gloutonnerie, qu'il auroit pu entreprendre un supplément au traité *de Gulæ irritamentis*, qu'un des Apicius a légué à la postérité. *G. D. S. G.*

maison qu'on ne peut assez adorer : je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments, et je ne vous écris d'ici, que parce que je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie. Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frères, de neveux et de nièces ; mais depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges pour l'autre, et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude, il s'en accommode même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la cour, que si nous étions à La Trappe ; en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et si tous les mariages proposés ont été, ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de madame la duchesse de Créqui, et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à M. le cardinal, sa longue vie étant fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de madame la duchesse d'Albret ; et c'est depuis cette résurrection que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde pour vaquer à lui-même, et à une infinité d'ouvriers qui tra-

vaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe. Je suis ravi de la meilleure santé de notre comtesse; savez-vous bien que c'est un très-bon signe de vie, que d'avoir voulu elle-même lire mes lettres, et y donner les tons qu'elles demandent? Vous m'assurez qu'elle a bien ri en de certains endroits, et que la présidente *cuite au four*[1] ne lui a point déplu. Mais ce que j'admire de vous autres, Mesdames, si versées dans l'histoire, et si instruites des bonnes maisons de France, c'est que vous ne sachiez pas que la maison de Douilli est séparée en deux branches; que l'une a produit la jeune marquise de Saint-Hérem et l'autre, la femme que M. de P... vient d'épouser : en sorte que ce sont deux cousines germaines, qui se sont mariées presque en même temps. L'une, toute resplendissante d'une Frémont[2] pour mère, qui lui donne une maréchale de Lorges pour cousine germaine, et des duchesses de Saint-Simon et de Lauzun pour nièces à la mode de Bretagne; l'une, dis-je, est entrée dans la maison de Montmorin; et l'autre avec moins d'ambition, quoique fille d'une mère remariée à M. de l'Hôpital s'est contentée d'en-

[1] La présidente Le Coigneux. (*Voyez* l'apostille de Coulanges sous la date du 27 janvier précédent.)

[2] De Frémont étoit un riche financier.

trer dans la maison de Ber...; et voilà par ce moyen l'énigme développée, pour l'explication de laquelle vous avez recouru à moi [1]. Nous avons encore deux mois à être ici, ils passeront bien vite; dès que je serai à Paris, je me remettrai dans le commerce; et aussitôt je vous donnerai la continuation des tomes précédents. Je voudrois bien que vous y puissiez trouver le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy; mais c'est un enfant si difficile à baptiser, que je n'ose en espérer la conclusion, quoiqu'on m'ait mandé que l'affaire étoit en bon chemin. Adieu, Mesdames, je m'en vais porter ma feuille à notre illustre cardinal pour illuminer au moins le reste de cette page, et vous rendre par-là ma lettre d'un poids beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut. Mille compliments, je vous supplie, et mille respects à tous les habitants du royal château où vous êtes. Madame de Simiane est la maîtresse de ne point faire de réponse à mes lettres; mais j'aurois souhaité au moins pouvoir dire quelque chose de sa part à la duchesse de Villeroi, qui lui avoit si joliment écrit dans ma lettre, et qui m'en demande des nouvelles tous les jours.

[1] Sur les alliances de la noblesse et de la finance. *Voyez* la note sous la date du 24 mai 1694.

DE M. LE CARDINAL DE BOUILLON.

Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de vie à l'occasion de tous vos mariages : non plus qu'à toute la maison de Grignan que j'honore et que j'aime infiniment; cela est, dis-je, moins humiliant que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis.

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

Notre cousine de Pracontal [1] part incessamment pour Montélimart; elle vous ira voir, et n'aura pas envie de renoncer ses parents : jamais sa mère ne lui avoit dit que nous en fussions, et sans moi elle l'ignoreroit encore. C'est une très-aimable femme, qui va passer bien des mois en province; j'en suis fâché, car je commençois fort à m'en accommoder; son mari a aussi du

[1] Catherine-Françoise de Mornay-Montchevreuil avoit épousé le 19 novembre 1693, Armand de Pracontal, lieutenant-général des armées du roi. Il avoit succédé à M. de Perthuis dans le gouvernement de Menin. (*Journal de Dangeau*, le 14 décembre 1694.) *M.*

mérite, mais il ne la perd pas de vue : si c'est tendresse, je n'ai rien à dire, quoique cette tendresse soit fort incommode quelquefois; si c'est jalousie, c'est un effet de la dévotion de madame de Montchevreuil, à qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait perdu sa fille auprès de son mari, et de tout le genre humain. Je suis assuré que vous la trouverez fort raisonnable, notre cousine; que vous vous en accommoderez fort, et que vous ne serez point fâchée de lui étaler toutes les grandeurs de Grignan. Elle m'a prié de vous la recommander, et je vous prie de lui dire, quand vous la verrez, que je vous l'ai recommandée avec tendresse et avec éloge. Son mari l'établira dans une terre auprès de Lyon pendant toute la campagne, avec sa belle-sœur madame Busseaux.

LETTRE MCCCLXIV.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 20 février 1696.

Voici un esquif que j'envoie après le vaisseau qui est parti de Saint-Martin, pour vous dire premièrement, que me voici arrivé, et que je reçus samedi au soir, à l'heure que j'y pensois le

ɪoins, lettres sur lettres, que madame de Louois étoit depuis mardi tombée dans des coliques ı cruelles et si violentes, que la dernière, arıvée vendredi sur le soir, avoit fait peur, et fait ccourir tous ses parents et tous ses amis; en orte que, sans hésiter, je partis hier à quatre ıeures du matin de Saint-Martin pour me rendre uprès d'elle et à mon devoir; je l'ai trouvée fort battue, mais hors de ses violentes douleurs par es remèdes et par une saignée qu'on lui a faits; obligée cependant de se tenir dans son lit sans remuer, et même sans beaucoup parler, de peur de fortifier les douleurs qu'elle a toujours, mais plus aisées à supporter que celles qui viennent par accès. Voilà, Mesdames, comme en ce monde chacun a ses peines et ses maux. J'ai été fort bien reçu, et mon zèle a été fort approuvé; mais quoique cette maladie ne paroisse point dangereuse, et que madame de Louvois fût beaucoup mieux hier sur le minuit, je n'en serai pas moins arrêté ici pendant quelques-jours. Je fus hier très-fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que samedi après dîner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étoient venus surprendre le cardinal contre ses ordres, car il ne vouloit point que la duchesse vît Saint-Martin avant le printemps; c'est un goût de maître de maison que vous comprenez fort

bien; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avoit fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui pareroit sa maison et ses jardins dans la belle saison, et j'étois fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avoit été ravi de me trouver, et la journée d'hier étoit destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connoissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée; qu'elle est pour moi une beauté achevée, quoiqu'elle ne soit rien moins que belle, et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir. Voilà donc, Mesdames, la première partie de mon discours, qui n'auroit pourtant pas fait partir l'esquif, si la seconde ne me pressoit, pour faire, sans perdre de temps, réparation d'honneur à madame de Simiane. Je passai hier la journée avec la duchesse de Villeroi, qui me demandant si je n'avois point de ses nouvelles, me dit qu'elle en avoit reçu une très-aimable réponse; aussitôt je remerciai la duchesse de m'avoir appris une si bonne nouvelle, et lui expliquai pourquoi, car je n'aimois point que madame de Simiane ne fût plus l'exacte et la régulière Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, qu'elle continue dans toutes ses perfections, et je lui demande pardon de l'avoir

soupçonnée de cette peccadille. La duchesse de Villeroi devient fort jolie et fort aimable; voilà pourquoi j'étois fâché que cette allumette n'eût point pris. J'ai retrouvé ici la rage des mariages; c'est demain celui de M. de Marsan avez madame de Seignelay : ils se donnent réciproquement tous leurs meubles et la jouissance de vingt mille livres de rente au dernier vivant, en cas qu'il n'y ait point d'enfants; le public se déchaîne assez contre madame de Seignelay; bien des gens trouvent que d'être à soi, et de jouir de soixante et dix mille livres de rente, étoit un état fort heureux; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir, et par prendre un mari, qu'on est assez persuadé qui vivra fort bien avec elle. Après avoir voulu épouser M. de Luxembourg, on ne lui auroit plus su de gré de passer en viduité le reste de ses jours; et son dessein a été de se dépiquer, et toute sa famille en même temps. Ce sera demain à minuit cette grande cérémonie. C'est demain aussi le mariage du fils de Villacerf, avec mademoiselle de Brinon - Senneterre; on ne comprend pas bien le goût de M. et de madame de Brinon, qui donnent cinquante mille écus; mais voilà comme tout se prend en ce monde. On assure le mariage de mademoiselle de Royan avec le comte de Luxe,

maintenant duc de Châtillon. On parle de celui de mademoiselle de Bosmelet avec le jeune duc de La Force, qui seroit bien son fils. J'ai trouvé en arrivant ici le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy sur le côté, je ne sais par quelle faute; il y a du pour et du contre dans tout cela. Adieu, Mesdames, je vous adore et vous embrasse.

LETTRE MCCCLXV.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 27 février 1696.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité; je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit homme épineux, et vous pouvez fort bien écrire *à vos bons points et aisements*, comme on dit; et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais j'en sois offensé. Il faut bien quelque petit commerce entre nous, pour entretenir connoissance; mais il faut qu'il soit

libre, et le mettre en œuvre, quand la fantaisie vous en prend : n'est-ce pas bien parler? Il y a huit jours que je suis à Paris, à donner presque tout mon temps à madame de Louvois, qui est sans colique véritablement, mais qui a été si mal menée, et qui a tant de vapeurs, qu'elle a toutes les peines du monde à se remettre. L'ambassadeur de Portugal fit hier son entrée solennelle à Paris par la porte Saint-Antoine, et fit le tour de la Place Royale : le pauvre peuple de Paris est si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée, qui n'auroit pas été regardée en un autre temps. L'ambassadeur a une livrée grise avec des galons d'argent et des veloutés bleus, et quatre beaux carrosses; mais une honte pour la France, ce sont les carrosses et les chevaux qu'on avoit envoyés pour lui faire cortége. Cependant on ne pouvoit pas se remuer dans les rues, tant il y avoit de monde. La Place Royale, avec des tapis sur les fenêtres, et à tous les balcons, n'étoit pas un des moins beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie sur le balcon de l'hôtel de Chaulnes, où avoient dîné M. le cardinal de Bouillon, mesdames les duchesses de La Trémouille et d'Albret, madame de Coulanges, l'abbé Testu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et

moi; et où beaucoup d'autres gens considérables se rendirent, après le dîner, pour le spectacle; le chevalier de Bouillon entre autres, qu'on présenta et qu'on fit baiser à votre amie madame de Coulanges, comme un homme fort extraordinaire[1]. Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre, où M. et madame de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. Je crois que je n'aurai pas beaucoup de faim quand j'en reviendrai. Il ne faut pas cependant que je manque ce soir à M. de Lamoignon, en dussé-je crever. N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan; car ma vie offense tellement tous les goutteux, qu'il n'y a malheur qu'ils ne me souhaitent. Dernièrement M. de Saint-Géran fut si offensé de me voir insolemment taper du pied dans le temps qu'il ne pouvoit se remuer, qu'il m'auroit étranglé, s'il l'avoit pu. Rien n'est assurément plus extraordinaire que l'état jeune et florissant dans lequel je me trouve : vous perdez bien de n'être point ici pour me voir; combien danserions-nous ensemble aux chansons! c'est un divertissement à la mode.

[1] Dangeau raconte que le chevalier de Bouillon, qui prenoit le titre de prince d'Auvergne, avoit tué un traiteur chez qui il mangeoit avec quelques amis. Cette petite gentillesse du privilége fut, il paroît, traitée comme une légèreté; du moins, on n'y donna aucune suite. En effet ce chevalier, couvert d'un crime, devoit paroître fort extraordinaire où Coulanges le place ici. (*Voyez les Mémoires de Dangeau*, tome II.)

Monsieur et madame de Marsan sont allés à Versailles; rien n'est pareil à leur contentement. Mais n'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun, qui, sans rime et sans raison, a planté là sa femme? On conte des histoires de lui qui ne finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. C'est pour le lundi gras le mariage du nouveau duc de Châtillon avec mademoiselle de Royan. La bonne femme madame de Bouteville [1] lui a envoyé pour quatre-vingt mille francs de pierreries. Il n'y a pas de mariage encore plus heureux que celui de M. de Luxembourg, qui a perdu sa petite-fille [2] du premier lit, au grand contentement de tous ceux qui en ont hérité. Monsieur et madame de Pracontal partent dimanche pour aller incessamment vous voir. Je vous recommande madame de Pracontal, qui est notre cousine, et que j'aime comme ma vie : je suis très-affligée qu'elle nous quitte; vous la trouverez très-aimable et de bonne compagnie; elle passera bien du temps hors de Paris, ou je me trompe fort. M. de Marillac a perdu un frère

[1] Élisabeth-Angélique de Vienne, grand'mère du duc de Châtillon, étoit veuve de François de Montmorenci, comte de Bouteville : elle mourut le 6 août suivant, âgée de 89 ans, après en avoir passé 69 en viduité. *D. P.*

[2] Marie-Henriette de Montmorenci-Luxembourg mourut le 11 février, quatre jours avant le second mariage de son père. *M.*

abbé. MONSEIGNEUR est à Meudon. Le roi s'en va mercredi à Marly; et le Jubilé, contre vent et marée, commencera dimanche prochain, dont le peuple est affligé; il est dans l'habitude d'employer les trois jours gras à un autre usage qu'à prier Dieu. Le père de La Ferté, jésuite, qui prêche avec un succès au-dessus de son âge et de sa qualité, par un zèle louable et qui prouve sa vocation, a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller en Canada [1]. Adieu, belle et divine Pauline, je n'en sais pas davantage. Je suis ravi de la meilleure santé de madame votre mère; mais nous n'osons nous flatter de la voir ici plus tôt qu'à la fin de l'automne, et c'est nous mettre le carême bien haut.

LETTRE MCCCLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, le 29 février 1696.

Vous n'êtes pas encore quitte de nous, Monsieur. Il est plus aisé de n'avoir aucun commerce avec nous, que de cesser celui que j'ai remis sur pied, quelque petit qu'il puisse être. Je trouve

[1] Le père de La Ferté ne profita pas de la permission de ses supérieurs, parce que ses parents s'y opposèrent. *D.P.*

que l'honnêteté m'oblige à vous dire que nous sommes bien fâchées que dans le temps que nous sommes si malades (car je parle toujours au pluriel), vous ayez pris la liberté d'être malade aussi. Nous trouvons aussi que nous devons pour le moins à la rhubarbe, à qui nous croyons avoir tant d'obligations, la justice de ne la pas laisser condamner sans l'entendre : c'est ce que je fais dans le mémoire que j'envoie à M. Barbeyrac. Par modestie, je n'y mets pas votre nom; mais par l'amitié que je conserve pour vous, Monsieur, et par celle que je me flatte que vous avez encore pour nous, je ne le ferme point, et tout librement je vous conjure de vouloir bien le lire, et le faire entendre à M. Barbeyrac : car je n'écris pas méthodiquement, et c'est vous seul qui pouvez l'expliquer. Ayez donc cette charité, Monsieur, vous ne chercherez pas bien loin pour trouver dans votre cœur toute la bonté qui nous est nécessaire pour vous faire excuser de pareilles libertés. Voici une troisième raison de vous écrire. Il faut bien que je vous envoie une lettre que j'ai enfin escroquée à la philosophie de notre cher Corbinelli : il m'a donné le nom de *scélérat* que j'avois oubliée, et que vous méritiez si bien. Adieu donc, illustre *scélérat;* jamais une telle qualité n'a été si parfaitement estimée et de la mère et de la fille, qu'elle est en vous. C'est

un goût que vous renouvelez dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire.

LETTRE MCCCLXVII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 14 mars 1696.

L'in-folio m'a attiré un très-bon *in-quarto*; je le reçus avant-hier matin, et tout à-propos pour en faire part à mon charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensois le moins : il fut ravi de votre lettre; et que ne me dit-il point d'obligeant pour vous et pour tout ce qui porte le nom de Grignan? Comptez tous que si jamais vous revenez dans ce pays-ci, comme je veux l'espérer, nous vous ferons voir Saint-Martin dans toute son étendue, et avec toutes ses beautés vraiment sans pareilles. Mais que pensez-vous, Mesdames, qui amenoit si matin cet aimable cardinal chez moi? hélas! c'étoit pour me proposer de le suivre, et d'aller me mortifier avec lui dans ce charmant séjour : mais, en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister

courageusement à cette proposition; en sorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après-dîner, qu'une petite chaise me viendra enlever pour me mener rapidement à Pontoise, où j'espère passer quelque temps, et vous y désirer sans fin et sans cesse. Cependant, au milieu de ma cendre et de mon cilice, il faut que je trouve le moyen de jeûner aujourd'hui très-austèrement, en soupant ce soir chez Penautier [1], où je ne puis ni ne veux manquer, d'autant plus que M. et Madame de Marsan sont de ce souper, et que je serai ravi de boire et de renouveler connoissance avec eux. La duchesse du Lude, et tous les Lamoignon en sont encore: ainsi, quel moyen que je m'en puisse dispenser? je m'en rapporte à vous-même, ma très-aimable gouvernante.

Au reste, notre hôtel de Chaulnes brille en carême, comme il a brillé tous les jours gras; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son chemin; mais il faut espérer que Vichi, s'il fait tant que d'y aller, dégagera sa valise, qui est assurément trop pleine, aussi bien que la mienne; mais comme je suis plus jeune que lui, et que je fais plus d'exercice, j'en suis moins embarrassé. Comme il y aura long-

[1] *Voyez* Penautier qui avoit été compromis dans l'affaire des poisons; tome IV, page 495, note 1; et tome V, page 50, note 1.

temps que nous ne nous serons vus, quand vous arriverez ici, Mesdames, je crains beaucoup que vous ne me trouviez d'une grosseur énorme; mais qu'y faire? vous ne m'en trouverez pas plus de contrebande, ni moins porté à vous honorer et à vous aimer toute ma vie. Je vis avant-hier la commère La Troche, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne falloit point vous en envoyer, qu'il en falloit laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'étoit vous faire payer des ports qu'il étoit bon de vous épargner: ai-je raison? ne l'ai-je pas? Pour moi, je crois qu'il y a longtemps que la nouvelle des armées visionnaires de Bretagne est parvenue jusqu'à vous, et que vous vous moquez de la solidité avec laquelle M. de Lavardin a rendu compte de cette vision à la cour; ainsi je n'ai point voulu vous en envoyer la relation, non plus que mille chansons qui courent, toutes plus méchantes et plus plaisantes les unes que les autres; comme je n'y ai aucune part, je ne me charge point de cette marchandise, et principalement dans ce saint temps de carême.

Mais madame du Pui-du-Fou est morte; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de

Grignan[1]? Je vous supplie de m'en acquitter envers lui, et de lui dire combien j'entre vivement dans tous les biens et les maux qui lui arrivent. Je vis avant-hier la duchesse douairière de Lesdiguières à l'hôtel de Chaulnes, plus brillante que jamais; je lui demandai si la porte de son hôtel ne me seroit jamais ouverte; et au ton qu'elle prit, vous eussiez dit que c'étoit ma faute, si je ne la voyois pas souvent, et que je n'avois qu'à me présenter à cette porte pour qu'elle tombât devant moi, et cependant la solitude est plus grande que jamais; pour sa belle-fille[2], c'est un des plus vilains nez que je connoisse; j'aime mille fois mieux madame la duchesse d'Albret qui a le port et la taille d'une divinité. La duchesse de Richelieu a été si considérablement mal, tous ces jours passés, d'un gros rhume avec la fièvre et une toux épouvantable, qu'elle en est accouchée à sept mois d'un garçon qui est tout plein de vie cependant, et qui réjouit autant le duc son père, qu'il afflige le marquis de Richelieu; mais vivra-t-il? cela est bien douteux. Nous n'avons aucune bonne nouvelle d'Angleterre; nous courons risque de revoir bientôt le roi Jacques. On prétend que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit,

[1] M. de Grignan avoit épousé sa fille en secondes noces, ainsi qu'il a déjà été dit.

[2] Mademoiselle de Duras mariée le 17 janvier précédent.

et qu'il n'a pas fait semblant de l'être, pour nous faire donner dans le piége. Sa flotte étoit hier si près de Calais, qu'on attendoit que le moment qu'elle viendroit brûler tous nos bâtiments et bombarder Calais. Ce moment fatal pour nous dépendoit de la marée ; on dit que toutes nos frégates sont en sûreté sous le Risban de Dunkerque ; nous en serons incessamment mieux informés.

Adieu, Mesdames, vous n'en aurez pas davantage pour aujourd'hui ; et c'est beaucoup, quoi que vous en puissiez dire ; car mes lettres ne sont pas aussi merveilleuses que vous voulez me le faire accroire. Je vous attends toujours ici très-impatiemment ; soyez-en bien persuadées. Fi ! la tête de veau, la fraise et les pieds, est-il rien de plus indigeste ? croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable que celui que vous avez pour un tel mets, et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. Je pardonne à madame de Simiane de ne m'avoir point écrit le mardi gras ; je comprends à quel point elle étoit embarrassée ce jour-là, pour briller au bal, et pour donner la loi à toutes les dames de Vauréas ; je suis fort flatté qu'elle veuille bien m'honorer de quelque nom plus tendre que celui de *Monsieur* ; j'étois résolu de

la supplier de m'appeler plutôt *Pierrot*; qu'elle me baptise donc de celui que son amitié pour moi lui inspirera, et qu'elle soit très-persuadée que je mérite quelque distinction auprès d'elle, par tout le respect et l'admiration que j'ai pour la sage Pauline. Sanzei [1] vous fait mille compliments et mille remerciements de l'honneur de votre souvenir, en quelque habit qu'il soit; *il a si bien fait par ses journées* [2], que la maison de M. de Saint-Amand est devenue la sienne : il y est depuis le matin jusqu'au soir. On ne peut assez vous étaler la ruine de la maison de Saint-Hérem; ils ont quatre cent mille francs de dettes plus qu'ils n'en ont déclaré; on lapideroit volontiers madame de Saint-Hérem à mesure qu'on découvre des articles de dépense, dont on n'a jamais entendu parler. Les jeunes gens vont renoncer à toutes choses, et s'en tenir purement à la survivance du gouvernement de Fontainebleau et à leur brevet de retenue. M. de Saint-Amand a bien mieux marié sa fille que M. de Douilly [3]; mais voyez le *Mercure galant* du mois

[1] M. de Sanzei venoit d'être fait colonel. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 7 novembre 1695.)

[2] Expression qui a vieilli, et qui, dans ce cas, veut dire : *il a fait sa cour avec tant de soins et d'assiduité. G. D. S. G.*

[3] C'est par ironie que Coulanges indique une généalogie fabriquée qui remonte au quinzième siècle. (*Voyez* le *Mercure Galant*, février 1696, et la note sur Moreri, sous la date du 14 février 1687.)

de février, et vous verrez que c'est une maison que la maison de Douilly. Votre amie vous dit des merveilles en attendant vendredi. La maréchale de Créqui partit hier en poste pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien aimé, qui est malade à Tournay.

LETTRE MCCCLXVIII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mars 1696.

Voilà le chapitre des mariages fini; c'est maintenant celui des morts qui commence. Madame de Guise [1] partit de ce monde samedi sur le midi; elle étoit tombée malade le mardi seulement, d'une grosse fièvre, avec une fluxion sur la poitrine: on ne peut guère être emportée plus rapidement. Elle est morte à Versailles, avec beaucoup de connoissance et de résignation; le roi la vit deux heures avant qu'elle mourût: après un entretien assez long, il sortit d'auprès d'elle pénétré de douleur et tout en larmes; et le lendemain, c'est-à-dire, hier, il partit pour

[1] Élisabeth d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine-Vaudemont sa seconde femme. Elle étoit née le 26 décembre 1646, et fut mariée en 1667 avec Louis-Joseph, duc de Guise. *D. P.*

Marly, où il sera jusqu'à samedi au soir. La pauvre maréchale de Créqui aura trouvé un courrier sur son chemin, qui l'aura empêchée d'aller à Tournay. Le pauvre Blanchefort y est mort à vingt-sept ans, avec un courage nompareil; c'est une grande perte pour sa maison, mais particulièrement pour sa mère, qui mourra de douleur, si tant est qu'on en meure; et madame du Plessis-Bellière mourra de la mort de sa fille[1].

Mais qui mourut hier bien subitement? ce fut M. de Saint-Géran; il s'étoit confessé mercredi, dans l'intention d'achever hier son jubilé; il jeûna vendredi et samedi à cet effet; et hier matin, sans mal ni douleur, il s'en alla à Saint-Paul, sa paroisse; comme il étoit dans le confessionnal, il tomba tout d'un coup; on courut à lui, on lui fit tous les remèdes qu'on lui put faire dans l'église; mais la connoissance ne lui étant point revenue, il fut porté chez un apothicaire vis-à-vis la grande porte de Saint-Paul, et il mourut en y arrivant; aussitôt que j'en fus averti, j'allai chez lui, où je le trouvai mort; il sera enterré ce soir à Saint-Paul, et demain je compte m'en aller à Versailles, pour me rendre à mon devoir auprès de madame de Saint-Géran, qui, apparemment, se consolera de sa perte, et qui ne

[1] Catherine de Rougé du Plessis-Bellière, épouse du maréchal de Créqui.

souffrira peut-être pas de même de se voir privée pour quelque temps de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y est adonnée depuis quelques années. Notre amie a toujours vécu au jour le jour, sans jamais songer à l'avenir[1]; Dieu veuille qu'elle s'en trouve bien jusques au bout; je ne crois pas que mademoiselle de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière.

Je ne sais comme vont les affaires d'Angleterre; il n'y a que la comtesse de Fiesque qui en ait bonne opinion, assurant toujours qu'elles iront bien. J'ai fait trois repas chez les Marsan, dont je me trouve à merveilles; je m'en vais bien mettre leur maison dans ma hotte. M. de Marsan fait toujours souvenir sa femme qu'elle n'est plus madame de Seignelay, et que n'étant que madame de Marsan, il faut bien qu'elle s'accommode de tous ses amis, de quelque taille et de quelque rang qu'ils soient, et qu'elle vive avec les vivants. Je dois aller samedi à Saint-Martin; et en attendant, j'irai demain à Versailles, pour consoler mon amie, et pour vivre avec mesdames de Villeroi, et mademoiselle de Bouillon, que j'y trouverai. Madame de Guise a ordonné qu'on

[1] Saint-Simon dit que le comte de Saint-Géran étoit fort pauvre quoique fréquemment à la cour et dans les meilleures compagnies. Le portrait qu'en fait le même auteur désigne un caractère apathique. (Il étoit gros, entassé, avec de gros yeux et de gros traits qui ne promettoient rien moins que l'esprit qu'il avoit.)

l'enterrât sans cérémonie, et a préféré la sépulture des Carmelites du grand couvent à tout le faste de celle de Saint-Denis avec les rois ses aïeux : elle n'avoit que quarante-neuf ans. Le père de La Ferté prêchera encore mercredi ; et puis vendredi, sans dire mot, il partira pour le Canada[1] ; s'il ne partoit à petit bruit, cela causeroit une sédition, tant il a la voix et l'approbation du peuple ; l'église des Jésuites étoit trop petite pour le monde infini qui se trouvoit à ses sermons.

Je viens de dîner à l'hôtel de Chaulnes, où étoit le marquis de Grignan ; il vous pourra dire que je n'y ai pas été d'une trop méchante humeur. C'est le maréchal de Villeroi qui annonça hier à madame de Saint-Géran la mort de son mari, et c'est le duc qui s'est chargé du soin de le faire enterrer ce soir ; il sera apparemment créancier privilégié sur la succession ; car je ne doute point qu'il n'avance les frais nécessaires pour cette cérémonie. Je ne sais plus rien, Madame ; ainsi, je finis, et vous dis adieu jusques à mon retour de Saint-Martin, qui sera quand il plaira à Dieu. Madame de Coulanges n'a plus de colique : elle dit seulement qu'elle a quelquefois encore de la *colicaille*, qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de s'accommoder des

[1] *Voyez* la fin de la lettre du 27 février précédent et la note.

jeunes gens; elle a beaucoup de goût pour le chevalier de Bouillon et pour le comte d'Albret; et elle a été ravie de retrouver M. de Marsan, avec qui elle est en commerce de tabac. L'hiver est arrivé depuis deux jours; il a gelé et neigé de telle sorte, qu'il ne faut plus compter sur les abricots; je crains bien aussi que les pêches n'en souffrent. Madame de Frontenac a de la fièvre et un furieux rhume; cela fait peur par la mode qui court. Notre pauvre l'Enclos a aussi une petite fièvre lente, avec un petit rédoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiète ses amis; enfin, je crains bien que tous ces morts n'aient de la suite.

LETTRE MCCCLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES [1].

A Grignan, le 29 mars 1696.

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnoit pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation

[1] Madame de Sévigné étant morte dans le mois d'avril, il est probable que cette lettre est la dernière qu'elle ait pu écrire. (*Voyez* ci-après la page 299, et la note. *G. D. S. G.*

toute faite; une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand' mère, les aimant, les honorant, connoissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnoissance, et à les payer par là de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens qui semblent avoir le diable au corps : et cet aimable garçon disparoît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si dans quelque occasion vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Madame de Vins a tout perdu, je l'avoue [1]; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurois parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de madame de Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses

[1] Madame de Vins avoit perdu son fils unique. *A. G.*

aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux; et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour madame de Miramion, cette mère de l'église, ce sera une perte publique[1]. Adieu, mon cher cousin, je ne saurois changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et Madame de Marsan jouissent présentement méritent bien que vous les voyiez quelquefois; et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi, je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

[1] Madame de Miramion mourut le 24 mars 1696. L'abbé de Choisy a écrit sa vie. (*Voyez* la note sous la date du 31 janvier 1689.) *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLXX.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD [1].

. . . . . 1696.

Puisque je suis assez malheureuse pour avoir quelques affaires en Bourgogne, il me semble, Madame, que mes premiers devoirs vous appartiennent, et que je ne puis envoyer en ce pays-là sans commencer par vous assurer que vous trouverez en moi, dans toute occasion, ce que vous méritez à tant de titres. Je me laisserois conduire par les exemples que l'on m'a donnés là-dessus, quand je ne connoîtrois pas moi-même tout ce que vous valez; mais j'en suis si parfaitement instruite de toute manière, qu'il ne manque rien à mes lumières pour vous honorer plus que personne du monde. Je ne crois point cette vérité difficile à vous persuader. Vous ne doutez point

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

N. B. Cette lettre, dans la collection de Klostermann, porte la date du 29 mai 1696. Si on considère la consternation dans laquelle madame de Grignan étoit alors plongée par la perte le sa mère, encore toute récente, on ne tardera point à trouver que cette date est fausse et controuvée, aussi plaçons-nous cette lettre dans le vague des dates qui précèdent la mort de madame de Sévigné.

aussi, Madame, que je sois très-sincèrement votre très-humble et très-obéissante servante.

LETTRE MCCCLXXI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 6 avril 1696.

Je ferai voir votre lettre à la maréchale de Créqui [1], Madame; le seul plaisir qui lui reste, c'est d'entendre louer son pauvre fils [2]; elle me paroît plus affligée que le premier jour; je n'en passe guère sans la voir. Je l'ai cependant envoyée à M. de Coulanges, cette aimable et tendre lettre; il est à Saint-Martin, d'où il doit revenir mardi. Madame de Saint-Géran a reçu deux visites de madame de Maintenon : vous jugez bien qu'il n'en falloit pas tant pour la consoler [3]. Madame de Mornay ne quitte point madame de Maintenon : plus cette petite femme paroît insensible

[1] Catherine du Plessis-Bellière. (*Voyez* la lettre précédente et celle du 14 mars.)

[2] Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, mort à Tournay, le 16 mars 1696, âgé de 27 ans. *D. P.*

[3] De la mort de son mari. (*Voyez* la lettre du 19 mars.)

aux honneurs qu'elle reçoit, plus on est occupé d'elle; je suis étonnée de ces deux sortes de conduites. Le mariage de ma nièce est absolument rompu avec M. de Poissy [1]; elle part dans huit jours pour aller en Flandres. M. et madame de Bagnols n'ont aucun tort; madame de Maisons [2] a fait aussi ce qu'elle a pu, et nous lui en serons toujours sensiblement obligés : je suis ravie de la connoître; elle a un très-bon cœur et une véritable générosité. Il faut espérer que notre grande fille sera bien mariée [3]; mais ce ne peut plus être qu'au retour de la campagne; car rien ne nous convient plus dans la robe. Je m'en vais vite finir ce petit billet, car madame de Montespan me vient prendre, dès la pointe du jour, pour aller entendre le père de La Ferté (*jésuite*), qui prêche comme un Bourdaloue, et qui ressemble si fort au duc son frère, qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux; madame de Fontevrault [4] vient aussi; voilà bien des sermons que j'entends avec cette bonne compagnie, qui part dans huit jours pour aller à Bourbon. Moins madame de Grignan se réta-

[1] Claude Longueil, marquis de Poissy et de Maisons, président à mortier au parlement de Paris. *D. P.*

[2] Louise de Fieubet, mère de M. Poissy. *D. P.*

[3] Elle fut mariée en 1699 au comte de Tillières. *D. P.*

[4] Sœur de madame de Montespan. *D. P.*

blit où elle est, plus elle se devroit presser de changer d'air; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis de tous les gens habiles. Quand reverrons-nous aussi madame de Simiane? elle ne s'en soucie guère; elle a de quoi s'amuser, pendant que nous soupirons ici après elle. Je ferai vos compliments à la maréchale de Créqui, et ceux de M. et de madame de Grignan, je vous en assure, ma très-aimable. Le roi a donné deux mille louis au maréchal de Choiseuil, pour l'aider à faire son équipage; je ne sais si le marquis de Grignan ira avec lui. Adieu, ma vraie amie, et vite adieu; on me presse de sortir.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRES

DE

MESDAMES DE GRIGNAN, DE COULANGES ET DE GUITAUD.

LETTRE MCCCLXXII.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 25 avril 1696.

Bien loin de trouver mauvais, Madame, que vous ne m'ayez point écrit de votre main, je suis fort surpris que seulement vous ayez songé à moi dans une occasion aussi cruelle et aussi funeste que celle où nous nous trouvons[1]. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite; et j'ai bien compris ce qu'il en coûteroit à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous

[1] Madame de Sévigné étoit morte de la petite-vérole le 17 de ce même mois d'avril. (*Voyez* la *Notice de l'éditeur*, tome I, et la note sous la *Notice de Grouvelle*, tome XII.)

sommes! quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié. Si vous voyiez, Madame, tout ce qui se passe ici, vous connoîtriez encore plus le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien; et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie qui à la fin nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre madame de La Troche... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer, et pour regretter ce que nous avons perdu; et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère, n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très-précieuses, et par plus d'une raison; car je crois devoir encore à la mémoire de ma-

dame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connoître les sentiments qu'elle avoit pour elle et pour vous. Je n'écrirai de long-temps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres; mais ne m'oubliez pas dans les occasions, nommez mon nom, assurez que, de tous vos serviteurs, parents et amis, personne assurément n'est plus sensiblement affligé que je le suis, et ne prend plus de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Je ne ferai pas si tôt voir votre lettre à madame de Coulanges; mais je ne manquerai pas de lui dire que vous ne l'oubliez pas. J'ose vous assurer que c'est une justice que vous lui devez par tous les sentiments qu'elle a pour vous. Trouvez bon que je fasse ici de très-tristes compliments à M. de Simiane, à M. le chevalier de Grignan, et à M. de La Garde. Quelle scène, bon Dieu! dans ce royal château! et que je suis en peine encore de la pauvre mademoiselle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié!

LETTRE MCCCLXXIII.

DE MADAME LA COMTESSE DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur [1], en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très-persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consola-

[1] Madame de Sévigné venoit d'être enlevée à sa famille : elle fut inhumée dans l'église collégiale de Saint-Sauveur à Grignan. (*Voyez* la note page 299.)

tion ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement avec l'agrément de sa société. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois, je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal; je le souffre, et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sinçère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La comtesse DE GRIGNAN.

LETTRE MCCCLXXIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 2 mai 1696.

Je vous suis sensiblement obligée, Madame, de songer encore à moi; je connoissois toutes vos perfections; mais la tendresse de votre cœur, et l'amitié que vous avez su avoir pour une personne aussi digne d'être aimée que celle que vous regrettez, c'est ce qui me paroît fort au-dessus de tout ce qu'on en peut dire. Ah! Madame, que vous avez raison de me croire infiniment touchée! je ne pense à autre chose; je ne parle d'autre chose; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie; je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai hier toute la journée avec le prieur de Sainte-Catherine, vous jugez bien sur quoi roula notre conversation; je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle lui fit un vrai plaisir; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer l'autre, que les dispositions dans lesquelles

on quitte le monde, sont les seules dignes d'attention pour eux; mais on songe à ce qu'on perd, et on le pleure. Pour moi, il ne me reste plus d'amie; mon tour viendra bientôt, cela est raisonnable; ce qui ne l'est guère, c'est d'entretenir une personne de votre âge de si tristes et si noires pensées : votre raison fait oublier votre jeunesse, Madame; et cela, joint à l'inclination naturelle que j'ai pour vous, m'autorise, ce me semble, à vous parler comme je fais.

LETTRE MCCCLXXV.

DE MONSIEUR DE GRIGNAN A MONSIEUR DE POMPONNE.

A Grignan, le 7 mai 1696.

Vous comprenez si bien, Monsieur, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour moi, que je me trouve obligé de joindre aux très-humbles remerciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, Monsieur, toutes les personnes qui étoient attachées à madame de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont

bien à plaindre, et surtout celles qui ont pu connoître, dans les dernières journées de sa vie, toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur quelque jour de vous conter des détails sur cela, qui exciteront votre admiration.

Faites-moi la grace d'être toujours bien persuadé, Monsieur, de mon parfait attachement pour vous, et du véritable respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GRIGNAN.

LETTRE MCCCLXXVI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 15 mai 1696.

Je vous suis d'autant plus obligé de la lettre honnête, et de votre propre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je comprends à merveille par moi-même la peine que vous pouvez avoir à traiter toujours un sujet qui vous tient si fort au cœur, et qui rappelle toutes vos tristes idées; cependant, Madame, c'est un sujet, ou je me trompe beaucoup, que nous

traiterons long-temps. On oublie souvent la perte de ses parents; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas si tôt. Avouez, Madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez; pour moi, je ne pleure point une cousine germaine; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais, et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très-précieuse, et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi. Le délicieux séjour de Choisy, joint à la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne m'a point encore dissipé au point que je ne donne beaucoup de moments au triste souvenir de nôtre illustre amie; cette perte me paroîtra long-temps un songe par ne pouvoir la comprendre; cependant c'est une vérité dont il faut profiter pour le salut, et dont je dois être plus frappé qu'un autre dans l'âge où je suis. Rien n'est enfin plus infaillible que de mourir tôt ou tard; et madame de Nicolaï, fille du lieutenant-civil (*M. Le Camus*), vient de nous en donner un exemple à vingt-cinq ans, comme avoit fait peu de jours auparavant le comte Ferdinand de Furstemberg[1]. Le bruit court que madame de Coulanges viendra dîner ici aujourd'hui

[1] Il mourut le 5 mars 1696 à l'âge de trente-cinq ans.

avec la maréchale de Villeroi; je ne manquerai pas de faire voir votre lettre à madame de Coulanges, afin de ne rien ôter aux expressions qui servent à lui faire connoître vos sentiments pour elle; je puis bien vous assurer que vous n'obligez point une ingrate; car je ne connois personne qui vous estime davantage, ni qui soit plus touchée de toutes vos perfections. C'est une grande grace de Dieu que la santé de madame votre mère se rétablisse un peu au milieu d'une aussi rude affliction; et je trouve qu'elle fait fort bien de songer à quitter Grignan pour aller respirer un air moins sec et plus humain : il eût été à souhaiter pour nous qu'elle se fût déterminée pour ces côtés-ci; mais je comprends très-bien ses raisons; et quoique je désire passionnément son retour, je l'appréhende néanmoins; je crois que cela s'entend, sans l'expliquer davantage. Je n'aurai de long-temps l'honneur de lui écrire; je lui ai rendu les devoirs dont l'usage ne permet point qu'on se dispense; mais ce sera à vous, divine Pauline, que je prendrai quelquefois la liberté d'en demander des nouvelles.

LETTRE MCCCLXXVII.

DE MONSIEUR DE GRIGNAN A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures,

pour lesquelles madame de Sévigné avoit un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons : et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter, et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps; je l'estime et le souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

LETTRE MCCCLXXVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD [1].

Ce. . . mai 1696.

Je sais, Madame, l'estime et l'amitié réciproques qui étoient depuis long-temps entre vous et la personne que je pleure; je sais aussi qu'un cœur

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

N. B. Cette lettre porte la date du 13 août 1696 : le lecteur n'hésitera pas à regarder cette date comme une erreur.

comme le vôtre connoît le prix d'une amie d'un rare mérite, et qu'une perte si irréparable est digne de ses larmes et de ses regrets. Ainsi, Madame, je sens toute la part que vous avez dans mon malheur par toutes ces circonstances, et je sens aussi, avec beaucoup de reconnoissance, l'intérêt que vous avez la bonté d'y prendre, par rapport à ma vive douleur. Vous êtes si instruite de toutes les raisons qui la rendent juste et ineffaçable; vous savez si bien tous les différents caractères, toutes les différentes perfections qui me rendoient précieuse et chère cette personne incomparable, que vous devez comprendre et approuver la mortelle affliction que j'éprouve d'une si cruelle privation. Quel besoin n'aurois-je pas, Madame, d'un courage et d'une vertu comme les vôtres, pour soutenir un si grand mal, et pour en faire un usage utile! C'est ce qui ne m'est pas donné; je suis livrée à la misère d'une grande foiblesse. Je vous rends mille très-humbles graces de me donner tous les secours qui vous sont possibles, par les marques de l'honneur de votre amitié; je vous en demande la continuation, et de me croire, plus que personne, votre très-humble et très-obéissante servante.

LETTRE MCCCLXXIX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 6 juin 1696.

Vous êtes bien honnête et bien aimable, Madame, de vouloir bien continuer, comme vous faites, à me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre mère : elles sont toujours bien tristes, et se peut-il autrement? L'absence de M. de Simiane, et l'état même où la renommée publie qu'il vous a laissée, ne contribueront pas à vous tirer de votre profonde mélancolie : tout ce que je vous demande, et à madame de Grignan, c'est qu'au moins vous songiez très-sérieusement à vos santés, car voilà ce que la vie a de plus précieux. Madame votre mère fait-elle bien de vouloir encore passer son été à Grignan? Il est vrai qu'on n'est jamais mieux que chez soi : mais le changement d'air acheveroit peut-être de la rétablir, et lui donneroit plus de force pour s'acheminer en ce pays-ci, quand la Providence en ordonneroit. Cette même Providence, qui règle tout, fait qu'il y a cinq semaines en-

tières que je suis dans cette délicieuse maison, sans savoir précisément quand je la quitterai, car madame de Louvois en est si contente et si charmée, qu'elle ne songe point à Paris. Nous allons ensemble lundi à Bâville pour deux jours, qu'il y a long-temps qu'elle a promis à M. de Lamoignon, et nous en reviendrons par Villeroi, où la duchesse se rendra pour en faire les honneurs. Voilà une petite course qu'il me faut encore essuyer, avant que je puisse aller faire mes compliments à M. et à madame de Chaulnes, sur leur heureux retour de Bourbon. Ils doivent arriver à Paris la semaine prochaine, et déjà m'avertissent de me tenir prêt pour les suivre bientôt à Chaulnes, et de songer de bonne heure à préparer madame de Louvois à me donner ce congé. Ainsi, madame la Marquise, vous avez bien raison de dire que ne m'a pas qui veut, et cela est bien honorable pour moi; car, d'un autre côté, M. le cardinal de Bouillon pour Saint-Martin, et le duc pour Évreux, n'ont qu'un cri après moi, et je ne sais tantôt plus comment satisfaire à tous mes devoirs. Voilà encore que vous m'assurez très-obligeamment que vous me voudriez dans ce royal château, et cette marque de l'honneur de votre amitié ne flatte pas peu mon amour-propre; cependant je commence à ne plus comprendre pourquoi on me veut tant; car je

deviens un petit homme bien chargé d'années, et qui ne conviendra plus guère dans les belles et jeunes compagnies; nous en avons ici tous les jours de toutes les façons. La duchesse de Villeroi est à Marly, où je lui ai envoyé votre lettre; mais savez-vous, Madame, qui je ne vois plus? c'est votre pauvre amie, madame de Coulanges: en cinq semaines qu'il y a que je suis ici, je ne l'ai vue qu'une seule fois qu'elle y est venue dîner; il court quelque bruit qu'elle y pourra venir aujourd'hui, et je le souhaite fort, car, après tout, je l'estime et je l'aime, comme elle le mérite. Je suis ravi de tous les aimables sentiments que je vous vois pour elle, et vous devez assurément les lui continuer, puisque vous possédez son estime, ses bonnes graces et son approbation au suprême degré. La reine d'Espagne est morte enfin, et la cour va être en deuil pour des temps infinis [1]. Pour moi, quelque bonne mine que je fasse, je songe souvent et très-souvent à notre perte commune, et c'est un deuil que mon cœur ne quittera jamais. Je finis, Madame, en vous demandant la continuation de toutes vos bontés.

[1] La reine douairière d'Espagne, veuve de Philippe IV, dont le règne ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgraces. Charles II, son fils, lui a succédé. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLXXX.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 8 juin 1696.

Il me paroît qu'il y a bien du temps que vous n'avez reçu de mes lettres; vous ne serez peut-être pas de cet avis; il n'y a pas moyen cependant de pousser ma discrétion plus loin; c'est un bien qui m'est devenu nécessaire, d'avoir de vos nouvelles; et quelque inégalité qu'il y ait de votre âge au mien, j'éprouve que l'on vous aime très-solidement. Il y a des endroits dans votre cœur qui font oublier votre jeunesse, sans qu'il y en ait aucun dans votre figure qui ne présente toute la fleur de ce bel âge.

Je ne m'accoutume point à la perte que nous avons faite[1]; et lorsque j'apprends le retour de la santé de madame votre mère, je ne puis m'empêcher d'être vivement touchée que cette joie n'ait pas été sentie par une personne qui en eût été si digne. Je vous prie, Madame, que je sois informée de la continuation de cette santé, à la-

[1] De madame de Sévigné.

quelle je prends plus d'intérêt que je ne puis vous le dire.

Je vis avant-hier M. de Coulanges dans la belle maison de Choisy; madame de Louvois et lui, y sont établis pour tout l'été; on est obligé tous les jours d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve; un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses : joignez à tout cela les plaisirs qui suivent l'abondance, et vous trouverez que Choisy est un séjour enchanté; il y a trop de ces plaisirs pour moi, et je ne saurois me résoudre à y passer plusieurs jours; mon goût augmente pour la solitude, ou du moins pour une très-petite compagnie. Madame de Mornay ne quitte plus madame de Maintenon; elle va à Marly; enfin, Madame, je ne trouve rien de si extraordinaire que de la voir dans tous les plaisirs, pendant que vous êtes éloignée du monde et du bruit; il est vrai que vous avez de grandes ressources dans vous-même. Adieu, Madame, je vous demande en grace de ne pas négliger l'occasion de dire à M. le comte de Grignan combien je l'honore; mais, surtout, rendez-moi de bons offices auprès de vous, je vous en supplie.

LETTRE MCCCLXXXI.

DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE POMPONNE.

A La Garde, ce 15 juillet 1696.

Vous connoissez, Monsieur, dans toute son étendue le malheur qui m'est arrivé; vous savez quel tendre attachement, quelle intime union, quels liens ont été brisés; il ne se peut sentir de plus cruelle séparation; elle m'étonne comme le premier jour, et me paroît, s'il se peut, plus dure, plus amère. Mon esprit appuie présentement davantage sur chaque circonstance, et il semble que les pointes de la douleur me pénètrent plus vivement. Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de soulagement que dans les larmes et les regrets. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver de plus solides consolations. Je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi et m'occuper de ce que je n'y vois plus. Et comment s'accoutumer à la privation d'une personne à qui je dois tout, qui m'a comblée de biens, dont je recevois, tous les jours, de nouvelles marques

de tendresse dans l'agrément de sa société, et qui réunissoit en elle tous les différents caractères qui pouvoient me la rendre plus chère et plus précieuse? Vous sentez, Monsieur, la peine d'être privée du commerce et de la fidèle amitié d'une amie si estimable, jugez par vos sentiments quels doivent être les miens, et combien je mérite votre pitié. Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime et un sincère respect, votre très-humble et très-obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

LETTRE MCCCLXXXII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, ce 20 juillet 1696.

Il y a long-temps, Madame, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; mais ne suis-je point seule à m'en apercevoir? En vérité, c'est pure discrétion qui m'empêche de vous dire plus souvent ce que je sais penser de vous; il y a une telle disproportion de votre âge au mien, qu'il me paroît de la cruauté à moi de vous aimer comme je fais, et surtout de vous en entretenir.

Je suis très-persuadée que vous n'enviez point les extrêmes distinctions dont jouit madame de Mornay : mais, Madame, n'est-ce point être trop avancée pour votre âge, de vous savoir passer du monde et de la cour? il me semble qu'il n'y a que l'expérience qui en puisse détromper, et voilà ce que vous n'avez pas jusqu'à présent. Madame de Mornay est de tous les voyages de Marly, sans être nommée, de toutes les promenades du roi; en un mot, madame de Maintenon la traite comme sa fille; et pensez-vous qu'on puisse être insensible à ces honneurs? ma nièce de Bagnols voit tout cela d'un grand sang-froid. La trève d'Italie donne ici de grandes espérances de la paix générale : je suis assurée, Madame, que cette grande nouvelle ne vous sera pas indifférente. On se tourmente déjà pour être des dames de madame de Bourgogne; car on dit qu'elle n'aura point de filles, et qu'on lui donnera à peu près les dames qu'avoit la reine, excepté madame de Beauvilliers, qui, selon toutes les apparences, sera dame d'honneur [1]. Nous craignîmes beaucoup avant-hier pour madame de Chaulnes, qui, à la suite d'une assez mauvaise santé, eut une si grande foiblesse, qu'elle perdit connoissance : on envoya quérir des médecins, un confesseur; enfin, un appareil très-propre à épouvanter; elle

[1] *Voyez* ci-après la lettre du 14 septembre.

se porte beaucoup mieux; elle a pris aujourd'hui un peu d'émétique. J'aime cette duchesse de la vraie douleur qu'elle a eue de la perte de madame de Sévigné. Pour moi, Madame, je vous avoue avec une sincérité que j'ai pour vous, malgré mon âge, que je ne m'en consolerai jamais; j'y pense sans fin et sans cesse : et quand je songe que tous les retours ne la ramèneront point, je ne puis soutenir une telle idée. Je vous demande des nouvelles de votre santé, Madame; on m'a dit qu'elle n'étoit pas absolument bonne, et que vous preniez des eaux; je vous croyois une sorte de maladie où les eaux n'étoient point propres. La maréchale de Castelnau est morte d'un très-douloureux cancer; les petites filles [1] espèrent la pension de quatre mille livres que le roi lui faisoit. Je vous demande pardon, Madame, de vous écrire une si longue lettre; mais le goût que j'y trouve me doit faire espérer que vous ne vous en plaindrez pas.

[1] *Voyez* la lettre MX, et la note, tome VIII, page 277.

LETTRE MCCCLXXXIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE POMPONNE.

Le 7 août 1696.

Vos différentes destinées, Monsieur, ont tant éprouvé ceux qui vous sont attachés et qui ont l'honneur d'être de vos amis, et vous ont si bien fait connoître leurs sentiments pour vous, que vous ne sauriez ignorer ce qu'ils pensent dans cette nouvelle restitution que l'on vous fait. Je trouve le roi et M. de Torci bien heureux, l'un de vous avoir pour secrétaire d'état, et l'autre pour père à la place de M. de Croissy. Un échange aussi avantageux demande que ce soit à eux que l'on fasse des compliments; et l'on ne vous en doit, Monsieur, que sur la joie que vous avez de l'agréable établissement de mademoiselle votre fille [1]; j'y prends toute la part que je dois, je vous supplie d'en être persuadé, et du respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

[1] M. de Torcy, fils de madame de Croissy, épousa la fille de M. de Pomponne le mois d'août suivant. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCCLXXXIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 14 septembre 1696.

J'ai été fort aise, Madame, d'apprendre par vous le rétablissement de la santé de madame votre mère; mais je ne puis m'ôter la pensée que la personne du monde qui s'intéressoit le plus à cette santé, n'ait point partagé notre joie : ah! Madame, je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous amène ce que nous regrettons avec tant de raison. Je comprends ce que sera pour madame de Grignan de se trouver en ce pays-ci au milieu de ces tristes souvenirs. Je suis fort occupée de ce que vous nous privez de l'espérance de votre retour; il me semble que vous seriez bien nécessaire à madame votre mère; et je vous avoue que j'aurois plus de joie de vous revoir qu'il ne convient à une personne de mon âge. Vous êtes faite pour charmer tout ce qui est aimable et jeune comme vous, et c'est vous offenser que de vous aimer aussi véritablement que je fais; mais qu'importe? je ne sens

point que je puisse m'empêcher de vous offenser, ni d'espérer que vous me pardonnerez.

Que dites-vous, Madame, de notre duchesse du Lude [1]? Je l'embarquai mardi, avec les dames du palais, dans une parfaite santé; jamais on n'a marqué tant de confiance en une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle en cette occasion; et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. On dit qu'il sera question encore de quatre dames du palais, et de deux autres quand la jeune princesse se mariera. Je ne comprendrai jamais qu'on ne vous aille pas chercher au bout du monde pour cela. J'ai assez bonne opinion de votre *voisine* [2], pour croire que vous seriez sa favorite. Enfin, je fais de tout ceci un petit château qui vous regarde uniquement; et je ne m'accommoderai jamais que ce château soit en Espagne. A propos d'Espagne, savez-vous que toute l'histoire de cette reine est fausse? elle n'est point grosse; elle se porte fort bien, le roi en a reçu des nouvelles. On est ici dans les *Te Deum*, dans les feux de joie de la paix de Savoie [3]. Grace à Dieu, le roi con-

[1] Nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. *A. G.*

[2] La princesse de Savoie, qui alloit devenir duchesse de Bourgogne, est appelée ici la *voisine* de madame de Simiane, parce qu'alors madame de Simiane demeuroit en Provence. *D. P.*

[3] Elle avoit été signée à Turin le 29 août, et elle fut publiée à

tinue à se porter de mieux en mieux. On croit que la cour ira à Fontainebleau vers la fin de ce mois, pour y recevoir la princesse. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; j'espère que vous voudrez bien vous souvenir de moi auprès de madame la comtesse de Grignan et de M. le chevalier : je vous demande pardon de la liberté que je prends; mais tout est permis à une personne qui a la confiance de vous écrire, et que vous honorez de vos aimables lettres. M. de Coulanges est à Vichi avec *sa femme* de Louvois [1].

LETTRE MCCCLXXXV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 25 octobre 1696.

Je suis fort aise, Madame, que vous nous fassiez espérer le retour de madame votre mère; mais en vérité, pour que la joie fût complète, le vôtre nous seroit bien nécessaire. J'admire que

Paris le 10 septembre. Le *Te Deum* fut chanté le 13 du même mois. *M.*

[1] Il a déjà été remarqué que M. de Coulanges appeloit madame de Louvois *sa seconde femme. D. P.*

l'on ait pu faire des dames du palais pour madame la duchesse de Bourgogne, sans avoir songé à vous envoyer chercher au bout du monde : je fis part, il y a quelques jours, de mon étonnement à madame de Montchevreuil. A propos de madame de Montchevreuil, madame de Mornay est accouchée d'un fils; cet événement donne beaucoup de joie à toute sa maison. Où avez-vous pris, Madame, que madame la duchesse de Bourgogne a eu la rougeole? est-il possible qu'une de ses *voisines* soit si peu instruite [1]? Je reçus hier une lettre de madame la duchesse du Lude [2], qui me paroît charmée de sa princesse; elle me mande qu'elle est gracieuse, qu'elle a un très-bon air; et que, sans beauté, on ne peut être plus agréable qu'elle est. Le roi et MONSIEUR iront coucher à Montargis pour la recevoir, et M. le duc de Bourgogne ira jusqu'à Nemours. MADAME, toutes les princesses, et les femmes de la cour, l'attendront toutes parées dans l'appartement qu'on lui destine à Fontainebleau, qui est le même qu'occupoit madame la dauphine. On dit que l'on nommera encore six dames au mariage de la princesse. Le roi, madame de Maintenon, tout est charmé de madame du

[1] A cause de la proximité du Piémont et de la Provence. *D. P.*

[2] Dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne. *D. P.*

Lude; elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue : j'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. Le pauvre abbé Pelletier est mort d'apoplexie. Il y a quatre ou cinq jours que je vois un spectacle bien triste, mais qui commence à le devenir moins : monsieur d'Harouïs[1] tomba dimanche dernier en apoplexie; je volai à son secours, et nous avons si bien fait par nos remèdes et par nos soins, que je le crois hors d'affaire; mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie, ne se peut ni croire ni imaginer; je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité : ce pauvre mourant parloit toujours de madame de Sévigné; il disoit : Si elle étoit au monde, elle seroit de celles qui ne m'abandonneroient pas; nous fondions toutes en larmes, et puis il nous disoit des choses qui nous faisoient rire, malgré que nous en eussions. J'ai une vraie impatience de recevoir l'honneur que vous dites que doit me faire un homme qui a été assez heureux pour vous plaire; j'avoue

[1] Guillaume d'Harouïs, conseiller du roi, seigneur de la Seilleraie, près de Nantes, mourut d'une seconde attaque d'apoplexie, le 10 de novembre 1699, à la Bastille où il étoit prisonnier depuis environ douze années. Il a été enterré dans le caveau de la famille de Coulanges, au couvent des religieuses de Sainte-Marie. (M. Lemontey, *Supplément aux Mémoires de Dangeau.*)

G. D. S. G.

que cela me prévient fort en sa faveur. Mais, Madame, pourquoi le laissez-vous venir tout seul? en vérité, vous êtes trop raisonnable, et nous souffrons trop de votre raison. J'espère que mademoiselle de Bagnols aura un beau palais sans l'aller chercher à Turin, ou, pour aller plus juste, un beau château; j'ai une grande envie qu'elle soit bien établie. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; et si vous n'êtes point honteuse d'avoir un commerce avec une vieille comme moi, comptez qu'il ne finira point par ma faute. Je vous serai sensiblement obligée, si vous voulez bien me faire la grace d'assurer madame la comtesse de Grignan, et M. le chevalier, que j'attends leur retour avec toute l'impatience qu'ils méritent.

LETTRE MCCCLXXXVI.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE SIMIANE, *sa fille.*

A Paris, le 5 janvier 1697.

J'ai eu la force, il est vrai, ou plutôt le courage d'aller à Versailles; la fatigue m'en a paru plus grande que celle du voyage de Provence à Paris:

la raison en est sensible; je ne songeois, pendant mes deux cents lieues, qu'à prendre mes aises, et il faisoit un temps humain; au lieu qu'à Versailles, je n'ai pas été un moment sans quelque incommodité, et il faisoit un froid excessif; j'en fus saisie au point qu'il m'ôta la respiration, et que je demeurai comme la sœur de don Bertrand à la porte de la princesse : voilà ma grande aventure dans ce voyage. Avez-vous envie de savoir comme j'ai trouvé la princesse[1]? Elle est assez jolie, de grands yeux, la physionomie vive et italienne, de beaux cheveux de la couleur des vôtres, un visage un peu long et trop petit pour ses traits; mais l'âge proportionnera tout[2]. Dispensez-moi de vous redire ses paroles; elles ne viennent pas jusqu'aux mortelles comme moi. Ma belle-fille a fort réussi[3]; vous connoissez son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté, elle a paru dans ce caractère, et en a été fort louée. Vous voudriez bien que je vous disse comme j'ai trouvé madame la duchesse, j'y consens volontiers;

[1] Marie-Adélaïde, princesse de Savoie, qui étoit partie de Turin le 7 octobre 1696, pour venir épouser M. le duc de Bourgogne. La cérémonie du mariage n'eut lieu que le 7 décembre 1697. *D. P.*

[2] Cette princesse n'avoit alors que onze ans et quelques jours.

[3] Demoiselle Saint-Amand, épouse de Louis-Provence, marquis de Grignan. (*Voyez* tome XI, page 34, note 1.)

G. D. S. G.

mais il vous en coûtera d'apprendre comme est redevenue ma princesse. La vôtre a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois que j'aie jamais vu; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plus plaisant que d'assister à sa toilette, et de la voir se coiffer : j'y fus l'autre jour; elle s'éveilla à midi et demi, prit sa robe de chambre, vint se coiffer et manger un pain au pot; elle se frise et se poudre elle-même, elle mange en même temps; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot; elle mange sa poudre et graisse ses cheveux; le tout ensemble fait un fort bon déjeûné et une charmante coiffure; elle est d'ailleurs toute comme elle étoit : voilà la vôtre; voici la mienne[1] : sa chambre est parfumée; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des graces qu'une divinité pourroit avoir dans le commerce des mortels; sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection; les remèdes l'ont rafraîchie et engraissée; avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connoît, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourroit bien être celle de tout le monde. La duchesse du Lude, au comble de la gloire[2], est terrassée

[1] Marie-Anne de Bourbon, veuve depuis le 9 novembre 1685, de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. *D. P.*

[2] Elle avoit été nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. (*Voyez* la note sous la date du 25 novembre 1699.) *G. D. S. G.*

par un rhumatisme plus puissant que tout son bonheur; elle crie jour et nuit, elle a la fièvre; elle est privée de tous ses délicieux devoirs du jour et de la nuit, et peut envier tout ce qui la trouve digne d'envie; elle est la matière d'un traité de morale tout entier. Mademoiselle de Bagnols vous a-t-elle mandé son mariage avec M. de Poissy[1]? Ils se conviennent fort; c'est un grand parti que M. de Poissy; madame de Bagnols aimeroit mieux M. de Villars[2]; M. de Bagnols n'est pas de même goût. Vous devez être bien aise d'avoir avec vous madame de Pracontal; on dit qu'elle est bien aimable; elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduiront; je comprends qu'on peut être étonné de trouver parmi les dames de Montélimart ce qui conviendroit si fort ailleurs; mais on broute où l'on est attaché. Adieu, ma fille, je vous embrasse.

[1] Claude de Longueil, marquis de Poissy, président à mortier au parlement de Paris, n'épousa point mademoiselle de Bagnols: il se maria le 27 février 1698 avec Charlotte-Roque de Varangéville. Mademoiselle de Bagnols épousa le comte de Tillières en 1699. *D. P.*

[2] Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France. *D. P.*

LETTRE MCCCLXXXVII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 7 mars 1697.

Je suis charmée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame; comme il y a long-temps qu'on n'a eu celui de vous voir, on est étonné de trouver tant de sagesse, de raison et de bon sens avec tous les charmes de la jeunesse; il n'y a que vous qui ayez su accorder des choses si opposées. Je suis très-fâchée d'avoir ignoré si long-temps le séjour de M. de Simiane en ce pays-ci, le hasard me l'a fait trouver à dîner chez M. de Saint-Amand, il m'a fait ensuite l'honneur de me venir voir deux fois; il m'a paru tout comme il vous paroît, je ne crois pas peu dire; il a bien raison d'être pour vous comme il est; j'avoue que cela m'a fait un sensible plaisir; je n'aime point qu'on ignore de tels bonheurs; ah! Madame, que ne feroit point notre pauvre madame de Sévigné dans une pareille occasion! Le malheur de ne la plus voir m'est toujours nouveau; il manque trop de choses à l'hôtel de Carnavalet; je ne saurois m'empêcher de vous

désirer; et toute votre indifférence pour ce pays-ci ne m'en peut inspirer pour votre retour; je le souhaite, comme si j'étois d'âge à en profiter; mais il me semble que mon inclination si naturelle pour vous, vous fait souffrir mon âge avec quelque bonté. J'ai eu la conduite que vous m'avez prescrite au sujet de votre lettre; cependant je vous avouerai, Madame, que je l'ai montrée à madame de Chaulnes, qui m'a fait promettre de vous dire de sa part qu'elle vous approuve, autant qu'elle désapprouve, je ne dirai pas qui. Savez-vous que mademoiselle de Chaulnes a un nouveau mérite à mon égard, c'est celui de ne se point du tout consoler de la perte de madame de Sévigné : nous en parlons sans cesse, car pour moi, c'est ma manière, j'aime à parler de ce que j'ai aimé et à ne me point ménager sur les souvenirs qui me sont chers.

Je fis une longue réponse à une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant la dernière; je la donnai à madame votre mère; et ma lettre s'est trouvée perdue; je vous le dis, Madame, afin que vous ne me soupçonniez pas d'une grossièreté pareille à celle d'y avoir manqué. Au reste, le mariage de ma nièce avec M. de Poissy est rompu; si j'étois à sa place, j'en serois aussi aise qu'elle en est peut-être fâchée; il ne la désiroit point autant qu'il convenoit pour sur-

monter les plus petites difficultés; quand cela est ainsi, il me paroît qu'on se doit trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaité : je suis assurée que c'est là votre avis. Quel bon sens, Madame, que le vôtre, de n'être point entêtée de la cour! songez que madame du Lude, qui avoit une si bonne santé, est accablée de rhumatisme; songez qu'il faut qu'elle couche dans la chambre de la princesse, qu'elle se fatigue jour et nuit, et pour qui[1]? Cependant je sais une personne du monde qui admire les agréments de la place, et qui la trouve préférable à tout le repos dont madame du Lude pouvoit jouir, j'ai eu quelque escarmouche avec cette personne sur une telle façon de penser, que je vous avoue que je ne comprends point. Continuez-moi toujours un peu de part dans votre amitié, Madame; il faudroit que vous puissiez bien savoir comme je suis pour vous, afin de vous persuader que je n'en suis pas indigne. Permettez-moi de prendre part à la joie de M. le marquis de Simiane de se trouver auprès de vous; sa joie est d'autant plus raisonnable qu'il n'est pas aise tout seul. J'ai eu assez l'honneur de le voir, pour désirer beaucoup de le voir davantage.

[1] Madame du Lude n'avoit point d'enfants. *D. P.*

LETTRE MCCCLXXXVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD.

Juillet 1697[1].

M. de Grignan va vous rendre ses devoirs. Je vous aurois rendu les miens, Madame, s'il ne me laissoit pour garder à vue M. le chevalier de Grignan, qui est si malade qu'on ne comprend point qu'il soit en chemin en cet état; c'est une merveille que nous ne demeurons pas à chaque hôtellerie. Il ne nous en a coûté que deux jours de séjour à Auxerre; mais il m'en coûte aujourd'hui, Madame, d'être privée de l'honneur de vous voir, et c'est une grande augmentation au chagrin qui m'accompagne dans tout ce voyage. J'aurois été ravie de vous renouveler l'idée d'une personne qui vous honore parfaitement, de jouir un moment de votre aimable conversation, de voir votre jolie famille et votre beau château. Plaignez-moi, je vous supplie, Madame, de perdre tant de biens, et sachez-moi quelque gré de le sentir vivement. Je suis, Madame, plus parfaitement que je ne puis vous le dire, votre très-humble et très-obéissante servante.

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

LETTRE MCCCLXXXIX.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE POMPONNE.

A Nantes, le 31 août 1697.

Permettez-moi, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans l'effroyable inquiétude où je suis, et d'avoir l'honneur de parler, non pas comme un officier de province à un ministre, mais comme le fils de madame de Sévigné à M. de Pomponne. Dans la confiance que j'ai dans l'amitié que vous avez toujours eue pour elle et dans les bontés dont vous m'avez honoré, je vais prendre la liberté de vous importuner d'un mauvais détail très-digne de mépris, mais qui est devenu considérable pour moi, en ce qu'on a entrepris de me faire passer pour fou, et qu'on a même envoyé de gros mémoires à M. de Torcy sur une vision qui n'a jamais eu le moindre fondement.

Je vais donc, Monseigneur, prendre la chose dans sa source, et je vous dirai qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, qui est allié de ma belle-mère[1],

[1] Louise de Quelen, femme de Maurille de Brehant, baron de Mauron. (*Voyez* tome VII, page 400, note 1.) *G. D. S. G.*

a dédié une thèse de philosophie à monseigneur le comte de Toulouse. M. l'évêque de Nantes[1], aux graces duquel je n'ai point sacrifié, par la seule raison que je me suis opposé à ce qu'il fît la charge de lieutenant de roi sans en avoir ni l'ordre ni les provisions, jugea à propos de dire qu'il prétendoit, comme étant sans difficulté le premier personnage du diocèse et de ce département, faire les honneurs de cette thèse, et y assister depuis le commencement jusqu'à la fin. Cela lui étoit libre, et je ne songeois pas à l'empêcher, mais il vouloit que le premier président de la chambre (*des comptes*) en fît autant, et qu'en vertu de l'interprétation de l'arrêt qui fut rendu en 1681, entre les lieutenants de roi et les présidents à mortiers, il soutînt qu'il avoit la préséance sur moi, parce que M. le maréchal d'Estrées étant dans la province, l'autorité du roi ne m étoit pas dévolue. Le père du répondant vint me trouver fort alarmé; je lui dis que si le premier président étoit à la thèse, je n'irois pas. Sur cela, il me dit qu'il feroit différer l'acte, et qu'il demanderoit un ordre à monseigneur le comte de Toulouse[2], pour que je fisse les honneurs de la cérémonie. Je répondis que, s'il en

[1] Gilles-Jean-François de Beauveau, évêque de Nantes.

[2] Gouverneur de la Bretagne. (*Voyez* la note sous la date du 25 mars 1695.) M. de Sévigné étoit lieutenant de roi au comté de Nantes.

avoit un, j'irois assurément, et que toutes choses seroient aplanies. Il est aisé de voir par-là, Monseigneur, qu'il n'a jamais été question de rangs, ni avec M. de Nantes, ce qui seroit une extravagance insigne de ma part, ni même avec la chambre des comptes. J'étois toujours le maître de sortir de la thèse quand le premier président arriveroit, et puisque si j'eusse eu l'ordre d'y assister, il n'auroit pu m'en exclure tout-à-fait, et y demeurer toute la journée. Le retardement de l'acte a fait juger à notre évêque que je lui disputois la préséance; il a envoyé des mémoires, que je lui eusse fournis moi-même, s'il en avoit eu besoin; il s'est bien gardé de s'expliquer avec moi ni par lui-même, ni par nos amis communs: le plus sûr étoit de m'imposer une folle imagination, et de s'adresser tout droit aux ministres. M. de Torcy en a parlé au roi; et, dans le temps que tout se passe ici dans les règles, et avec la plus grande honnêteté du monde de part et d'autre, entre la chambre des comptes et moi, je passe peut-être pour un insensé dans l'esprit de Sa Majesté et de tout son conseil.

Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de considérer l'état où je suis et à qui j'ai affaire, puisque j'ai à me justifier sérieusement sur ce qu'il plaît à M. de Nantes de rêver. Car enfin, Monseigneur, où sont les démarches

que j'ai faites pour avoir cette prétendue préséance? Auquel de messieurs les ministres ai-je eu l'honneur d'en écrire? Quelque considérable que monseigneur le comte de Toulouse soit dans l'état, il ne décide pas de ces sortes de difficultés; le temps étoit trop court pour examiner à l'armée les droits des parties; il s'ensuit de là nécessairement, ou que je suis devenu entièrement imbécile, ou que l'on a voulu très-méchamment m'imposer une extravagance, pour me tourner en ridicule : personne ne peut être à couvert d'une telle aventure. Je craindrois de dire des vérités avec la même hardiesse que notre pieux évêque dit ses imaginations. Par exemple, Monseigneur, que penseriez-vous de moi si je me donnois l'honneur de vous écrire en tant que ministre, et pour le dire au roi, que monsieur de Nantes, le vingt-sept du mois de juin dernier, m'appela en duel, bien régulièrement et dans toutes les formes prescrites, et que le neuf de juillet suivant, le même prélat parut à deux heures après midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes, sur ce que son valet de chambre avoit pris querelle dans la place de Saint-Pierre? cependant, Monseigneur, toute la ville de Nantes, sans exception, est témoin de ces deux aventures; il s'est vanté hau-

tement de la première à toute la noblesse, et tout le peuple a vu la seconde[1].

Je vous demande mille pardons, Monseigneur, de vous importuner comme je fais, mais où trouverai-je un asile contre de tels ennemis qu'auprès de vous? l'état où je suis est assez violent pour mériter votre indulgence et votre protection; je vous la demande par toutes les bontés dont vous m'avez toujours honoré. J'ose vous supplier de me l'accorder aussi auprès de M. de Torcy; comme j'ai moins l'honneur d'être connu de lui que de vous, et qu'il ne connoît pas non plus notre évêque duelliste, je n'aurois pas droit de me plaindre que, sur sa parole sacrée, il me crût fou : j'ose pourtant vous assurer, Monseigneur, que je ne le suis pas plus que je l'ai

[1] On pourroit tracer les vers suivants sous le portrait de Gilles-Jean-François de Beauveau, évêque de Nantes :

Pour soutenir tes droits que le ciel autorise,
Abîme tout plutôt; c'est l'esprit de l'église :
C'est par-là qu'un prélat signale sa vigueur.
(*Le Lutrin*, ch. I.)

La peinture pittoresque de ce pieux prélat mettant flamberge au vent, écumant saintement de rage, recule vers ces temps heureux du règne de Louis-le-Débonnaire, où l'on voyoit les évêques quitter l'habit ecclésiastique, s'affubler d'un baudrier, d'un coutelas pendu à la ceinture, et d'éperons. Les moines d'une certaine puissance en Europe se caricaturent encore de cette manière en temps de guerre. *G. D. S. G.*

toujours été; c'est bien assez; et que je suis avec un très-humble et très-respectueux attachement, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SÉVIGNÉ.

LETTRE MCCCXC.

DE MADAME DE LA TROCHE [1] A MADAME DE GRIGNAN.

Ce 25 novembre 1699.

Vous avez été bien malade, madame la Comtesse, j'en suis très-fâchée. Je hais fort que vous vous accoutumiez à l'être en Provence, et si loin de moi que vous ferez mourir d'inquiétude. Votre chère enfant est plus incommodée que jamais de sa grossesse; elle a une pituite et des vomissements qui la désolent, et je ne crois pas qu'elle en soit soulagée, que son enfant ne remue. Ce n'est rien que ces sortes de maux en comparaison de ceux qui courent. La petite vérole s'est renouvelée, et tout est plein de rougeoles et de dyssenteries. Madame de Torcy s'est fort bien tirée de sa petite vérole; en moins de

[1] Madame de Sévigné lance quelques traits piquants sur cette madame de La Troche (*Voyez* la lettre du mercredi 22 avril 1676.) *G. D. S. G.*

quinze jours toutes ses croûtes étoient tombées. Madame de Turgis, qui en tomba malade à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle étoit fille de madame de Canteleu, cousine germaine de madame la chancelière[1] qui l'aimoit fort. Mais une petite vérole bien mal placée, Madame, est celle de madame la duchesse de Lorraine qui venoit ici avec de grands transports de joie et à qui la fièvre prit vendredi en arrivant. MADAME s'est enfermée avec elle, avec ses femmes de chambre seulement, et MONSIEUR et M. le duc de Lorraine ne la voient point. Ce dernier s'en va aujourd'hui faire sa foi et hommage pour son duché de Bar[2]. Il y a eu bien des intrigues sur le cérémonial; les princes de sa maison ne s'y trouveront point, parce qu'ils ne se couvriroient pas, à cause d'une autre distinction que MONSIEUR a voulue. Il n'y aura que les princes du sang, et M. de Vendôme a été refusé d'être du nombre. M. le duc de Lorraine vit le roi, dès samedi, qui le reçut à merveilles; il lui dit que leurs états étoient si voisins qu'ils étoient nécessairement obligés de bien vi-

[1] Femme de Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain.

[2] Par le traité de Riswick, le prince Léopold I, duc de Lorraine et de Bar, a été rétabli dans ses états non seulement dans la propriété, mais dans la souveraineté, comme son bisaïeul le duc Henri, et son grand oncle Charles en jouissoient. Il avoit épousé, le 13 octobre 1698, Élisabeth-Charlotte d'Orléans.
G. D. S. G.

vre ensemble. On le trouve assez aimable; monsieur votre fils n'est pas de ce goût; il a de l'air de la princesse d'Épinoy; il a encore le visage plus long et la lèvre de dessous fort grosse.

J'arrive de Versailles où j'ai été huit jours : je voudrois, Madame, vous pouvoir bien représenter tout ce que j'ai vu de bassesses, d'empressements et de jalousies; j'en méprise le genre humain. Imaginez-vous, Madame, que tout le monde court chez madame de Chamillart[1], même toutes les plus fières; madame la chancelière en meurt de jalousie, et l'autre jusqu'à présent ne s'en hausse ni ne s'en baisse. Madame la comtesse de Roucy[2] dîna jeudi chez M. le chancelier; on

[1] Chamillart, son mari, étoit une créature de madame de Maintenon, qui fut élevée au ministère des finances après la mort de M. Barbesieux, et qui, sans avoir aucune des qualités et du savoir de l'homme d'état, parvint à jouer le rôle de premier ministre. C'est l'opinion de Feuquières et de Saint-Simon. Son incapacité, jointe à l'influence de madame de Maintenon, furent les principales causes des malheurs de la France, dit Voltaire, et on ne lui contestera pas cette grande vérité qu'on rencontre partout. Madame de Maintenon avoue elle-même, dans ses lettres, son erreur sur ce favori. Le coup d'œil du monarque étoit alors affoibli, ainsi que la vigueur de son bras. Il ne tenoit plus compte que des soins qu'exigeoient son âge et son repos, et Chamillart, souple, poli, complaisant, ainsi que son épouse, que Saint-Simon traite de joueuse infatigable, et de sotte, convenoit à ses affections casanières ou du moins à madame de Maintenon qui gouvernoit le monarque et l'état. *G. D. S. G.*

[2] Épouse de François de Roye, comte de Roucy. (*Voyez* cette branche de La Rochefoucauld, tome VII, page 341, note 1.)

voulut la faire jouer pour divertir sa belle-sœur, qui garde neuf jours le lit. Pour excuse elle dit qu'elle avoit affaire, qu'elle étoit fort pressée et qu'elle s'en vouloit aller. On la suivit, elle vint chez madame de Chamillart : on a été fort en colère. Madame de Roquelaure a mis la main sur elle pour la mener, pour la gouverner, pour la conseiller; elle a trouvé qu'elle étoit sa parente fort proche : on s'en moque sans miséricorde, et madame la chancelière plus que personne, qui prie tout le monde de lui démêler et de lui prouver cette parenté. On me dit hier au soir en bon lieu que madame de Roquelaure en étoit honteuse, et qu'il y avoit trois jours qu'elle n'avoit été chez madame de Chamillart. La petite madame de Dreux[1] est grosse, et l'on est fort content d'eux. M. de Chamillart me dit qu'il vous manderoit que nous avions bu à votre santé; quand vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de lui marquer, que vous prenez quelque intérêt à ce qui me touche. Madame de Mortemart a la rougeole dont elle est assez malade. Beaumont-Cognée est à l'extrémité d'une opération qu'on lui a faite à la cuisse; le roi lui a envoyé deux cents louis pour se faire gouverner, et l'abbé

[1] Fille de Chamillart, épouse de Thomas de Dreux, marquis de Brézé, qui fut dans la suite grand-maître des cérémonies de France. Saint-Simon fait un bel éloge de son épouse. *G. D. S. G.*

Dangeau[1], l'a fait confesser. J'ai trouvé madame la duchesse du Lude fort gaie et fort libre en sa taille; elle jure qu'elle est fort bien raccommodée avec sa petite maîtresse[2], et qu'elle la prie tous les jours d'oublier ce qui s'est passé, et que madame de Maintenon lui dit qu'elle en est fort aise par rapport à madame la duchesse de Bourgogne. Une des belles choses que j'aie vues en mon voyage, c'est ce qu'une visite que madame de Maintenon fit à madame de Soubise, vendredi depuis onze heures jusqu'à midi et demie, a donné d'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui vouloient en deviner la cause; mais ce que je trouvai de plus plaisant, c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour.

Nos divines[3] m'ont priée plusieurs fois de vous faire des compliments de leur part; ma fille vous en fait, Madame, de très-respectueux, et je suis très-parfaitement votre très-humble et très-obéissante servante,

DE LA TROCHE.

[1] Frère du marquis. Il a beaucoup écrit sur la langue françoise.
M.

[2] On sait que madame du Lude étoit gouvernante de la duchesse de Bourgogne; Madame de Bavière, dans ses *Fragments de lettres*, critique amèrement la manière dont on élevoit la jeune princesse.
G. D. S. G.

[3] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

Le prince d'Ysenghien a la petite vérole, et un des petits d'Antin. M. votre frère s'en revient riche des états; les coiffures à *la babiche*[1] ne siéent pas bien à madame sa femme; elle disoit l'autre jour à madame *Bouchu* : Mais quoique cette coiffe soit fort jeune, je m'y puis coiffer; madame la duchesse d'Humières[2], qui est de mon âge, s'y coiffe. L'autre lui répondit naturellement : Mais elle est belle.

LETTRE MCCCXCI.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 2 février 1700.

J'avoue que j'ai tort, Madame, de la jeunesse dont je suis, de n'avoir point suivi la bonne compagnie qui est allée à Rome, et d'autant plus que si le repentir m'eût pris en chemin, il m'eût

[1] *La babiche* est une nouvelle découverte dans cette correspondance qu'il faut réunir à la *touffe ébouriffée* (page 166 de notre tome VII) pour aller grossir le chapitre des bonnets et des coiffures, à la page 386 de notre tome V. *G. D. S. G.*

[2] Elle étoit alors d'un certain âge, et femme de Louis-François d'Aumont, marquis de Chappe, qui l'avoit épousée à condition de prendre le nom et les armes du maréchal d'Humières, père de la duchesse. Les lettres patentes qui érigent en duché la terre d'Humières portent cette condition. Il y a beaucoup d'exemples de cette espèce. Nombre de familles en France ont été subrogées au nom, aux titres et prérogatives d'anciennes familles, par les femmes.

G. D. S. G.

été fort aisé, sous votre bon plaisir, à la veille même de l'embarquement, de rester dans la plus belle ville du monde et dans une cour préférable pour moi, par bien des raisons, à celle que j'aurois été chercher. Mais, Madame, j'ai depuis quelque temps de grands charmes en celle-ci; et vous en conviendrez, quand je vous apprendrai que j'ai profité du mauvais ménage qui s'est mis entre M. de Barbesieux, M. de Villequier[1] et le marquis de Créqui. Ces deux messieurs ont abandonné enfin les logements qu'ils tenoient à Versailles dans la maison de M. de Barbesieux; et généreusement le fils de madame de Louvois s'est cru obligé d'en donner un à son *beau-père*, que j'ai accepté avec une joie infinie. J'ai donc à Versailles, à l'heure qu'il est, la chambre qu'occupoit M. de Villequier, que j'ai meublée de mes propres meubles pour en être encore plus le maître, et dont j'ai la clef dans ma poche. Elle est de plain-pied de la première salle de M. de Barbesieux, et par conséquent dans une situation charmante, n'ayant que huit ou dix marches à monter pour me trouver dans la galerie des princes et dans la voie pour parvenir,

[1] Il faut se ressouvenir que M. de Barbesieux, fils de Louvois, succéda à son père dans la charge de secrétaire d'état au département de la guerre. MM. de Villequier et de Créqui, ses parents par alliance, demeuroient avec lui dans les appartements du ministère, au château de Versailles. *G. D. S. G.*

quelque temps qu'il fasse, sans chaise et même souvent sans flambeaux, aux appartements de tous mes amis. Que dites-vous de cette petite prospérité, et ne me trouvez-vous pas un grand homme tout-à-fait? Après cela ne conviendrez-vous pas que j'ai raison de ne point porter ailleurs mes vieux os. *Chi ben sta, non si muove.* Je ne fais donc plus d'autre vie que d'aller et de venir de Paris à Versailles, où je me trouve au milieu d'une infinité de gens de conséquence, de mes amis, qui m'accueillent très-favorablement, et que j'aurois perdus, par ne savoir plus où loger en ce pays-là, depuis la perte que j'avois faite de l'hôtel de Chaulnes [1]. Voyez quelle sympathie avec madame de Saint-Géran, qu'un coup de vent nous ait presque en même temps jetés dans un même port. Elle y est logée le plus agréablement du monde et fort commodément, de mon même côté, et au voyage près de Marly, qui ne lui a point encore été proposé, elle est rentrée dans tous les agréments qu'elle pouvoit désirer : mais, comme à quelque chose malheur est bon, elle les ménagera mieux que par le passé [2].

[1] Il sous-entend le duc et la duchesse de Chaulnes. Le duc de Chaulnes étoit mort en septembre 1698, et la duchesse son épouse en janvier 1699. Coulanges avoit vécu dans la plus grande intimité avec eux. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Saint-Géran étoit alors dans les bonnes graces de madame de Maintenon. (*Voyez* la lettre de madame de Coulanges 6 avril 1696.) *G. D. S. G.*

Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéra, que bals et mascarades, et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table pour s'attirer les bonnes graces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires; la dépense est quadruplée; on n'emploie pas moins pour les mascarades que des étoffes de cent et cent cinquante francs l'aune; et quand par malheur quelqu'une est obligée de faire paroître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie. Vous saurez le détail de la fête de madame la chancelière[1]; ainsi, Madame, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet.

Je n'ai pas manqué de faire part de votre lettre à madame de Louvois; elle a été ravie d'y trou-

[1] Cette fête devoit avoir lieu le 1er février, elle fut remise au 8. M. le chancelier alla recevoir les princes et princesses au bas du degré, et puis il se retira laissant faire les honneurs de la fête à madame la chancelière. (*Mémoires de Dangeau*, tome II, page 187.)

ver des marques de l'honneur de votre souvenir, et si touchée de la description que vous y faites de l'heureux climat dans lequel vous vivez, que peu s'en faut qu'elle ne vous aille trouver. Elle jure bien du moins que, si sa santé est aussi mauvaise l'hiver prochain qu'elle l'est celui-ci, elle profitera de vos avis, et qu'elle l'ira passer avec vous à Marseille. Elle est toujours la femme du monde la plus malheureuse au milieu de tous ses trésors, et moi le petit homme du monde toujours le plus heureux, au milieu de la plus parfaite indigence.

Je crois que j'ai noyé ma goutte dans la rivière de Seine pour m'y être baigné sans précaution quelconque tout l'été passé, et j'en suis en vérité, à l'heure qu'il est, à lui donner cent coups après sa mort, par tous les traits de vin de Champagne et d'autres pays que j'avale tous les jours. Que dit M. le chevalier de Grignan d'une telle conduite? Je bus très-joliment avant-hier en *Nevers*, et il faudra que je revienne exprès de Versailles, dimanche prochain, pour reprendre avec ce duc du poil de la bête. Mais entre ci et là je boirai avec M. et Madame de Simiane, auxquels nous sommes résolus de présenter un très-petit dîner mercredi prochain, pour leur apprendre à vivre et leur faire honte du grand et somptueux qu'ils nous ont donné.

Je vous remercie, Madame, de l'approbation que vous avez donnée à mon dernier conte; voici un emportement de M. de Noyon [1] que j'ai mis en œuvre.

Un jour de fête, un prélat d'importance,
Mais un prélat, de sa haute naissance
Fort entêté, pour faire honneur au saint,
Disoit la messe, et, tel qu'on le dépeint,
Vouloit du peuple et respect et silence.
Lors dans l'église entendant quelque bruit
Qui lui parut profaner sa noblesse,
Fort brusquement il se retourne et dit :
« Feriez-vous pis, peuple vif et maudit,
« Quand un laquais diroit ici la messe? »

J'ai fait, Madame, de votre part, toutes les amitiés dont il vous a plu de me charger à mesdames de Sanzei, de Coulanges et de Bagnols dont elles vous sont très-obligées; madame d'Enneval, avant que de partir pour Rouen, nous a fort priés de croire que l'esprit ne lui avoit point tourné, et que ce n'étoit pas sans bonnes raisons qu'elle s'étoit remariée. Vous vous êtes bien trompée, Madame, quand elle vous a paru aimer sa liberté, car elle m'a dit à moi que c'étoit une des raisons de son mariage, par n'en savoir que faire, et qu'elle n'en avoit jamais connu le mérite; ainsi ne lui doit-on savoir aucun gré du sacrifice qu'elle en a fait à l'homme du monde qui la tiendra le plus de court.

Je ne suis point surpris de tous les plaisirs

[1] *Voyez* les notes sur ce prélat, sous les dates du 21 septembre 1689 et du 10 décembre 1694.

que vous fait M. de Montmort; je connois son palais de Marseille, ses meubles et son savoir-faire[1]; il ne vous mènera point sa femme, et vous vous en consolerez aisément. Mais adieu, Madame, mille respects pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan.

LETTRE MCCCXCII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 19 avril 1700.

Il y a si long-temps, Madame, que je ne fais rien de ce que je désire, que je n'ai pu trouver le moment de vous remercier de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mère (*madame de Bagnols*) a, depuis quinze jours, la fièvre continue avec des redoublements, et moins elle est en état de penser, plus je suis attachée auprès d'elle; c'est un terrible spectacle; ce qui se passe en moi dans cette cruelle occasion, ne se peut concevoir : mais en voilà trop sur un si triste sujet; il vaut mieux vous faire de très-sincères compliments sur le voyage que M. le

[1] Coulanges nous apprend qu'à son retour de Rome, il passa plusieurs jours à Marseille chez M. de Montmort, intendant de la marine. (*Voyez* ses *Mémoires.*) Ce M. de Montmort étoit un savant et grand amateur des beaux-arts. *G. D. S. G.*

marquis de Grignan va faire en Lorraine; toutes les distinctions sont agréables à son âge; et vous ne sauriez croire, Madame, combien celle-là a été recherchée. Je me présentai hier à la porte de *Son Excellence; elle* étoit à Versailles; je vis madame votre belle-fille chez madame de Simiane, qui est, en vérité, bien incommodée de sa grossesse. Je rendis mes devoirs à votre appartement; il est très-beau, la vue m'en paroît charmante; je le regardai avec un air d'intérêt qui me le fit bien examiner pour la première fois; vous serez bien logée, Madame, mais vous nous ferez trop languir après votre retour; c'est là votre unique défaut; nous aurions besoin que vous en eussiez d'autres pour nous consoler. On commence aujourd'hui à tirer la loterie de madame de Bourgogne[1]; j'ai eu trente pistoles à la grande qui s'est faite à l'hôpital. Se peut-il un plus grand malheur dans une pareille occasion? cependant j'ai eu l'ame assez intéressée pour préférer ce vilain petit billet noir à un billet blanc; ma sœur a trouvé ce sentiment très-indigne d'elle. M. de Bagnols est ici; je ne désespère point qu'il n'aille à Grignan rendre à M. de Grignan tout ce qu'il lui doit; car pour Paris ce n'auroit été que

[1] Il y avoit quarante mille billets à tirer, et vingt-quatre mille boîtes qui contenoient autant de lots. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome II, page 197. *M.*

la conduite des autres. Madame la duchesse du Lude a eu un mal assez considérable au pied; elle a quelquefois un rhumatisme; mais elle ne sent point ses maux dans la chaleur du combat: je pense toujours de la même façon sur ce qui la regarde; et Dieu merci pour elle, sa façon de penser n'est point changée aussi. La pauvre petite madame d'Aunay, fille de madame de Morangis, est morte à vingt-un ans.

Les Villeroi sont très-affligés avec raison; on assure que M. de Rochebonne et M. de Saint-Germain ont des raisons d'espérer : je souhaite de tout mon cœur pour la chose en elle-même, et par l'intérêt sensible que vous y avez tous, que leurs espérances soient fondées[1]. J'ai appris à l'abbé Testu que vous l'honoriez de votre souvenir; mais je vous avouerai que, quoiqu'il ait reçu cette marque de votre bonté avec beaucoup de reconnoissance, il a voulu voir si je ne le trompois point, car il lui faut des démonstrations; et après avoir été convaincu de la vérité de ce que je lui disois, il a tiré des conséquences qu'il falloit qu'il fût charmé, et il a conclu qu'il l'étoit.

[1] Une galère de Malte avoit été coulée bas en attaquant un vaisseau turc. On y perdit les chevaliers de Villeroi, de Rochebonne et de Valançay; le chevalier de Saint-Germain-Beaupré parvint à s'échapper avec le chevalier de Spinola qui commandoit le bâtiment. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 28 mars et 16 avril 1700.) *M.*

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Je ne vous dis pas grand'chose, Madame; mais je n'en pense pas moins sur tout ce qui vous regarde. L'ambassade de M. le marquis de Grignan est un commencement qui le conduira quelque jour à Rome, c'est-à-dire à d'autres emplois plus importants. Je passe ma vie entre Versailles et Paris; mais Choisy va bientôt faire diversion. La comtesse d'Ayen a la petite vérole à Versailles. Je suis toujours avec beaucoup de respect et un très-parfait attachement à vous, Madame, et à tout ce qui porte le nom de Grignan.

LETTRE MCCCXCIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 30 juillet 1700.

Tout ce que vous me faites la grace de me dire est vrai, Madame; cependant on ne sauroit imaginer ce que la nature, soutenue du spectacle, m'a fait souffrir; l'impression qui m'en est restée est si vive, que je n'en puis revenir, malgré tout ce que la raison peut fournir de consolation;

j'espère en la diversion que je n'ai point encore éprouvée, car je n'ai vu personne dans cette triste conjoncture. Je ne vous fais point d'excuses de n'avoir pas fait réponse à votre lettre; vous jugez aisément, Madame, de ce qui m'en a empêchée, et combien j'avois renoncé à mes plaisirs, puisque je m'étois retranché celui de vous entretenir. M. de Coulanges est à Versailles; on vient de me dire qu'il vit hier madame de Maintenon chez madame de Saint-Géran, et qu'il en avoit reçu des amitiés infinies; il a mandé cette heureuse rencontre à madame de Louvois : c'est une chose raisonnable que les *secondes femmes* soient mieux traitées que les premières; et je suis assez juste pour ne me point plaindre de la préférence que M. de Coulanges donne à madame de Louvois. Que dites-vous de la mort de la duchesse d'Uzès [1] ? Pour moi, je voudrois que l'on fît un exemple de tels assassinats; on dit cependant que la presse est grande à qui épousera ce joli héros. O grand pouvoir du tabouret! le roi est à Marly pour dix jours. Je donnai à dîner à madame de Simiane en plein réfectoire le jour de la Madeleine : nous avions la comtesse de Gramont [2] à

[1] Mademoiselle de Monaco dont Coulanges annonçoit le mariage avec le duc d'Uzès dans sa lettre du 6 janvier 1696. Elle mourut en couches. *G. D. S. G.*

[2] Dame du palais de la reine qui étoit retirée du monde, dont

notre dîner, et ensuite il fut question d'un sermon tout neuf du père Massillon. La seule visite que je me suis permise, a été celle de la maréchale d'Humières; en vérité, il n'y a qu'à habiter le faubourg Saint-Jacques pour être une personne au-dessus des autres. On ne peut assez admirer la parfaite patience de cette maréchale; sa résignation à la mort, sa piété, son courage; enfin, rien n'est tel que le faubourg Saint-Jacques; madame de Guitaud l'habite aussi; je vous assure que ce quartier fournit une très-bonne compagnie. Je voudrois bien, pour nous venger de la joie que vous avez eue de nous quitter, que votre séjour à Grignan vous ennuyât autant que nous; si cela étoit, Madame, il nous seroit permis d'espérer bientôt votre retour. Une des grandes nouvelles du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseur aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite [1].

la correspondance avec Fénélon est curieuse. (*Voyez* les *Souvenirs de Caylus* et l'*Histoire de Fénélon.*)

[1] *Voyez* sur cette singulière fantaisie le *Journal de Dangeau* et les *Mémoires de Saint-Simon.*

LETTRE MCCCXCIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 18 décembre 1700.

Vous n'avez pas eu de peine, Madame, à imaginer la raison, je ne dis pas de mon oubli, mais de mon silence, puisque vous m'avez fait la grace de le remarquer. Votre vie est plus remplie que la mienne; ainsi c'est à moi qu'il convient d'être discrète. Je suis plus solitaire que jamais, et ne le suis pas encore assez à mon gré : il n'a pas été au pouvoir des grands et prodigieux événements qui sont arrivés [1], de m'obliger à quitter ma chambre ; les années m'ont tellement mise à la raison, que si j'en avois encore beaucoup à passer, je crois que je me retirerois dans quelque petit désert; mais l'avenir est court pour moi. Vous jugez bien qu'avec de telles dispositions je ne suis pas assez informée des nouvelles du monde pour avoir la confiance d'espérer vous divertir; et je ne dois pas avoir celle de croire que de ne vous apprendre que des miennes, cela vous suffise. Ce

[1] *Voyez* la note ci-après.

n'est pas que je n'aie véritablement souffert d'ignorer ce qui se passoit dans les lieux que vous habitez, et que je n'en aie été instruite, autant que je l'ai pu, par madame de Simiane. Il faut avouer cependant que les nouvelles considérables n'ont pas manqué depuis quelque temps; mais *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi*[1]. Vous allez avoir bien des affaires, Madame, pour recevoir les princes[2]; je suis assurée que vous n'en serez point du tout embarrassée. Madame de Simiane trouva hier au soir ici madame la duchesse du Lude, qui est venue passer deux ou trois jours à Paris, et lui demanda de quelle manière il convenoit que vous fussiez habillée pour recevoir cette belle et grande compagnie : elle lui répondit que ce n'étoit pas une question; qu'il falloit un grand habit, une coiffure noire, en un mot, comme vous seriez au souper du roi. Je

[1] *Voyez* la fable des *Deux Pigeons*.

[2] Le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui accompagnoient Philippe duc d'Anjou, second fils du Dauphin, déclaré héritier de Charles II, roi d'Espagne, qui mourut le premier novembre 1700, âgé de trente-neuf ans. Louis XIV qui avoit accepté le testament de Charles, le 2 du même mois, le déclara à l'ambassadeur d'Espagne; et le duc d'Anjou fut proclamé roi à Madrid, le 24, sous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à son départ : *il n'y a plus de Pyrénées*; pensée sublime, dont la France devroit encore se ressouvenir pour le repos et la prospérité de deux peuples qui ne demandent qu'à vivre en paix. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry après avoir accompagné le roi d'Espagne leur frère sur la frontière, firent le voyage de Provence. *G. D. S. G.*

ne vous parle point de plusieurs mariages dont il est question, et dont je suis sûre que vous ne vous souciez guère. Madame de Simiane s'embarqua hier au soir pour aller souper chez ma nièce de Tillières, où est le rendez-vous du beau monde tous les jours; vous voyez bien, Madame, qu'on a du monde quand on en veut avoir. M. de Coulanges veut répondre lui-même aux aimables reproches que vous lui faites; il est cause que l'on a fait des chansons sur tous les grands directeurs : il a eu la goutte comme un grand homme; je le plains, si jamais il est obligé de se croire vieux.

LETTRE MCCCXCV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 17 juin 1701.

Je vous rends mille graces, Madame, de l'attention que vous avez eue à la subite et violente maladie, dont, par les soins de Chambon[1], j'ai

[1] Le docteur Chambon étoit en vogue depuis qu'il avoit eu la confiance de Jean Sobieski, roi de Pologne. On lui doit quelques éclaircissements sur la dernière maladie de madame de Sévigné.
G. D. S. G.

été délivrée en vingt-quatre heures. Je suis ravie de vous devoir ce médecin, car j'aime fort à être obligée aux personnes pour qui j'ai un sincère attachement; j'espère vivre et mourir de sa façon. Vous aurez été fâchée et surprise de la mort de MONSIEUR [1], j'en suis assurée. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me demanda tant de vos nouvelles, que je lui fis très-bien ma cour par être en état de lui répondre sur ce qui vous regardoit. En vérité, la mort est un événement trop ordinaire pour pouvoir compter sur cette vie; pour moi, j'avoue que je ris quand je vois traiter solidement quelque chose d'aussi court et d'aussi fragile : c'est ma raison qui a cette conduite; car si c'étoit le sentiment, hé, mon Dieu! on ne feroit rien de tout ce que l'on fait, et on feroit tout ce que l'on ne fait point. On vous aura sans doute mandé, Madame, que le roi conserve à M. le duc d'Orléans tous les honneurs et priviléges de MONSIEUR; des gardes, tous les grands officiers, et même un chancelier. Le roi est très-véritablement affligé. Toutes les femmes ont paru en mante devant Sa Majesté, et les cours souveraines vont lundi la haranguer. Les personnes dont la mort devroit faire le plus d'impression,

[1] Philippe, fils de France, frère unique de Louis XIV, mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie; il étoit âgé de soixante ans et huit mois. *D. P.*

sont celles qui paroissent le moins regrettées, par la raison que l'on se tourne tout d'un coup à ce qui remplit leurs places. J'avoue, Madame, que mon goût ne diminue point pour le repos, et qu'à l'heure qu'il est, je n'y préférerois que que ce qui se doit préférer à tout; mais je n'aime point le repos que vous avez, il est trop loin de moi : ce n'est pas que le séjour de Grignan ne me plût infiniment, si j'y pouvois aller. Au reste, Madame, à propos de beau château, je vais avoir celui d'Ormesson, et je suis assez modérée pour n'en point désirer d'autre, ne voyant rien au-dessus que le séjour de Grignan. Nous avons eu ici la duchesse du Lude, cinq ou six jours avant la funeste mort de MONSIEUR. J'ai vu l'abbé de Polignac depuis son retour, dont il se croit redevable au père de La Chaise : il est plus aimable que jamais, je dis l'abbé de Polignac. M. de Coulanges est ravi de la fin de cette disgrace [1]; mais comme il court toujours les champs, je crois qu'il ne l'a point encore vu. M. le cardinal de Bouillon

[1] L'abbé de Polignac étoit en exil à son abbaye de Bonport, depuis son retour de Pologne où il avoit été envoyé ambassadeur en 1693, et où il fit élire et proclamer roi de ce royaume le prince de Conti; acte de violence confié à l'intrigue dans le secret, et improuvé publiquement par la politique du cabinet de France. Le prince couvert de honte revint dans sa patrie pour apprendre le couronnement de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, sacré à Cracovie le 15 septembre 1697. L'abbé de Polignac rentra dans

est tranquille dans son abbaye; chose étonnante et difficile à croire! mais, Madame, vous n'en serez point surprise quand vous saurez qu'il est dans une extrême dévotion. Le roi lui a fait la grace de lui accorder une main-levée pour la jouissance de tous ses revenus, cela fait espérer bien des adoucissements dans ses malheurs [1]. Il faut que je vous remercie beaucoup de vous être souvenue de mon amie la marquise, dont je ne sais seulement pas le nom, mais qui m'a été recommandée par une de mes véritables amies. On me l'amena hier; elle dit qu'elle connoissoit fort toute ma famille à Lyon; je ne me souviens point de l'y avoir vue; tout ce que je sais, c'est que c'est une femme de bonne maison, et que je vous suis très-obligée, Madame, et à M. de Grignan, de la bonté que vous avez eue l'un et l'autre d'avoir égard à la très-humble prière que je vous ai faite. Madame de Sully est assez ma-

les bonnes graces du roi en 1702 et fut nommé auditeur de rote en 1706. Il fut dans la suite chargé de plusieurs négociations diplomatiques, et fut honoré du chapeau de cardinal dans l'année 1713. *G. D. S. G.*

[1] Le cardinal de Bouillon insatiable d'honneurs, de richesses, de dignités, infatué de son nom, de sa personne, de mauvaise foi en France et factieux à Rome, avoit usé l'indulgence du roi à son égard. Un nouvel exil le retenoit dans son abbaye de Cluny, et dans ses possessions; insigne faveur quand on songe à la gravité de ses torts. (*Voyez* les *Mémoires de Coulanges*, *de Saint-Simon* et le *Journal de Dangeau.*) *G. D. S. G.*

lade; elle est dans toutes les règles des mauvais médecins, *du lait*, *saignare*, *purgare*, etc.; il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison sur cela, quoiqu'elle l'entende si bien sur toute chose. Continuez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame, et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais. Ma sœur[1] brille à Bruxelles; elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle; il me prend quelquefois envie d'aller à Bruxelles, représenter madame de Béthune[2] en Pologne. Vous ne sauriez comprendre à quel point je désire votre retour, Madame; plus je suis indifférente pour tout ce qui vient, plus je m'attache à ce qu'il y a quelque temps que je connois. M. de Coulanges s'en va en Bourgogne avec madame de Louvois; et moi à Choisy toute seule prendre patience de ne pouvoir être à Ormesson que l'année qui vient; mais le moyen de faire encore des projets avec les exemples qu'on a chaque jour sous ses yeux!

[1] Femme de du Gué de Bagnols, intendant des Pays-Bas. Madame de Sévigné, dans sa lettre du 13 août 1677, lui donne tous les ridicules de l'afféterie et de la sottise dans les manières et le langage. *G. D. S. G.*

[2] Louise-Marie de La Grange d'Arquien, femme du marquis de Béthune, et sœur de Marie-Casimire de La Grange, reine de Pologne. *D. P.*

LETTRE MCCCXCVI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 12 septembre 1701.

Je suis si peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserois vous agacer; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec un empressement qui vous doit faire connoître la sensible joie que j'en ai, et juger en même temps que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde; vous réussissez si bien, qu'il seroit malheureux que vos talents ne parussent point; vous ne payez pas seulement d'invention; on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle vous avez reçu les princes. Ce n'étoit qu'en attendant la reine d'Espagne[1] : madame de Bracciane[2] sera ravie de vous présenter à sa jeune reine. Je la trouve,

[1] Sœur cadette d'Adélaïde de Savoie, épouse du duc de Bourgogne et première femme de Philippe V. *G. D. S. G.*

[2] Cette femme, habile intrigante, initiée dans la politique des cabinets de l'Europe, étoit veuve du duc de Bracciane, qui avoit

comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune, ne laisse rien imaginer d'agréable. J'ai déjà tant vécu, qu'il me paroît peu possible d'envisager un long avenir; ainsi, ce peu qui me reste, j'aimerois à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étoient point les jeunes dans les comédies; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde : ma paresse naturelle, une foible santé, sans doute, me donnent de telles pensées, qui s'accommodent si bien avec ma médiocre fortune, que je n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde, mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir. Mais je veux répondre à vos questions, Madame. Le voyage que madame de Louvois devoit faire en Bourgogne, est rompu ; elle est à Choisy pour tout l'automne; M. de Coulanges y est avec elle, et je compte y aller dans sept ou huit jours : comme je n'ai point encore de maison de campagne, je prends patience à Paris. Si je vis jusqu'à l'année qui vient,

le titre de prince des Ursins en Italie. C'est la même qui, sous le nom de princesse des Ursins, exerça, pour ainsi dire, un pouvoir absolu à la cour d'Espagne. *Voyez* les *Mémoires de la Régence.*

j'aurai Ormesson, qui n'est plus reconnoissable que par le bois; la maison est aussi blanche qu'elle étoit noire; les fenêtres sont coupées jusqu'en bas; enfin, il y aura pour se coucher, pour se promener, et, grace à Dieu, je n'en désire pas davantage. Pardonnez-moi, je désire passionnément de vous y recevoir; les cabarets plaisent quelquefois, quand on est accoutumé aux délices des grands palais. Oui, Madame, M. de Coulanges ira voir M. le cardinal de Bouillon, lequel, à ce que j'apprends, est bien plus heureux qu'il n'a jamais été. Je suis tout-à-fait sensible au malheur qui vient d'arriver à madame de Chatelus. Son fils, bien fait, bien riche, qu'elle alloit marier à une héritière de Bourgogne, a été tué à cette dernière occasion [1]. Je crois que M. le maréchal de Villeroi justifiera tout-à-fait la conduite de M. le maréchal de Catinat; il est si honnête homme qu'il ne dira que des vérités. Votre amie, madame de Lesdiguières, a été bien heureuse; vous ne m'aviez jamais confié que ce

[1] Il s'agit de la guerre offensive et défensive du roi de Portugal avec la France et l'Espagne. Le prince Eugène commandoit l'armée de l'empereur. Madame de Chatelus perdit son fils au combat de Chiari, où furent repoussés avec perte le duc de Savoie, le maréchal de Villeroi et le maréchal de Catinat. L'influence de madame de Maintenon, si funeste dans toutes les occasions fit perdre le commandement au maréchal de Catinat. (*Voyez* les *OEuvres de Louis XIV*, tous les historiens de France et la note de la lettre suivante.) *G. D. S. G.*

qu'elle a pour vous, Madame, est une passion très-vive. Madame de Louvois et moi passâmes avec elle, il y a quelques jours, une partie de l'après-dîner; elle nous montra un assortiment pour prendre du café, d'une magnificence et d'une perfection comme il n'y en a point; on proposa d'en faire usage, elle nous assura que personne ne s'en serviroit avant votre retour; elle l'attend avec une impatience que je comprends mieux que personne; en un mot, Madame, vous lui avez inspiré des sentiments qui lui seroient inconnus sans vous. Son palais[1] est plus beau et plus tranquille que jamais; je m'y trouve à merveille; il me paroît qu'on ne se peut ennuyer dans un lieu où vous êtes si chérie. L'abbé Testu a été ravi de l'honneur de votre souvenir, aussi bien que madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise; ce premier est plus jeune que jamais; il seroit tout prêt à conduire

[1] L'hôtel de Lesdiguières, dans le quartier Saint-Antoine, pouvoit en effet passer pour un palais tant par son étendue que par le luxe de ses décorations. Cet hôtel a été bâti aux frais de Sébastien Zamet, fameux financier du règne de Henri IV, qui au rapport de Mézerai, se disoit seigneur de dix-sept cent mille écus, somme très-considérable pour ce temps-là, car on sait que les dépenses extraordinaires de l'état et du roi ne passoient pas quarante millions. Ce dont s'étonnoient les grands dans le dix-huitième siècle, c'étoit de voir figurer la sépulture de la famille Zamet dans la fameuse chapelle d'Orléans aux Célestins, à Paris. *G. D. S. G.*

le roi d'Espagne [1]; chaque année lui en ôte deux, de façon qu'il est assurément trop jeune. Il y a long-temps que je n'ai vu madame votre belle-sœur; elle a des vapeurs, et quand cela est ainsi, elle est seule sur son lit. Je lui ferai vos reproches. Je crois que M. de Sévigné reviendra bientôt de Bretagne: à propos de la Bretagne, personne ne doute que M. de Beaumanoir n'épouse mademoiselle de Noailles. Madame de Simiane accouchera bientôt; je voudrois bien pouvoir lui être bonne à quelque chose; mais je suis très-peu habile sur les accouchements; et comme vous savez que je ne joue point, vous voyez bien qu'il m'arrive encore de lui être inutile quand elle se porte bien: j'aurai encore l'honneur de la voir et de vous mander de ses nouvelles, quand elle ne sera point en état de vous écrire. Madame de Sanzei est à Autry. La cour est à Marly jusqu'à samedi; elle partira le mardi pour Fontainebleau; elle séjournera deux jours à Sceaux. Meudon, Chaville, Sceaux, Lestang; admirez, Madame, comme tout cela a changé en peu de temps; il n'y a que madame de Bracciane et l'abbé Testu qui ne changent point. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre; je me laisse aller au plaisir de vous entretenir; je crains qu'il ne m'en

[1] Allusion à madame de Bracciane, qui, malgré son âge avancé, conduisoit la reine d'Espagne. *D. P.* (*Voyez* la note ci-dessus.)

coûte d'être long-temps sans recevoir de vos nouvelles. Seroit-il possible, Madame, que je vous pusse recevoir à Ormesson? Vous ne me parlez jamais de votre retour, et cela m'afflige; madame de Lesdiguières assure qu'il est décidé pour le printemps; je la verrai aujourd'hui, et ce ne sera pas sans qu'il soit bien parlé de vous; j'aime fort à lui plaire, mais il n'est pas aisé de démêler qui est la complaisante de nous deux, quand il est question de vous, Madame.

LETTRE MCCCXCVII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 4 avril 1702.

Je suis bien récompensée du soin que j'ai pris pour le chocolat de M. de Grignan, Madame, puisque cela m'a attiré une marque de l'honneur de votre souvenir. Il me semble que je vous aurois importunée, si je vous avois écrit dans toutes les occasions où il a été question de vous dans ce pays-ci. Vous avez fait les honneurs de la France avec une telle magnificence et une telle profusion, que l'on en parle encore tous les

jours. Vous allez avoir le roi d'Espagne [1] : j'avoue que tous ces honneurs ne me laissent point oublier mes intérêts, et je crains toujours que cela ne retarde votre retour, que je ne puis m'empêcher de désirer très-vivement. Je ne doute point que vous n'ayez été fort sensible à la perte de notre pauvre duchesse de Sully [2] ; elle vous aimoit véritablement, et c'étoit une très-aimable femme. Ah! Madame, je la vis la veille de sa mort; elle se croyoit bien malade; mais elle étoit bien éloignée de penser que le terme fût aussi court; sa docilité pour les médecins l'a tuée. Cependant, s'il est vrai que nos jours soient comptés, pour-

[1] Le petit-fils de Louis XIV se préparoit à quitter Madrid pour aller se faire connoître dans le royaume de Naples où avoit éclaté une conspiration en 1701. Ce prince n'étoit point aimé. L'Angleterre et la Hollande, résolues de le détrôner, fesoient des efforts incroyables en faveur de l'archiduc, qu'on appeloit plaisamment : *Charles, par la grace des hérétiques, roi catholique.* L'archiduc Charles étoit haï en Espagne, la division dans tous les partis menaçoit la ruine de Philippe V. Enfin la présence du duc de Vendôme dans ses états lui valut une armée, et la bataille de Villa-Viciosa affermit la couronne d'Espagne sur la tête d'un fils de France.

Vendôme occupe un rang superbe dans l'histoire pour le succès de cette cause jugée par la postérité. Ce général n'eut pas plutôt passé les Pyrénées qu'il vit les grands délibérer sur le rang qu'ils lui donneroient. *Tout rang m'est bon*, leur dit-il, *je ne viens point vous disputer le pas, je viens sauver votre roi.* (Campagne de Vendôme) *G. D. S. G.*

[2] Marie-Antoinette Servien, morte le 15 janvier 1702. *D. P.*

quoi ne pas nous désaccoutumer de nos ridicules raisonnements? Quant à moi, qui me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie, je demeure dans ma solitude, sans vouloir faire aucune nouvelle connoissance; cela n'en vaut en vérité pas la peine. Ma vie est très-éloignée de celle du monde; je ne m'y trouve plus du tout propre; les nouveautés qu'il me présente ne sont plus à mon usage, et notre antiquité n'est plus au sien : ainsi, graces à Dieu, nous nous passons à merveille l'un de l'autre. Vous jugez bien, Madame, que cela me rend peu digne du commerce que je pourrois avoir avec madame de Simiane; son âge[1] et le mien sont trop disproportionnés. Je sais cependant qu'elle va habiter notre quartier, et je la plains beaucoup. Je suis assurée que quand elle auroit tort à votre égard, vous chercheriez toujours à la justifier; ainsi, j'espère que vous l'aimerez toujours, par la raison qu'elle vous est fort attachée, et que vous l'aimez naturellement; elle est aussi très-aimable, cela est constant.

Mais, Madame, savez-vous bien que votre amie madame de Lesdiguières n'est point du tout en bonne santé? elle a une jambe qu'elle ne sent point, et qui est enflée; elle n'imagine point d'autre remède que la saignée, qui est le seul, je

[1] Madame de Simiane n'avoit alors que 26 à 27 ans. *D. P.*

crois, qui peut rendre son mal dangereux : il faudroit fournir des esprits, et elle se veut épuiser, ce qui n'est assurément pas raisonnable ; je vous en avertis, comme la seule personne qui peut lui faire entendre raison. La maréchale de Villeroi a commencé a être affligée du jour que le maréchal partit pour l'Italie [1] ; l'événement n'a que trop justifié la douleur ; il étoit plus heureux étant le marquis de Villeroi. Mais, Madame, vous nous avez envoyé un prisonnier qui l'est, je crois, présentement de mademoiselle de Bellefonds ; il soupa avec elle le jour de son arrivée à Vincennes ; il fut charmé, avec raison, de sa beauté [2] ; il a gagné le donjon depuis avec

[1] Il avoit vu de près le vaillant prince Eugène ; il savoit ce que valoit Marlborough ; Catinat avec la valeur et la modestie d'un héros de l'antiquité battoit l'ennemi sous les ordres d'un général peu digne de commander, et Villeroi, dans les revers de son incapacité, acquéroit un nouveau degré d'estime dans l'esprit du roi, qui ne le trouva jamais plus digne d'être son favori qu'après avoir été vaincu à Chiari, et fait prisonnier à Crémone. Tels étoient l'état des choses et le déréglement des esprits sous les combinaisons de l'hypocrisie, de la superstition et du fanatisme, qui hâtèrent la décadence et la fin désastreuse du grand siècle. *G. D. S. G.*

[2] Le prince de La Riccia arrêté pendant la conspiration qui éclata à Naples en 1701. La fille du marquis de Bellefonds, et petite fille du maréchal, demeuroit à Vincennes avec sa famille et le jeune marquis de Bellefonds, qui étoit nommé gouverneur du château. Le prince Napolitain fut depuis transféré à la Bastille pour y subir une captivité qui dura près de douze ans. (*Voyez* la note de la lettre suivante.) *G. D. S. G.*

l'idée de cette jolie fille, qui est toute des plus aimables; enfin, elle n'a des Mancini que la beauté. J'ai si peu de commerce avec M. de Richelieu[1], que je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyoit toutes les fois qu'il se marie, on passeroit sa vie avec lui; il est trop jeune pour moi. Je ne sais pas si madame de Richelieu lui trouvera ce défaut; on ne peut trop louer sa modération, elle n'a pas encore pris son tabouret. L'hôtel de Richelieu est à vendre. Pour l'abbé Testu, je le crois très-fâché de ne pouvoir suivre l'exemple de M. de Richelieu, sa jeunesse augmente tous les ans; et vous croyez bien, Madame, qu'avec un tel privilége, il est assurément trop jeune pour se marier; il m'a priée de vous dire des choses très-passionnées de sa part. La princesse de La Cisterne[2], à qui j'ai appris que vous vous étiez souvenue d'elle, m'a fait promettre, Madame, que je vous dirois combien elle est véritablement affligée de ne vous avoir point trouvée en ce pays-ci; elle y a réussi à merveille; la cour lui en a fait. Elle a tourné l'esprit de sa

[1] Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, épousa en troisièmes noces, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles. *D. P.*

[2] Marie-Henriette Le Hardi, fille unique du marquis de La Trousse, et de Marguerite de La Fond, étoit veuve d'Amédée-Alphonse del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de La Cisterne. *D. P.*

mère à tout ce qu'elle à desiré; sa petite-fille est morte, c'est un bien pour faire réussir ses projets; elle a un fils aîné, qui est un fort grand seigneur dans son pays, et un petit, beau comme le jour, qu'elle prétend établir en France sous le nom du marquis de La Trousse, avec ses deux belles terres de la Trousse et de Lisy; elle ne trouve nul obstacle du côté de sa mère, qui lui a, je crois, assuré tout son bien; c'est une très-habile femme que madame de La Cisterne; je la regrette, elle nous quitte, après un voyage de huit jours qu'elle va faire à la Trousse. Elle vous plairoit, Madame; elle a un esprit bon et naturel: je pense qu'elle pourra bien se venir établir en France dans quelques années, mais je ne prends plus aucune part dans les projets éloignés. Nous sommes ici dans l'agitation du jubilé[1]. Cette dévotion n'est point dans les principes du quiétisme[2]; car il se faut donner bien du mouvement. Le roi viendra trois jours de suite à Notre-Dame, à

[1] Le président Hénault annonce l'année sainte et l'ouverture du jubilé en 1700, date qui ne s'accorde point avec la date de cette lettre qui donne l'année 1702. *G. D. S. G.*

[2] Le quiétisme, dont nous avons déjà dit un mot, étoit une de ces subtilités théologiques qui tendent à un état de perfection impossible, né du fanatisme espagnol, et qui prit racine en France au sein de toutes les factions du molinisme et du jansénisme. Le livre des *Maximes des Saints*, publié par Fénélon, excita l'absurde querelle du quiétisme dans laquelle Bossuet ne parut que trop célèbre aux yeux de la raison et du bon sens. Certes les quiétistes

commencer jeudi, et s'en retournera à Meudon ; Monseigneur y est venu ces jours-ci ; enfin, Madame, tout le monde est dans la ferveur, jusqu'à M. de Coulanges, qui, avant que d'aller courir les rues, m'a fort priée de vous assurer de ses respects. Je ne puis vous dire, Madame, à quel point je sais vous honorer et vous aimer ; mais les absences sont trop longues, je ne les trouve point proportionnées à la brièveté de la vie, et vous jugez bien, Madame, par la tristesse de cette réflexion, de tout l'ennui que me cause votre éloignement.

LETTRE MCCCXCVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE COULANGES.

A Marseille, le 5 février 1703.

N'avez-vous pas été bien fâchée, Madame, du malheur de ce pauvre chevalier de Sanzei[1] ? Vous

étoient des fous ; mais pour les condamner il ne falloit pas sacrifier l'archevêque de Cambrai à l'ambition de l'évêque de Maux, aux craintes fausses de Louis XIV, à l'hypocrisie de madame de Maintenon, à la mauvaise foi du cardinal d'Estrées.

G. D. S. G.

[1] Le chevalier de Sanzei, capitaine de frégate, périt le premier jour de l'an 1703, par une tempête épouvantable, à la vue du port de Bayonne, sans qu'il fût possible de le secourir. *D. P.*

êtes si bonne pour cette famille, que vous avez assurément partagé la douleur de madame de Sanzei et de ses enfants. J'ai prié M. de Coulanges de vous faire mes compliments sur cette funeste aventure. J'espérois voir ici le comte de Sanzei; il a mandé qu'il ne pouvoit se résoudre à venir à Marseille, où il verroit le tombeau de son frère : cette délicatesse est juste, et me fait pardonner qu'il manque à la parole qu'il m'avoit donnée de passer un mois avec nous. Il est dans les montagnes[1], qui ne lui donnent aucune idée de tempête ni de naufrage; il a seulement à se garantir des précipices dont il est environné.

Le courrier que vous avez chargé d'une de vos lettres pour moi, n'est arrivé que depuis deux jours, et je n'ai donc pu vous dire plus tôt que j'ai été aussi peu à portée d'accepter le portrait du roi d'Espagne[2] que le portrait du roi de France; les graces que Sa Majesté catholique a faites à M. de Grignan sont d'une autre nature et d'un plus grand prix, parce qu'elles sont moins communes. Il a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger, et de le défrayer dans son

[1] Il étoit à Gap, en Dauphiné, où il étoit occupé à faire un bon régiment d'un assez mauvais qui lui avoit été donné. *D. P.*

[2] Le bruit avoit couru que le roi d'Espagne avoit donné à madame de Grignan son portrait enrichi de diamants. *D. P.*

séjour à Marseille; ce sont des honneurs singuliers, qui se mettent parmi les titres des maisons; et voilà les sortes de graces qui viennent jusqu'à nous. Rien n'est pareil à M. de Marchin [1], et à l'admiration qu'il a laissée en ce pays. On ne sauroit faire une figure plus agréable auprès du roi catholique que celle qu'il y faisoit. Sa vivacité et son bon esprit le rendoient maître de tout auprès de Sa Majesté; et sa politesse et son attention à faire plaisir, le rendoient maître encore de tous les cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse, ne nous paroît pas aussi récompensée qu'elle mérite; je croyois que nous le verrions du nombre des maréchaux [2]. Comment gouvernez-vous le maréchal de Villars? vous n'auriez pas mal marié madame votre nièce [3] si vous en aviez été la maîtresse. Le commandement des armées vaut bien la solidité des châteaux du comte de Tillières; on pouvait même en faire l'horoscope sans témérité; il a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent. Je ne plain-

[1] Il accompagnoit le roi d'Espagne dans son voyage de Naples.

[2] Le roi fit une promotion de dix maréchaux de France le 14 janvier 1703, et le comte de Marchin ne fut élevé à cette dignité qu'en 1704, lorsqu'il fut choisi pour aller commander l'armée de France en Souabe, sous les ordres de l'électeur de Bavière. *D. P.*

[3] Mademoiselle du Gué-Bagnols, comtesse de Tillières. (*Voyez* la lettre du 5 janvier 1697, et la note.)

drai guère madame de Villars, si elle est mécontente de sa destinée et d'aller à Strasbourg; la voilà bien malade d'être la reine de tant de guerriers; elle représentera Armide, et les enchantera tous. On nous a mandé que madame de Villars la mère avoit eu une nouvelle attaque; c'est celle-là qui me fait pitié; mais non, car elle se prépare à ce moment si certain et si oublié. M. de Coulanges croit donc aimer Ormesson; il en fait ses délices, comme le chevalier de Grignan fait de Mazargues[1], où il est avec des ouvriers, qui, à juste prix, lui font un joli jardin, chose inconnue en ce pays-ci. Si vous vouliez Madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de vos bois, et vous verriez différents amphithéâtres richement décorés de dix mille maisons de campagnes rangées comme avec la main; vous verriez la mer d'un côté dans toute son étendue, et de l'autre, resserrée dans des bords qui forment un canal magnifique; c'est assurément une jolie solitude. Je ne sais si M. le chevalier se résoudra de la quitter pour Paris, et vous comprenez bien, Madame, qu'il nous attache, et que ce ne sera pas sans peine que nous le laisserons dans sa solitude, quoiqu'il l'aime, et qu'il en fasse un très-bon usage; il s'est

[1] Jolie terre aux environs de Marseille, apportée dans la maison de Grignan par une demoiselle d'Ornano. *D. P.*

fait bâtir dans un couvent de Carmes, qui est à Mazargues, un logement pour lui, avec une tribune où il est souvent. Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop long-temps; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans; on ne connoît point les maladies; le bon air, les bonnes eaux font régner non seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits, et les vieux, comme les jeunes, ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux, représenté dans Télémaque [1], c'est celui de Mazargues; ils sont laborieux à l'excès; le terroir est cultivé et travaillé comme un jardin; aussi tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire qu'il

[1] Tout le monde sait que Fénélon, nommé en 1689 précepteur des duc de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, composa pour ces jeunes princes le *Télémaque*, ouvrage immortel dans lequel il déploie toutes les richesses de la langue françoise, et tous les avantages de la vertu, de la bonne foi, avec cette philosophie religieuse, consciencieuse qu'on retrouve dans tous les écrits de ce sage prélat, notamment dans ses *Lettres Philosophiques*. Le *Télémaque* étoit dans les mains de tout le monde avant la mort de son auteur et sans sa participation. Le manuscrit de Fénélon est à la bibliothèque royale; il est tout entier de sa main : on prétend que c'est sur ce manuscrit autographe que le marquis de Fénélon en donna, en 1717, une nouvelle édition, citée dans la bibliographie comme étant l'édition originale. Ce bon livre a été blâmé par l'abbé Faidit, et la *Critique générale de Télémaque*, par Gueudeville, a fait des partisans. Mais quels étoient ces partisans du renégat Gueude-

abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état. Tous les hommes sont habillés en matelots, et les femmes en paysannes : la gaieté suit nécessairement la santé et l'abondance ; de sorte que les jours de repos, après avoir prié Dieu dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement, qu'aucun bal ne sauroit faire tant de plaisir à voir. Ne croyez pas, Madame, que j'aie dessein d'insulter à vos bergers et bergères d'Ormesson par une description du siècle d'or, je ne veux que donner de l'émulation à M. de Coulanges, et l'engager à me représenter, par quelque jolie chanson, son hameau et ceux qui l'habitent. Je vous rends grâces du plaisir que vous voulez bien me donner de croire que vous me souhaitez autant que madame de Lesdiguières; je vous assure que je profiterai jusqu'à l'indiscrétion du plaisir d'être avec vous, quand je serai à Paris : je ne sais pas précisément le temps. Chambon est charmé de vos bontés, et très-reconnoissant; vous lui avez obtenu un peu de liberté; il m'a écrit une lettre pleine de sentiments, que l'on trouve apparemment dans

ville? les ennemis du peuple et des rois; ceux qui ne peuvent espérer de bonheur que dans l'exercice de l'arbitraire, de la mauvaise foi et de l'ignorance absolue ; et la main proscrite qui sert la passion de ces derniers est toujours bien accueillie. L'histoire en fourmille d'exemples. *G. D. S. G.*

les cachots de la Bastille[1], et que Dieu y met pour la consolation des malheureux. Il n'aura rien perdu à sa prison, s'il y a gagné la piété et la soumission où il me paroît. Je suis tout à vous, Madame, et vous honore infiniment.

LETTRE MCCCXCIX.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 mai 1703.

J'espérois n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très-humbles graces d'une très-aimable lettre que je reçus hier de vous, Madame, et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée; mais enfin, il étoit tout venu, et je prends un véritable intérêt à

[1] C'est le même dont on a déjà fait mention ci-dessus. Le docteur Chambon, soupconné d'avoir eu avec le prince de La Riccia quelque intelligence favorable à l'évasion de ce Napolitain, prisonnier à Vincennes et depuis à la Bastille, fut lui-même incarcéré dans cette prison d'état. (*Voyez* Chambon sous la date du 17 juin 1701, le prince de La Riccia dans la lettre précédente, et l'*Histoire de la Bastille*, par Constantin de Renneville. *G. D. S. G.*

tout ce qui vous regarde. Je suis ravie, Madame, que vous approuviez les dernières connoissances que j'ai faites, car je n'ose encore traiter d'amis des personnes avec qui j'ai eu aussi peu de commerce; j'ai bien de quoi m'annoncer auprès d'eux par leur conter comme vous parlez de leur mérite ; c'est par-là que je suis bien sûre de leur plaire; ils m'ont déjà confié ce qu'ils pensoient de vous, et de tout ce qui s'appelle Grignan. M. de Marchin est malade; il attend le retour de sa santé pour aller où son devoir l'appelle. Le maréchal (*de Catinat*) est dans sa campagne[1], plus philosophe qu'on ne peut vous le dire; il a raison de se plaindre que je le fais trop attendre : nous n'avons plus de temps à perdre tous deux; mais aussi nous sommes trop avancés pour que le temps nous puisse faire tort, ni à l'un ni à l'autre. Ma sœur doit partir pour Bruxelles le lendemain des fêtes; et voilà ce qui m'a empêchée jusqu'à présent de m'aller établir à Ormesson, où je compte passer une partie de l'été; Mais je serai bien honteuse, si j'y reçois jamais M. de Grignan, de ne lui présenter qu'un grand bois; lui qui est accoutumé, comme vous dites, Madame, aux délices de Capoue; il n'importe,

[1] A Saint-Gratien, terre du maréchal de Catinat dans la délicieuse vallée de Montmorenci, où mourut ce grand homme le 25 février 1712 à 74 ans. *G. D. S. G.*

je désire très-vivement d'avoir cette honte; car si je ne lui présente point ces objets charmants dont il jouit à Mazargues, et les belles eaux que je crois qui surpassent en beauté celles de Versailles, je lui présenterai une antique personne très-touchée des charmes de la solitude, et qui, sans avoir aucune aigreur contre le monde, en est fort dégoûtée. J'espère que par ses conversations, il me tiendra moins de rigueur, et qu'il me pardonnera mes bois très-dénués de vue. Pour vous, Madame, j'ose dire que vous serez surprise de l'arrangement de cette vieille maison, si vous pouvez faire un assez grand effort de mémoire pour vous en souvenir. Que dites-vous du parfait bonheur de M. le maréchal de Villars? Il est bien heureux de n'être point désabusé du monde, car assurément le monde est tourné bien agréablement pour lui[1]; et le moyen alors de penser qu'il n'y ait pas de plaisirs dans cette vie? On dit qu'il a des inquiétudes qui le troublent, et que je crois cependant très-peu fondées[2]. Si ma nièce avoit bien voulu

[1] Le maréchal de Villars venoit de s'emparer, sans résistance, des villes d'Offembourg, de Rastadt, des redoutes sur Quinche, du fort de Kell, et opérer une jonction avec l'électeur de Bavière, qui lui ouvrit la route de la Forêt-Noire. (*Voyez* les *Mémoires de Villars*, publiés en Hollande, et le président Hénault. *G.D.S.G.*

[2] Madame de Coulanges donne plus d'étendue à cette pensée dans sa lettre du 7 juillet suivant : elle fait connoître que le ma-

me croire, le maréchal seroit heureux, et elle grande dame : son insensibilité va jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle a eue ; j'avoue que je ne reconnois point mon sang à cette indolence. M. de Coulanges arriva hier de Versailles avec un portrait qu'il tenoit de la libéralité du duc de Bourgogne ; il est aussi content que le peut être le maréchal de Villars. Tout Paris dit qu'il va être duc [1]; je ne dis pas M. de Coulanges. Je conterai à Sanzei que vous savez de ses nouvelles ; il est si discret qu'il ne vous a point parlé de ses bonnes fortunes ; il est aide-de-camp de M. le duc de Bourgogne, et il me paroît encore plus attaché à son maître qu'à sa maîtresse. Je ne vous puis rien dire de Chambon, j'en suis désolée ; moins il est coupable, plus sa prison sera longue ; il n'oseroit dire ce qui pourroit le justifier, cela vous paroîtra un peu énigme, mais je n'ose en dire davantage de peur d'être à la Bastille.

Je vis, il y a deux jours, madame la duchesse de Lesdiguières. La manière dont je désire votre retour me fait un mérite auprès d'elle ; mais je ne

réchal de Villars étoit jaloux de sa femme jusqu'à troubler son repos et traverser son ambition pour la gloire ; Saint-Simon entre à cet égard dans des détails qu'on voudroit effacer de l'histoire d'un grand homme. *G. D. S. G.*

[1] Sa terre de Vaux-le-Vicomte près de Melun, fut érigée en duché-pairie sous le nom de Villars en 1706. *G. D. S. G.*

suis point contente que vous me parliez de ce retour avec si peu de certitude. Nous attendons la Saint-Jean avec autant de crainte que d'impatience ; car si vous ne donnez point congé à M. de Rezé, nous ne tenons rien; ainsi cet événement-là ne nous est assurément pas indifférent. Si vous saviez ce que c'est que la calèche de velours jaune que madame de Lesdiguières vient de faire paroître, vous ne pourriez pas résister au plaisir de vous promener dedans; on ne parle d'autre chose; elle est singulière, magnifique, mais très-éloignée d'être ridicule, comme on l'avoit dit; on me l'avoit faite semée de *Mores*, et cela est faux; les roues sont bleues, et paroissent de lapis; cela fait un effet charmant avec ce jaune. Il y a trois mois que je n'ai vû madame votre belle-sœur [1]; elle n'a plus aucun commerce avec les profanes; j'ai été des dernières avec qui elle a rompu; mais elle ne veut plus de moi, il ne faut point s'en faire accroire : la maison qu'elle va habiter est laide; mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, Madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote; on ne trouve point le père Gaffarel [2] à la campagne, et

[1] Jeane-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de Sévigné. *D. P.*

[2] Prêtre de l'Oratoire d'un très-grand mérite, qui demeuroit au séminaire de Saint-Magloire. *D. P.*

il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné : je suis en peine de ce dernier; sans sa docilité, ce seroit un homme perdu; mais aussi sans sa docilité, n'iroit-il point habiter le faubourg Saint-Jacques? Pardonnez, Madame, la longueur de cette lettre en faveur de la joie que j'ai de vous entretenir; et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés dont vous m'honorez. Ne laissez plus aller M. le chevalier de Grignan dans sa solitude, et entretenez M. le comte dans l'envie qu'il a de venir faire sa cour; je ne crois personne plus propre que lui à convertir les huguenots; il a bien de la douceur, bien de la raison, et n'est point du tout hérétique; voilà de grands talents pour Orange; mais il en a aussi pour le monde, qui le font bien désirer ici. Ne savez-vous pas, Madame, que M. le maréchal de Villeroi a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles[1]?

[1] « Cette circonstance, dit Grouvelle, si petite en elle-même, est « pourtant historiquement remarquable, en ce qu'elle paroît démentir ce que dit le duc de Saint-Simon, à l'occasion de la mort « de la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV. » Puis il ajoute: « Est-il probable que son favori, Villeroi, eût fait cette visite, en « pleine guerre, à la comtesse de Soissons, si la cour l'avoit regardée comme l'empoisonneuse de cette jeune reine? » Si on veut prendre la peine de jeter un coup d'œil sur la lettre de madame de Coulanges, 24 février 1673, on éprouvera bien moins de scrupules que Grouvelle sur cette visite de Villeroi. Assez de soupçons atroces pesoient sur la tête de la comtesse pour n'avoir pas

il lui a mené son fils, et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a long-temps qu'elle n'a eu une si grande joie. J'ai lu le *Traité de l'amitié*[1], qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne l'aime point; je donne ce goût pour mien, et point du tout pour bon. Je hais les règles de l'amitié, et je ne laisserai jamais mourir mon ami; j'aime cent fois mieux manquer à son serment.

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Je suis ravi que madame de Coulanges oublie une nouvelle aussi considérable que celle de madame la duchesse de Bourgogne, qui, à la suite de quelques maux de reins qu'elle a négligés, et par le peu d'attention aussi des bonnes têtes qui sont auprès d'elle, s'est blessée, mais blessée d'un véritable enfant; si bien que le voyage qui se devoit faire hier à Marly, en a été rompu, et

besoin d'y ajouter celui d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, et traiter d'impudence la visite de Villeroi, qui ne pouvoit être considérée que comme un reste de son aveuglement pour cette femme dont il fut l'amant jusqu'à en perdre la tête. *Voyez* la lettre CCCVII, tome III, page 142.) *G. D. S. G.*

[1] Par Louis de Sacy, avocat au parlement de Paris, l'un des quarante de l'Académie Françoise, non seulement connu par son excellent traité de l'amitié, mais encore par ses excellentes traductions françoises des *Lettres de Pline le jeune* et du *Panégyrique de Trajan*. Il ne faut pas le confondre avec MM. Antoine et Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, fameux écrivains du dix-septième siècle.
G. D. S. G.

remis à neuf jours entiers, que la princesse passera dans son lit [1]. Comme je suis parti de Versailles avant cette cruelle aventure, je n'ai point été témoin de tout le déplaisir de M. le duc de Bourgogne; je crois que son père et son grand-père n'en sont pas moins touchés que lui. Pour moi, quand ce ne seroit pas un malheur pour toute la France, j'en serois affligé, à cause de ce jeune ménage que je dois aimer par toutes les marques de bonté et de distinction que j'en reçois. Madame de Saint-Géran a eu une légère plaie à la jambe dont elle est guérie; mais comme à quelque chose malheur est bon, ç'a été pour elle un sujet de triomphe d'être visitée, pendant qu'elle étoit sur le grabat, et par madame la duchesse de Bourgogne et par madame de Maintenon : vous saurez que je l'ai gardée, et qu'ainsi je me suis trouvé assez familièrement avec toute la compagnie. Ceci, Madame, vous soit dit en passant; car j'apprends dans ce moment qu'il vous faut faire des compliments de condoléance sur la perte de M. votre petit-fils. Cette nouvelle me fait rengaîner bien des choses que j'aurois à vous dire; et même quelques chansons, que je me

[1] Un voyage de Marly, que le roi força sa petite-fille de faire, dans une grossesse avancée et maladive, occasionna une fausse couche. Le duc de Saint-Simon (*Livre II, tome II de ses Mémoires*) raconte cet incident avec des détails qui peignent bien vivement l'égoïsme dur et tyrannique de Louis XIV. *A. G.*

flatte qui ne vous déplairoient pas; mais elles vous viendront quand je ne les croirai plus de contrebande; car apparemment M. et madame de Simiane ne vous laisseront pas long-temps sans consolation. Après vous avoir assurée ici de la continuation de mes respects, et de mon très-sincère attachement, ne puis-je pas me tourner du côté de M. le comte et de M. le chevalier de Grignan, pour les assurer aussi des mêmes sentiments? Madame de Coulanges a oublié encore de vous parler de sa santé, qui n'est pas trop bonne depuis quelques jours, et qui m'inquiète, quoiqu'il y ait plus de vapeurs dans son fait que d'autre chose; mais le pauvre Chambon nous manque; il nous est d'un grand secours dans les moindres alarmes, par l'extrême confiance que nous avons en son savoir-faire et en son amitié, dont il nous donna de bonnes preuves l'année dernière, précisément dans ce temps-ci; je supporte, en vérité, fort impatiemment sa longue prison [1]; car qu'est-ce que ma santé sans celle de madame de Coulanges?

[1] *Voyez* la lettre du 5 février précédent et la note sur ce docteur.

LETTRE MCD.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 17 juin 1703.

J'ai eu la même conduite pour vous, Madame, que j'ai eue pour moi; c'est celle aussi qu'ont observée toutes les personnes qui, par discrétion, n'ont pas cru devoir écrire à madame de Maintenon; elles ont fait passer leurs compliments par madame la duchesse du Lude. J'ai écrit à cette dernière, et je me suis chargée de tout. Vous verrez par sa réponse que je dis vrai; et je suis même assurée que vous me croiriez, quand je ne vous l'enverrais point. Il est impossible d'être plus touchée que madame de Maintenon l'a été de la mort de M. d'Aubigné [1]. Pour moi, je le suis fort de celle de Gourville [2], avec lequel j'avois renouvelé un commerce très-vif; j'y ajouterai que son bon esprit étoit si parfaitement revenu, que jamais lumière n'a tant brillé avant de s'éteindre. Je n'ai point été à la campagne,

[1] Charles d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, et frère de madame de Maintenon. *D. P.*

[2] *Voyez* la note sur Gourville sous la lettre suivante, 7 juillet.

comme je l'avois espéré; je me suis amusé à marier le frère de madame de Mornay avec mademoiselle de Menars; cette pensée-là me vint; je la proposai à M. l'abbé Duguet, qui voulut bien entrer dans cette affaire; elle est enfin conclue, et les noces se sont passées avec toute la magnificence possible. Nous espérons de la bonté du roi l'agrément pour la charge de président à mortier; mademoiselle de Menars a tant de parents considérables, qu'il y a lieu de croire que cette espérance n'est pas chimérique. On présenta hier la nouvelle mariée au roi, et à toute la cour; madame de Maintenon lui fit des prodiges. Ma complaisance n'a point été jusqu'à aller à Versailles, quoiqu'on l'eût désiré. J'ai renoncé au monde, et je n'ai pas l'humilité d'aller dans un pays où je n'ai que faire, et où je n'ai rien d'agréable ni de nouveau à montrer. Je cours ce soir à Ormesson, où M. le maréchal de Catinat et M. de Coulanges m'attendent; je vous manderai des nouvelles de la vie que nous allons faire ce maréchal et moi. Je suis ravie d'apprendre que vous avez enfin donné congé à M. de Rezé; j'en tire la conséquence que vous revenez cet hiver; je vous assure qu'il y a longtemps qu'aucun événement ne m'a fait un plaisir si sensible. Je vous prie, Madame, que je sois rassurée sur votre rhumatisme, dont je suis

très en peine ; vous vous traitez si durement que je ne vous trouve point bien entre vos mains. Je vis avant-hier madame de Simiane, que je trouvai consolée de la perte qu'elle a faite; elle l'a réparée, car elle est grosse ; mais il en coûte quelque chose à sa jolie figure. M. de Sévigné nous a quittés pour sa Bretagne, et madame votre belle-sœur va jeudi habiter la maison de ma grand'mère. Je me suis trouvée attendrie en leur disant adieu : il me paroît qu'ils vont changer et de vie et d'amis. C'est, en vérité, une vraie sainte que madame votre belle-sœur, plus aisée à admirer qu'à imiter. Je me plains, Madame, de n'avoir point appris par vous votre retour; mais j'en pardonnerois bien d'autres, si vous revenez, comme je le veux espérer.

LETTRE MCDI.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Ormesson, le 7 juillet 1703.

Je ne suis point contente, Madame, de la manière dont vous me parlez de votre retour; il me paroît que la saison de Noël vous fait peur; pour

moi, je suis persuadée que le printemps et l'été n'arriveront qu'alors; depuis trois semaines que j'habite ma solitude, je n'ai eu qu'un seul beau jour; les vents sont déchaînés; les pluies continuelles; tous les biens de la terre perdus, voilà les événements qui nous occupent le plus. Cependant celui de la petite victoire de M. le maréchal de Boufflers est venu jusqu'à nous [1]; il étoit temps qu'il fît parler de lui, et que l'on se souvînt que le maréchal de Villars n'est pas le seul conquérant que nous ayons. Nul bonheur sans mélange dans ce monde; la passion de ce dernier pour sa femme est au-dessus de celle qu'il a pour la gloire; et sa délicatesse lui persuade que la gloire le traite mieux [2]. Sa mère est charmante par ses mines, et par les petits discours qu'elle commence, et qui ne sont entendus que des personnes qui la connoissent. Mais, Madame, je m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui (*Catinat*) dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce que l'on en peut dire; il me paroît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante; il ne me parle jamais de lui, et c'est par-là qu'il me fait

[1] Le maréchal de Boufflers s'étoit signalé au combat d'Ékeren, le 30 juin, contre le baron d'Obdain qui avoit tenté de forcer les lignes du pays de Vaas. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la note sur Villars, lettre précédente, 10 mai.

souvenir du maréchal de Choiseuil; tout celame fait trouver bien partagée à Ormesson, c'est un parfait philosophe et philosophe chrétien[1]; enfin, si j'avois eu un voisin à choisir, ne pouvant m'approcher de Grignan, j'aurois choisi celui-là; il vous honore beaucoup, et nous parlons souvent de vous et de M. de Grignan; il ne lui arrive point aussi d'oublier M. le chevalier.

Madame votre belle-sœur est établie au faubourg Saint-Jacques, et M. votre frère ira y descendre en arrivant de Bretagne. Je suis persuadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon[2];

[1] On a tout dit sur ce héros du siècle; sur son dévouement près du trône, dans les camps; sur ses sacrifices et sur son mépris des faveurs et de la fortune; tant de vertus lui valurent l'épithète de philosophe, synonime de sage depuis la haute antiquité, et depuis le dix-neuvième siècle, sermoné jusqu'à en dégoûter tout le monde avec des sophismes qui évitent la réalité pour faire courir après l'ombre. *G. D. S. G.*

[2] Jean-Baptiste Massillon, père de l'Oratoire et depuis évêque de Clermont Ferrand. C'est à Massillon que Louis XIV dit ces paroles remarquables, après avoir entendu son premier avent: *Mon père j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chaire, j'en ai été fort content : pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.* Un témoignage si solennel de l'éloquence persuasive d'un de nos plus grands philosophes chrétiens, assuroit à Massillon les palmes académiques, et il fut reçu membre de l'Académie françoise en 1719. Son discours de réception est un des plus beaux monuments que l'on connoisse de l'éloquence, de l'admiration, de la modestie et de la reconnoissance que peut et doit inspirer l'élite des talents littéraires au récipiendaire de son choix. *G. D. S. G.*

c'est son premier métier que celui d'être dévot. Les dévots sont, en vérité, plus heureux que les autres, je les envie, et je voudrois bien les imiter. Une des premières visites que je ferai, sera celle d'aller dans la maison de ma grand'mère; car c'est la même qu'occupe madame votre belle-sœur.

L'esprit de Gourville étoit plus solide et plus aimable qu'il n'avoit jamais été; il étoit revenu d'un manière qui a fait sentir bien vivement le regret de le perdre. Ses mémoires sont charmants; ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable; vous voyez Gourville pendu en effigie, et gouverner le monde; tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de madame de La Fayette, très-offensant par la tourner très-finement en ridicule. Je le trouvai quatre jours avant sa mort avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passois toujours cet endroit de ses mémoires; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de La Croix y est narrée dans le point de la perfection : vous m'allez demander si on ne peut point avoir un aussi aimable ouvrage; non, Madame, on ne le verra

plus, et en voici la raison; Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré [1].

Ma sœur est présentement à Bruxelles; je lui manderai que vous lui faites l'honneur de vous souvenir d'elle. Notre nouvelle mariée me vint voir hier; c'est une femme très-vertueuse, et qui donne de très-agréables alliances à son mari, et une charge de président à mortier après la mort de M. de Menars. Je vous réponds sur toutes les questions que vous me faites, Madame, à mesure qu'il m'en souvient, et je n'y cherche point de liaison. On ne vous a pas bien informée de la santé, ou plutôt de la maladie de madame de Maintenon; depuis cette fièvre de l'hiver passé, elle en a toujours eu des accès, précédés de grands

[1] On a déjà vu ce Gourville, valet de chambre du duc de la Rochefoucauld, devenu son ami, et même celui du grand Condé, dans le même temps pendu à Paris en effigie et envoyé du roi en Allemagne, ensuite proposé pour remplacer Colbert dans le ministère. On a de lui des *Mémoires* de sa vie écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa vie et de sa naissance avec indifférence. Voltaire s'en est beaucoup servi dans son histoire du siècle de Louis XIV. Ils sont en deux volumes in-12, Paris 1724; commencent en 1625, finissent en 1685, et tracent avec fidélité le caractère de tous les ministres d'état qu'il a vus. Gourville avoit 78 ans quand il les fit. Il mourut en 1705, date qui ne s'accorde point avec celle de la lettre de madame de Coulanges du 17 juin 1703, où la mort de Gourville est annoncée. *G. D. S. G.*

frissons, sans marquer aucune règle, mais quand ses accès sont passés, elle se porte à merveille; point de dégoût, point d'insomnie, très-peu de changement; voilà de bonnes marques, et qui font espérer qu'elle aura assez de force pour supporter cette bizarre fièvre. Madame la duchesse de Bourgogne s'est baignée à Marly, il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. Je suis persuadée que M. le comte de Grignan est entièrement délivré de sa fièvre tierce, c'est une petite maladie faite pour le quinquina; et il me paroît qu'il n'y a rien à hasarder à le continuer. Ma galerie est bien honorée d'être le modèle de la belle et magnifique galerie du château de Grignan, mais la mienne est auprès de vos palais, comme ces petits trous par où l'on fait voir Versailles; telle qu'elle est, je voudrois bien vous y tenir, Madame. Quant à M. le chevalier, j'espère que Saint-Gratien [1] l'attirera dans nos bois, et je le désire beaucoup. Je ne puis souffrir que madame de Sal..... ait des garçons tous les ans; toujours *Gar....*, et jamais *Grignan*; on n'y peut résister.

[1] A cause du maréchal de Catinat.

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Je viens de prendre la liberté de lire tout ce que madame de Coulanges vous écrit; c'est grand dommage que ce ne soit une meilleure écriture et une meilleure orthographe; son style assurément le mériteroit bien; convenez-en, Madame; mais il ne faut pas espérer qu'elle s'en corrige; tout ce qui est à souhaiter, c'est que vous puissiez lire ce qu'elle vous mande. Je ne suis pas moins affligé qu'elle d'entrevoir que c'est une chose incertaine que votre retour vers la fin de décembre; une belle gelée vous déplairoit-elle tant pour vous ramener rapidement en ce pays-ci? Ce n'est pas que je souffrirai beaucoup tout l'hiver de le passer avec vous, sans vous pouvoir étaler tous les charmes de mon antique Ormesson; car je meurs d'impatience de vous y voir, Madame, et de vous faire avouer que les beautés naturelles sont de cent piques au-dessus de celles où l'art s'est le plus exercé.

J'aime plus que ma vie
Mon vieux château;
Je vois sans nulle envie
Fontainebleau,
Et tous ses bâtiments pompeux;
Je me tiens heureux
Dès que je suis là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Dans ce lieu la nature
Tient ses beaux jours,
Simple dans sa parure,
Dans ses atours;

Mais parfaite dans sa beauté,
Sans rien d'emprunté.
Elle brille là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Je crois, Madame, que c'est parler aux Rochers, que de vous envoyer toujours des paroles sur cet air-là; j'avois fort prié un musicien d'importance de me le noter; mais il n'en a rien fait; peut-être que quelque galopin de ce pays-ci aura pu l'apprendre à quelque galopin du vôtre; nous le tenons tous tant que nous sommes de *Jeannot*, qu'il n'est pas que vous n'ayez vu autrefois au cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle; c'est un menuet de Poitou très-joli, et qui plaît tout-à-fait. Puisque me voilà en train de vous chanter mes œuvres, j'ai bien envie de vous faire part de la réponse d'Antoine Hamilton, frère de la comtesse de Gramont, au sujet des couplets que je vous envoyai, il y a déja quelque temps, et où je fais d'Ormesson la maison de Polémon. Vous les aurez peut-être encore, c'est pourquoi cette réponse vous plaira davantage; c'est sur le même air : *Toujours Bergère, toujours légère, toujours bon temps.*

Tous les lieux depuis Ormesson
Changeant de nom
Jusqu'à Meudon;
Tu nous feras voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

Peins-nous tout au travers des choux
Tes amants foux,
Toujours jaloux;
Aux champs sur le moindre soupçon
Que leur princesse
Peut dans Gonesse
Être en prison.

Guerriers en casques et pavois,
Comme autrefois,
Courant les bois;
Quel malheur si quelque géant,
Forçant ta troupe,
Prenoit en croupe
Ta Saint-Géran!

Si donc les dames de la cour
Vont quelque jour
Voir ton séjour;
Pour garder ces objets divins,
Outre l'escorte,
Mets à ta porte
Sorciers et nains.

Mais avant de les recevoir
Dans ton manoir,
Fais dès le soir
Transférer dans un pavillon
A quelques stades,
Tous les malades
De Polémon.

Coulanges, tout paroît charmant
Dans ton roman;
Mais noblement
Fais Jupiter de ton taureau,
Afin qu'on sache
Qu'au moins ta vache
S'appelle Io.

[é bien, Madame, n'êtes-vous pas contente de e réponse, et ne mérite-t-elle pas bien que je s l'envoie? Mais c'est assez chanter. Comment ›orte M. de Grignan?

Tout ainsi comme un chien qui chasse un lièvre
Avec un peu de temps l'attrapera;
Le quinquina chasse la fièvre,
Le quinquina l'emportera.

'ous nous obligerez fort de nous mander si remède aura fait ce qu'il doit dans cette oc-on : car je m'intéresse fort à la santé de ce nd comte, avec qui j'ai beaucoup d'impatience renouveler connoissance. J'espère que M. le valier voudra bien encore me regarder de ı œil en ce pays-ci, où vous êtes tous trois :ndus, et sincèrement désirés : je me flatte que ıs ne me trouverez pas aussi décrépit que je levois être, vu mon grand âge; mais que ne ıvent point une bonne humeur, une parfaite té, et nul souci?

LETTRE MCDII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 5 août 1703.

Je suis ravie, Madame, que la bonne santé de M. le comte de Grignan continue; le quinquina l'a bien mieux servi que madame de Maintenon, qui, malgré tout l'usage qu'elle en a fait, a toujours la fièvre : on l'en avoit crue guérie pendant quelques jours; mais la fièvre est revenue avec assez de violence et peu de règle. Son état rend le voyage de Fontainebleau fort incertain; elle est cependant à Marly, mais elle ne s'en porte pas mieux.

L'affaire du pauvre Chambon n'avance point: j'allai hier à la Bastille; je fis tout mon possible pour le voir; jamais mon ami Junca [1] n'y voulut consentir. Je le regarde comme un homme ruiné

[1] Junca étoit lieutenant de roi à la Bastille. Son journal manuscrit donne les noms des prisonniers qui y sont entrés ou sortis pendant l'espace de 16 ans environ qu'il a occupé ce poste. Ce manuscrit de la bibliothèque de M. de Paulmi, à l'Arsenal, aujourd'hui la bibliothèque de MONSIEUR, a été indiqué par Sainte-Foix. Il a été consulté par le jésuite Griffet qui en a fait usage dans son *Traité des preuves de l'Histoire* et ses *Mémoires*. *G. D. S. G.*

sans ressource, d'autant qu'on ne voit point la fin de ses malheurs : sa petite femme me fait une extrême pitié.

Je crois que vous regrettez présentement l'hiver du mois de juillet; car voici un été bien chaud; cependant il ne faut pas s'en plaindre; je crois ce temps-là bon pour M. le chevalier de Grignan et pour les vignes. J'allai, il y a deux jours, à Choisy; j'y laissai M. de Coulanges, qui doit incessamment venir voir votre maison pour y exécuter vos ordres. Madame de Lesdiguières, que je vis hier, ne parle que de la joie que lui donne votre retour; et c'est moi qu'elle choisit pour en parler : elle a, en vérité, raison, car je ne le désire pas moins vivement qu'elle. Nous allâmes hier, madame de Simiane et moi, chercher le maréchal de Catinat; il étoit déja reparti : il a passé quelques jours à Paris, où il m'avoit cherchée aussi; mais on ne se voit point à Paris. Je retourne incessamment dans la maison de *Polémon*[1], où je serai ravie de le retrouver; un héros chrétien est bien plus à mon usage maintenant qu'un héros romanesque : la maison que je vais habiter m'a vue dans ces deux goûts; car en vérité, je n'y étois soutenue dans ma jeunesse que par des idées très-romanesques : ce temps-là

[1] Nom que M. de Coulanges avoit donné au château d'Ormesson situé dans la vallée de Montmorenci.

est bien éloigné; les pensées solides sont assurément plus raisonnables, et c'est par-là qu'elles sont assez tristes. Au reste, Madame, le bel air de la cour est d'aller à la jolie maison que le roi a donnée à la comtesse de Gramont dans le parc de Versailles[1]: Le comte dit que cela le jette dans une si grande dépense, qu'il est résolu de présenter au roi des parties de tous les dîners qu'il y donne; c'est tellement la mode, que c'est une honte de n'y avoir pas été. La comtesse va tous les jours dîner à Marly, et le soir revient dans sa jolie maison vaquer à sa famille.

Madame votre belle-sœur[2] est fort joliment logée : j'allai chez elle en dernier lieu; je la trouvai dans une très-parfaite santé, mademoiselle de Grignan et le père Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène; bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont tout occupées de l'éternité; indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à

[1] La comtesse de Gramont étoit sœur du comte Hamilton, auteur de quelques jolies poésies, et de l'épître au comte de Gramont. Elle jouissoit alors de la maison des *Moulineaux* dont le roi lui fit présent après la mort de Félix de Tassy, son premier chirurgien. Les œuvres d'Hamilton ont été imprimées en 6 vol. in-12. On lui attribue les *Mémoires du comte de Gramont*, l'un des ouvrages les mieux écrits dans notre langue. Il étoit né en Irlande, de l'illustre et ancienne maison d'Hamilton en Écosse. *G. D. S. G.*

[2] La marquise de Sévigné.

tout ce qui se passe. En vérité, Madame, ce n'est pas eux qui ont tort.

La comtesse de Gramont se porte très-bien : il est certain que le roi l'a traitée à merveilles ; et c'en est assez pour que le monde se tourne fort de son côté ; mais, comme vous savez, Madame, le monde est bien plaisant. Permettez-moi de vous supplier de me conserver l'honneur de vos bonnes graces, et d'assurer M. le comte de Grignan et M. le chevalier de mes très-humbles services. Je conterai à notre maréchal tout ce que vous pensez de son mérite ; et c'est par-là que je prétends me faire valoir auprès de lui.

LETTRE MCDIII.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Ormesson, le 25 septembre 1703.

J'entends fort bien parler, Madame, de la sagesse de Chambon : ainsi, j'espère que son ressentiment ne l'obligera point à quitter Paris, où il rétablira mieux le tort que sa prison a fait à ses affaires qu'en lieu du monde. Vous ne con-

noissez plus la cour, de croire qu'on a pu lire sa justification; on ne liroit pas un billet de deux lignes, de quelque importance qu'il pût être. Vous avez été instruite du beau procédé de M. de Chamillart à l'égard de M. Desmarets, et des raisonnements du public : ainsi, Madame, je ne vous parlerai plus de cette vieille nouvelle; mais je ne veux pas perdre un moment à vous dire l'état où est madame de Lesdiguières, dont je vous croyois bien informée : son mal a été une dyssenterie très-violente, et son médecin un Suisse qui a tué, ou du moins avancé la mort de M. de Chaulnes par un breuvage qu'il lui donna; cependant madame de Lesdiguières ne vouloit voir aucun autre médecin : enfin, il y a six jours que madame la maréchale de Villeroi lui mena, de son autorité, Helvétius, qui ne la trouva point en état de prendre son remède; il crut avoir des indices certains qu'elle avoit un abcès; il craignit la gangrène; il lui fit prendre des lavements d'herbes vulnéraires avec de l'eau d'arquebusade; elle en est à rendre du pus : ainsi on espère qu'elle reviendra de cette maladie; mais on ne la croit pas encore hors de péril : son mal est trop grand pour s'en prendre au café; notre maréchal [1] l'a abandonné pour le chocolat; je lui ferai assurément voir ce que vous

[1] Le maréchal de Catinat.

dites de lui : il me paroît fort touché de votre approbation, Madame, et de celle de M. le chevalier de Grignan ; c'est le plus aimable homme du monde ; nous ne passons pas un jour sans le voir, je le trouve seul au bout d'une de nos allées ; il y est sans épée, il ne croit pas en avoir jamais porté : il voit le roi tous les quinze jours, et puis revient dans sa solitude avec un goût qui paroît naturel. Vous avez raison, Madame, de me trouver à plaindre, quand je retournerai à Paris. J'ai promis à madame de Louvois d'aller passer quinze jours à Choisy ; mais je vous avoue que j'ai bien de la peine à m'y résoudre. M. et madame de Simiane me firent hier l'honneur de venir dîner ici avec notre fille d'honneur de la reine Marguerite[1] ; et madame votre fille me promit qu'elle y reviendroit passer encore quelques jours. C'est, en vérité, une jolie femme : on ne peut avoir plus d'esprit, ni un esprit plus aimable que le sien ; une charmante humeur : il n'est pas possible de se dépêtrer d'elle ; mais

[1] Mademoiselle de Sanzei qui étoit fille d'honneur de la princesse de Conti mentionnée dans les lettres du 24 mai et du 23 juin 1694. Ce n'est point sans une maligne intention que madame de Coulanges désigne la princesse de Conti sous le nom de *Reine Marguerite*. On découvre dans cette allusion que les aventures de la princesse occupoient assez les cercles pour être comparées à celles de la Marguerite de France, reine de Navarre, dont la vie fut un mélange bizarre de galanterie et de dévotion. *G. D. S. G.*

c'est bien à moi d'aimer une personne de son âge! cependant je tomberois infailliblement dans cet inconvénient, si je la voyois trop souvent. J'ai bien de l'impatience de vous voir exécuter le projet que vous avez fait de revenir à Paris. Si j'étois en commerce avec les fées, vous me verriez voler à Grignan; tant que cela ne sera point, croyez que je ne vais que terre à terre.

LETTRE MCDIV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 3 février 1704.

La comtesse de Gramont, Madame, ne se porte pas bien; aussi je la crois moins soutenue que le comte par les charmes de la cour, quoiqu'elle y soit traitée avec toutes les distinctions possibles. M. de l'Hôpital est mort; c'étoit une de vos conquêtes : sa femme demeure avec quarante mille écus de rente; cela change fort son état; car on ne la faisoit vivre que des *infiniment petits* [1]. L'abbé Testu est dans un état très-digne

[1] Guillaume-François-Antoine de l'Hôpital, célèbre mathématicien du dix-septième siècle; l'ami de Jean Bernouilli, du P. Malebranche, de Chrétien Huygens, fameux astronome du même

de pitié; ses vapeurs augmentent au lieu de diminuer; il y a trois mois qu'il n'a dormi, il ne mange plus, et son imagination se sent des désordres de son corps : ajoutez à tous ses maux soixante-dix-huit ans, et vous jugerez que nous aurons bien de la peine à le tirer de l'état où il est [1]. Quelle tristesse, Madame, de voir disparoître toutes les personnes avec qui on a vécu! J'apprends dans ce moment la mort de madame de Boisdauphin. Je vous quitte avec regret, Madame, pour aller au secours de madame de Louvois; ce ne sera pourtant qu'après vous avoir suppliée de ne point oublier la manière dont je

siècle. On a de lui deux excellents traités : l'*Analyse des infiniment petits*, imprimé en 1696, et un *Traité des Sections Coniques* dont la meilleure édition est celle de 1707, in-4°. De l'Hôpital, marquis de Sainte-Même, d'une maison illustre et ancienne, et différente de la famille du chancelier de l'Hôpital, étoit membre honoraire de l'Académie des Sciences; il mourut à Paris, le 2 février 1704, à 45 ans. La veuve de ce savant étoit Marie-Charlotte de Romillé de la Chesnelaye. *G. D. S. G.*

N. B. La plaisanterie de madame de Coulanges, sur le Traité *des infiniment petits*, fut repétée dans un vaudeville, où l'éloquent Massillon est compromis : car il passoit, comme on sait, pour l'amant de madame de l'Hôpital. Voici le couplet :

Dans le cours de mon hyménée,
Avec mon époux renfermée,
J'admirois ses doctes écrits;
Mais par Massillon dirigée,
Sur *les infiniment petits*
Je suis enfin désabusée.

A. G.

[1] *Voyez* la lettre suivante et la note.

vous honore, j'ose dire plus, celle dont je vous aime. Je vois quelquefois madame de Lesdiguières; j'ai même été chez elle avec madame de Simiane, qui ne l'avoit point vue depuis la mort de son fils [1] : cette dernière prétend que ce n'étoit point sa faute; mais il étoit un peu tard, je l'avoue. Elle vous adore (*madame de Lesdiguières*); mais elle soutient, et je suis de son avis, que ce n'est pas vous voir que de se souvenir de vous. Je crois le printemps revenu à Marseille, car il se laisse entrevoir dans ce pays-ci. J'oubliois de vous dire que l'abbé Testu a été très-sensible à l'honneur de votre souvenir, malgré la cruauté de tous ses maux.

LETTRE MCDV.

DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, le 3 mars 1704.

Je me suis acquittée des ordres que vous m'avez donnés, Madame; et j'ai mille et mille remercîments à vous faire de madame de Louvois, qui

[1] Jean-François-Paul de Créqui, duc de Lesdiguières, mort à Modène le 6 octobre 1703, âgé de 25 ans. *D. P.*

m'a paru fort touchée de votre attention à son égard : la pauvre femme a hérité de cinquante-quatre mille livres de rente; je ne l'en crois pas plus heureuse; et je sais bien que je me sens très-éloignée de l'envier. Nous avons eu la duchesse du Lude quatre jours ici; cela devient ridicule d'être aussi belle qu'elle l'est; les années coulent sur elle, comme l'eau sur la toile cirée : sa joie est très-grande de l'heureuse grossesse de sa jeune princesse[1]. Le père Massillon réussit à la cour, comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire, que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties, et les autres attendent la grace, souvent sans impatience; l'impatience seroit déjà une grande grace. En vérité, Madame, monsieur le marquis de Grignan est ce qui s'appelle un homme de bien, sans qu'il lui en coûte de déplaire au monde; au contraire, on l'en aime davantage: pour moi, j'avoue que je l'honore au dernier point. Madame de Simiane se porte à merveilles; elle se dispose à vous aller trouver ce printemps, puisque le duc de Savoie ajoute à tous les maux qu'il nous fait, celui de vous obli-

[1] La duchesse de Bourgogne mit au monde, le 25 juin 1704, le duc de Bretagne qui mourut sans avoir été nommé, le 13 avril 1705. *M.*

ger à demeurer en Provence. Nous avons ici un voisin qui vous désire beaucoup à Paris, Madame : c'est M. le cardinal d'Estrées; il s'adonne fort à venir ici les soirs, et j'ai été assez peu polie pour le prier de ne les pas pousser aussi loin qu'il faisoit; mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au-delà de neuf heures; et notre cardinal, qui est plus vif et plus jeune que jamais, ne s'amuse point à savoir l'heure qu'il est. Je compte m'aller établir dans ma solitude vers les premiers jours de mai; j'y verrai le maréchal de Catinat, qui se trouve toujours à Saint-Gratien pour y recevoir le premier rossignol. Le maréchal de Villars nous quitte pour aller habiter le quartier de Richelieu : il est si amoureux de sa belle maréchale, qu'il est difficile qu'il soit heureux : cette passion est ordinairement suivie d'une autre qui trouble le repos, lors même qu'on a tout lieu de ne se point inquiéter. Le maréchal est souvent plus aise que s'il avoit épousé ma nièce; mais il est bien moins tranquille qu'il ne l'auroit été. La belle-mère de ma nièce se meurt, et le pauvre Termes mourut hier à six heures du matin. L'abbé Testu a des maladies bien réelles; il est à craindre maintenant qu'on ne soit obligé de lui faire une opération : ajoutez à ce mal un cruel rhumatisme, et vous jugerez, Madame, que ses vapeurs ne

sont pas le plus grand de tous ses maux. Il est comme Job sur son fumier, à la patience près; je suis très-fâchée de son état. C'est, pour ainsi dire, demeurer seule sur la terre, que de voir disparoître tout ce que l'on a connu[1] : ce qui est certain, c'est que l'on n'y sera pas long-temps. Votre amie madame de Lesdiguières fait des merveilles pour la duchesse de Lesdiguières, jadis madame de Canaples.

Vous savez, Madame, que notre Sanzei a été fait brigadier.

[1] Il mourut le 26 juin 1706. (*Voyez* dans la table *Testu.*) L'abbé Testu partageoit les jugements sur son compte dans la société, il s'y montroit comme un répertoire de traits, de saillies, de faits qui amusoient les gens sans mémoire, qui fatiguoient ceux qui en avoient trop, et qui le plaçoient au milieu de tous les partis parmi les gobe-mouches du siècle. Il paroît que madame de Coulanges avoit un peu joué le rôle de coquette avec lui; ce n'est pas sans malice à ce sujet que madame de Sévigné dit quelque part : *tanto t'odiero quanto t'amai.* (*Voyez* la lettre du dimanche 28 juillet 1680.)
G. D. S. G.

LETTRE MCDVI.

DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE VARANGÉVILLE [1].

A Grignan, ce 7 juin 1704.

On me vient chercher au bout de la terre, Monsieur, pour être présentée à vous ; c'est me faire bien de l'honneur; c'est aussi en faire à votre constance de croire qu'une longue absence ne diminue point les bontés dont vous m'avez honorée. Je n'ai osé, Monsieur, en juger autrement que M. Pernot ; et, pour le confirmer dans une opinion si avantageuse, j'ai pris la plume sans hésiter pour vous demander ce qu'assurément, Monsieur, vous lui accorderez bien sans aucune recommandation. La justice qu'il souhaite, et que des personnes que je considère beaucoup m'ont priée de solliciter pour lui, est un bien que l'on trouve chez vous, malgré le crédit des parties adverses qui tenteroient de l'empêcher ; ainsi, je crois M. Pernot très-bien protégé par son bon droit, et il me semble, Mon-

[1] Pierre-Roque de Varangéville ; il avoit été ambassadeur à Venise, et il étoit le père de la maréchale de Villars. *M.*

sieur, que je le dois remercier de l'occasion qu'il me donne de vous faire souvenir de moi, et de vous assurer qu'au bout du monde, j'honore et je respecte votre vertu autant qu'elle le mérite, et suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

Permettez-moi, Monsieur, de faire mes compliments à madame de Varangéville, et de vous faire ceux de M. le chevalier de Grignan, qui vous assure de ses respects. M. de Grignan est en Provence pour quelque temps.

LETTRE MCDVII.

DE MONSIEUR FLÉCHIER, *évêque de Nîmes*, A MADAME DE GRIGNAN [1].

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

Quoiqu'il y ait déjà quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils, la perte est si grande, et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne

[1] C'est Esprit Fléchier, le célèbre orateur de la chaire. Il avoit été reçu membre de l'Académie Françoise en 1673 où sa place

part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite; on peut dire à la fleur de son âge. Sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation et des louanges du roi, et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisoit votre satisfaction ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il seroit inutile après cela de vouloir vous consoler; ni votre sagesse, ni votre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir; et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouverez cela, Madame,

étoit marquée avec des chefs-d'œuvre publiés et dans toutes les bibliothèques. Fléchier mourut le 16 février en 1710 à 78 ans. Madame de Grignan venoit de perdre son fils, le marquis, mort de la petite vérole en octobre de cette même année 1704.

G. D. S. G.

mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, et ne conserve plus fidèlement dans ma résidence éloignée les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.

LETTRE MCDVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD.

Marseille, ce 20 février 1705 [1].

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er décembre [2]. Je vous rends mille très-humbles graces de vos sentiments sur mon malheur [3]. Un cœur comme le vôtre, Madame, comprend aisément l'état déplorable où je suis, et ne sauroit lui refuser sa compassion. Il est vrai, Madame, que les seules réflexions chrétiennes peuvent soutenir en ces dures occasions; mais que je suis loin de trouver en moi un secours si désirable! je ne sais penser et sentir que très-humainement,

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] De l'année précédente 1704.

[3] De la mort du marquis de Grignan, son fils. (*Voyez* la lettre précédente et la note.) *G. D. S. G.*

et pleurer et regretter ce que j'ai perdu. Je suis, Madame, tout à vous, et plus que personne du monde, votre très-humble et très-obéissante servante.

M. de Grignan vous rend mille très-humbles graces, Madame.

LETTRE MCDIX[1].

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME LA MARQUISE D'UXELLES[2].

A Tournus, lundi au soir, 1er août 1705[3].

Je ne doute point que le fidèle M. Gallois ne vous ait rendu compte de la diligence que je fis, il y eut précisément hier huit jours, pour avoir l'honneur de vous voir. Ainsi, Madame, vous n'avez point de reproches à me faire sur le secret de mon voyage, que j'avois dessein de vous communiquer, si j'eusse été assez heureux pour vous trouver chez vous; mais les dieux ne l'ayant point permis, je ne puis, ce me semble, mieux faire que de vous offrir mes services en ce pays-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Femme très-aimable, maîtresse du marquis de Louvois, qui éleva rapidement son fils aux premiers grades militaires. *C. X. G.*

[3] Sur l'édition de Bossange des lettres inédites, on trouve samedi, et le 1er août 1705 étoit un lundi. (*Voyez* la concordance des calendriers par Lacombe.) *G. D. S. G.*

ci, et que de vous dire que je suis à la joie de mon cœur auprès d'un grand cardinal [1], auquel je voudrois bien donner des marques plus solides de la fidélité de mes sentiments sur tout ce qui le regarde, et de ma très-tendre amitié, si j'ose parler de la sorte, que de m'embarquer courageusement, comme j'ai fait, moi huitième, dans un carrosse de diligence, par une chaleur excessive, une poudre insupportable, et des cahots qui peuvent être de votre connoissance, et qui mettent dans un mouvement fort éloigné encore d'apporter quelque rafraîchissement: mais, en vérité, Madame, me voici bien récompensé de toutes mes peines, et je ne pouvois mieux, ce me semble, employer la parfaite santé et le regain de jeunesse dont je fais profession, et que je pousserai le plus loin qu'il me sera possible. Ma destinée présentement est entre les mains de M. le cardinal, qui me veut faire voir plus d'une solitude qu'il habite en ces pays-ci, selon les saisons, et qui, pour mon retour à Paris, me jetant du côté de la rivière de Loire, m'a fait prendre la précaution de ne point passer par Châlons, sans aller un moment rendre mes respects à Catherine de Beaufremont. Je m'acquittai donc de ce devoir jeudi matin, et je trouvai, par vos soins, Madame, une chapelle magnifique;

[1] Le cardinal de Bouillon.

le tombeau que vous avez fait élever à feu M. le marquis d'Uxelles [1] est d'un très-bon air, et très-bien exécuté, le dessin très-beau, les figures très-proprement taillées, et les inscriptions sur les marbres très à propos et très-bien gravées. Je pris d'autant plus de plaisir à les lire, que je connus par elles que Marie de Bailleul [2] n'avoit fait toute cette dépense que parce qu'elle avoit été mariée dans la maison d'Uxelles, et point du tout pour être enterrée dans cette chapelle, ce qui me fut d'une très-grande consolation. Comme je n'ai pas manqué, Madame, de me bien vanter ici de l'honneur de votre amitié, M. le cardinal a été tout le premier à m'en estimer davantage; et sur cela, combien m'a-t-il demandé de vos nouvelles, et m'a-t-il chargé de vous faire des compliments de sa part! Je l'ai trouvé en parfaite santé, et si fort au-dessus des malheurs qui lui sont arrivés [3], qu'il ne veut pas seulement qu'on lui en parle. Il est tranquille, il se repose sur sa bonne conscience [4], et il ne veut de moi que des propos qui le puissent divertir. Il a ici

[1] Son mari.

[2] C'étoit le nom de madame d'Uxelles.

[3] Sa disgrace à la cour.

[4] Le véritable Amphitryon est celui chez qui l'on dîne. Il n'y a que cette morale qui pouvoit engager Coulanges à faire l'éloge d'une conscience qui n'étoit pas en odeur de sainteté.

G. D. S. G.

une couvée de Montrevel qu'il aime fort, et dont il s'accommode à merveille. Il m'a déjà fait boire et chanter avec l'abbé, et j'aurois été présenté à ses sœurs, si elles n'étoient point malades. Il a encore l'abbé Bouchu ; enfin, Tournus n'est pas sans quelque sorte de compagnie. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire, après avoir pris la liberté de vous informer aussi amplement de mes nouvelles ; j'espère que vous me ferez l'honneur de me donner des vôtres, et de me confirmer que vous êtes très-persuadée que je sais vous honorer comme vous le méritez, et que je suis toujours plus que personne du monde, avec beaucoup de respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE MCDX.

DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME LA MARQUISE D'UXELLES.

A Paray-le-Monial, 26 août 1705 [1].

J'ai reçu, Madame, sur les bords de la dormante Saône, la première lettre que vous m'avez

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

N. B. Sur l'édition de Bossange on lit Paris, et Coulanges dit dans sa lettre : *je suis donc présentement à Paray*; l'erreur est donc manifeste. *G. D. S. G.*

fait l'honneur de m'écrire, dont mon amour-propre n'a pas été peu satisfait; car, quel plaisir de faire voir adroitement en province qu'on est connu de certaines personnes de mérite et de considération, et que par elles-mêmes on en a quelquefois des nouvelles. Jugez donc combien je me suis paré de votre lettre, Madame, dans une province principalement où vous avez brillé si long-temps : j'en ai fait part, comme de raison, à notre grand cardinal tout des premiers, qui m'a paru très-touché de votre souvenir, et qui répond aussi agréablement que vous le pouvez désirer à tous vos compliments, et à tous les bons et tendres sentiments dont vous les assaisonnez, fondés sur une aussi ancienne connoissance: votre lettre ensuite, comme vous pouvez bien le croire encore, n'a point été lettre close pour toute cette couvée de Montrevel. Elle a été très-aise de s'y voir solennisée avec autant d'amitié et de bonne souvenance de la bonne chère que vous dites avoir faite autrefois à Lugny, aussi bien que du baptême du chevalier[1], dont vous avez la bonté de vous tenir toujours pour marraine; enfin, j'ai fait très-honorable commémoration de vous partout, Madame, et j'ai la satisfaction même de l'avoir faite le verre à la main; car, outre que votre santé m'est très-précieuse, vous ne sauriez croire

[1] De Montrevel.

encore combien on est aise d'y boire la vôtre, avec les meilleurs vins et les plus sains de Bourgogne. Mais n'est-il pas temps pour vous obéir, comme vous me paroissez du goût de feue votre pauvre amie, Madame de Sévigné, qui vouloit des détails, et qui les baptisoit du nom de style d'amitié, que je vous dise, qu'après avoir passé quinze jours entiers à Tournus à bien discourir, à faire bonne et grande chère, et à me promener dans les prairies sur le bord de la rivière, quand le temps, qui a toujours été d'une chaleur extraordinaire, nous le vouloit bien permettre, notre grand cardinal a pris la résolution de se mettre en marche pour son château de Paray, dit le Monial, qu'il habite volontiers en cette saison, et que pour cela nous nous mîmes en campagne par un mercredi matin, 19 de ce mois. Comme il ne vouloit ce jour-là qu'aller à Cormatin, et qu'il trouvoit à propos que je visse l'abbaye de la Ferté, par sa bonté ordinaire, et par une attention dont je suis confus la plupart du temps, il m'y envoya, dès le matin, dans un bon carrosse à six chevaux, moi quatrième, dont l'abbé de Montrevel, comme de raison, occupa la première place. Après avoir donc trotté par des prairies que la saison rend très-trottables, nous y arrivâmes très-commodément sur les neuf heures, et je ne fus pas peu surpris de voir

de tels bâtiments, et une église ornée de tant de statues et de bas-reliefs, qui auroient même leur mérite en Italie. La situation me parut même admirable; je donnai tout le temps qui convenoit à l'admiration d'une maison aussi magnifique, et aux louanges dues au bon vieil abbé de 85 ans, qui, en vingt-un ans a eu le courage de mettre à bonne fin une telle entreprise. Il ne tint pas à lui qu'il ne nous donnât un très-bon déjeûné, mais nous avions un ordre exprès de porter tout notre appétit à Cormatin, où nous devions rejoindre M. le cardinal; et pour y en porter davantage, la compagnie avec qui j'étois voulut bien consentir encore à un petit détour, pour aller voir le pélerinage de Notre-Dame-de-Grace, dont j'étois bien aise de rendre compte à madame de Louvois. J'eus donc, dans cette marche, la satisfaction de passer sur ses terres, de saluer les poteaux chargés de ses armes, et après avoir jeté l'œil à Savigni sur un assez vilain château, sur un haut, que je ne lui conseille point du tout de faire rebâtir, de trouver dans le bas cette chapelle dont elle m'a parlé tant de fois, bâtie par les anciens Mandelots ses ancêtres : mais quelle pauvreté règne dans cette chapelle! j'en fus honteux pour l'héritière de Souvré et de Mandelot, veuve d'un des plus grands et des plus riches ministres que nous ayons eus[1], et si bien

[1] Madame de Louvois.

que j'ai pris la liberté de lui en écrire deux mots, à telle fin que de raison. Après avoir cependant révéré ce saint lieu, comme s'il avoit été plus richement orné, vu de près et baisé respectueusement cette miraculeuse image de la Vierge, et en avoir appris toute l'histoire de la vieille bouche d'un fort vieux cordelier, nous prîmes enfin le chemin de Cormatin, guidés par le château d'Uxelles : mais quel beau château que celui de Cormatin, Madame! vous ne m'en aviez jamais parlé. Quoi! trois grands corps de logis de quatre gros pavillons avec des tours en cul-de-lampe, qui m'ont paru des chefs-d'œuvre. Quelque faim que j'eusse, je me mis à parcourir tout ce beau château, pendant que notre grand cardinal, en nous attendant, s'étoit mis, entre deux draps, dans un très-bon et beau lit dans votre appartement.

A qui en avez-vous, Madame, de croire que Cormatin soit fort dégradé, pour n'y avoir pas un lit avec des perles, et quelques tapisseries portées à Strasbourg [1], dont la renommée m'a entretenu. Je vous assure qu'il est fort bien meublé, et si M. le maréchal d'Uxelles n'a pas le goût de ses pères pour mettre la dernière main à ce

[1] Où le maréchal d'Uxelles, fils de la marquise, résidoit en qualité de commandant d'Alsace. Elle avoit eu la satisfaction de le voir parvenir au grade de maréchal de France en 1703.

château, du moins en a-t-il fait paroître un, que j'estime fort, qui est d'avoir rehaussé tous ses lits, et de leur avoir donné tout le bon air du temps présent. Je fus en particulier très-content de celui où je couche, d'un damas rouge, ce me semble, avec des compartiments de broderie, dans une belle chambre au-delà de la chapelle, ornée de lambris avec des chiffres de du Blé [1] et de Phelipeaux, et, je crois, le portrait de Jacques, votre beau-père, sur la cheminée. Jamais encore je ne couchai dans un meilleur lit, dans des draps mieux conditionnés; et la tapisserie de cette chambre, qui est de Bucherons, me parut des meilleures. On peut encore arriver présentement dans cette chambre par une grande salle nouvellement lambrissée d'un très-bon air, qui fait foi des soins de M. le maréchal, aussi bien que le jardin fruitier et les espaliers qu'il a fait planter, et la dépense qu'on fait au revêtement des fossés, pour les rétablir. Je ne doute point qu'ils ne soient très-agréables quand ils sont remplis et que la Grosne a la liberté d'y prendre son cours. J'ai vu avec un extrême plaisir et attention le tableau d'Henri IV, qui est dans le bout de la galerie, et j'y ai bien reconnu de nos vieux amis; mais je tremble encore que M. le maréchal d'Uxelles ait eu quelque envie de le

[1] C'étoit le vrai nom des d'Uxelles.

faire porter à Strasbourg. Hélas! sans sa vieillesse, l'affaire en auroit été faite. Cependant ces sortes de tableaux sont faits pour le principal manoir, et point du tout pour voyager dans les pays étrangers; et si celui-là eût été transféré, il ne seroit jamais arrivé qu'en mille pièces.

Mademoiselle Bouton, dont j'ai grand sujet de me louer, et qui est votre très-humble servante, me conta bien des choses, et me fit voir votre portrait dans sa chambre; mais quelle mauvaise détrempe! il ne m'inspira point du tout, en le voyant, de m'écrier :

Privé de mon vrai bien, ce faux bien me soulage;

car je ne vous y reconnus point du tout. Elle me fit voir encore une chambre en haut, remplie de bien mauvais portraits, où je n'en trouvai qu'un du cardinal de Lorraine qui pourroit convenir, par sa grandeur, à beaucoup de ceux que vous avez à Paris; mais ce n'est qu'une copie. Comme vous pouvez croire, Madame, la faim à la fin chassa le loup hors du bois, et je ne fus pas fâché de trouver un bon dîner-souper, sur les cinq heures, dans une grande salle, où Antoine du Blé, car je soupçonne que c'est lui, nous regarda toujours assez fièrement de dessus son cheval. Pourquoi n'avez-vous point fait écrire son nom? C'est que dans le temps que

vous habitiez ce château, vous n'étiez pas si touchée de l'ancienne portraiture, que vous l'êtes présentement, *altri tempi*, *altre cure* [1]. Après avoir bien contenté mon appétit, je recommençai de plus belle à visiter Cormatin, et je ne négligeai pas les dehors. Nous en partîmes assez matin le lendemain. L'abbé de Montrevel nous quitta, pour s'en retourner à Tournus, et nous, par de belles prairies dont toutes les barrières nous furent ouvertes, nous arrivâmes de très-bonne heure dans le trou de Cluni [2]. M. le cardinal commença par y entendre la messe, par mettre ensuite solennellement la première pierre à l'édifice d'un hôpital, comme il avoit fait à Tournus quelques jours auparavant, où il ne manquera pas d'étaler des marques de sa piété et de sa libéralité; et puis je le suivis dans la grande et triste église de l'abbaye, mais qui ne laisse pas d'avoir son mérite, par son étendue, par ses voûtes, et par quantité de tombeaux antiques qui s'y trouvent dispersés. Mais bientôt, quel magnifique mausolée y verra-t-on, par les soins de notre grand cardinal, qui y a mis en œuvre tous les meilleurs ouvriers d'Italie, en marbres et en bronze, pour le rendre un des plus beaux de l'Europe. Tout mon déplaisir est qu'il ne sera point dans un lieu plus à la main, pour être vu

[1] Autres temps, autres soins.

[2] Fameuse abbaye et chef d'ordre.

et admiré; mais il a de si bonnes et si particulières raisons pour signaler là la mémoire de ses ancêtres et de leurs desçendants, qu'il n'y a pas moyen de ne les pas approuver. Nous passâmes tout le reste du jour ennuyeusement dans Cluni. Le lendemain, par des chemins diaboliques, dans une bonne litière, avec notre charmant cardinal, je fis cinq mortelles lieues pour gagner Charolles, ville capitale du Charollois, où nous passâmes saintement la soirée avec de bons pères du tiers-ordre de Saint-François; qui, dans leur couvent hors de la ville, ont fait joliment construire et approprier un appartement pour notre adorable cardinal, toutes les fois qu'il est obligé d'y passer pour se rendre ici; ils m'en donnèrent aussi un très-propre, et ce fut là qu'après avoir passé une très-bonne nuit, nous restâmes très-dévotement une grande partie du samedi, qui étoit le jour de la Vierge; car nous n'en partîmes que sur le soir, pour venir coucher dans ce château, qui n'en est qu'à deux lieues, et où nous sommes depuis douze jours. C'est le lieu du monde le plus agréable, et embelli par les soins de notre cardinal, qui y a fait des dedans et des dehors qui mériteroient bien un pays plus fréquenté; car je n'ai jamais vu un désert qui ait plus d'agréments. Ce n'est plus la Saône ni la Grosne qui arrosent nos terres, mais une petite

rivière de Bourbance, qui, jolie et fort raisonnable dans de certains temps, comme dans cette saison-ci, devient, dans d'autres, fort déraisonnable par ses débordements. Cette petite rivière embellit une des plus jolies vues qu'on puisse voir. Nous avons de très-aimables jardins, une terrasse toute pleine de mérite, et des jets d'eau de trente-cinq pieds de haut, dont on feroit cas dans une maison royale. Les dehors nous fournissent des promenades charmantes, et, entre autres, dans une belle et grande forêt fort à la main, où les chênes, qui donnent de la tête dans les nues, ne sont pas moins beaux et verts qu'au premier jour de l'univers. Mais ce lieu si charmant est à huit grandes lieues de la poste, et voilà son seul défaut, et ce qui m'a empêché, Madame, de vous remercier plus tôt de votre première lettre et de votre seconde, qui étant encore adressée à Tournus, m'est venue comme par miracle. Je n'en ai pas fait un moindre usage que de la première; elle n'a pas été moins approuvée de notre grand cardinal, et l'abbé de Montrevel, qui nous est revenu depuis deux jours, a été ravi de voir que vous continuiez à y faire mention honorable de toute sa couvée. Il doit venir cet hiver à Paris, et déjà je l'ai prié, sous votre bon plaisir, de souper un soir chez vous avec notre bon petit abbé des Roches.

Est-ce que vous m'en dédirez, Madame? Je suis donc présentement à Paray, en tout plaisir et en toute bonne chère.

CHANSON sur l'air : *Sommes-nous pas trop heureux, belle Iris; que vous en semble? etc.*

Je connois de plus en plus,
En faisant très-grande chère,
Qu'un estomac qui digère
Vaut plus de cent mille écus,
Le mien soutient cette thèse,
Rempli de friands morceaux,
Et digérant à son aise
Truffes, melons et cerneaux.

Cependant, Madame, je vois approcher le temps de mon départ, et ce n'est pas sans déplaisir, assurément, quoique madame de Coulanges me tienne fort au cœur; mais enfin, comme mon pays n'est pas de ce monde, je fais état, sous le bon plaisir de notre grand cardinal, de partir dans les premiers jours du mois prochain, si, sous le bon plaisir aussi du ciel, il lui plaît de nous envoyer de la pluie, pour mettre la rivière de Loire en état de me porter jusqu'à Orléans. Ainsi, Madame, voilà désormais notre commerce de lettres fini; mais je m'en consolerai dans l'espérance d'avoir l'honneur de vous voir bientôt, et de vous protester, sur nouveaux frais, sans compliment aucun, que personne au monde ne vous honore plus que je fais, et n'est plus sincèrement que je le suis, avec beaucoup

de respect et d'attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Comme vous aimez à me lire, dites-vous, Madame, je ne vous ferai point d'excuses d'une aussi longue lettre. Je vous remercie de l'épitaphe de feu M. le marquis de Nangis, qu'il n'est pas impossible que je ne voie en place, et de la situation présente où est l'hôtel de Gramont, dont vous avez la bonté de me faire un récit très-fidèle. Je crains que le port de cette lettre n'effraie M. Gallois; le papier de Rome contribuera beaucoup[1] encore à le rendre considérable.

Je vais demain dîner à Marcigny-les-Nonains. J'y suis invité par l'abbesse, nièce du père de La Chaise. Avec le secours d'un bon cuisinier qu'elle a demandé, et qu'on fera partir dès ce soir, on m'assure qu'elle me fera très-bonne chère.

[1] Par son épaisseur.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

c v.

J L

